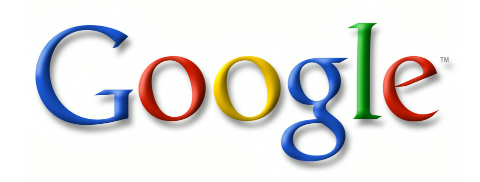
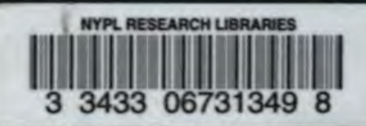
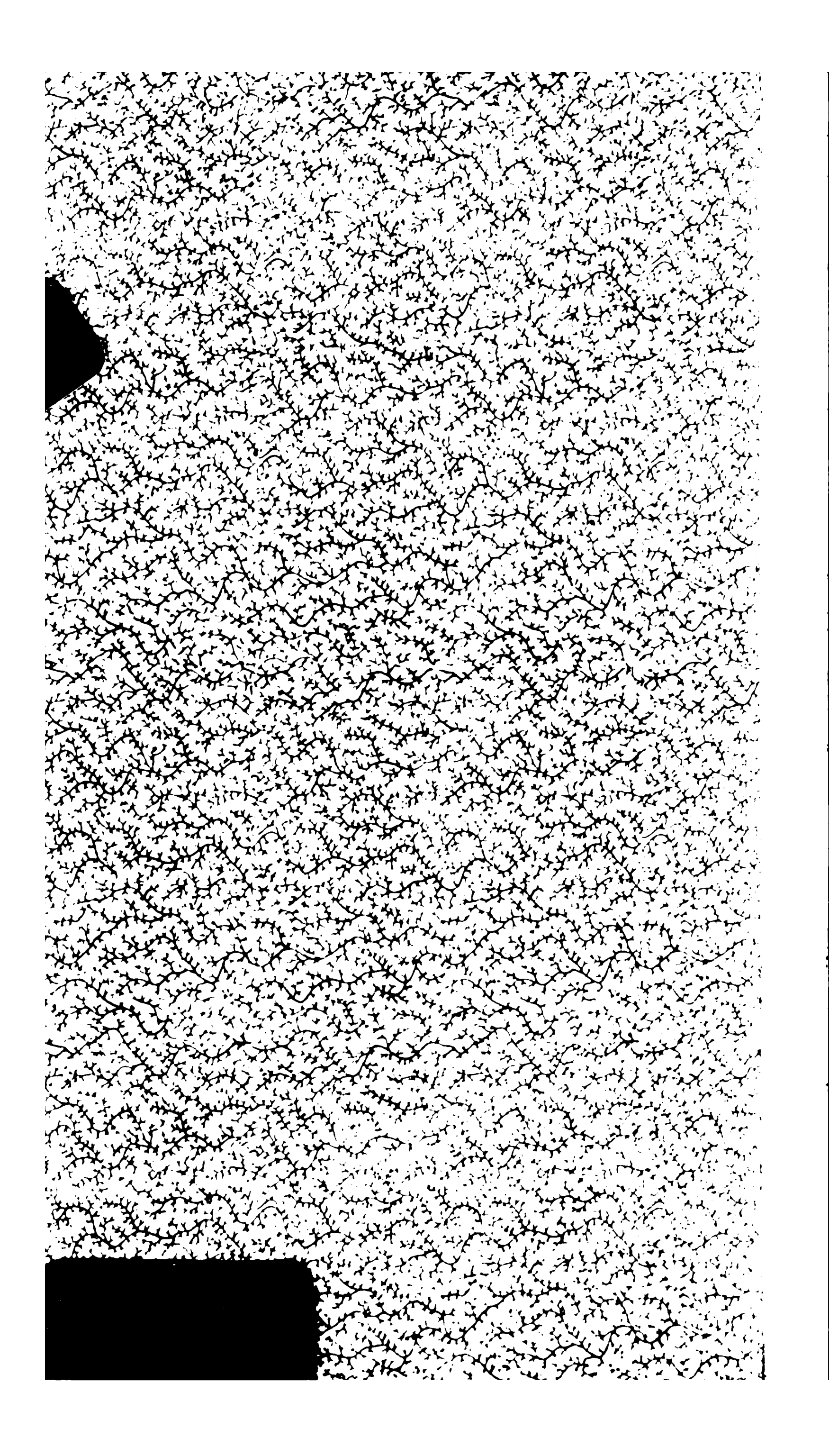
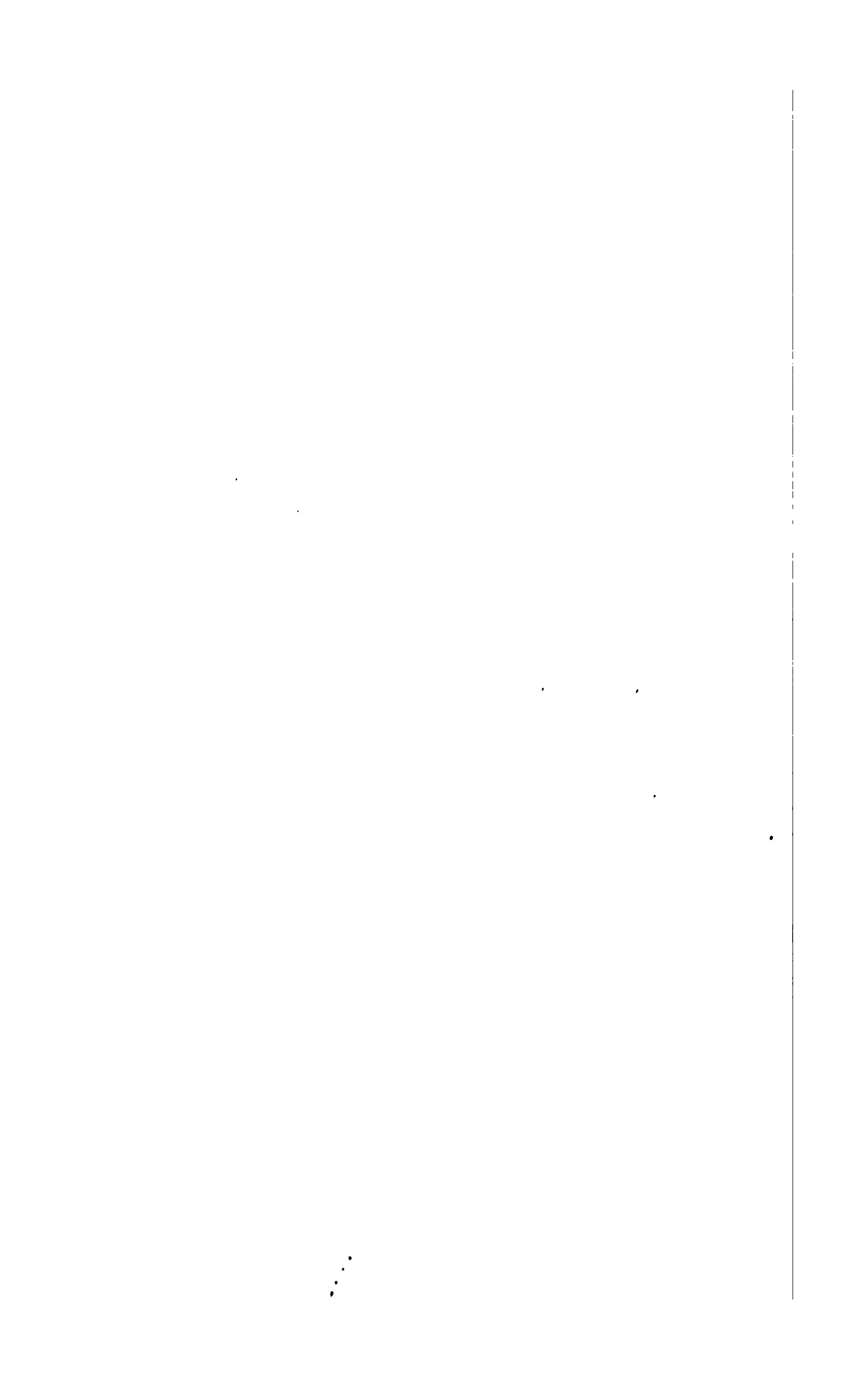



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06731349 8







ŒUVRES

COMPLÈTES

DE L'ABBÉ PROYART.

TOME III.

DE L'IMPRIMERIE DE L.-T. CELLOT.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE L'ABBÉ PROYART,

ANCIEN PRINCIPAL DU COLLÉGE DU PUY,
ET CHANOINE D'ARRAS.

LOUIS XVI ET SES VERTUS
AUX PRISES
AVEC LA PERVERSITÉ DE SON SIÈCLE.

Scribantur hæc in generatione alterâ.
Ps. ci, 19.

TOME SECOND.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,
CHEZ MÉQUIGNON FILS AÎNÉ, ÉDITEUR,
rue Saint-Severin, nº 11.
M. DCCC. XIX.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

L'ABBÉ PROYART.

Liévin-Bonaventure PROYART naquit en 1743, dans la province d'Artois, de parens propriétaires, y jouissant de la considération publique. Il fit ses premières classes au collége de Saint-Quentin en Vermandois, et acheva ses études à Paris, dans le séminaire de Saint-Louis, où il embrassa l'état ecclésiastique.

Encore jeune, il se consacra à l'éducation publique, dont il devint un des premiers maîtres. La religion, les mœurs et le trône trouvèrent en lui leur plus zélé défenseur. Il fut membre de plusieurs académies nationales et étrangères, écrivit en homme judicieux l'histoire des plus grands personnages de la cour de France, et dès lors se voua à la haine philosophique, qui depuis

trente ans préparoit sourdement l'horrible catastrophe dont nous avons été les témoins.

Long-temps sous-principal du collége de Louis-le-Grand, ses nombreux disciples attestent encore aujourd'hui, que l'époque où il quitta cette première école de France, fut aussi celle où commença la décadence des mœurs, des études et de la discipline. Il fut pendant douze ans principal du collége royal de la ville du Puy en Velay. Cette province alors sans ressource pour l'éducation, par son éloignement de la capitale, vit naître dans son sein un collége dont la belle distribution devint l'objet de l'admiration publique. Cette ville se souvient toujours avec reconnoissance de la sage administration de cet ardent ami de la jeunesse. Ce fut en entrant dans la carrière de l'éducation publique, que M. l'abbé Proyart écrivit en faveur de la jeunesse la *Vie de l'écolier vertueux* ou de Décalogne. Une foule d'éditions, qui se succédèrent rapidement, fut le cachet certain de l'utilité de ce petit ouvrage. Il composa pour le même but, la Vie de Souzy le Pelletier, intitulée le *Modèle des jeunes gens.* Des vues religieuses le portèrent à rédiger sur les mémoires de plusieurs condisciples, missionnaires dans la

Cochinchine, l'*Histoire du royaume de Loango Kakongo, en Afrique.*

Plein de respect et d'admiration pour les vertus du Dauphin, père de Louis XVI, en qui la France venoit de perdre son Germanicus, il entreprit d'écrire son Histoire sur les mémoires de la cour, et particulièrement de madame la Dauphine, et de le proposer pour modèle à tous les princes de l'Europe. Les philosophes qui entouroient le trône, et pour lesquels le jeune roi ne témoignoit que du mépris, redoutant que les maximes du père, rappelées au fils, ne fissent leur perte, s'opposèrent de tout leur pouvoir à cette impression, suscitèrent à l'auteur, et par menaces et par promesses, tous les désagrémens possibles, et ce ne fut que par un moyen particulier que l'ouvrage fut imprimé *. L'éclat de cette publication, accueillie avec un empressement général, contraignit les ennemis de la monarchie à garder le silence; mais ils n'en furent que plus ardens à empêcher par la suite l'impression de l'Histoire de la reine, mère du Dauphin, quoique écrite sur les mémoires des princesses ses filles. Le lecteur nous permettra de lui rappeler ici par anticipation, que si les pré-

* Voyez la note 7e du livre VIII de Louis XVI et ses vertus, etc.

mières tracasseries essuyées par M. l'abbé Proyart dans sa carrière littéraire, ont eu lieu à l'occasion de la composition de l'histoire du Dauphin, c'est en publiant les vertus du fils qu'il a trouvé la mort. La Vie du Dauphin fut suivie de son Éloge, composé par le même, pour le concours proposé par l'académie.

Malgré de nouveaux obstacles, le même auteur fit paroître successivement l'*Histoire du duc de Bourgogne*, père de Louis XV, l'élève du grand Fénélon, et celle du *bon Stanislas, roi de Pologne*, dont le nom est encore en bénédiction dans la Lorraine. Ce dernier ouvrage lui mérita les remercîmens les plus flatteurs de la part de Poniatowski, dernier roi de Pologne, qui, en lui proposant de venir jouir de sa protection dans ses états, lui envoya une médaille d'or présentant d'un côté son portrait, et de l'autre une couronne de chêne.

Une lettre de MM. les agens généraux du clergé de France, du 8 septembre 1780, ayant proposé de remédier au désordre de l'éducation publique, il appartenoit à un des maîtres de l'art d'élever la voix et de dire son sentiment. C'est à cette occasion que M. Proyart publia son *Traité de l'éducation publique*. Il fit imprimer, peu

de temps après, l'intéressante Histoire du vénérable évêque d'Amiens, M. de la Motte.

La convocation des Etats généraux fut précédée, comme on le sait, d'un millier de brochures plus ou moins hardies. M. Proyart en composa plusieurs qui, remarquées par la sagesse et la solidité des anciens principes, furent connues sous le nom de Lettres du président d'Astory au roi, du Rétablissement de la marine française, par M. Legrand, etc. Plusieurs brochures de circonstances, écrites pour le département du Pas-de-Calais, avec le même esprit de sagesse, engagèrent M. l'évêque d'Arras à rappeler M. Proyart dans son diocèse, *où il doit reparoître*, lui dit ce prélat, *entouré de toute la considération due à ses vertus et à ses talens.*

Le décret de la déportation conduisit M. Proyart dans la Belgique, et toute cette contrée se rappelle encore avec enthousiasme la forte et véhémente harangue que cet ecclésiastique adressa au général Dumouriez, lors de son entrée triomphante à Bruxelles*.

Les malheurs et les privations de l'exil ne ralentirent point son goût pour le travail; il fit

* Voyez la note 3e du livre XIV de Louis XVI et ses vertus.

imprimer à Bruxelles l'*Histoire de madame Louise de France*, religieuse carmelite, et celle de *Marie Leczinska*, reine de France. La réputation dont il jouissoit, le fit désigner pour haranguer, au nom du clergé français, l'empereur François II, qui vint à cette époque se faire couronner duc de Brabant. Le jeune monarque l'accueillit gracieusement, et daigna s'entretenir quelque temps avec lui sur les événemens. Les progrès des armées françaises ayant forcé les exilés à s'éloigner, M. Proyart fut honorablement accueilli à la cour du prince régnant de Hohenlohe-Bartenstein, en Franconie, qui le décora du titre de son conseiller ecclésiastique. Ce fut dans cet asile qu'il écrivit une *Histoire de Robespierre*, de ce même homme pour qui il avoit plusieurs fois imploré la charité de l'évêque d'Arras, dans le temps que ce monstre étudioit comme boursier au collége de Louis-le-Grand. Cette histoire, curieuse par une infinité de détails sur les principaux auteurs de la scène révolutionnaire, qui tous avoient été les condisciples de Robespierre, renferme une touchante proclamation aux armées françaises, composée pour être jetée au milieu d'elles.

Toujours dans l'espoir de voir renaître en

France l'ordre et la religion, il écrivit aussi dans cette retraite son *Louis XVI detrôné avant d'être roi*, ouvrage dans lequel l'auteur remonte à la source des maux qui ont inondé la France à la fin du dernier siècle, et démontre que le vertueux monarque, victime de tant de monstrueux systèmes, vivoit déjà pour la gloire avant d'être né.

Pendant le long séjour qu'il fit à la cour de Hohenlohe-Bartenstein, il y eut un moment où les états de ce prince contenoient plusieurs milliers de prisonniers français dénués et manquant de tout. Le prince régnant choisit son conseiller pour aller porter des secours et des consolations à ces malheureux *. M. Proyart

* La maison de Hohenlohe, de tout temps dévouée à celle de nos Bourbons, a fait pour elle, dans le cours de la révolution, des sacrifices au-dessus de ses moyens. Le prince Louis, chef de cette ancienne et illustre famille, aujourd'hui un des inspecteurs généraux des troupes françaises, et à qui S. M. Louis XVIII vient, par reconnoissance, de donner la résidence de Lunéville, nous pardonnera de publier ici les beaux titres que sa maison a également à la reconnoissance générale de nos concitoyens. Nous nous contenterons, pour cela, de copier littéralement une lettre de feu son auguste père à M. Proyart. « Je » pense comme vous, M. l'abbé, qu'avec vos papiers en » règle, et constatant que vous n'êtes pas émigré, vous n'avez » nullement à craindre la rencontre des Français, et d'autant

s'associa pour cette bonne œuvre plusieurs de ses compagnons d'exil. L'air contagieux que ces nouveaux apôtres respirèrent au milieu des malheureuses victimes de la guerre, les emporta tous; et le conseiller lui-même, luttant long-

» moins encore que vous connoissez plusieurs généraux de leur » armée du Rhin. C'est d'après cela, et comptant que vous ne » quitterez pas Bartenstein, que je vous fais part de mes inten- » tions. Comme personne ne connoît mieux que vous les soins » tout particuliers, que nous avons pris, il y a trois ans, des » prisonniers français cantonnés en grand nombre dans notre » pays, puisque c'est vous-même que nous avons chargé d'aller » les visiter, et vous assurer que nos baillis remplissoient nos » intentions à leur égard, vous voudrez bien, si les troupes fran- » çaises passoient sur notre territoire, ne pas taire cette vérité » aux officiers qui les commandent, leur dire ce que vous avez » vu; que partout les ordres les plus précis ont été donnés pour » que les prisonniers fussent bien traités, et les malades soignés; » que partout ils ont été nourris comme nos sujets, et ont mangé » à leur table. D'après notre façon d'agir à l'égard des prison- » niers français, vous devinez aisément, M. l'abbé, celle qu'il » est dans notre intention qu'on tienne envers les Français qui » pénétreroient en vainqueurs. *Les procédés honnêtes sont les » seuls qui réussissent avec cette nation.* J'ai déjà donné des ordres » précis à ce sujet, et quant aux malades et blessés qu'ils pour- » roient avoir, c'est à votre charité, M. l'abbé, que je re- » commande d'en prendre soin, et de leur faire fournir en » mon nom tous les secours dont ils pourroient avoir besoin. » Je suis, M. l'abbé, votre très-attaché ami, *signé*, le prince » régnant DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN.

» Landshut, 15 septembre 1798. »

temps entre la vie et la mort, ne dut son salut qu'à la force de sa constitution.

L'époque du concordat ayant ramené en France les prêtres déportés, M. Proyart rentra dans sa patrie, où peu de temps après on lui fit une obligation de consigner publiquement à la tête d'une nouvelle édition de *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, son acte de soumission au gouvernement d'alors. Cet acte fut de sa part un nouvel hommage au gouvernement qui avoit si long-temps fait le bonheur de la France, et nous en rapporterons les principales expressions comme un monument de fermeté et de courage.

« Il est, dit l'historien, des devoirs de tous » les temps, il en est de circonstances, et ceux-» ci se règlent sur la marche providencielle de » celui qui se fait appeler le Dieu des armées, » quoique essentiellement le Dieu de paix. Aussi » long-temps et aussi courageusement que j'ai » pu, j'ai combattu, j'ai dû combattre pour le » gouvernement sous lequel le ciel m'avoit fait » naître : aussi long-temps que j'ai vu mon in-» fortunée patrie déchirée par le double fléau » de l'impiété et de l'anarchie, je n'ai cessé d'in-» voquer pour elle la restauration d'un gouver-

» nement que je ne voyois remplacé que par des » régimes éphémères de confusion et de brigan- » dage. Sans changer aujourd'hui de principes, » je regarde comme un devoir de conscience de » m'incliner religieusement devant un Dieu dont » je suis forcé d'adorer encore l'équité, lorsque » sa rigueur m'épouvante. »

Sourd aux sollicitations de ses parens et de ses amis, plus qu'indifférent aux offres de dignités ecclésiastiques, M. Proyart se retira à Saint-Germain-en-Laye. C'est là que, livré sans distraction à ses goûts pour l'étude, il rassembla les matériaux immenses qu'il avoit recueillis pendant plusieurs années, pour composer une histoire détaillée, dont *Louis XVI détrôné avant d'être roi* n'étoit que le préambule. Il lui donna pour titre *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle;* ouvrage dans lequel « on voit ce prince supérieur à lui-même, » et plus grand que le malheur dans ses derniers » combats, vaincre le crime à force de vertu, » triompher en mourant, forcer ses propres » bourreaux à publier son panégyrique, con- » vertir enfin son échafaud en trône de gloire » pour lui-même, et en monument d'opprobre » pour les impies qui l'y portèrent. »

Cet ouvrage, que l'auteur a défini, *la voix du* 18e *siècle qui crie au* 19e: *Garde-toi des funestes doctrines qui ont enfanté mes crimes et mis le comble à mes malheurs*, vit à peine le jour (et cela à l'instant où la guerre la plus perfide alloit être faite aux Bourbons régnant en Espagne, et à l'Espagne) qu'il fut étouffé et pillé. L'auteur, arrêté et maltraité, fut secrètement renfermé à Bicêtre, où, manquant de tout dans le cœur de l'hiver, il ne tarda pas à éprouver tous les symptômes d'une hydropisie de poitrine. N'ayant plus que quelques jours de vie, et éprouvant les plus vives souffrances, il fut tiré, non sans de grandes difficultés, de ce séjour affreux, pour être transporté au séminaire d'Arras, sous la garde d'un gendarme qui ne le quitta que lorsqu'il fut mort. La voiture n'étant arrivée dans cette ville que très-tard dans la nuit, le prisonnier moribond ne put être transféré à sa destination, mais il fut déposé chez une de ses parentes, où il expira peu de jours après, le 23 mars 1808, âgé de 65 ans, ayant conservé jusqu'au dernier instant toute la vigueur et la vivacité de son imagination.

Les journaux, en se taisant sur les causes de sa mort, se servirent mutuellement d'écho pour

répéter qu'il étoit mort à Arras, dans un âge très-avancé !

Le clergé de la ville d'Arras et tous les gens de bien de cette ville se firent un devoir d'honorer de leur présence les obsèques d'un concitoyen mort pour une cause qui fut constamment la leur ; et plusieurs jetèrent sur sa tombe des témoignages authentiques de leurs regrets et de leur vénération.

SINGULARITÉ.

Plusieurs libraires, auxquels je proposois cet ouvrage, m'ayant demandé comment j'y traitois les philosophes du siècle qui n'est plus, ma réponse toute simple, *comme ils le méritent*, parut les déconcerter; et ils me parlèrent de la police. « La »police, me récriai-je, sachez que jamais je n'ai »craint les regards les plus pénétrans de la police : »je l'invite moi-même à les porter sur mon livre; »et elle liroit dans mon cœur que je ne la craindrois »pas encore. Sachez que, sous tout gouvernement »qui a la conscience de sa force, la police doit être »elle-même le premier garant de la propriété de ses »pensées pour l'homme de lettres qui professe le »respect pour les lois. »

Mais ces réflexions, auxquelles même je joignois l'assurance que le premier exemplaire de l'ouvrage seroit adressé au chef du gouvernement*, ne purent

* Non-seulement un exemplaire fut remis au chef du gouvernement d'alors, mais encore un à chacun de MM. les ambassadeurs des puissances, dont plusieurs refusèrent.... La sécurité de l'auteur ne put garantir son ouvrage de la proscription et du pillage, et lui-même, renfermé à Bicêtre dans le cœur de l'hiver,

dissiper les terreurs plus que paniques de ces messieurs. Je ne gagnai pas plus à leur offrir en exemple, soit ce censeur clairvoyant, qui appeloit l'animadversion de Rome sur des ambassadeurs d'Athènes professeurs d'athéisme auprès de la jeune noblesse, soit cet autre Romain qui, poursuivant d'autres philosophes propagateurs de la même doctrine, s'écrioit en plein sénat :

« A de plus fiers rivaux j'ai porté le défi :
» Que m'importent les Grecs ; est-ce à moi de les craindre?
» Pour le salut de Rome un Romain veut les peindre :
» Les flétrir, c'est servir et Cesar et les Dieux. »

Var. de P. Corn.

ne tarda pas à périr des suites des mauvais traitemens qu'il y éprouva, sans doute doublement coupable alors, et par son dévouement à l'auguste famille de ses rois, et par la publication de cet acte de dévouement à l'époque précise où une guerre aussi perfide qu'atroce se déclaroit contre les Bourbons régnant en Espagne, et à la nation espagnole. (*Note de l'éditeur.*)

LOUIS

LOUIS XVI

ET SES VERTUS

AUX PRISES

AVEC LA PERVERSITÉ DE SON SIÈCLE.

LIVRE VII.

Nous nous sommes proposé de peindre Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle; et les diverses parties du tableau, que nous avons offertes jusqu'ici au lecteur, lui ont plus particulièrement découvert *Louis XVI et ses vertus*. Dans celles qu'il nous reste à lui mettre sous les yeux, ce sera toujours le vertueux Louis XVI qu'il verra; mais il le verra plus distinctement et plus cruellement *aux prises avec la perversité de son siècle*.

Tant de vertus religieuses et de qualités du cœur, compagnes d'un bon esprit, dans la personne d'un monarque passionné pour le bonheur de ses sujets, eussent été pour Louis XVI d'infaillibles garants

d'un règne de paix et de prospérité, à toute autre époque que celle de la perversion de son siècle, et d'une dépravation consommée parmi les instrumens naturels de sa puissance, les grands de l'état et les lettrés de son peuple.

Dès qu'une fois, pour le malheur de ceux qui sont destinés à gouverner, l'immoralité s'est emparée d'une cour, elle s'y établit et s'y retranche avec tant d'art, elle sait si bien y multiplier ses soutiens et ses appuis, qu'elle s'y rend inamovible et toute-puissante. C'est elle alors qui règne au nom du chef entravé, et elle encore qui concerte et décide dans le lointain l'esclavage de son successeur.

Souvent donc, par des fautes absolument étrangères à sa personne, il est pour tel prince, appelé à manier les rênes d'un empire, des situations si critiques, une pente morale si malheureusement décidée, et une conspiration si unanime autour de lui, contre lui, que, quelque route qu'il tienne, il ne sauroit éviter l'écueil. Les plus sages mesures du pilote sont vaines, et ses manœuvres les plus savantes ne le sont jamais assez contre la fatalité de monter un bâtiment pourri.

Quand Montesquieu nous dit que les hommes à talens ne sont pas à craindre pour le prince qui a su gagner leur cœur, il ne nous offre pas une merveilleuse découverte. Ce philosophe, dont il paroît que Louis XV n'avoit pas su gagner le cœur,

ignoroit-il que les hommes à talens, quand la perversité les domine, cessent d'avoir pour leur prince un cœur qu'il puisse gagner, dès qu'un autre se présente avec le moyen de l'acheter? Ennemi plus circonspect de la monarchie que ne l'étoient Voltaire et Helvétius, Montesquieu faisant antichambre avec eux chez la marquise de Pompadour, pouvoit-il croire que ces deux hommes à talens, l'un et l'autre alors comblés des faveurs du monarque et conspirant contre la monarchie, fussent des cœurs qu'il eût été aisé de gagner? Combien d'acteurs insignes, dans la scène révolutionnaire qui va s'ouvrir contre Louis XVI, dont les bienfaits de ce prince n'auront pu fixer l'attachement! Ces hommes, au cœur qui se vend et qu'on ne gagne point, auront été les ministres du monarque et ses officiers de justice, ses généraux et ses courtisans, ses pensionnaires et ses valets. La leçon qu'on eût dû donner au monarque inexpérimenté quand il montoit sur le trône, et que malheureusement il n'entendit jamais, c'est que, si l'art des rois est de savoir faire éclore et s'attacher les talens vertueux, leur devoir, non moins important, est d'enchaîner et d'étouffer les talens pervers, dont rien ne sauroit leur garantir l'usage, et qui, par eux stipendiés, conjureront encore contre eux, dès que l'intérêt ou la passion les y invitera.

C'est toujours moins le vice grossier et ignorant que les talens vicieux qui bouleversent les empires

et renversent les trônes; et, par un ordre immuable de justice providentielle, leçon permanente pour les souverains, les excès et les abus de leur règne pèsent inévitablement sur le règne qui suit. C'est une lèpre héréditaire qui s'attache au successeur de la puissance, et qui punit sur lui un désordre primitif par un désordre de conséquences, sans que l'innocence elle-même puisse se soustraire à ce rigoureux empire de solidarité.

Telle est, à la mort de Louis XV, la déplorable situation de Louis XVI. Ce prince, en héritant de la couronne, hérite de la masse entière des vices qui, depuis un demi-siècle, assiégent la puissance. Ils forment autour du trône comme une chaîne d'un poids énorme, que la vertu du jeune monarque ne cessera de secouer, mais que tous ses efforts ne pourront jamais rompre. En vain annoncera-t-il la volonté pure et décidée du bien, personne, ou presque personne, ne lui répondra dans le sens de sa volonté. Son cœur droit et vertueux appellera la probité, et l'hypocrisie se présentera; il sera dévoré de la soif de la justice, et l'iniquité prévaudra; il aura pris les mesures de la sagesse, il éprouvera les mécomptes de l'imprudence; il ne soupirera qu'après le bonheur de son peuple, et presque toujours le plus ardent de ses vœux expirera dans son cœur paternel. Lancé dans une région ennemie et ténébreuse, il trouvera, dans les conseils naturels et les agens immédiats de son au-

torité, ses plus dangereux contradicteurs ; et des hommes appelés à être les guides et les soutiens de la puissance, ne sauront que l'égarer quand ils ne la trahiront pas. Ainsi, sous un prince qui chérit et pratique la religion, l'impiété philosophique continuera ses ravages : la rigide pureté de ses mœurs ne changera pas la direction imprimée à la morale licencieuse ; et, combattu par les hommes, combattu par les choses, seul contre les vices de tous, Louis XVI, dans le contraste de ses sublimes et stériles vertus, donnera un démenti formel à l'antique axiome :

« L'exemple du monarque est la loi de son peuple. »

S'il eût été possible encore d'éloigner la catastrophe préparée par le règne précédent, et de retenir la monarchie sur le penchant de l'abîme creusé, ce prodige n'eût pu s'opérer qu'à la faveur d'un gouvernement ferme jusqu'à la sévérité ; et c'est ce que le bon esprit de Louis, encore Dauphin, lui avoit fait pressentir ; mais, par la résistance simultanée des esprits, tout va s'opposer à ce que Louis XVI se montre jamais *Louis-le-Sévère*. Une crainte exagérée de la présomption, et trop de déférence pour des hommes qui sauront feindre l'amour éclairé du bien public, détermineront trop souvent le sacrifice de ses lumières, celui même de son caractère. Ses fautes seront des excès de vertus, et ses plus grands torts politiques des erreurs res-

on ne sauroit se distraire un instant, sans s'égarer aussitôt avec le vulgaire prévenu, pour ne découvrir, comme lui, dans la conduite du monarque, constamment fixé sur la ligne des devoirs, que la marche incertaine des contradictions ou de la foiblesse.

L'on ne peut disconvenir que c'est au choix que fit Louis XVI du guide le moins propre à diriger son inexpérience, que s'attache le premier anneau de cette chaîne de dispositions malheureuses de son règne, qui doivent, en confondant la révolution politique avec la révolution des mœurs, le conduire à l'échafaud. Mais on ne doit pas oublier que cette première erreur de son règne en fut comme la première nécessité; et l'on se tromperoit beaucoup en se figurant qu'il eût été facile alors au jeune prince de déposer l'exercice de sa puissance dans des mains assez habiles pour opérer le salut de l'état agonisant. L'on ne naît point, on se forme homme d'état : et quel instituteur en ce genre, que le siècle dix-huitième? Quelle école que la cour du régent, et celle ensuite de Louis XV! Un règne de dissolution brûle et dessèche jusqu'au germe des grands talens, dont il étend encore la stérilité jusque sur les règnes subséquens.

Ces vérités deviendront sensibles jusqu'à l'évidence dans le précis que nous donnerons du caractère et des opérations des ministres de Louis XVI qui ont le plus influé dans les affaires. Aucun des

rois ses prédécesseurs n'en employa autant, n'en congédia autant, n'en rencontra d'aussi ineptes ou d'aussi corrompus que ceux néanmoins que lui vantoit l'opinion et que lui demandoit son peuple. Un mauvais choix reconnu fut habituellement remplacé par un plus mauvais encore; et, parmi cette succession de prétendus hommes d'état, presque tous ou les patrons insoucians ou les complices du philosophisme conspirateur, les uns, de gaieté de cœur, accéléreront la marche du char révolutionnaire, et les autres ou ne voudront ou ne pourront la suspendre.

Nous avons déjà signalé le mentor que la renommée poussa dans le cabinet de Louis XVI à son avénement au trône : les faits acheveront de le peindre. La première opération du ministère de Maurepas en fut le premier scandale. Le jeune monarque lui déclare qu'il veut écarter de ses conseils des hommes mal famés : le ministre feint d'applaudir à ce vertueux dessein, et il remplace des hommes sans mœurs par des hommes sans probité; il compose le ministère *de philosophes;* dénomination qui, à cette époque déjà, étoit synonyme de *révolutionnaires.* Aussi Voltaire, leur chef, partagé alors entre la crainte que lui laissoient les vertus de Louis XVI et l'espoir que lui donnoit le début de son ministre, écrivoit-il au roi de Prusse : « Nous espérons en France que la philosophie, qui » est auprès du trône, sera bientôt dedans; mais ce

» n'est qu'une espérance, elle est souvent trom-» peuse. — Je ne sais, disoit-il dans une autre » lettre, si notre jeune monarque marchera sur vos » traces; mais je sais qu'il a pris pour ses ministres » des *philosophes*, à un seul près qui a le malheur » d'être dévot. — Les prêtres sont au désespoir *. »

Les ministres des autels, en effet, en voyant de pareils ministres du trône, n'avoient qu'un trop juste sujet de trembler et pour le trône et pour l'autel. Frédéric lui-même, qui tantôt couvroit de ses faveurs et tantôt de ses mépris les sophistes ses flatteurs, l'indéfinissable Frédéric, portant le même jugement que les prêtres, sur la position critique du jeune roi, ne pouvoit s'empêcher de dire: « Votre jeune roi est ballotté par une mer bien » orageuse. — Je me représente Louis XVI comme » une jeune brebis entourée de vieux loups: il sera » bien heureux s'il leur échappe **. » Il eût été digne d'un roi qui connoissoit si bien ces vieux loups, de les signaler à la jeune brebis, à la veille de devenir leur pâture. Mais les loups ne se mangent pas; et, sans trahir ses confrères, le roi sophiste se contentera de les apprécier, et de nous faire lire dans ses confidences secrètes: « J'avois toujours cru que » le règne de Louis XVI seroit celui de la régéné-

* Lettres de Voltaire au roi de Prusse, 29 juillet 1774, et 8 août 1775.

** Lettres des 8 septembre 1775 et 19 juin 1776.

»ration de cet empire; mais ceux qui ont dirigé ce »prince, et qui avoient été témoins des abus du »dernier règne, n'ont point cherché à les corriger. » — Maurepas autorisa la licence, plus encore »qu'elle ne l'étoit sous le dernier règne. — Un roi »rigide dans ses mœurs, économe et qui ne veut »que le bien de ses sujets, n'a pu encore l'opérer, »tant sa volonté éprouve d'obstacles.—A Versailles, »les bureaux des ministres sont des sources de cor»ruption; toute pudeur en est bannie*.»

Et c'étoit de Maurepas que les Français, à l'envi, faisoient retentir l'éloge aux oreilles de Louis XVI : c'étoit lui qu'ils appeloient tantôt le *Nestor de la France*, et tantôt le digne *Mentor* du vertueux Télémaque. Le premier devoir de ce ministre eût été de révéler à son auguste pupille tout le mystère de la dépravation des hommes de son siècle, et surtout des grands de la cour et des lettrés de la ville. Mais le courage manquera toujours pour se condamner soi-même dans les autres, en dénonçant des complices. Jaloux, au contraire, de rendre ses services nécessaires, le ministre prenoit à tâche de dégoûter Louis XVI des affaires, en lui rendant les devoirs de la royauté pénibles, et son bon jugement suspect. Habile à se prévaloir de la conscience religieuse du jeune prince, qui avoit hor-

* Correspondance du roi de Prusse, dans ses Lettres philosophiques.

reur de l'injustice, il lui fit adopter, comme seul moyen de se soustraire à l'effrayante responsabilité des faux calculs, la méthode qui avoit si souvent égaré son prédécesseur, de compter les voix dans son conseil au lieu de les peser. Faux principe à la faveur duquel un ministre prépondérant se met à la place de son maître, en commandant à la pluralité des suffrages. Un exemple assez frappant, et en quelque sorte domestique, servoit les vues de Maurepas auprès de Louis XVI. « Voyez » l'empereur, lui disoit-il, il se pique de tout voir » et de tout faire par lui-même; il brouille tout, il » perd tout. » Les faits étoient parlans, mais l'application n'en étoit pas juste : c'étoit moins en écoutant ses lumières naturelles qu'en sacrifiant aux spéculations de ses illuminés, que Joseph brouilloit tout et perdoit tout.

Il n'eût pas tenu au comte de Maurepas que Louis XVI n'eût abjuré ses goûts sérieux pour ceux de la frivolité, dont il lui donnoit le conseil par ses exemples. Mais ce prince regardoit comme le premier devoir de la souveraineté de présider au moins la décision des grandes affaires; et son assiduité dans ses conseils y gênoit souvent le ministre. Malgré le vain étalage d'érudition dont Maurepas savoit envelopper un sophisme d'administration, il n'étoit pas rare que Louis XVI l'entrevît, et qu'une observation courte, mais énergique, indiquât une faute commise ou prête à l'être. Et c'étoit ces pré-

cieux élans de l'âme droite et du bon esprit, que le ministre, dans le cercle de ses adulateurs, avoit l'insolence d'appeler les *coups de boutoir* du roi.

Une des premières opérations du premier ministre, et des plus funestes à l'autorité royale, ce fut la réintégration, et surtout le mode de réintégration des grands corps de magistrature dissous par le feu roi. Maurepas n'ignoroit pas que ces compagnies turbulentes, et non moins ambitieuses de rivaliser avec le trône que de dominer l'autel, n'avoient cessé, depuis plus de vingt ans, de remplir la France de troubles et de scandales. Mais, suivant en cela la politique de Choiseul, et dans le sentiment de sa paresse et de son insuffisance, il crut ne pouvoir mieux faire que de se donner pour soutien dans son poste la reconnoissance de ces corps formidables.

Il nous devient indispensable ici de nous reporter un instant à l'époque où le prédécesseur de Louis XVI, après avoir inutilement employé tous les tempéramens de la douceur, n'eut plus d'autre parti à prendre, pour défendre son sceptre, que d'en frapper des officiers rivaux et prévaricateurs; acte d'autorité le plus indispensable à la fois et le plus calomnié qui fût jamais émané du conseil de Louis XV. Ce prince ne régnoit plus, et son ministre Choiseul partageoit l'autorité royale avec les parlemens, lorsqu'enfin le monarque, par un courageux effort, se tira de servitude, heureusement

vent *obtempérer, sans manquer à leur conscience, au roi et au peuple.*

Cet ordre du monarque eût pu être le dernier donné à des officiers prévaricateurs : il leur adressa encore celui-ci : « Avant de punir votre désobéis-»sance à nos volontés, nous avons cru qu'il étoit »de notre bonté d'épuiser toutes les voies de dou-»ceur et de patience : c'est pour la dernière fois »que nous employons notre autorité à vous rap-»peler à vos fonctions et à vos devoirs. C'est en »vain que vous colorez votre résistance du prétexte »d'*espérance conçue* de la révocation de notre »édit ; personne ne vous en a donné, et n'a pu »vous en donner. » Nouvel arrêté du parlement, et confirmatif de son obstination.

Cependant Louis XV, hésitant encore devant un acte de justice qui lui laissoit envisager de grandes conséquences, et attribuant à l'esprit de corps l'excès d'égarement des individus, adressa à chacun d'eux, et pendant la nuit, l'ordre de s'expliquer, par *oui*, ou par *non*, sur sa disposition personnelle de reprendre sur-le-champ ou d'abandonner pour toujours ses fonctions de juge ; avec la déclaration que le refus seroit pris pour un acte de désobéissance caractérisée. La plupart des magistrats se déterminèrent pour la négative ; et trente-huit, qui avoient signé *oui* pendant la nuit, se rétractèrent dès qu'il fut jour.

Le lendemain, 21 janvier 1771, le roi siégeant

dans son conseil, y jugea la forfaiture de ses officiers de justice, déclara la vacance absolue des offices qu'ils laissoient vaquer de fait dans son parlement de Paris, ordonna que l'arrêt leur seroit signifié à tous, avec l'assignation des lieux fixés pour l'exil dont il punissoit leur délit.

Louis XV avoit fait précéder cet acte de justice de tant de modération, qu'il eut le suffrage de tous les Français impartiaux et qui tenoient encore à la constitution actuelle de l'état. Les parlemens seuls et leurs suppôts, avec quelques cours subalternes, crièrent au despotisme, et se permirent tout pour aigrir l'opinion contre l'autorité qui reprenoit sa place et les remettoit à la leur. L'un des plus exaltés de ces corps séditieux, le parlement de Bordeaux, dénonce à cette occasion « l'affreuse indigence qui » règne dans tout le royaume, la décadence de l'état, » le découragement et le désespoir des peuples. » Il parle de *projet désastreux qui se trame*; puis, osant menacer le monarque de sa tutelle, il ajoute : « La cour, si elle ne reçoit une prompte réponse » dudit seigneur roi, a arrêté que toutes les chambres » s'assembleront samedi 16 du présent mois, pour » prendre de nouveaux moyens de conserver les in» térêts du souverain et de ses sujets. » Les moyens indiqués par cette cour dans des remontrances du 25 février suivant, c'est qu'à la place de son souverain déchu, « la nation vienne exercer elle-même » l'autorité, et reprendre *ses droits imprescrip-*

tibles. » Le premier président de la cour des aides de Paris, Malesherbes, prescrivoit dès lors, comme un devoir, à Louis XV, la convocation des Etats généraux *. D'autres cours élevèrent une voix également irrévérente. Le parlement de Normandie se contentoit de dire au roi : « Puisque les efforts de la » magistrature sont impuissans, daignez, sire, con» sulter la nation assemblée **. » Tel avoit été sous Louis XV, le dernier cri de ces compagnies factieuses, toutes successivement cassées et remplacées.

La quatrième année s'écouloit depuis que les nouveaux parlemens éclairoient l'autorité sans la combattre, jugeoient les différends des particuliers sans s'immiscer dans le gouvernement de l'état ; et, sous le rapport d'équité dans leurs jugemens, ces tribunaux ne craignoient pas la comparaison avec ceux qu'ils remplaçoient. De leur côté, les magistrats remplacés sollicitoient eux-mêmes un remboursement de finance qu'ils avoient d'abord refusé. L'opération étoit complète, et ne pouvoit que s'améliorer avec le temps. Que Louis XVI, à son avénement au trône, eût rappelé les anciens magistrats de leur exil, en leur témoignant qu'il verroit avec plaisir leurs noms ou ceux de leurs enfans honorer la magistrature, il n'en eût pas fallu davan-

* Remontrances du 18 février 1771.

** Remontrances du 19 mars 1771.

tage pour achever de calmer les esprits; et les plus aigris eussent eu mauvaise grâce à prétendre que le nouveau roi dût, en leur faveur, imprimer le blâme sur la conduite de son aïeul.

La manière de voir du jeune roi, sur cette grande affaire, n'étoit pas équivoque. Décidé par lui-même à la tenir pour consommée, il étoit encore confirmé dans son opinion par le maréchal du Muy. Le comte de Maurepas, en courtisan exercé, loin de combattre de front la chose qu'il méditoit de détruire, enchérissoit lui-même sur les raisons alléguées pour la maintenir. Mais dès lors, des écrivains soudoyés se mirent à discuter philosophiquement le sujet, et à présenter le rappel de l'ancienne magistrature, les uns comme un trait de bienfaisance, les autres comme un acte de justice qui devoit consacrer le nouveau règne, tous comme le vœu général de la nation. Rien de tout cela néanmoins n'ébranloit la résolution de Louis XVI, lorsque son premier ministre, par le plus criminel abus de confiance, conspira avec les parties intéressées pour tromper son maître, et le faire tomber dans le piége. Voici le secret de la manœuvre, tel que nous le révéla un homme qui se repentoit beaucoup de n'y avoir pas été étranger (1).

Suivant une politique héréditaire dans la maison d'Orléans, que l'on vit de tout temps jalouse de la branche régnante, le duc de ce nom s'étoit ouvertement prononcé contre l'opération de Louis XV,

dans l'affaire des magistrats, et prenoit toujours intérêt à ces factieux anéantis. Ce fut avec ce prince, dont l'ambition d'ailleurs n'étoit pas l'affaire de son conseil, que Maurepas jugea à propos de concerter son projet de réintégration des anciens parlemens; et voici littéralement la leçon qu'il fit au duc : « Son » altesse fera demander au roi une audience parti- » culière, qui lui sera accordée : elle lui demandera » la permission de l'entretenir de ses anciens magis- » trats, qui lui sera refusée. Alors, monseigneur, » vous supplierez sa majesté d'agréer au moins un » mémoire sur cette affaire. Vous aurez en poche ce- » lui qui est convenu, que vous présenterez, et qui » sera reçu. Que votre altesse se renferme absolu- » ment dans cette démarche, le reste est mon affaire. » Je ne parlerai point du secret; monseigneur en sent » trop l'importance. » Voici, d'un autre côté, la fausse confidence que le ministre fait au roi : « Il me re- » vient, sire, que M. le duc d'Orléans s'agite en fa- » veur des anciens parlemens; j'ai même découvert » qu'il devoit demander pour ce sujet une audience » à votre majesté. L'affaire, sire, est sérieuse, et » doit être traitée avec la plus grande circonspection. » Il faudroit donc bien se donner de garde de trop » s'avancer, et moins encore d'accorder. Si pourtant » M. le duc d'Orléans, que V. M. refusera d'écouter » sur cette affaire, se retranchoit à supplier pour l'ac- » ceptation d'un mémoire, ce qui est assez à présu- » mer, c'est là, sire, une condescendance si insigni-

»fiante, qu'il y auroit de l'inconvenance à ne pas »l'avoir pour le premier prince de votre sang. Mais »un mémoire ne nous embarrassera jamais, et ne »sera pas de telle force, apparemment, que M. de »Maupeou ne puisse y répondre. »

En effet, l'audience est demandée, elle est accordée; tout s'y passe, à point nommé, comme la perfidie l'a concerté; et le roi remet à son chancelier le mémoire qu'il a reçu. Peu de temps après son audience du roi, le duc d'Orléans laisse échapper quelques propos qui trahissent la collusion du ministre avec lui. Maurepas se croit un instant découvert et perdu; et voici l'expédient qu'il imagine. Il dépêche au duc un homme affidé, qui lui reproche son indiscrétion, et lui propose, comme unique moyen d'en détourner les suites fâcheuses, de consentir à l'expier par un exil, lequel d'ailleurs n'aura rien de bien mortifiant pour sa personne, et pourra de plus contribuer encore au succès désespéré de l'affaire. Maurepas apprend bientôt par son émissaire que le duc d'Orléans, effrayé de sa faute, se résigne à tout. Alors il court chez le roi, et lui dit : « J'ai cru, »sire, devoir suivre les démarches de M. le duc d'Or»léans, depuis l'audience que vous lui avez accor»dée; et j'apprends qu'au lieu d'attendre respec»tueusement la décision de votre majesté, il conti»nue d'intriguer pour la même affaire. Il m'est même »revenu, par voie sûre, que lui et madame de Mon»tesson se sont échappés, dans certaines confi-

»dences, jusqu'à se flatter de m'avoir moi-même »pour fauteur de ces menées clandestines. Je veux, »sire, qu'il y ait en cela plus de vaine jactance que »de méchanceté ; mais ces manœuvres et cette in-»culpation calomnieuse du ministre en qui votre »majesté daigne placer sa confiance, n'en sont pas »moins criminelles, et je serois d'avis que M. le duc »d'Orléans fût exilé de Paris jusqu'à la conclusion »de l'affaire. » Le prince fut exilé dans le château dont il fit choix, et, par-là même, le ministre abondamment purgé dans l'esprit de Louis XVI de tout soupçon de connivence avec lui.

Après cette nouvelle scène, le comte de Maurepas, jouant la généreuse impartialité, voudra bien, malgré ses mécontentemens personnels du duc d'Orléans, procéder à l'examen comparatif de son mémoire avec les raisons par lesquelles le chancelier le combat ; et le résultat de cet examen et de toute cette trame criminelle, sera que les motifs qui militent en faveur du rappel des anciens magistrats sont d'une valeur qu'on n'a point assez appréciée ; que, parmi les raisons alléguées dans le mémoire, il en est sans doute que M. de Maupeou réfute victorieusement : mais qu'il en est d'autres aussi qu'il attaque sans les détruire, et une par-dessus toutes qui acquiert de jour en jour une force plus imposante, et qui, fût-elle seule, devroit encore être d'un poids décisif dans la balance d'un jeune roi montant sur le trône : la certitude de se rendre au

vœu général du peuple qu'il va gouverner. Infortuné monarque! ainsi débute auprès de vous la probité philosophique, ainsi continuera-t-elle de servir votre droiture. Ce vœu imaginaire de son peuple, mille voix apostées et mille écrits mensongers le réalisent dans le cœur de Louis XVI. L'opération lui répugne, elle est pour lui un sacrifice; mais il s'en promet le dédommagement dans la reconnoissance de ses sujets. Aussi répondra-t-il au vertueux ami du vertueux Dauphin, son père, qui se permettoit quelques représentations à ce sujet: « Je sais tout cela, mon cher du Muy; mais je dois » et je veux commencer par me faire aimer de mon » peuple. »

L'on eût dû s'attendre au moins que le ministre, en rétablissant les parlemens, exigeroit d'eux l'abjuration solennelle de leur système fédératif et des autres prétentions machiavéliques qui avoient nécessité leur destruction. Maurepas, sans les soumettre à aucune condition, se contente de leur adresser une vaine leçon, dans laquelle il a l'impéritie, si l'on ne doit pas dire la perfidie, de faire répéter publiquement, par le monarque abusé, le mensonge qu'il lui a fait adopter dans le cabinet: « Nous avons vu dans le bienfait de la réintégration » des anciens magistrats, *le vœu général de nos* » *sujets.* »

Ainsi parloit Louis XVI dans son lit de justice du 12 novembre 1774; et les magistrats habiles à se

prévaloir d'un pareil aveu, en font la matière d'un triomphe insolent dans cette même séance où s'opère leur rétablissement. L'orateur du parlement, dès que le roi a cessé de parler, lui débite en face la censure de son aïeul, que le prince a essayé de justifier, et celle même de son discours. Il entend qualifier d'acte de *justice* celui où il annonce qu'il exerce *la bonté*. On lui dit qu'il n'a fait que « rendre » hommage à la vérité des principes, rétablir un » corps antique, honoré depuis son établissement » de la confiance des rois ses illustres ancêtres, et » que les services les plus éclatans ont toujours fait » regarder comme un des plus fermes appuis de la » monarchie. » On s'avance hardiment sur l'autorité qui s'accuse en reculant, et on lui dit : « L'au» torité elle-même a reconnu combien il étoit im» portant de raffermir des principes déjà trop ébran» lés. » Enfin, lorsque Louis XVI croit avoir ressuscité son parlement, ce parlement donne à entendre que c'est lui-même, au contraire, qui donne vie à la royauté de Louis XVI. « L'Europe entière, dit» il, applaudira à un monument de sagesse, qui » consacre la possession publique que votre majesté » vient prendre du trône de ses ancêtres. »

Tout avoit été soigneusement ménagé dans ce jour, pour que le voyage du monarque à Paris le confirmât dans l'illusion qu'il combloit le vœu de son peuple. Une foule immense, composée des nombreux suppôts et des valets de la magistrature,

avoit fait retentir les acclamations sur son passage, et poursuivi sa voiture par ses cris de bénédiction. L'effet de cette parade étoit si facile à calculer, qu'au moment où elle finissoit, Malesherbes, dans un discours apprêté, récitoit au comte d'Artois, le cahier à la main : « Le roi vient d'avoir sous les »yeux le spectacle le plus flatteur pour un grand »prince, et le plus attendrissant pour une âme sen»sible, celui des acclamations libres et sincères *de* »*toute une nation*. » Et peu de jours après * le même magistrat, qui voyoit toute la nation dans Paris, portant la parole à Louis XVI, lui répétoit : « Votre majesté rend ses magistrats au vœu de la »nation (3). »

Non contens d'inculquer ce mensonge au roi, les magistrats voudront que la nation soit censée y croire elle-même. Au jour fixé pour la cérémonie de leur rentrée solennelle, les mêmes suppôts subalternes, qui ont commandé les acclamations autour du carrosse du roi, vont intimer à tous les corps de la capitale, qu'ils doivent leurs félicitations au parlement rendu à leurs vœux; et chacun de ces corps, dans la crainte d'indisposer un corps plus puissant que lui, s'empresse d'aller l'assurer que le vœu des clercs de la basoche est le vœu de tous. Ces mêmes interprètes du vœu national décerneront une couronne au premier président,

* Le 29 novembre 1774.

et la lui placeront sur la tête *au nom de la patrie*. Le soir ils ordonneront au peuple d'exprimer sa joie par une illumination générale dans le quartier du palais; et toute la nuit ils promèneront l'ivresse et la folie par les rues, cassant les vitres de ceux qui n'auront pas manifesté leur *vœu libre* à la clarté des lampions. Le coupable auteur de cette fête voulut en voir quelque chose. Jaloux de contempler son œuvre et de respirer l'encens que lui devoit la magistrature, il se rendit au spectacle où, par un rapprochement sinistre, on vit réunis le premier et le dernier anneau de la chaîne de malheurs qui alloit envelopper Louis XVI, le duc de Chartres, depuis *Philippe Égalité*, à côté de Maurepas. Le prince quitta un instant le ministre pour aller le recommander aux applaudissemens du parterre, qui éclatèrent aussitôt, et furent aussi bruyans que prolongés. . . . . .

Ces folies se passoient le 21 novembre : le parlement, qui avoit été dissous un 21 janvier, ayant trouvé beau de fixer sa rentrée à un second 21, funeste avant-coureur et du 21 destructeur de la monarchie, et du 21 assassin du monarque.

Le parlement ne se contenta pas de présenter une attitude séditieuse à la main qui le relevoit, il prétendit la convaincre elle-même de torts à son égard; et le premier usage qu'on lui voit faire de l'existence qui lui est rendue, c'est pour combattre l'autorité qui la lui rend. Déjà malade et en délire

dès les premiers pas de sa nouvelle vie, il déclare que Louis XVI, en la lui donnant, ne lui donna rien; qu'en prononçant son rappel, il ne prononça rien; et il offre à l'indignation de toute la France encore royaliste, la phrase étrange : « Le rappel du » parlement seroit nul, s'il eût été nécessaire. » Le roi répond-il aux remontrances de ses officiers de justice, qu'ils doivent voir dans l'acte de bonté dont il a usé à leur égard une assurance de sa protection, les termes *bonté* et *protection* choquent l'orgueil de ces rivaux de la puissance, qui protestent contre la réponse du roi, et déclarent, dans un arrêté du 20 janvier 1775, qu'ils s'en tiennent aux principes contenus dans leurs remontrances supprimées par le roi, répétant qu'ils ont été « rendus aux fonctions de leurs offices, con» formément aux lois et *au vœu général* »; soutenant toujours l'illégalité du lit de justice qui les a réintégrés.

Il en étoit temps encore, et Louis XVI, bien conseillé dans la circonstance, eût entraîné le suffrage universel, s'il eût répondu à ces factieux amnistiés : « Vous le souhaitez, je vous l'accorde : je » prononce avec vous la nullité de mon lit de jus» tice : qu'il soit nul pour la forme, qu'il le soit » pour le fond. Vous appelez *inutile* votre rappel, » je le juge dangereux : ne soyez donc point rap» pelés : partez sans délai, retournez et restez dans » l'exil d'où vous tira ma confiance abusée. » Ce

n'étoit pas là le genre du ministre égoïste : son insouciance trouva plus commode de dissimuler que de combattre ; et, par ce premier trait d'insolence impunie, l'autorité royale se trouva tout à coup reportée au même point de discrédit et d'impuissance d'où l'avoit heureusement tirée l'habileté de Maupeou. C'est ce qu'avoient prévu et annoncé les sages et vrais amis de la monarchie, ceux dont d'Alembert disoit alors : « Les fanatiques gémissent »beaucoup du rétablissement de l'ancien parle»ment*. »

Les princes et les pairs du royaume assistoient à ces séances solennelles du parlement, où le bienfait du monarque étoit tantôt accueilli par le dédain, tantôt repoussé avec une indécence insultante. Quelques individus seulement, parmi lesquels on distinguoit l'archevêque de Paris Beaumont et le duc de Charost, s'élevèrent contre les prétentions du corps ; mais un très-petit nombre de sages ne prévalut pas contre l'enthousiasme commun ; et la chambre des pairs fut censée partager cette première incartade du parlement réintégré.

Toutes les anciennes cours de magistrature furent rétablies comme celle de Paris ; et l'on ne tarda pas à avoir une nouvelle preuve que la générosité n'est pas, plus que la reconnoissance, la

* Lettre au roi de Prusse, 31 octobre 1774.

vertu des factieux. Des excès de vengeance signalèrent d'abord le retour de ceux que venoit de rappeler un excès de clémence. Dans toute l'étendue du royaume, et par le jeu peu caché des magistrats rétablis, nous vîmes les magistrats dépossédés, immolés au ridicule et déchirés dans des libelles, chansonnés par les rues, joués sur les théâtres, outragés même dans leurs personnes; et à un tel excès en Bretagne, que ceux qui avoient siégé au parlement de Rennes, vinrent représenter à Louis XVI que, si son autorité ne pouvoit les soustraire à la persécution, il ne leur restoit plus pour ressource que d'aller expier, sous une domination étrangère, le crime de fidélité au monarque son prédécesseur et à la monarchie.

Tous ces désordres sont présentés à Louis XVI comme une nouvelle preuve que son opération étoit le vœu de son peuple; et Maurepas croit parer à tous les inconvéniens en attribuant au grand conseil la connoissance des affaires où les magistrats réintégrés auroient été juges et parties. Mais ces mêmes magistrats, prononçant eux-mêmes sur leur compétence, se saisissent de toutes les affaires que réclament leurs passions, et en décident d'après elles. Pas de cause plus juste, devant les tribunaux rétablis, qu'un procès perdu par arrêt des cours intermédiaires. Tous les principes sont intervertis, toutes les décences outragées au barreau; et cette époque n'aura pas peu influé sur

les dispositions révolutionnaires que déploieront un jour nos avocats. Au milieu même de la capitale, et en face de magistrats qui lui sourient, un séditieux orateur débite à la barre du Châtelet, et répand le lendemain, par la voie de l'impression, un discours où le règne de Louis XV est comparé à ceux des *tyrans* de l'ancienne Rome, et les fidèles sujets qui ont servi la cause de sa souveraineté, traduits, pour cela seul, comme des monstres, et accusés de s'être *engraissés du sang des citoyens* (4).

La conduite des magistrats réintégrés devint de nouveau le scandale de l'Europe; et le roi de Prusse écrivoit à ce sujet: « En qualité de penseur, »j'ai condamné le rappel de votre parlement, »comme contraire aux règles de la dialectique et »du bon sens. — Si messieurs les robins interver»tissent les bons desseins de votre jeune roi, c'est »la faute de ceux qui les ont rappelés. — Vous »verrez que peut-être la cour sera forcée de les »exiler une seconde fois *. » Mais celui qui avoit commis la faute étoit incapable de la réparer; et, après un début aussi impolitique, il n'étoit plus de dispositions si désastreuses pour le trône qu'on ne dût redouter de la part de Maurepas. En effet, à la suite du rappel des parlemens, on peut regarder comme autant de degrés par lesquels il conduira Louis XVI à l'échafaud, la guerre d'Amé-

* Lettre à d'Alembert, 17 mars 1776; à Voltaire, 1777.

rique qu'il consentit, le triomphe de Voltaire à Paris, qu'il favorisa; et, par-dessus tout, le nouveau ministère qu'il organisa.

Parmi les ministres qu'il fit agréer à Louis XVI, comme recommandés par le veu de la nation, celui dont le choix fut le plus célébré, parce qu'il promettoit un patron plus décidé à la secte philosophique, ce fut Turgot. Successivement abbé, bachelier, prieur de Sorbonne, lié à cette époque avec le futur cardinal de Loménie, puis devenu maître des requêtes, intendant de Limoges, collaborateur de l'Encyclopédie, membre distingué du club d'Holbach, Turgot étoit, outre cela, le chef des économistes, lorsque Maurepas le présenta à Louis XVI, d'abord en qualité de ministre de la marine, puis, à la recommandation de la philosophe duchesse d'Anville, comme ministre des finances. Beaucoup d'activité dans son intendance, l'affectation soutenue de l'austère probité, un masque impénétrable sur ses arrière-pensées, et par-dessus tout cela, ses liaisons intimes avec les principaux chefs de la philosophie, l'avoient porté au plus haut point de considération dans le parti. Les gens de bien eux-mêmes souscrivoient à cette réputation, dupes de cette profonde hypocrisie, habile, suivant l'expression de Voltaire, *à lancer la flèche sans montrer la main* *.

* Lettre de Voltaire à d'Alembert, 18 septembre 1763.

Rien ne décèle mieux Turgot, et ne rend plus palpable la part qu'il eut à la conspiration philosophique, que la correspondance imprimée de ses complices. Dans le désir d'aller faire sa profession d'incrédulité entre les mains du patriarche de Ferney, il se fait annoncer par d'Alembert, qui écrit à Voltaire : « Vous aurez bientôt la visite de M. Turgot, maître des requêtes, plein de philosophie, » et fort de mes amis, qui veut vous voir en bonne » fortune. Je dis en bonne fortune; car, *propter* » *metum Judæorum*, il ne faut pas qu'il s'en vante » trop, ni nous non plus. — Ce M. Turgot est un » homme très-vertueux, un très-honnête *cacouac* » (incrédule), mais qui a de très-bonnes raisons » pour ne le pas trop paroître; car je suis payé pour » savoir que la *cacouaquerie* ne conduit pas à la » fortune, et il a besoin de faire la sienne *. » Voltaire, ayant vu l'homme *plein de philosophie*, et apprécié ses vertus, répondoit, dans l'enthousiasme, à d'Alembert : « Mon cher maître, mon digne philosophe, je suis encore plein de M. Turgot. Je ne » savois pas qu'il eût fait l'article *Existence* (de » l'Encyclopédie); il vaut encore mieux que son » article. — Si vous avez plusieurs maîtres de cette » espèce dans votre secte (le club d'Holbach), je » tremble pour l'infâme (la religion), elle est per» due dans la bonne compagnie ** ». Le même Vol-

* Lettre de d'Alembert à Voltaire. Lettres 64 et 76.

** Lettre de Voltaire à d'Alembert. Lettre 77.

taire, se félicitant auprès du roi de Prusse des ministres dont Maurepas avoit environné Louis XVI, lui disoit : « Il y a surtout un M. Turgot qui seroit »digne de parler à votre majesté. » Et d'Alembert parlant du même ministre au même monarque, le lui définissoit : « Un des hommes les plus instruits, »les plus laborieux et les plus justes du royaume, »d'une vertu à toute épreuve, et d'une probité in»corruptible *. »

Cependant l'incorruptible cacouac, nommé maître par Voltaire, lorsqu'il n'étoit encore qu'homme privé, devenu ministre, fut reconnu pour grand-maître de la secte des économistes; et, tandis que les frères, à l'ombre de sa protection, répandoient les principes, lui-même usoit de tout son crédit pour presser les conséquences. Fidèle à son système d'hypocrisie, il environnoit ses opérations comme ses projets les plus perfides du mielleux appareil de la philanthropie. S'il essaie de détourner Louis XVI de se faire sacrer, son prétexte sera que les frais de la cérémonie tomberont à la charge du peuple qu'il chérit; mais son but est de briser l'union du sacerdoce avec l'empire, et de priver le titulaire de la puissance humaine du signe consécrateur qui le recommande, au nom du Ciel, à la vénération de la terre. S'il provoque l'abolition des jurandes et des maîtrises, ces sages institutions

* Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 3 auguste 1775.

auxquelles le grand Colbert attachoit tant d'importance pour la perfection des arts et l'intérêt national dans les concurrences commerciales, le prétexte de l'économiste sera le bien-être et l'encouragement de la classe nombreuse et peu fortunée des ouvriers; son but véritable est l'horreur de la dépendance et la passion du nivellement. S'il veut déterminer une suppression de fêtes ecclésiastiques? le prétexte allégué sera qu'elles enlèvent des journées nécessaires au pauvre pour sa subsistance, et au commerce pour sa prospérité; son but véritable est d'entamer d'abord le culte divin, et de préparer à ses frères les cacouacs, les moyens de l'anéantir un jour, et de repousser le repos du dimanche jusqu'au repos décadaire. Ceci n'est point une supposition gratuite. Les déclamations virulentes des Voltaire et des Raynal, et le ton d'impiété des sophistes subalternes, faisant écho avec la secte matérialiste pour l'abolition des fêtes, n'annonçoit que trop visiblement que c'étoit bien moins aux fêtes grevant le pauvre, qu'aux fêtes honorant Dieu, qu'en vouloient ces impies; et que, dès lors, ils avoient dans le cœur le monstrueux *Quiescere faciamus omnes dies festos Dei à terrâ*, qu'on leur entendra prononcer si déterminément au jour où ils deviendront les maîtres (5).

Le chef des économistes faisoit également entrer dans ses calculs hostiles l'attaque de toutes les lois ecclésiastiques. Dans le dessein de ruiner celle de

l'abstinence, de tout temps aussi odieuse au sectaire que recommandable au catholique, il se garda bien de l'attaquer de front auprès d'un prince qui en étoit lui-même le religieux observateur; mais, cachant toujours le but sous le prétexte, il représente à Louis XVI, au nom de l'humanité souffrante, que, puisque l'Église dispense de sa loi les malades et les infirmes, il est digne de la bienveillance paternelle du monarque de rapprocher le bienfait de la dispense de la classe des dispensés. Le roi se rendit à cette considération : le privilége exclusif de l'Hôtel-Dieu de Paris, pour la vente des viandes, fut révoqué; et, du seul fait de l'exposition publique de ce comestible et de la facilité de l'achat, pendant le carême de 1775, il résulta que la consommation dans la capitale fut triple de celle des années communes *.

Tout devenoit moyen, entre les mains de Turgot promu au ministère, pour miner la religion que Voltaire et son école juroient d'*écraser*. Ce ministre réforma les voitures publiques, qu'il remplaça par d'autres, appelées, de son nom, *turgotines*. Les entrepreneurs des anciens établissemens étoient tenus de procurer aux voyageurs les facilités d'entendre la messe les jours où il est de précepte d'y assister : la réforme des voitures entraîna celle des

* Voyez Discours à lire au conseil en présence du roi, etc., 1787, page 180.

chapelains; et les voyageurs en turgotines apprirent à se passer de messe, comme s'en passoit Turgot.

Cet économiste ne poussoit pas avec moins d'activité ses travaux souterrains contre le trône que contre l'autel; et il ne tint pas à lui que l'explosion révolutionnaire n'éclatât sous son ministère. Depuis la désastreuse époque où Luther et Calvin, insurgés contre le dogme catholique, avoient travesti les ministres de la divine puissance en commis amovibles de la puissance populaire, ce levain d'anarchie, qui avoit mis l'Europe en fermentation, et de l'aveu du roi de Prusse fait couler des fleuves de sang*, n'avoit cessé d'agiter un nombre de têtes françaises, passionnées pour l'indépendance protestante. Cette secte, combattue par Richelieu, et sans asile sous Louis-le-Grand, se réfugia dans le philosophisme et s'y fortifia. N'y ayant plus de sûreté à se dire calviniste, on prit le parti, sans cesser de l'être, étant même quelque chose de pire encore, de se déclarer philosophe. L'esprit de Calvin passa tout entier dans la philosophie, dont le but constant fut, comme celui du calvinisme, la ruine de la foi de Rome et de l'unité monarchique. Mais la secte fille, instruite par les revers de la secte sa mère, crut prudent de recommencer les hostilités par une guerre de plume, en attendant qu'elle eût débauché assez de partisans dans le camp

* Lettre à d'Alembert, 3 avril 1770.

ennemi pour jeter la plume et montrer les poignards et la pique.

La philosophie dénonça d'abord des abus dans le gouvernement, quelques-uns véritables, la plupart imaginaires, et proposa ses remèdes. Ceux qui n'étoient initiés qu'aux premiers grades philosophiques croyoient de bonne foi qu'on tendoit à la guérison du malade; les seuls élus de la secte, tels que Turgot et ses frères du club d'Holbach, étoient convenus de sa mort, conjurés pour ne lui offrir que des poisons pour remède, et leurs affidés pour médecins. Les économistes ne disoient pas encore hautement à Paris, comme les calvinistes à la Rochelle : « Déchirons la monarchie française, et la » constituons en huit cercles républicains. » Ils disoient au contraire, et avec plus de perfidie : « Affermissons la monarchie, en lui donnant pour » base une constitution qui manque à sa solidité. » Cette chimère avoit été une des idées paradoxales de Montesquieu, qui eût désiré *la refonte de la constitution* (6). Le club d'Holbach, animé alors du double esprit de Voltaire et de Turgot, étoit comme le creuset où se préparoient les mordans qui devoient accélérer cette *refonte* constitutionnelle. Voltaire, écrivant au roi de Prusse, sous la date du 31 *auguste* 1775, lui dénonçoit la monarchie française comme un assemblage *de palais et de masures*, qui devoit faire place à une *ville nouvelle;* et, après la disgrâce de Turgot, qui devoit

jeter en fonte cette ville nouvelle, le même Voltaire écrivoit en confidence : « Il me semble que M. de » Malesherbes, se joignant à M. Turgot, pour *re-* » *fondre* cette France, qui a tant besoin d'être » *refondue*, ils auroient fait tous deux des mira- » cles *. »

Turgot s'étoit déjà exercé à ses miracles *philosophiques* avant son renvoi, et ne cessa pas de s'y exercer après. Il faisoit composer, il composoit lui-même des libelles provocateurs du système de *liberté et d'égalité*; il écrivoit un mémoire en faveur de la *tolérance*, il en faisoit circuler un autre contre les propriétés seigneuriales **, qui avoit pour titre *les Inconvéniens des droits féodaux*. Autant eût-il valu l'intituler *les Inconvéniens de payer ses dettes*, d'être fermier au lieu d'être propriétaire. Cet ouvrage fit assez de sensation pour qu'un magistrat, en l'appréciant avec sa sagacité ordinaire, nous dit dès lors : « Si l'esprit systématique qui a » conduit la plume de cet écrivain pouvoit malheu- » reusement s'emparer de la multitude, on ver- » roit bientôt la constitution de la monarchie » entièrement ébranlée ; les vassaux ne tarde- » roient pas à se soulever contre les seigneurs, » et le peuple contre son souverain. *L'anarchie* » *la plus cruelle* deviendroit la suite nécessaire

* Lettre à M. de Vaines, 26 avril 1776.

** Composé par son premier commis Boncerf.

» d'une indépendance d'autant plus redoutable, que » rien ne pourroit en prévenir ou arrêter les effets*. »

Tout concouroit, à la même époque, à confirmer ces sinistres présages. A l'appui du livre traitant *des inconvéniens des droits féodaux*, en parut un autre qui avoit pour titre *le Monarque accompli*. C'étoit un éloge de l'empereur Joseph II, que les illuminés de Paris, en correspondance avec les illuminés de Vienne, s'efforçoient d'engager de plus en plus dans leurs filets. L'auteur, après avoir relevé emphatiquement les qualités de son héros, et déploré le malheur des peuples mal gouvernés, les convoquoit au champ de la révolte, pour y *égorger les monstres qui dévorent leur substance, et ne pas mourir sans être vengés*. « Peuples malheureux, s'écrie l'énergumène, pour qui l'on forge » des fers d'une trempe si singulière, sachez au » besoin exterminer vos tyrans : que ce soit là désormais votre devise ; les rois trembleront devant » vous, et vous ne tremblerez devant personne. — » Il est une époque qui devient nécessaire dans certains gouvernemens ; époque terrible, sanglante, » mais le signe de la liberté : c'est la guerre civile » dont je veux parler. » Ce langage, digne de Raynal, étoit mis à la bouche de l'empereur Joseph ; et un auteur connu le commentoit **.

* Réquisitoire de l'avocat général Séguier.

** Voyez l'an 2440, pages 339 et suivantes.

D'autres ouvrages encore, tocsin de révolte contre les rois, se répandoient en même temps et par les mêmes canaux. Celui qui a pour titre *la Philosophie de la nature*, nous faisoit lire : « Une »grande révolution se prépare dans l'esprit des »grands et du peuple. — Il est triste pour l'huma»nité qu'il faille que les rois chancellent sur leurs »trônes, pour que l'homme politique devienne »l'homme de la nature. » Et l'auteur de ce libelle étoit recommandé au roi de Prusse par d'Alembert et par Voltaire. Celui-ci attribuoit les poursuites faites contre le philosophe Delisle, *à la rage des pédans fanatiques*. L'audace de cet écrivain ne lui paroissoit encore que de la modération, et il l'appelle « un savant beaucoup plus vertueux que »hardi *. » Ainsi Louis XVI, en prenant en mains les rênes du gouvernement, étoit-il également assailli, et par les manœuvres occultes de ses ministres philosophes, et par la marche découverte des philosophes écrivains, annonçant ouvertement la résolution prise de le renverser de son trône, s'il le falloit, pour reporter l'homme civilisé à la liberté de *l'homme de la nature*. Il nous paroît même plus que probable, que l'émeute arrivée la première année du règne de Louis XVI, et qu'on appela *la révolte des blés*, fut un premier essai que l'armée philosophique fit de ses forces, pour opérer dès lors la révolution qu'elle méditoit ; et Turgot,

* Lettre au roi de Prusse, avril 1777.

aujourd'hui démasqué, seroit difficilement lavé du reproche d'avoir été le perfide instigateur du désordre dont il ne parut dans le temps que la cause occasionelle.

C'est en promenant l'homme vertueux et droit dans les voies de son cœur, que le méchant sait l'amener au précipice. Turgot avoit fait adopter au roi un projet pour la libre circulation des grains qui flattoit les intentions paternelles de ce prince en faveur de la classe indigente de ses sujets. Au moment précis de la mise en action de ce système, des brigands, comme sortis de dessous terre, se répandent autour de la capitale, dans une circonférence de près de trente lieues, recrutent d'autres brigands, sèment partout l'alarme sur leur passage, montrant un faux arrêt du conseil du roi, qui fixoit le prix du blé fort au-dessous de sa valeur actuelle. Ils annoncent qu'on enlève les grains à dessein d'affamer le pauvre peuple ; et, pour empêcher l'accaparement, ils jettent à l'eau le blé qui arrive par des bateaux, crèvent les sacs sur les grandes routes et les marchés, se livrent à tous les désordres propres à faire naître la famine au sein de l'abondance. C'est ce que Voltaire appeloit « la »sédition ambulante, qui est allée de Pontoise à »Paris et à Versailles, jetant dans la rivière tout ce »qu'elle trouvoit de blés et de farines, pour avoir »de quoi manger *. » Le même, dans la même

* Lettre à M. Christin, 14 mai 1775.

lettre, s'étonne de ce que M. Necker, *tout juste* dans ce moment de crise, publie *un gros volume* contre la liberté du commerce des grains; et cet étonnement étoit d'autant plus fondé, que Turgot, l'ami de cœur de d'Alembert, n'ignoroit pas les liaisons étroites de ce dernier avec Necker. Mais cette brusque attaque par *un gros volume* tout prêt, ne fut-elle pas un pur jeu, une collusion entre anarchistes, pour alimenter l'incendie? Ce qui autorise à le penser, c'est que ce même système, aujourd'hui dénoncé par Necker, attaquant Turgot, sera un jour adopté par Necker remplaçant Turgot, et reproduira précisément les mêmes désordres, les mêmes émeutes, résultats des mêmes mesures pour la circulation des grains.

Quoi qu'il en soit, ces révoltés ambulans se portèrent en même temps sur la capitale et sur la ville royale; et Louis XVI ne fut informé par Turgot, qui étoit à Paris, qu'on pilloit les boulangers de cette ville, et que des mouvemens séditieux se manifestoient dans le faubourg Saint-Antoine, qu'après que Versailles eut été le théâtre d'une sédition, et que le monarque eut été obligé, pour l'apaiser, de s'exposer à haranguer les brigands qui avoient forcé les cours du château, et s'étoient avancés jusque sous ses fenêtres. Ce fut l'intendant de Paris, Berthier, fidèle royaliste, qui donna l'éveil à Turgot, et lui mit sous les yeux plus de choses peut-être qu'il n'en eût voulu voir, et dont le

ministre ne put se dispenser de donner connoissance à Louis XVI, que nous voyons, à cette occasion, correspondre personnellement avec Turgot, comme avec l'homme du monde qui eût été le plus digne de sa confiance (7).

La manière dont le roi avoit parlé aux séditieux, leur avoit prouvé qu'ils ne lui faisoient pas peur. Ils avoient même eu l'air de se rendre à l'invitation qu'il leur avoit faite, de s'en remettre à sa sollicitude sur le soin de leurs subsistances, et de se défier de suggestions perfides dont ils ne pourroient avoir qu'à se repentir. Mais à peine ont-ils évacué les cours du château, qu'ils se reportent sur le marché, où il ne fallut rien moins que la bonne contenance des troupes pour prévenir les derniers excès. Les plus déterminés ne parloient que de pillages et de massacres. L'un d'eux, gesticulant le poignard à la main, exhortoit la multitude à mépriser les baïonnettes, qui n'oseroient, disoit-il, se tourner contre le peuple affamé. Ce n'étoit cependant pas le pain qui manquoit à ce misérable; il mangeoit celui du comte d'Artois, attaché à son échansonnerie : il fut arrêté, avec quelques-uns des plus emportés, ce qui calma la grande fermentation.

Rien de semblable, depuis des siècles, n'avoit menacé la résidence de nos rois; et c'étoit beaucoup pour Louis XVI que d'avoir su conjurer instantanément l'orage, et détourner le danger incalculable d'une scène sanglante au pied de son trône. Mais

la sédition étonnée n'étoit pas anéantie, et il ne falloit rien moins qu'un coup de vigueur pour l'étouffer. Cette mesure, qui ne pouvoit pas être celle de Turgot, n'entroit pas davantage dans les idées des autres ministres philosophes. Mais le jeune monarque, au moment de cette crise, avoit encore auprès de sa personne le maréchal du Muy; et ce ministre, que Voltaire plaignoit du *malheur d'être dévot et non philosophe*, avoit, en compensation, le mérite d'être un fidèle et loyal serviteur de son roi. En même temps que, comme militaire, il faisoit, des troupes qu'il avoit sous sa main, l'usage le plus propre à contenir la multitude égarée; comme ministre, il donnoit à son maître le conseil d'une justice prompte et sévère des boute-feux pris en flagrant délit; et Louis XVI, de son avis, attribua à la juridiction prevôtale la connoissance et le jugement de tous les faits et délits relatifs à cet étrange soulèvement. Quelques-uns des brigands les plus signalés furent pendus sur-le-champ, le malheureux, entre autres, qui tiroit du château même les moyens de conspirer contre le château. On fit les plus vives instances auprès du roi pour obtenir grâce, au moins de la vie, pour ce coupable; la reine elle-même la demanda en pleurant; mais le monarque, inflexible, lui répondit, non sans trahir sa propre sensibilité : « Croyez, madame, » qu'il m'en coûte autant qu'à vous de savoir que le » sang d'un homme va couler; mais le maréchal du

»Muy, qui n'aime pas les mesures violentes, m'a »fait sentir que cet acte de justice est dû à la sûreté »publique : » et la sentence prevôtale sortit son plein effet.

Le roi de Prusse écrivoit, à cette occasion : « J'ai »admiré la conduite de votre jeune roi, que des »séditions excitées par les cabales de mauvais sujets »n'ont point ébranlé, et qui n'a point cédé aux »desseins pernicieux de quelques frondeurs. Ce trait »de fermeté assurera à l'avenir son administration : »*des gens avides de changement l'ont tâté* *. » D'Alembert, dans le même temps, entretenoit le roi de Prusse de la conduite *calme et courageuse* qu'avoit tenue le jeune monarque **.

Louis XVI, dans cette circonstance, écrivoit une circulaire aux évêques du royaume, dans laquelle on lisoit : « Lorsque mon peuple connoîtra les »auteurs des troubles, il les verra avec horreur : »loin d'avoir en eux aucune confiance, quand il »saura les suites de cette affaire, il les craindra »plus que la disette même. » Les exhortations des curés, commentaires paternels des jugemens prevôtaux, achevèrent de porter le repentir et l'effroi dans le cœur des coupables, qui, de toutes parts, s'empressèrent de mériter le pardon promis à la résipiscence, en se condamnant à des dédomma-

* Lettre à d'Alembert, 19 juin 1775.

** Lettre du 17 mai 1775.

gemens volontaires des brigandages auxquels ils avoient eu part. Ainsi quelques gouttes de sang coupable, répandues à propos, suffirent-elles pour faire rentrer la multitude dans le devoir, et forcer la malveillance à ajourner au moins ses projets de révolution.

Quant aux promoteurs de ce désordre, bien plus criminels sans doute que les instrumens aveugles qu'ils faisoient mouvoir, ils surent mettre un si grand intervalle entre leur jeu et leurs personnes, qu'ils ne purent être atteints, dans le temps, que par le soupçon et punis par la malédiction publique. Le cri général s'éleva surtout contre Turgot : on l'accusoit en prose, on l'accusoit en vers; et la parfaite identité du projet alors attribué au maître avec le projet réalisé depuis par les disciples, réfléchit un nouveau jour de conviction sur le ministre conspirateur. Au tribunal d'un maréchal du Muy, la tête de Turgot eût été en péril; mais le comte de Maurepas n'étoit pas homme à sonder cet abîme de perversité, ni Louis XVI à y croire sans y être forcé par l'évidence, et l'on temporisa. Peu de temps après, de nouveaux soupçons s'élevèrent contre Turgot : il fut même reconnu que ce ministre, après s'être donné le mérite auprès du peuple, d'avoir porté Louis XVI à l'abolition des droits d'entrée sur certaines denrées, donnoit à ce prince l'odieux de la mauvaise foi, en ordonnant clandestinement et par une lettre particulière aux

fermiers de l'impôt, d'en continuer la perception *. C'est alors que Maurepas, pressé par le cri public, pressé par le parlement, consent au renvoi du perfide; mais l'*incorruptible* cacouac, comme nous l'apprend d'Alembert, avoit *besoin de faire sa fortune;* et Maurepas, qui ne savoit rien refuser au besoin de la philosophie, paya la désastreuse apparition de Turgot au ministère d'une pension de vingt mille livres; nouveau moyen pour le chef des économistes de renouer les fils de sa trame, et de soutenir son école (8).

Dans le même temps que Turgot conspiroit contre Louis XVI, le parlement de Paris, qui combattoit le système de Turgot, combattoit avec plus de chaleur encore l'autorité du monarque aux prises avec les sourdes manœuvres de ce ministre. Rien sans doute n'étoit plus instant et plus sage, de la part de Louis XVI, que de faire juger prevôtalement des brigands attroupés, voleurs sur les grands chemins, voleurs sur les marchés, et jusque sous les fenêtres de son palais. Le parlement néanmoins, jaloux de jouer, dans cette affaire majeure, un rôle de popularité, et de laisser au roi tout l'odieux de la sévérité, se permit d'annuler ce que le monarque avoit résolu dans son conseil, et d'ordonner, par arrêt, que les procédures prevôtales, commencées contre les séditieux,

* Mémoires manuscrits du fermier général Augeard.

lui seroient apportées, et que, *nonobstant, le roi seroit supplié de continuer ses soins paternels pour la subsistance de son peuple.* C'étoit vouloir, d'une part, que le roi continuât ses soins, et de l'autre, qu'il eût les mains liées sur les criminelles manœuvres qui les entravoient.

Le même ministre qui avoit dirigé Louis XVI sûr la vraie manière de dissiper des brigands, lui conseilla de réprimer l'entreprise de son parlement, sans que Maurepas, alarmé des circonstances, osât contrarier cet avis. Le parlement fut mandé à Versailles, et le roi, dans un lit de justice tenu le 5 mai, confirma l'attribution donnée aux justices prevôtales, par un édit, dans lequel il daigne rendre compte des motifs qui ont nécessité cette mesure (9), et qu'il conclut en ces termes : « Le roi, en conséquence, et attendu qu'il » est nécessaire que les exemples soient faits avec » célérité, ordonne que les séditieux qui sont ar- » rêtés, ou qui le seront, soient jugés en dernier » ressort par les tribunaux de la juridiction pre- » vôtale, laquelle est principalement destinée à éta- » blir la sûreté des grandes routes, à réprimer les » émotions populaires, et à connoître des excès et » violences commises à force ouverte. »

Le parlement enregistra l'édit en présence du roi; mais il ne fut pas plutôt de retour à Paris, qu'il protesta contre cet acte de soumission au législateur; et les ministres *philosophes* de Louis XVI

furent tous d'avis que le monarque ignorât ce nouvel attentat de la magistrature réintégrée, contre l'opinion du seul maréchal du Muy qui soutenoit qu'on ne pouvoit, sans trahir l'autorité royale, souffrir, lorsqu'elle avoit si évidemment raison, que ses propres officiers attestassent au public qu'elle avoit tort.

Pour le malheur de Louis XVI, le seul ministre honnête homme de son conseil, assez heureux pour avoir délivré son maître des séditieux en ambulance, ne vivra pas assez long-temps pour prémunir sa jeunesse contre les séditieux en permanence, dont l'audace impunie, allant toujours croissant, ne contribuera pas moins que les manœuvres philosophiques à l'avilissement de la puissance, cause accélératrice de la chute du trône.

Le maréchal du Muy, le seul des ministres de Louis XVI qui ne fût pas du choix de Maurepas, joignoit à un bon esprit une grande variété de connoissances, et celles surtout de la profession dans laquelle il s'étoit distingué. Mais la modestie chez lui surpassoit encore le mérite guerrier. Tout entier à ses devoirs, ce ministre ne donnoit que des instans à la société, dont il eût fait les délices. Père affectionné de ses vassaux dans ses terres, il s'étoit montré dans les armées la ressource du mérite indigent, et partout le bienfaiteur libéral du malheureux. Vertueux dans tous les âges, parmi les écueils de la cour et la licence des camps, il

prouva qu'un grand caractère peut être à la fois un modèle révéré de qualités guerrières et de vertus chrétiennes.

Ce seigneur avoit été élevé avec le Dauphin père de Louis XVI; et la sympathie de la vertu avoit formé entre ces deux âmes, qui n'étoient point de leur siècle, une intimité peu connue dans les cours, et que l'on comparoit à celle qui unissoit le jeune David à Jonathas. Un jour qu'au pied du lit de son auguste ami, expirant victime des secrets philosophiques, du Muy laissoit échapper en soupirs le sentiment qui l'oppressoit : « Pourquoi, »mon cher du Muy, lui dit le Dauphin, vous »abandonner ainsi à la douleur? Suis-je donc si »malheureux de mourir ? Mais vous, conservez-»vous pour mes enfans; ils auront besoin de vos »lumières et de vos vertus. Vous serez pour eux »ce que vous auriez été pour moi : promettez-»moi surtout que leur jeunesse, dans laquelle je »prie Dieu de les protéger, ne vous éloignera ja-»mais d'eux. » Quand du Muy reçut la dépêche qui l'appeloit au ministère : « Je refuserois encore »le roi, dit-il, mais je ne puis refuser le fils de »M. le Dauphin. » A la première audience qu'il eut de Louis XVI; « Sire, lui dit-il, je me suis »autrefois défendu d'accepter la place à laquelle »votre majesté a la bonté de me nommer : je crai-»gnois d'être violenté par des considérations qui »répugnent à mes principes : je ne le crains plus

»aujourd'hui, votre majesté sachant trop bien que, »si l'incapacité protégée vient à usurper les ré»compenses ou les emplois, toute émulation est »éteinte dans les armées. — Vos principes, lui ré»pondit Louis XVI, sont absolument les miens : »je ne puis souffrir les intrigans et les ambitieux; »et je suis très-résolu de ne placer que ceux que »vous jugerez capables de bien servir l'état, et de »ne récompenser que ceux qui, de votre avis, »l'auront bien servi.»

Le nouveau ministre s'acquitta pleinement auprès du fils de la dette d'amitié contractée avec le père. Doué d'une constance de caractère à toute épreuve, il donna ses premiers soins à la restauration de la discipline et des mœurs dans les armées. La justice étoit en tout son guide; et, soit qu'il s'agît d'apprécier le service par le nombre des années, ou de le distinguer par l'éclat des actions, nulle considération n'étoit capable d'ébranler une probité qui reposoit sur la conscience. Il s'étoit surtout armé de courage contre l'importunité des femmes, et contre les prétentions de ces héros de coulisses, accoutumés alors à produire sans pudeur, comme un titre aux récompenses du champ de Mars, un délabrement de fortune et de santé, fruit honteux des exploits de Cythère (10).

Le même esprit d'équité qui dirigeoit ce ministre dans les affaires de son département, dictoit son opinion dans le conseil. Le comte de Maurepas,

obligé de le ménager, estimoit plus qu'il n'aimoit un homme de ce caractère, et qui, à l'occasion du rappel des parlemens, avoit eu la noble franchise de lui reprocher en face, d'avoir abusé de l'inexpérience du roi, pour le plonger dans l'abîme d'où étoit heureusement sorti son aïeul. Tout portoit à faire augurer que cet homme incorruptible eût fini par fixer exclusivement la confiance d'un prince qui ne respiroit lui-même que la justice et l'amour de son peuple; et il est hors de doute que, sous son ministère, nous n'eussions jamais été témoins de la guerre d'Amérique, qui eut tant d'influence sur nos malheurs. Mais à la suite d'un travail de cabinet opiniâtre, le maréchal du Muy, cruellement tourmenté des douleurs de la pierre, se décida pour l'opération périlleuse; et elle le conduisit au tombeau (11).

La mort prématurée de ce généreux ami du monarque et de la monarchie fut une vraie calamité; et l'on pourroit également ranger parmi les fatalités qui, dès le commencement du règne de Louis XVI, préparèrent ses malheurs et ceux de l'empire, la perte que fit encore ce prince de son conseil de conscience, dans la personne de l'abbé Soldini. C'étoit un vrai prêtre, homme simple et instruit dans la science ecclésiastique, incapable de vouloir s'ingérer dans les affaires d'état, et sans autre ambition que celle de la fidélité à un ministère tout divin; mais assez dévoué à la personne

de son roi, pour ne pas lui dissimuler, dans l'occasion, des vérités utiles à son service, certains désordres essentiels, souvent encore ignorés du prince quand ils sont depuis long-temps le scandale des sujets; et qui, pour n'être pas le crime de son intention, n'en sont pas moins celui de son administration (12).

Tandis que cet homme précieux à la cour y étoit remplacé par un homme nul et sans caractère, le comte de Saint-Germain venoit occuper la place du maréchal du Muy, mais un instant seulement, et le temps uniquement dont avoient besoin d'habiles conspirateurs, féconds en moyens astucieux, pour attacher à un plan d'anarchie, et modérer par des fils imperceptibles le jeu des passions les plus divergentes.

Le comte de Saint-Germain, qui s'étoit distingué dans les armées françaises, avoit passé ensuite, pour quelques désagrémens, au service du Danemarck, où il s'étoit acquis la plus haute réputation et celle surtout d'entendre, mieux que personne, les détails de discipline et d'administration qui concourent à faire d'une armée un corps fortement organisé. C'étoit d'ailleurs un homme d'une grande simplicité de mœurs, et tellément désintéressé qu'il avoit refusé l'offre que Louis XV lui avoit faite de suppléer, par une pension, à la modicité de sa fortune. Louis XVI, dans le désir de remplacer le maréchal du Muy par un

ministre également prononcé pour la réforme des abus qui pulluloient dans les armées, ne crut pas devoir en abandonner le choix au comte de Maurepas : il le fixa d'après l'avis du roi de Prusse, le guerrier le plus renommé de son siècle, et qui passoit pour le mieux connoître tous les genres du mérite militaire. L'ambassadeur de Frédéric parla à Louis XVI du comte de Saint-Germain, dont son maître écrivoit : « Je ne crois pas qu'on puisse » trouver en France un ministre plus capable d'al- » lier la tenue d'un puissant état militaire avec » l'économie nécessaire à la situation des finances » du royaume (13). » Cet officier habitoit une retraite obscure dans la haute Alsace, lorsqu'à son grand étonnement Louis XVI le fit inviter à venir se charger du ministère de la guerre. Saint-Germain n'hésita pas à faire le sacrifice de son repos à l'amour de sa patrie, et se rendit à Versailles à la fin de 1775. Le roi de Prusse, persuadé qu'il avoit fait un présent à la France, en parloit en ces termes à Voltaire : « J'ai participé à la faveur que » le roi de France a faite à M. de Saint-Germain ; » ce brave officier m'est connu depuis long-temps. » Il ne se rendra pas indigne de la place qu'il a » obtenue. Il a tout le mérite qu'il faut pour la » bien remplir, et un zèle bien louable pour le » bien public *. »

* Lettre du 7 décembre 1775.

Frédéric oublioit ici qu'il parloit de zèle du bien public au zélateur le plus ardent de l'anarchie. Voltaire ne fut pas le dernier à découvrir que le comte de Saint-Germain avoit passé quelques années de sa jeunesse dans la société des jésuites : d'Alembert et le club d'Holbach en furent informés, qui prirent des mesures pour effrayer le jansénisme et la magistrature de l'apparition d'un ministre jésuite. D'un autre côté, de sages réglemens lui donnoient pour ennemis dans les armées tous ceux qui l'étoient du bon ordre, et entre autres, dit le roi de Prusse, « *ces généraux de* »*toilette*, qu'il renvoyoit à leurs postes, et les »courtisans, dont il étoit incapable de servir l'am»*bition* aux dépens de la justice *.» D'après son plan de réforme, le même en substance que celui que projetoit le maréchal du Muy, on ne devoit plus voir prendre le commandement d'une armée à un général qui la voyoit pour la première fois : il ne devoit plus être de ton pour l'officier, de penser tout haut à la Voltaire, et d'afficher l'impiété. Les prédicans d'incrédulité, qui abondoient alors dans les corps militaires, étoient signalés comme indignes du commandement. Il ne devoit plus être permis, ni même possible, au jeune officier, désormais tout occupé des études et des exercices de sa profession, de se dépraver dans la

* Voyez Correspondance du roi de Prusse, 1777.

méditation continue de productions philosophiques, et de se faire le guide du soldat dans le champ du libertinage. Ces vues du comte de Saint-Germain sont consignées dans la célèbre ordonnance de Louis XVI, du 26 mars 1776, monument de législation militaire qui, en dépit de ses détracteurs, dirigera long-temps les chefs des armées qui sentiront l'importance, pour un jour de bataille, de la tenue morale des troupes dans le séjour des garnisons (14).

Un des grands torts reprochés au comte de Saint-Germain fut la réduction de la maison militaire du roi. Le dispendieux entretien des corps qui la composoient avoit déjà été dénoncé à Louis XVI par son ministre Turgot, que nous ne prétendons pas absoudre en cela de perfidie; et le monarque, décidé pour le fond, ne demanda à son ministre que des moyens d'exécution. Saint-Germain, que la passion osa accuser de complicité avec ceux qui dès lors tramoient le régicide, avoit au contraire adopté la mesure qui eût rendu ce crime impossible. En même temps qu'il diminuoit la dépense de la garde du roi, il en augmentoit la force. Dans son plan, les gardes du corps, en garnison à des distances de vingt et trente lieues de la personne du roi, en devoient être rapprochés, et placés entre Paris et Versailles, à l'École militaire, dont les élèves ne pourroient que gagner pour l'éducation dans l'éloignement de la capitale. Une seconde disposition

essentielle, qui donnoit au roi l'inestimable avantage de connoître ses troupes et de se les affectionner, consistoit à faire passer successivement sous ses yeux tous les corps de l'armée *; en sorte que les forces intérieures ou environnantes de sa résidence, auroient toujours formé, avec sa garde ordinaire, un corps disponible de seize mille hommes. Et sans doute qu'un pareil corps, placé entre Louis XVI et les factieux à l'époque des Etats généraux, eût garanti ce prince de la nuit désastreuse et décisive du 6 octobre.

Le comte de Saint-Germain trouvoit encore, dans son projet, l'avantage de dissoudre une maison d'éducation militaire gangrenée dans ses maîtres, la plupart professeurs de philosophisme, et pourvus par Choiseul à la présentation de d'Alembert. Mais forcé, par une cabale de puissans mécontens, de réformer cette partie de son plan, le ministre voulut au moins que l'école militaire, dont les maîtres avoient été réformés, fût réorganisée sur des bases moins suspectes. Il fit choix de tous maîtres dont les principes religieux et monarchiques n'avoient rien d'équivoque; et ce fut là le dernier tort, le crime irrémissible du comte de Saint-Germain, et la cause déterminante de sa disgrâce. La nomination des nouveaux maîtres de l'école militaire ayant

* Ce plan de M. de Saint-Germain est suivi aujourd'hui. (*Note de l'éditeur.*)

été rendue publique, toutes les trompettes philosophiques sonnèrent l'alarme sur les dangers qu'elle présageoit à la patrie. Les courtisans se joignirent aux sophistes, les magistrats aux courtisans, et les jansénistes aux magistrats. Nous vîmes le parlement de Paris, toujours anti-royaliste, accueillir gravement les jansénistes dénonçant comme jésuite un vieux général chargé de quarante ans de services et d'exploits militaires. Un président Angran, à l'occasion des maîtres que ce ministre avoit désignés pour l'école militaire, disoit à toutes les chambres assemblées du parlement : « Cette nouvelle école » ne pourroit manquer de donner aux ci-devant jé- » suites l'ascendant le plus marqué sur les troupes. » Et il étoit en effet redoutable à toutes les sectes et à tous les corps anti-royalistes, cet ascendant d'une éducation monarchique, qui, pendant deux siècles, avoit environné nos rois d'épées si braves et si fidèles.

Le parlement ne crut pas devoir négliger la dénonciation faite à toutes ses chambres; et, au mois de septembre 1777, il arrêta, en chambre de vacation, des représentations à Louis XVI, qu'il lui fit transmettre par le président de Saint-Fargeau. Ce magistrat, le digne père du Saint-Fargeau si fameux par son zèle régicide, avec le même front d'impudeur qu'il avoit montré en écrasant les jésuites en 1760, ressuscite en 1777 huit de ces religieux, les désigne à Louis XVI par leur nom,

et certifie au monarque qu'ils font partie des dix-huit maîtres dont Saint-Germain a composé sa nouvelle école militaire. Du Muy n'étoit plus, pour prémunir son maître contre les menées des sectaires et l'audace de la magistrature : le ton affirmatif et le caractère public du délateur surprirent la candeur de Louis XVI, incapable de soupçonner de tant d'impudence un premier magistrat parlant au nom de son parlement de Paris. Au sortir de l'audience donnée au président de Saint-Fargeau, le prince mande son ministre et lui reproche, non sans quelque vivacité, de l'avoir trompé en lui disant qu'il n'existoit pas un seul ex-jésuite parmi les professeurs désignés pour l'école militaire, tandis qu'il s'y en trouve huit. Sensible à un reproche nullement mérité, et fatigué de la continuité des tracasseries qu'on lui suscitoit, le comte de Saint-Germain répondit au roi : « Sire, un ministre qui seroit capable d'en imposer à ce point, ne seroit pas seulement indigne de servir votre majesté, il le seroit encore de paroître en sa présence ; et je la supplie d'agréer ma démission. — Je ne prétends pas, répondit Louis XVI, que vous m'ayez trompé sans l'avoir été vous-même ; mais bien certainement vous l'avez été, puisqu'il se trouve huit ex-jésuites dans votre choix. » Le ministre se retira sans ajouter un seul mot pour sa justification, qui ne parvint à Louis XVI que par la voie d'un journal étranger qu'il lisoit (15). Tant les rois ont à redouter le si-

lence de l'homme de bien humilié dans leur cabinet !

Le premier ministre, dont le comte de Saint-Germain n'étoit ni la créature ni le flatteur, conseilla au roi de recevoir sa démission, comme mesure indiquée par l'opinion publique ; et l'on voit ici de quels élémens se composoit cette opinion. Saint-Germain rentra sans regret dans une retraite d'où ne l'avoit pas tiré l'ambition, et où l'accompagna le suffrage de sa conscience et celui de ses amis. Tout autrement désintéressé que le philanthrope Turgot, dont quelques jours d'une administrati n perfide avoient fait la fortune et celle de ses protégés, Saint-Germain n'avoit rien fait ni pour les siens ni pour lui-même ; et à peine laissa-t-il à son épouse de quoi acquitter quelques legs de bienveillance et de charité.

Le roi de Prusse, qui n'ignoroit rien des manœuvres qui avoient nécessité la retraite du ministre de la guerre, en écrivoit en ces termes à l'anti-jésuite Voltaire : « Le malheur de cet ordre a influé »sur un général qui en avoit été membre dans sa »jeunesse. Ce M. de Saint-Germain avoit pourtant »de grands et de beaux desseins, très-avantageux »à vos *Velches ;* mais tout le monde l'a traversé, »parce que les réformes qu'il se proposoit de faire »auroient obligé des freluquets à une exactitude »qui leur répugnoit. — Voilà donc quarante mille »hommes, dont la France pouvoit augmenter ses

» forcées sans payer un sou de plus, perdus pour vos » Velches. — Les sages projets de M. de Saint-Germain ne sont pas même exécutés à demi. — Le » mépris ne peut tomber que sur les mauvais citoyens qui l'ont contrecarré. *Et vous*, souvenez-vous, je vous prie, du P. Tournemine, votre » nourrice. Vous avez sucé chez lui le doux lait des » Muses. — Réconciliez-vous avec un ordre qui a » porté, et qui, le siècle passé, a fourni à la France » des hommes du plus grand mérite *. »

Mais après que *les freluquets* et *les mauvais citoyens* auront forcé le ministre à laisser imparfaits ses *grands et beaux desseins*, son plan mutilé aura un effet tout contraire à celui qu'eût produit son entier développement. Les réformes déjà effectuées dans la maison militaire du roi, n'ayant été compensées ni par le rapprochement de la totalité de ses gardes du corps, ni par ce supplément imposant de ses troupes de ligne ; il en résultera que les conspirateurs qui ont déjà essayé d'une première

* Lettres des 26 mars et 18 novembre 1777. Le monarque, dans une autre occasion, disoit à ce persécuteur ingrat de ses anciens maîtres : « Tant de fiel entre-t-il dans le cœur d'un vrai sage ? Que » disoient les pauvres jésuites, s'ils apprenoient comme, dans » votre lettre, vous vous exprimez sur leur sujet. Dans leur » malheur, je ne vois en eux que des gens de lettres qu'on au-» roit bien de la peine à remplacer pour l'éducation de la jeu-» nesse. C'est cet objet précieux qui me les rend nécessaires. — » Aussi n'aura pas de moi un jésuite qui voudra, étant très-inté-» ressé à les conserver. » Lettre du 18 mai 1774.

armée de brigands contre Louis XVI, pourront un jour, sans obstacle, en diriger une seconde sur sa résidence, pour l'assassiner et l'emmener captif.

Après avoir perdu, en peu de temps, deux ministres capables, et les seuls d'une probité sans nuages qui eussent encore approché sa personne, Louis XVI retomboit sous l'influence de son premier ministre; et Maurepas, toujours enclin aux choix philosophiques, faisoit du sophiste Necker le successeur du sophiste Turgot. Mais avant de parler de cet homme, non moins fameux par le bruyant éclat que par le naufrage complet de sa réputation, il est à propos que nous racontions comment s'aggrava parmi nous la plaie fiscale qui servit tant à accréditer son empirisme.

Entre les diverses opérations par lesquelles Maurepas accéléroit la chute du trône, il en est peu qui aient plus directement influé sur cette catastrophe que la guerre maritime dans laquelle il entraîna Louis XVI, et à une époque d'embarras extrême dans les finances du royaume. Le projet de détacher les colonies américaines de l'Angleterre, dont les admirateurs du duc de Choiseul lui ont souvent fait honneur, fut conçu, s'il faut les en croire, à l'époque même où ce ministre concluoit le honteux traité de paix de 1763. Il y avoit longtemps que les colons américains représentoient aux Anglais qu'ils devoient, en qualité de frères, être associés aux mêmes avantages, et non traités en

esclaves, comme ils l'étoient. Ces représentations, qui méritoient des égards, ayant été constamment repoussées avec hauteur, la révolte éclata, qui fit en peu de temps tous les ravages auxquels on devoit s'attendre chez un peuple imbu de la doctrine protestante.

C'étoit en 1774, et à l'époque précise de l'avénement de Louis XVI à la couronne, qu'on débitoit avec fureur à Philadelphie les maximes qui devoient le renverser un jour de son trône (16). Ce prince, quoique jeune encore, mais jugeant alors par lui-même, apprécioit très-sainement l'insurrection des Américains. Il les appeloit des *révoltés punissables*; et, pendant trois ans, il repoussa toute espèce d'insinuation tendante à le disposer en leur faveur. Maurepas, lui-même, pendant quelque temps, pensa comme son maître, et au point d'écrire : « Je suis » obsédé par les ministres pour engager le roi à faire » la guerre à l'Angleterre : je ne le veux point; la » France a besoin de paix pour remettre l'ordre dans » ses finances. Mon pupille a les meilleures inten» tions à ce sujet; mais je crains qu'on ne l'entraîne » à agir contre ses propres idées. » Il sera entraîné, en effet, et le sera, qui le croiroit? par le ministre versatile qu'on vient d'entendre.

Comme ce n'étoit point par principe de morale, et dans la crainte de commettre l'injustice, mais par le besoin senti de remédier au désordre des finances que Maurepas opinoit pour le maintien de

la paix, l'opinion publique s'étant manifestée pour la guerre, le ministre indolent trouva plus commode de se laisser emporter au courant de l'opinion que d'y résister et de la redresser. Cette opinion dérivoit de plusieurs sources. Les uns désiroient une guerre en général, d'autres une guerre contre l'Angleterre, et d'autres enfin une guerre d'insurrection nationale.

La direction militaire, donnée depuis quinze ans à l'éducation publique, avoit jeté dans la société une jeunesse impétueuse et turbulente, inhabile aux emplois paisibles, et dont les familles ne pouvoient espérer de secouer la surcharge que par une guerre quelconque. D'un autre côté, le dernier traité conclu avec l'Angleterre étoit trop humiliant pour n'avoir pas laissé un profond ressentiment dans les cœurs; et il n'y avoit pas de si pauvre journalier parmi nous qui n'eût sacrifié volontiers le produit d'une semaine de son travail, aux frais d'une guerre uniquement entreprise pour faire disparoître de dessus le sol français le commissaire anglais, en station permanente sur un de nos ports, pour en maintenir la dégradation stipulée. Tant il est vrai que trop humilier une nation rivale, c'est moins avoir conclu la paix qu'ajourné la guerre!

Celle qu'il s'agissoit de faire décider, pour la cause des insurgés d'Amérique, réunissoit encore le suffrage des philosophes économistes et des cour-

tisans philosophes, dont les premiers spéculoient en faveur du système *de liberté et d'égalité* solennellement proclamé à Philadelphie, et les autres sur l'espoir donné d'une prompte fortune à faire auprès de ces nouveaux amis. Le principal agent de ces deux partis, qui aspiroient au même but par différens motifs, étoit Caron de Beaumarchais, sophiste des plus intrigans, qui avoit, comme plusieurs sophistes de son temps, un pied à la cour et l'autre au club d'Holbach. Une certaine analogie de caractère frivole et comédien avoit concilié à cet habile joueur de guitare les bonnes grâces du comte de Maurepas, qui faisoit jouer la comédie chez lui, et du ministre Miromesnil qui la jouoit lui-même. Déjà, sous ces auspices, Beaumarchais avoit entrepris, pour son propre compte, un commerce de contrebande avec les Américains, lorsqu'à l'instigation de Francklin, et sur sa garantie, il s'ouvrit confidemment aux ministres sur les moyens de faire, à leur profit et au profit de leurs amis, un premier essai en grand des avantages que pouvoit se promettre le gouvernement d'un traité avec les colonies américaines.

Cette proposition fit ouvrir les yeux à la cupidité; et Beaumarchais recruta à la cour d'importans associés à son commerce. Une lettre de Francklin à ses commettans, du 12 septembre 1777, nous révèle ce mystère de corruption : « Il n'y avoit, dit » cet agent, que ce moyen pour réussir dans ma

»mission. Ici l'intérêt fait tout. Le roi n'a point de »maîtresses; il falloit tenter la cupidité des mini-»tres et des commis. Je me flatte d'avoir atteint »mon but. On ne se déclarera qu'au retour des »vaisseaux, qu'on attend avec impatience. » Ces vaisseaux arrivèrent, et leur cargaison d'échange combla les vœux des intéressés, et leur laissa le désir de puiser long-temps à la mine qn'on leur avoit découverte. La contrebande en draps, en armes et autres marchandises envoyées aux Américains, ne fut pas la seule qui se fît contre la volonté de Louis XVI et de l'aveu de ses ministres. Ce fut sous leurs yeux que se recruta dans Paris cette tourbe de jeunes étourdis qui s'échappèrent, à la suite de La Fayette, pour aller étudier sous Washington *les droits de l'homme* et la manière de les établir.

Jusque-là néanmoins, toutes les tentatives avoient échoué contre la religieuse politique de Louis XVI. Si on lui parle de justes représailles, à l'occasion de la conduite des Anglais en 1755, il oppose le traité conclu depuis; et si, jusque dans son conseil, on qualifie ce traité de *honteux*, il répond : « Honteux tant qu'on voudra ; mais nous »l'avons subi; et un traité, quel qu'il soit, sera tou-»jours sacré pour moi *. » Une autre fois on met sous les yeux de Louis XVI les preuves matérielles

* Mémoires de la baronne de Pont-l'Abbé.

de manœuvres employées par l'Angleterre en pleine paix, pour exciter à la révolte une de nos colonies : le roi interpelle le ministre qui lui fait ce rapport, pour savoir ce qu'il pense de cette tentative. Celui-ci la qualifie d'*exécrable*. « Je pense de même, »reprend Louis XVI; et à Dieu ne plaise que nous »imitions jamais ce qui nous paroît si odieux dans »les autres *. » Aussi ne sera-ce qu'après que les Américains auront opéré eux-mêmes et proclamé leur indépendance que ses ministres parviendront à faire illusion à Louis XVI, et à l'engager, non pas à favoriser la révolte, puisqu'elle étoit consommée, mais à lui accorder trop tôt les prérogatives de la légitimité.

Ce fut sous le spécieux prétexte d'intérêt de son peuple, de justice même due à son peuple, qu'on décida le monarque à un traité de commerce avec les Américains, que les Anglais prirent pour une déclaration de guerre (17). En vain Louis XVI, suivant la droiture de ses intentions, fait-il porter des paroles de paix au gouvernement anglais; en vain lui fait-il proposer, par l'entremise de l'Espagne, une trêve à longues années, pendant laquelle les difficultés s'aplaniroient; les Anglais, qui avoient déjà commencé les hostilités et pris plusieurs navires français, refusèrent d'entendre à aucun accommodement qu'au préalable la France

* Mémoires de la baronne de Pont-l'Abbé.

n'eût rompu son traité de commerce. C'étoit trop exiger du ministère qui prétendoit avoir si bien établi le droit de le conclure; et il y eut unanimité dans le conseil pour soutenir la guerre contre l'Angleterre. Louis XVI crut en reconnoître la justice, et avec tant de bonne foi, qu'il écrivoit à l'archevêque de Paris : « Le succès de ces diverses expé-»ditions ne doit être attribué qu'à la faveur que le »Dieu des armées, qui connoît la droiture de mes »intentions, veut bien accorder à la justice de ma »cause. — Les motifs qui m'ont forcé de recourir à »la voie des armes, pour obtenir la satisfaction que »j'ai trop long-temps demandée, sont connus de »toute l'Europe. La dignité de ma couronne, et ce »que je dois à mes sujets ne me permettoit plus que »je différasse de venger les insultes répétées faites »à mon pavillon, de protéger le commerce de mes »états, et de rétablir la liberté des mers. »

Ce qu'énonce ici Louis XVI étoit devenu la pensée de tous les cœurs; il n'y avoit plus parmi nous que des approbateurs décidés de la guerre d'Amérique; et un premier échec essuyé prouva jusqu'à quel point elle étoit guerre nationale. Tous les Français, par un mouvement spontané, se commandèrent les plus généreux sacrifices. Princes du sang, pays d'états, villes de commerce, compagnies de finances, tous les ordres et toutes les corporations de l'empire s'empressent de faire leurs offrandes à la patrie : le clergé seul en fait une de

six millions; et Louis XVI ordonne sur-le-champ la construction de douze vaisseaux de première grandeur.

Il nous paroîtroit difficile, après cela, d'expliquer, autrement que par l'incurable légèreté du caractère français, la manie de ces papillons de littérature et de société, qui viennent imputer aujourd'hui à la mémoire de Louis XVI un tort qui fut le leur, et si peu celui de ce prince, que les Anglais eux-mêmes l'en ont disculpé dans tous les temps (18). L'Angleterre, en effet, à l'époque où les esprits devoient être le plus aigris, et dans le manifeste qu'elle publia en 1779, ne ménageoit pas seulement la personne de Louis XVI, elle rendoit solennellement hommage à la pureté de ses intentions : « Il est triste, disoit-elle, que les mi- »nistres de sa majesté très-chrétienne aient sur- »pris la religion de leur souverain, pour couvrir »d'un nom aussi respectable des assertions sans »fondement. » Elle attribue les dispositions de la France, qui ont entraîné la guerre, à la criminelle adresse des *ennemis secrets de la paix, de la Grande-Bretagne, et peut-être de la France elle-même*. Ces derniers mots sont remarquables; et il faut convenir qu'ici l'auteur du manifeste atteignoit le but. Ces ennemis, alors *secrets* et aujourd'hui si connus, de la paix et de tous les gouvernemens, c'étoient tous les sophistes conspirant l'anarchie des deux mondes dans les clubs maçonniques.

disciples de Rousseau et de Voltaire en Europe, et de Francklin en Amérique. Nous nous réservons, pour plus d'analogie dans les matières, à parler ailleurs du voyage que fit en France ce Protée américain, et des jongleries qu'il employa pour se jouer en même temps et de la frivolité des grands et de la crédulité du peuple.

Cependant, le premier ministre de Louis XVI, que les souplesses d'un charlatan étranger et presbytérien avoient entraîné dans une guerre ruineuse, se laissoit persuader par un autre charlatan, étranger aussi et calviniste, que rien ne seroit si facile que de faire face aux dépenses qu'elle nécessiteroit; et Necker arrivoit au maniement des finances.

Ce fut à travers un dédale d'intrigues, qu'il n'est pas de notre sujet de parcourir, que ce financier passa du bureau de sa banque à la gestion générale des finances de l'état, auxquelles la courte apparition des contrôleurs généraux de Cluny et Taboureau n'avoit fait ni bien ni mal. Un mémoire avoit été présenté au roi, qui prouvoit que Turgot n'avoit pas laissé les finances dans un état aussi rassurant que le publioient ses panégyristes. Necker saisit cette occasion pour se produire auprès de Maurepas; et, dans un contre-mémoire plein de cette jactance qui fait fortune auprès de la frivolité, il pose en principe que tout l'embarras des finances ne gît que dans l'impéritie de ceux qui les gèrent actuellement. Le banquier indique, en même temps,

quelques moyens spécieux de guérir la plaie fiscale dont il se réserve de démontrer l'infaillibilité, si le gouvernement le met à portée de le faire. Necker devient dès lors l'homme de Maurepas, qui s'empresse de lui confier la direction du trésor royal, et qui obsède ensuite Louis XVI jusqu'à ce que ce prince ait préposé à la direction générale des finances le génie qui se fait fort de trouver des ressources en cette partie, qui feront l'étonnement et le salut de la France (19).

Le comte de Maurepas étoit d'autant plus répréhensible de placer cet inconnu à la tête de la fortune publique, qu'il avoit été plus à portée que personne de juger les opérations désastreuses de l'aventurier Law. Moins frivole, il ne se fût pas promis le zèle désintéressé pour la France, de la part d'un étranger redevable d'une fortune monstrueuse à ses jeux usuraires contre la France; royaliste plus circonspect, il eût redouté pour la monarchie l'influence d'un républicain; et, plus religieux enfin, il eût également craint, et pour le trône et pour l'autel, les préjugés naturels à l'élève d'une secte qui promena si long-temps la sédition et le sacrilége sur le sol de la France et des monarchies européennes.

Cependant, lorsque Louis XVI, dans la crainte de laisser échapper le bonheur de son peuple, faisoit le sacrifice de sa manière de juger Necker, un secret pressentiment des maux que devoit lui faire ce ministre, sembloit le poursuivre encore. Il falloit, dans

les premiers temps, qu'il se fit violence pour travailler avec lui; et sa répugnance étoit telle à cet égard, qu'il dit un jour à la princesse Adélaïde : « J'ai beau vouloir me vaincre, je ne puis m'accou»tumer à ce Necker; et, toutes les fois que je le vois »arriver, il me prend un tressaillement dont je ne »suis pas maître. » A force de résolution néanmoins, le prince remporta sur lui cette victoire, à laquelle ne contribua pas peu la marche étudiée du ministre, averti de ces préventions. Il débuta par faire remise au trésor public du traitement considérable attaché à son ministère, en protestant qu'il s'estimoit trop heureux de pouvoir servir gratuitement les vues paternelles du monarque pour le soulagement de son peuple. Louis XVI, qui n'avoit pas le secret de la ressource que se ménageoit son ministre, dans le jeu plus sûr que jamais de sa banque, remise à un beau-frère, crut à son désintéressement; et, après l'avoir souffert avec patience, il l'écouta avec intérêt.

Il faut convenir qu'abstraction faite du ton présomptueux qui lui étoit naturel, jamais ministre, avant Necker, n'avoit manié avec autant d'hypocrisie ce langage affectueux de la philanthropie, propre à faire illusion à un jeune prince, l'amant passionné de sa nation. Sans cesse le charlatan avoit à la bouche, sans cesse il avoit sous la plume les expressions d'*intérêt du peuple, d'aisance et de bonheur du peuple*. Tous les jours il se présentoit

avec quelque nouveau projet de réforme et d'économie. Plus entreprenant et plus hardi qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'avoit été depuis des siècles, il proposoit au monarque toutes les réductions à sa cour, et tous les sacrifices personnels qu'il lui sentoit le courage de consentir. Il l'entretenoit ensuite de projets de secours en faveur des pauvres et des malheureux de toutes les classes; il le promenoit en esprit dans les prisons publiques et les hôpitaux, et faisoit goûter à son âme sensible le doux plaisir de devenir la providence de l'humanité souffrante. Mais ce qui compléta l'illusion du bon roi, ce fut l'engagement que prit avec lui son ministre, de ne jamais lui parler de mettre de nouvelles charges sur son peuple.

Louis XVI commençoit à s'affectionner à Necker, lorsque Maurepas, au contraire, craignant pour son propre crédit, prit à tâche de décrier auprès du roi le même homme que lui-même lui avoit tant prôné. Aussi Louis XVI lui répondit-il un jour : « C'est »pourtant vous, Maurepas, qui me l'avez donné »malgré moi : ce que je ne voyois pas alors, je le »vois aujourd'hui, qu'il a pour lui le suffrage public, »et qui plus est celui de nos voisins, jaloux du bien »qu'il nous fait. Quand l'administrateur a le mérite »essentiel de sa place, il faut savoir prendre patience sur les défauts de l'individu *. » Il eût fallu

* Mémoires manuscrits du fermier général Augeard.

ici au premier ministre qui avoit égaré le choix de son maître, une clairvoyance qu'il n'avoit pas, pour lui découvrir le vice radical et le danger imminent des opérations financières de Necker.

Plus excusable en son ignorance que les conseillers de Louis XVI, la multitude continuoit de chanter les talens et la probité de l'homme au secret prodigieux de soutenir le poids d'une guerre dispendieuse sans qu'il en coûte rien à personne; et l'aveugle cupidité, dispensée de payer pour le moment, se persuada volontiers qu'elle ne paieroit jamais. Le jeu savant des finances, disoit-on, auquel le vulgaire n'entend rien, est une mine inépuisable pour le génie calculateur. Et tout le secret du financier étoit, au lieu d'exploiter une mine, de creuser un abîme, et de faire illusion sur l'impôt par l'emprunt le plus désastreux des impôts, puisqu'il est impôt avec intérêt encore de l'impôt (20).

Pour exalter de plus en plus l'enthousiasme de la multitude en sa faveur, Necker imagina de l'appeler en confidence des prodigieux bienfaits de son administration; et, dans un *Compte rendu* de la situation des finances publiques, il lui présenta, d'une main hardie, la balance de quatre cent vingt-sept millions de recette contre quatre cent dix-sept millions de dépense; résultat qui, au milieu d'une guerre dévorante, parut miraculeux, et mérita au grand homme les honneurs d'une magnifique estampe, dans laquelle on le voyoit appuyé d'une main sur

son *Compte rendu*, tandis que, de l'autre, il tenoit une corne d'abondance, d'où se répandoient toutes sortes de fruits, symbole de la prospérité qu'il versoit sur la nation. En vain quelques voix s'élevèrent-elles contre le fallacieux ouvrage : il avoit tourné toutes les têtes ; et le peuple, incapable de comparer les pièces du procès, ne revint pas d'une illusion qui le flattoit. Les trompettes philosophiques sonnèrent plus haut que jamais les louanges de l'homme de génie : l'Anglais s'unit au Français pour les répéter, et l'Europe entière en retentit. Le moyen que Louis XVI ne crût pas un instant à une supériorité de talens, objet d'enthousiasme pour ses sujets et d'envie pour ses rivaux !

Cependant le plus haut degré d'élévation du ministre des finances touchoit à sa chute. Enivré de tant d'encens, il ne mit plus de bornes à son ambition. Peu satisfait de l'honneur de travailler dans le cabinet du roi, il prétendit à celui de siéger dans son conseil. Sa religion faisoit obstacle au serment de catholicité, exigé de tous ceux qui étoient admis dans ce sanctuaire. Necker se flatta d'une dispense ; et, pour l'obtenir plus sûrement, il en fit la condition expresse de ses services ultérieurs. Il se trompa ; et Louis XVI, plutôt que de déroger à une loi dont la prudence des temps et ses prédécesseurs lui recommandoient l'importance, lui nomma un successeur (21).

Mais à cette époque, une disgrâce du roi, loin

d'entraîner, comme aux beaux jours de Louis-le-Grand, la disgrâce publique, devenoit au contraire un titre de recommandation auprès de ce qu'on appeloit *la nation pensante*. Ce peuple de penseurs se composoit de ce qu'il y avoit de plus marquant dans le monde littéraire et dans le grand monde; car les courtisans eux-mêmes et les officiers de la monarchie déclinoient comme un signe de servitude, et renvoyoient à la simplicité catholique, ce respect religieux des sujets pour les dispositions comme pour les lois du chef, en qui ils reconnoissent le lieutenant de la Divinité. Ce que nous avions vu lorsque Louis XV frappa d'un doux exil Choiseul, se renouvela lorsque Louis XVI retira sa confiance à Necker. Ce ministre, tombé dans la disgrâce de son maître, se vit investi d'une considération publique vraiment scandaleuse. Plus que jamais prôné, recherché, encensé, il promenoit son importance au milieu de la capitale, environné de tous les regrets et rappelé par tous les vœux (22).

Tandis que les partis les plus opposés, qu'il avoit flattés tour à tour, ne formoient qu'un concert à sa louange et un même vœu pour son rappel, Necker préparoit lui-même un ouvrage où, en colorant ses plans et ses opérations charlatanes, il prétendoit rendre palpable le tort qu'avoit eu Louis XVI de se priver des lumières et des vertus du seul homme capable de réaliser la prospérité de son

peuple. Tel est le but de son traité sur l'*administration des finances*. C'est un mémoire justificatif, dans lequel la présomptueuse ambition mendie sur le ton adulateur et sentimental les regrets d'une nation qui lui est chère, et à laquelle on l'arrache au moment précis où il alloit la mettre en pleine jouissance de son bonheur commencé.

Si l'on pouvoit pardonner cette exagération d'amour-propre à l'auteur financier, et l'excuser encore de qualifier son système emprunteur de *moyens doux, sages, économes et prospères*, au moins devoit-on voir un agitateur punissable dans l'ex-ministre qui exprimoit, dans cette espèce d'appel aux peuples, le souhait qu'on pût « *lire* »*en lettres de feu l'effrayante étendue des sacri*»*fices exigés d'eux. — L'état malheureux des* »*habitans des campagnes, etc.* » Cet ouvrage de Necker, dans lequel on rencontroit d'ailleurs des principes et des vues de sagesse, fournissoit de nouvelles armes à la malveillance des sophistes, et devenoit, dans la circonstance, un tocsin d'alarme sur la fortune publique. Le perfide le sentoit si bien que, de peur d'être accusé dès lors d'appeler la France à la révolte, il la définissoit : *Le pays où nulle espèce de révolution n'est à craindre.*

Et pourtant l'hypocrite nous révélera un jour lui-même qu'il eut *toujours* une révolution dans le cœur; qu'il eût voulu substituer à la forme antique de notre monarchie *un système de gouver-*

nement, et faire faire à Louis XVI *un pas vers une constitution semblable à celle de l'Angleterre* *. Le ministre anglomane n'étoit pas moins infatué des préventions de sa secte contre l'unité monarchique; et c'étoit dans la capitale de l'empire français que le Genevois plaignoit les nations *qui ont déposé leur volonté dans les mains d'un seul*, et qu'imputant à la monarchie les vices de sa république, il la définissoit *un monument perpétuel élevé à l'esprit de discorde, d'injustice et de désunion* **. C'étoit dans Paris même que ce disciple de Calvin, précepteur d'insurrection aussi intelligible que son maître, présentoit aux Français leur docilité à la constitution monarchique comme de l'imbécillité, et leur soumission à un roi comme une honteuse servitude; osant écrire : « Il est vrai que, de temps à autre, les nations » ont voulu se souvenir qu'elles étoient capables » de connoître *elles-mêmes* leurs véritables intérêts. » — Mais le monarque ne leur a plus laissé le pou» voir de se dégoûter de l'esclavage : il a eu des » soldats avec des impôts, et des impôts avec des » soldats *** (23). »

Tandis que Necker, dans l'impatience de sa nullité politique, s'agitoit ainsi dans le monde littéraire, disséminant ses poisons anarchiques, le mi-

* *De la révolution française*, tome 1, page 116.

** De l'importance des opinions religieuses, page 313.

*** De l'importance des opinions religieuses, page 206.

nistre qui avoit provoqué son élévation et applaudi à sa chute, disparoissoit lui-même de la scène du monde; et le comte de Vergennes le remplaçoit en partie auprès de Louis XVI. Mais ce successeur de Maurepas n'étoit rien moins encore que l'homme de génie qu'il eût fallu pour arracher le monarque et son peuple au démon philosophique qui souffloit contre eux l'anarchie. Vergennes, au contraire, avoit attisé le feu révolutionnaire qui couvoit en Amérique l'embrasement de la France; et il n'avoit pas le coup d'œil plus pénétrant sur ce que nous préparoient les manœuvres clandestines des clubs et les bruyantes agitations de Necker, dont il disoit : « Nous connoissons ses intrigues; c'est la »montagne en travail, qui n'enfantera qu'une sou»ris. »

Les intrigues de Necker enfanteront néanmoins de grands maux; et son ombre ne cessera de poursuivre ses successeurs au ministère, jusqu'à ce que lui-même ressuscite pour enterrer la monarchie. Les deux premiers qui le remplacèrent, Fleury et d'Ormesson, hommes probes et intègres, en butte à la double cabale des suppôts de l'ex-ministre et des suppôts de l'anarchie, renoncèrent à la direction d'une machine dont le jeu étoit entravé par des obstacles insurmontables.

Ce fut alors qu'on vit arriver à l'administration des finances l'homme qu'y attendoit depuis longtemps le peuple avide des courtisans, et tous ceux

qui spéculoient sur la fortune publique. Le ministre de Calonne joignoit aux agrémens de l'esprit la facilité du travail. Mais il s'étoit acquis la réputation d'homme léger et dissipé, plus versé dans les intrigues qui conduisent aux grands emplois qu'attaché à la morale, seul garant de leur gestion. Après s'être fait une étude de décréditer tous ceux qui l'avoient précédé dans l'administration des finances, Calonne, arrivé à leur poste, ne sut que se traîner sur leurs traces, plus emprunteur encore que ne l'avoit été Necker, et avec moins d'adresse que n'en avoit mis cet empirique à faire illusion sur le cercle vicieux dans lequel circuloit son crédit. Les mémoires particuliers que nous avons sous les yeux lui reprochent d'avoir induit le roi en erreur sur des échanges et des acquisitions de faveur, où la lésion étoit énorme pour le prince; ils lui reprochent des dons et des pensions sans titre, de vaines dépenses dans la branche d'administration gérée par le comte d'Angivilliers, une création de charges de finance inutiles et onéreuses à l'état; une dépense de 25 millions, à une époque de détresse du trésor public, pour environner la banlieue de Paris d'un mur odieux au petit peuple, et loger dans des palais des commis aux barrières; une complaisance plus qu'aveugle à admettre *des ordonnances de comptant*, c'est-à-dire à payer, sinon sans raison, du moins sans raison qu'on ose rendre publique; enfin un ac-

croissement de dépenses annuelles de près de 70 millions pendant son ministère, et à dater du *Compte rendu* par Necker en 1781 (24).

La perfide facilité du ministre, en préparant sa chute, accéléroit celle de la monarchie; n'y ayant rien de plus favorable aux conspirations contre un empire que l'embarras de ses finances. Il étoit extrême en France en 1786, sans que la refonte de la monnoie d'or, spéculation qui ne fit qu'accroître l'inquiétude publique, eût été d'une véritable ressource pour le fisc. Ce fut alors que Calonne imagina une convocation des notables du royaume, pour leur proposer d'aviser aux moyens de tirer l'état de la crise où il se trouvoit. Peut-être eût-il été difficile d'en suggérer de plus efficaces, et même de plus convenables aux circonstances, que ceux qu'il proposoit. Mais il avoit contre lui le double préjugé de la réputation de Necker toujours regretté, et de sa propre réputation : il avoit pour juges des plans libérateurs qu'il présentoit, ceux mêmes qu'il condamnoit à en faire tous les frais, et auxquels il n'offroit aucune garantie certaine de l'utilité de leurs sacrifices. Le passé l'accusoit de dissipation; le présent le convainquit de dissimulation (25). C'est alors que les notables, se persuadant qu'une augmentation de recette ne seroit entre les mains du ministre qu'un nouveau moyen de dépense, se séparèrent sans rien conclure. Les évêques seulement

déclarèrent que le clergé étoit disposé à tous les sacrifices, et surtout ne prétendoit à aucune exemption de contribution aux charges publiques (26). Mais le déchaînement contre Calonne fut universel; et les plus fidèles sujets de Louis XVI faisoient échos avec les philosophes pour le décréditer. Cent pamphlets, plus déchirans les uns que les autres, dénoncèrent ses torts véritables ou exagérés, et durent le faire repentir d'avoir lui-même officiellement consacré la sottise qui le perdoit : « Il doit être permis *à tout homme* d'exporter sa » pensée par la voie de l'impression. — C'est un » contre-sens en administration de censurer les » ouvrages avant qu'ils paroissent *. »

Quoique les libelles n'attaquassent que le ministre, ils inculpoient indirectement l'autorité qui l'employoit. La convocation des notables fut comparée, avec assez de justesse, à ces assemblées de famille, qui ont pour but d'amener des créanciers à composition par preuve d'insolvabilité, et n'eut d'autre effet que d'effrayer les imaginations.

L'occasion étoit trop favorable pour n'être pas saisie par le génie conspirateur qui s'agitoit dans les loges maçonniques. On y cria plus haut que ja-

* C'étoit comme si le ministre eût dit : « C'est un contre-» sens en pharmacie de soumettre les drogues d'un charlatan » aux épreuves de la chimie, avant qu'elles n'aient empoisonné » ses dupes. »

mais qu'il étoit temps que le peuple, se ressaisissant de ses droits, mît en tutelle un gouvernement dissipateur. La fermentation étoit la même dans tous les clubs philosophiques, d'où elle se répandoit dans les cercles particuliers; et partout le nom de la reine s'associoit à celui du ministre inculpé.

C'est ici le lieu de rappeler les piéges tendus à l'inexpérience de cette princesse, et les manœuvres employées, soit pour lui faire perdre la considération publique, soit pour lui ravir l'affection des Français; et, s'il eût été possible, le cœur même de son époux. A peine est-elle montée sur le trône, que les conspirateurs s'appliquent à la rendre instrument contre le trône. C'est de leur part une combinaison de moyens profonde et astucieuse; ce sont des insinuations dont la perfidie échappe à l'âge, aux goûts, aux vertus mêmes de la princesse; ce sont des suggestions mûries dans des têtes philosophiques, et quelquefois même transmises de Ferney à Versailles, par des canaux officieux : ce sont encore des bruits calomnieux, répandus d'abord avec l'air du mystère, puis publiés dans des libelles garans de l'imposture; c'est enfin une trame ourdie par la plus artificieuse scélératesse, pour mettre la reine en scène scandaleuse aux yeux de toute la nation. Et ces moyens criminels, dans l'intention de ceux qui les employoient, avoient pour but ultérieur, en perdant la reine

dans l'estime des peuples, de rendre Louis XVI méprisable par l'épouse qu'il chérissoit.

Une reine de dix-huit ans, et une reine de France surtout, eût eu besoin qu'un sage mentor lui eût tracé le tableau des devoirs et des décences du rang suprême. C'eût été au comte de Maurepas d'apprendre à Marie-Antoinette, qui avoit été si heureuse étant Dauphine, le secret de conserver le bonheur sur le trône. Il eût trouvé la jeune princesse disposée à entrer dans ses vues, s'il lui eût montré comment les deux reines qui l'avoient immédiatement précédée dans le palais de nos rois, avoient su se concilier l'amour et la vénération des peuples, et trouver, dans un cercle d'occupations louables et analogues à leur sexe, l'heureux préservatif des dangers de l'opulence et des ennuis de la grandeur. Mais le futile vieillard, conseillé par ses propres goûts, et par la crainte encore qu'il ne prît envie à la jeune reine de troubler le sommeil de son administration, fut le premier à la pousser dans la carrière de la dissipation; et nous verrons imputer à crime à l'infortunée princesse chaque pas qu'elle fera dans les sentiers de la frivolité, lorsqu'on eût dû lui savoir gré de tous ceux qu'elle n'y fit pas.

De tous les conseils que lui fit parvenir la malveillance, par le canal des courtisans, le plus perfide fut celui de donner moins à la dignité du rang et plus à la familiarité du commerce; de préférer

au gênant appareil de la représentation les agrémens d'une société choisie; et de s'appliquer plus à se concilier l'amour qu'à commander le respect. Le piége étoit selon son cœur; elle y donna sans défiance. Elle déposa la majesté pour revêtir l'égalité; et, au lieu d'avoir une cour, elle eut un rassemblement de courtisans. La faveur d'y être compris, objet d'ambition pour tous, en devint un de jalousie pour le plus grand nombre. Et, ce qui devenoit plus sensible à l'amour-propre que de n'être pas admis dans cette société, c'étoit, après l'avoir été, d'en être éconduit; mortification qui avoit quelquefois lieu, et qu'essuyoit le ministre Calonne à l'époque même où il n'étoit bruit en France que de la haute faveur dont il jouissoit auprès de la reine. Ainsi ces rassemblemens indiscrets devoient-ils naturellement enfanter les rivalités, les ressentimens, le dépit des préférences, et tout ce qui peut produire entre les grands d'une cour ces conflits orageux qui compromettent également le repos des chefs et l'intérêt de l'état (27).

Le but de la société où paroissoit la reine étant l'amusement, on faisoit effort pour s'y amuser : on y jouoit ce qui s'appeloit *la comédie de société;* et la reine, entraînée par le préjugé alors universel, trouvoit si naturel de ne pas s'interdire ce passe-temps, qu'elle avoit peine à excuser de hauteur une princesse sa belle-sœur, qui refusa constamment d'y prendre, comme elle, une part active,

alléguant qu'il ne lui paroissoit pas de la dignité d'un personnage de jouer un rôle devant des courtisans.

Nous avons parlé ailleurs des effets de la manie théâtrale sous le règne de Louis XV; nous verrons bientôt que la maladie ne fit qu'empirer sous Louis XVI; et la cour, sans le soupçonner, étoit mise en correspondance sous ce rapport avec la secte conspiratrice, qui lui inspiroit les goûts par lesquels elle vouloit la perdre. Notre garant ici sera Voltaire lui-même. Ce chef des sophistes, du fond de son exil, avoit toujours su se ménager à la cour des disciples affectionnés, attentifs à saisir les à-propos pour relever le crédit de leur maître et soigner les intérêts de la secte. Il s'agissoit, au mois d'octobre 1776, d'un amusement de famille à donner à la reine. L'officier chargé de ce détail choisit Voltaire pour chantre de la fête. Le poëte tire aussitôt de son cerveau une espèce de fête *de liberté et d'égalité;* et, pour que le leurre soit plus sûrement saisi par la reine, il en fait honneur à l'Allemagne. « Il y a, disoit-il, dans sa réponse, une »fête qui est fort célèbre à Vienne, qui est celle »*de l'Hôte et de l'Hôtesse.* L'empereur est l'hôte, »l'impératrice est l'hôtesse. Ils reçoivent tous les »voyageurs qui viennent souper et coucher chez »eux, et donnent un bon repas à table d'hôte. »Tous les voyageurs sont habillés à l'ancienne »mode de leur pays. Chacun fait de son mieux

»pour cajoler respectueusement l'hôtesse; après »quoi *tous dansent ensemble.* Il y a soixante ans »que cette fête n'a été célébrée à Vienne*. »

L'idée de Voltaire ayant été accueillie, il envoya son travail sur la fête, et de plus ce quatrain pour servir d'inscription à un buste de la reine, qui devoit être exposé pendant la fête qu'on lui donneroit :

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent :
Regardez ce portrait, *vous pouvez l'adorer* :
Un moment devant lui, vous pouvez folâtrer;
Les Vertus vous le permettent.

Cette platitude rimée n'arriva qu'après la fête, dont Voltaire demandoit des nouvelles en ces termes au comte d'Argental, son affidé tant à la cour qu'au club d'Holbach : « Je suppose qu'en »qualité d'ambassadeur de famille, vous avez été »de la fêté de Brunoy, et encore plus comme »homme de goût. Il faut que je vous demande »des nouvelles de cette fête. — Dites-moi, je vous »prie, si on y a fait paroître le buste de la reine? »Cette idée de fêter le buste de la reine, tandis »qu'on avoit sa personne, n'est venue à MM. de »Brunoy que quatre jours avant ce beau souper. »Le souper fut le 7 de ce mois; et celui qui en-

* C'étoit, comme l'on voit, une *fête célèbre*, qui pourtant n'étoit pas *célébrée*.

»voya l'inscription ne fut prévenu de tout cela que »le 10. Ainsi il ne put avoir l'honneur de cajoler »le beau buste d'Antoinette. On récita quelques »autres mauvais vers de lui, qui étoient venus »auparavant à bon port. — On lui mande que ces »petits versiculets, *tout plats qu'ils sont*, n'ont »pas été mal reçus de la belle et brillante Antoi»nette et de sa cour. Il en est fort aise, quoiqu'il »ne soit pas courtisan. Il s'imagine qu'on pourroit »aisément obtenir la protection de cette *divine* »Antoinette en faveur d'*Olympie la brûlée* (28). »Il imagine encore que, dans certaines occasions, »certain *amateur de certaines vérités*, pourroit »se mettre sous la sauvegarde de cette famille »contre les méchancetés de certains pédans en »robe noire, qui ont toujours une dent contre »un certain solitaire. Si donc vous êtes à Fontai»nebleau, mon cher ange, je vous prie de ru»miner tout cela dans votre tête très-sage, et de »le confier à votre bon cœur. Un mot placé à »propos peut faire beaucoup de bien; et vous ne »haïssez pas d'en faire *. »

Cet *ange* du Satan de Ferney le servoit de son mieux auprès de la reine, secondé par d'autres anges encore qu'inspiroit le même maître. Dans une lettre à madame de Saint-Julien, Voltaire disoit : « J'ai toujours une passion violente pour la

* Lettre du 18 octobre 1776.

»reine; et, comme les amans font quelquefois des »vers pour leurs maîtresses, j'en ai fait pour sa »majesté *. »

Encouragé par l'accueil que la reine et sa cour ont fait à ses *plats versiculets*, le poëte aspirera à un succès plus marquant par des vers plus majestueux; et c'est encore à son *ange* d'Argental qu'il écrira : « Je vous fais de grands diables de vers »alexandrins, dont vous entendrez parler **. »

Ces *grands diables de vers*, qu'annonce ici Voltaire, sont ceux qu'il composoit alors pour sa tragédie d'Irène, et dont il avoit raison de dire : *Vous en entendrez parler*. En effet, la cour et la ville parlèrent de cette pièce long-temps avant qu'elle ne fût jouée. Les philosophes en distribuèrent à profusion des extraits manuscrits; et tout fut mis en œuvre pour intéresser les plus grands personnages à en procurer la représentation. Tout ceci n'éclaircit que trop l'étonnant et scandaleux voyage de Voltaire à Paris, dont nous aurons à parler. La reine étoit à peine sur le trône que les courtisans lui faisoient désirer de voir et d'honorer le grand homme du jour. C'est ce dont le roi de Prusse le félicitoit en ces termes : « Il est beau »qu'une jeune princesse rende justice au mérite »éclatant. » Frédéric écrivoit dans le même temps à

* Lettre du 30 octobre 1776.
** Lettre du 30 janvier 1778.

d'Alembert : « Toutes les lettres qui me viennent » de Paris disent que vous y verrez incessamment » Voltaire; que la reine le veut voir, et que la nation » doit le récompenser *. »

C'est une vérité dont ne sauroient trop se pénétrer les chefs de la multitude, que, quand les ennemis de leur gloire ne peuvent les enchaîner par le vice et les passions avilissantes, ils s'appliquent à les égarer par leurs penchans vertueux. La plupart des démarches inconsidérées de la reine prennent leur source dans le désir qu'elle avoit de se concilier la bienveillance des Français. On abusa de cette louable prétention de la princesse à l'estime publique, pour lui faire prendre le change sur les moyens qui l'obtiennent. On lui montra la nation dans le peuple des intrigans qui s'agitoient á la cour, des sophistes qui conspiroient à la ville, et des oisifs qui faisoient foule aux spectacles. Elle avoit accueilli le conseil de jouer la comédie à Versailles, on lui donna celui de la fréquenter à Paris, et de s'y montrer toujours, par sa complaisance pour la mode régnante, au ton des Parisiennes. La reine néanmoins n'aimoit rien tant que la simplicité, dont elle étoit un modèle dans son domestique. Mais elle faisoit le sacrifice de son goût à celui d'un vulgaire auquel elle vouloit plaire, et dont elle ne se voyoit jamais plus fêtée que lors-

* Lettres des 23 février et 16 mars 1775.

qu'elle paroissoit à ses yeux plus chargée des hochets de la frivolité. Louis XVI, plus indulgent qu'aveugle sur ce foible de son épouse, lui faisoit sentir un jour par un adroit badinage le cas qu'elle devoit faire des démonstrations des habitués du théâtre. Elle lui racontoit qu'elle y avoit été accueillie plus froidement que de coutume : « Croyez-»moi, madame, lui répondit le roi, mettez une »plume de plus la prochaine fois; vous verrez que »cela fera bon effet. »

Ce n'eût pas été seulement alors manquer aux égards dus à la belle société, c'eût été encore, pour la femme qui s'y produisoit, encourir le reproche d'incivisme, que de dédaigner les livrées de la mode, et de se soustraire à l'empire de ses caprices. Les économistes, à cette époque, en étoient les champions enthousiastes : ils alléguoient, en faveur des licences de la mode, le même motif d'intérêt commercial qu'en faveur de la licence de la presse : ils faisoient des livres pour prouver que la coquetterie des femmes étoit plus avantageuse à un état que leur vertu. La mobilité de leur sexe et leur goût ruineux pour la parure et les ajustemens frivoles, s'appeloient, sous leur plume, *un penchant vertueux;* et, plus une femme marquoit par son rang dans la société, plus il y avoit de mérite *vertueux* dans sa complaisance à se travestir en poupée du commerce des modes.

Cependant, c'est après que les chefs de la ligue

perfide auront, par leurs secrètes instigations, inspiré à la reine le désir de franchir le sanctuaire de la majesté, pour mieux se concilier l'affection nationale, qu'ils en prendront occasion de semer à la charge de la princesse les bruits les plus calomnieux, d'enfanter même les plus infâmes romans contre sa réputation. La philosophie composera ces libelles, et la franchise accordée par l'autorité au palais d'Orléans, y fera circuler impunément la diffamation de l'autorité. Tantôt la fidèle compagne de Louis XVI sera présentée au crédule vulgaire avec tous les vices d'une Messaline, tantôt comme la première cause de l'épuisement du trésor public; et, au jour où les mêmes artisans de ces absurdes méchancetés deviendront les juges de l'infortunée Antoinette, ils feront de nouveau, de leurs calomnies passées, ses crimes actuels; ils l'accuseront, ils la condamneront à mort comme ayant, « de »concert avec l'infâme et exécrable Calonne, dila»pidé d'une manière effroyable les finances de la »France, et fait passer des millions à l'empe»reur *. »

Un des reproches qui nuisit le plus à la reine dans l'esprit de la multitude, et qui la poursuivit également jusqu'à l'échafaud, ce fut celui de gouverner la France par le choix des ministres et par l'ascendant qu'elle conservoit sur eux. Et cepen-

* Voyez l'acte d'accusation de la reine, page 2.

dant, sur les cinquante ministres qui se pressèrent dans le cabinet de Louis XVI, et n'y marquèrent leur passage que par les œuvres de la perfidie ou par les vœux de l'impuissance, trois seulement furent recommandés par la reine *; et la princesse, il faut en convenir, n'eut pas à s'applaudir de sa recommandation; car il seroit difficile de dire lequel de ces trois ministres compromit le moins sa patronne. Tant il est vrai qu'avec les intentions les plus droites, une reine qui s'immiscera dans les affaires publiques, s'exposera toujours à servir l'intrigue en croyant servir l'état.

Mais, de toutes les manœuvres employées par les ennemis de la monarchie, pour décrier la reine et compromettre la majesté du trône, aucune ne leur réussit mieux que celle qui fut appelée *l'affaire du collier*. Cette trame, tissue par la plus profonde scélératesse, fut long-temps aux yeux du public, une énigme sur laquelle tous les jours de nouveaux incidens versoient de nouvelles ténèbres. Attirée, sans qu'elle pût s'en douter dans ce dédale de criminelles intrigues, la princesse n'eut d'autre tort que son trop d'empressement à y voir clair et à décider le triomphe de son innocence. Mais on perd encore à vaincre dans une lutte indécente; et il est des situations si délicates pour l'honneur de la

* Mémoires du secrétaire des commandemens de la reine, Augeard.

vertu inculpée, qu'elle a plus à gagner encore à mépriser la calomnie qu'à en poursuivre le châtiment. Cette affaire se lie trop étroitement à notre sujet pour que nous puissions nous dispenser d'en retracer ici le précis, tel que nous le tenons de première source.

Une riche parure de pierreries se trouvoit entre les mains de deux joailliers de Paris, qui la font proposer à la reine, comme la seule princesse de l'Europe à qui elle puisse convenir. On la met sous les yeux du roi, qui l'admire et s'informe du prix. Mais lorsqu'il l'apprend, il se récrie : « Un » collier seize cent mille francs ! ce seroit presque » le prix de deux vaisseaux de ligne. » On observa à Louis XVI que ce seroit néanmoins de jolies étrennes à donner à la reine : « Je viens, répondit-» il, de donner les leurs aux Parisiens, qui leur » vaudront mieux, et ne nous coûteront pas tant*. » La reine, sans insister, se rangea à l'avis du roi : le bijou fut renvoyé, il fut oublié.

Plusieurs années s'étoient écoulées et la parure étoit toujours à vendre, lorsqu'une femme, qui avoit l'art d'intriguer en grand, et un jongleur, des plus fameux dans la secte qui jure haine au trône et à l'autel, forment un complot dont le premier résultat doit être de s'approprier un effet de la plus grande valeur, et le second de com-

* Louis XVI venoit de nommer à l'archevêché de Paris.

promettre deux personnages du premier rang dans l'état et dans l'église. C'est le soi-disant comte de Cagliostro qui conseille, et une prétendue comtesse de la Mothe-Valois qui agit; deux serpens qui s'étoient glissés auprès du cardinal de Rohan, et qu'il avoit eu l'imprudence de réchauffer. Informés l'un et l'autre que ce seigneur seroit flatté de recouvrer les bonnes grâces de la reine, que lui a fait perdre son ambassade à Vienne, ils savent encore que le joaillier de la cour est toujours embarrassé de sa trop somptueuse parure; et c'est sur cette double base qu'ils établissent leurs batteries.

La dame La Mothe, sans laisser soupçonner son jeu, se fait annoncer au joaillier par un tiers affidé, comme étant assez avant dans la confiance de la reine, pour pouvoir la décider à l'achat auquel elle s'est autrefois refusée. Cette ruse attire à l'aventurière une invitation de vouloir bien interposer ses bons offices dans cette affaire; et elle commence par s'en défendre, pour s'en faire supplier. Elle cède enfin aux instances : elle verra la reine; elle l'a vue. Rien n'est encore assuré : mais pourtant il y a espérance; et un grand seigneur de la cour sera chargé de négocier au nom de sa majesté. Ce négociateur devoit être le cardinal de Rohan. La dame La Mothe, pour en faire sa dupe, va lui conter que Bohmer, joaillier de la cour, ayant appris qu'elle avoit accès auprès de

la reine, est venu l'obséder, pour qu'elle reparlât à sa majesté du précieux collier qu'il avoit autrefois voulu lui vendre; que l'importunité seule lui a arraché la démarche; mais que, du reste, elle a bien lieu de s'en applaudir, puisqu'elle a été assez heureuse pour trouver l'occasion de parler de son éminence à la reine, et dissiper toutes ses préventions; au point que la princesse, qui ne veut paroître en rien dans l'affaire, le charge d'aller de sa part chez Bohmer, et de tâcher de lui faire rabattre quelque chose du prix. Le cardinal, sans nulle défiance, vole chez le joaillier, marchande, et ne peut obtenir de diminution. La dame La Mothe, chargée de rendre la réponse, annonce alors qu'elle part pour Versailles. Elle y est allée, dit-elle, elle a vu la reine, qui consent à l'acquisition pour la somme entière, mais à condition qu'elle ne sera délivrée qu'en quatre paiemens égaux, qui auront lieu de six en six mois, attendu que c'est elle-même, et non le roi, qui doit en faire les fonds. Si la condition lui convient, Bohmer peut minuter lui-même le traité qu'elle souscrira. Le cardinal obtient le consentement du joaillier, et confie à la dame entremetteuse la convention écrite qu'il a tirée de lui. Celle-ci repart pour Versailles; et deux jours après elle en rapporte l'écrit, apostillé à chaque article du mot *approuvé*, et signé au bas : MARIE-ANTOINETTE DE FRANCE.

Sur la garantie de cette pièce, le joaillier délivre la parure au cardinal, qui la remet à la dame de La Mothe pour sa destination. Aussitôt nouveau voyage à la cour. On a vu la reine, elle a reçu le collier avec le plus grand plaisir, on l'a laissée dans l'enchantement. La princesse saura trouver l'occasion d'en marquer sa reconnoissance à son éminence; mais elle veut de suite lui en témoigner sa satisfaction. De là ce rendez-vous assigné au cardinal dans le parc de Versailles, pour y recevoir des mains de sa majesté une rose, que lui présentera en effet une reine de théâtre, qui, dans l'obscurité, sera la reine de France. Dès lors parfaite sécurité de la part du cardinal comme de celle du joaillier.

Si l'illuminé Cagliostro et son digne instrument pour cette trame, la dame La Mothe, n'eussent eu pour objet que de s'enrichir, leur but étoit rempli; et, dans le sommeil où ils tenoient leurs dupes, ils étoient parfaitement libres d'aller jouir en pays étranger du fruit de leur escroquerie. Ils ne le font pas; et c'est ici que se manifeste un but ultérieur. Fort de l'assistance que lui promettoit le génie conspirateur qui dominoit alors les clubs et les loges mystérieuses de la capitale, Cagliostro se persuade qu'il peut braver l'issue d'un procès contre une reine de France et un cardinal; et il le persuade à sa complice. L'audace est telle de la part de la dame La Mohte, que c'est elle-même qui,

le 3 août 1785, engage l'affaire, par la confidence qu'elle fait à Bohmer, qu'il y auroit apparence qu'il a été dupe, et qu'il feroit bien de prendre ses précautions vis-à-vis du cardinal.

C'est alors que le joaillier consterné court solliciter une audience de la reine, qu'il obtient à Trianon le 9 du même mois. L'exposé qu'il fait à la princesse est à ses yeux un roman plein d'invraisemblance : elle exige que Bohmer lui remette un mémoire circonstancié et signé, qui lui est présenté le 12. Peu de jours après, le 15 du même mois, fête de l'Assomption, le cardinal, en sa qualité de grand-aumônier de France, devoit officier dans la chapelle de Versailles. Avant la messe il est appelé chez le roi, où il trouve la reine et le baron de Breteuil, ministre de l'intérieur. Le roi lui demande s'il a acheté du bijoutier Bohmer un collier de pierres fines ; de quelle part et pour qui il l'auroit acheté. Le cardinal, de la meilleure foi du monde, invite la reine à vouloir bien elle-même exposer le fait. Mais la reine, outrée de l'interpellation, reproche au cardinal d'ajouter l'impudence à la friponnerie. Et c'est ici seulement que le cardinal commence à ouvrir les yeux, et à s'apercevoir qu'il est dupe. Il balbutie quelques mots insignifians, et supplie le roi de ne pas voir un crime où il n'y a eu, de sa part, que zèle inconsidéré à faire chose agréable à la reine. « Eh bien, monsieur, lui dit Louis XVI, donnez-

»nous donc, je vous prie, la clef de cette énigme : »personne ne désire moins que moi de vous trou»ver coupable ; mais que signifient ces menées »près de Bohmer ? cet engagement à fausse signa»ture de la reine, que vous-même avez remis à »ce joaillier ? et votre lettre encore que voici, par »laquelle vous lui certifiez que la reine a reçu son »collier ? De grâce, expliquez-vous sur de si »étranges démarches. » Le cardinal répond que, dans l'accablement où il se trouve, il ne peut qu'attester son innocence, mais que les termes lui manquent pour la prouver. « Remettez-vous, »monsieur, reprend le roi, car, je vous le répète, »je voudrois vous trouver innocent : si notre pré»sence vous trouble, passez dans ce cabinet, écri»vez ce que vous avez à dire pour votre décharge.» Tout étoit déjà dit : il étoit pris dans les filets de l'imposture, et tous les nuages du crime enveloppoient son innocence. L'écrit qu'il essaie de tracer en ce moment est une nouvelle preuve du désordre de ses idées, et n'offre rien qui puisse le justifier.

Il existoit dès lors néanmoins un motif de présomption favorable, qui n'eût pas dû échapper à la perspicacité de l'homme d'état appelé pour éclairer l'affaire : ce motif résultoit du mémoire même du joaillier, qui déclaroit que le cardinal l'avoit engagé de chercher l'occasion de remercier la reine d'avoir acheté sa parure. Aussi l'arrestation du prélat, dans le palais de Versailles, fut

elle généralement improuvée; et l'on jugea que le ministre qui l'avoit conseillée et fait exécuter avoit mis plus de passion encore que de précipitation dans sa conduite.

Quant à Louis XVI, s'il se croit obligé de venger son épouse du rôle qu'on lui fait jouer dans une intrigue ténébreuse, il le fait sans se départir de son caractère de modération; il laisse au prévenu le choix du tribunal devant lequel il veut prouver son innocence. Il fait plus : ayant reçu un mémoire en sa faveur, il l'envoie lui-même à ses juges. Il accorde aux personnes qui la lui demandent, la permission de voir le prisonnier à la Bastille, jusqu'à ce que le procureur général du parlement lui ait fait représenter que cette indulgence est contraire aux lois. Sentant tout le chagrin que cette affaire doit causer à la vertueuse princesse de Marsan, il lui écrit de sa main pour lui en adoucir l'amertume : il la prévient que ce n'est pas pour crime d'état que son parent est arrêté, mais pour une intrigue dont l'honneur de la reine exige l'éclaircissement.

Le corps épiscopal, prévoyant le scandaleux éclat qui alloit résulter de cette affaire, si elle étoit agitée devant les tribunaux séculiers, avoit réclamé pour le cardinal le privilége antique d'être jugé par ses pairs; et le souverain pontife, dans un bref adressé au roi, appuyoit de sa recommandation la demande des évêques. Mais la procédure

étant déjà commencée devant le parlement, Louis XVI, dans sa réponse à Pie VI, lui disoit : « Je » ne suis pas moi-même exempt de peines à l'oc- » casion de cet étrange événement. D'ailleurs, le » cardinal a choisi lui-même son tribunal : en » changer actuellement seroit une inconséquence » qui ne feroit qu'augmenter l'éclat. »

Il auroit été difficile que l'affaire en eût un plus fâcheux : elle devint l'entretien de la France et de l'Europe entière. Tous les jours, durant des mois entiers, les oisifs de la capitale faisoient foule au Palais dans l'espoir de voir sortir du chaos des intrigues quelque trait confirmatif des calomnies que la malveillance faisoit circuler contre la reine. L'issue frustra l'attente de la malignité. Ce procès fameux, approfondi et discuté dans ses circonstances les plus minutieuses, n'offrit à la justice d'autres coupables à punir que la dame La Mothe et ses bas complices, dont le plus insigne étoit Cagliostro. Elle fut, ainsi que lui, condamnée à la réclusion, après que le cachet de la fleur de lis, qu'elle avoit la prétention de porter dans ses armoiries, lui eut été appliquée sur l'épaule.

Cependant les derniers résultats de cette procédure n'en compromettoient pas moins les deux grands personnages que le parlement mettoit hors de cour et de procès. Le public apprenoit qu'un cardinal s'étoit laissé sottement duper par des

aventuriers qu'il n'eût jamais dû connoître; et, quoiqu'il restât démontré, pour tout homme d'esprit, que la reine étoit absolument étrangère à toute l'intrigue, il s'en falloit de beaucoup que cette démonstration, plus claire que le jour, entrât dans toutes les têtes d'un vulgaire soupçonneux. Enfin la trame ourdie pour l'avilissement des autorités, portoit dès lors un tel caractère d'évidence, que, sans mettre en problème le complot, on cherchoit seulement à en deviner les artisans secrets. Mais on manquoit à cette époque de trop de connoissances acquises depuis, et auxquelles notre sujet nous rappellera.

Cette malheureuse affaire étoit à peine assoupie, lorsque l'effrayant aveu du ministre Calonne, dans l'assemblée des notables, vint en réveiller le souvenir, et donner cours à de nouvelles imputations à la charge de la reine, qui n'étoient pas mieux fondées que les soupçons précédens. On rendoit la princesse complice des dilapidations reprochées au ministre des finances : et on le faisoit dans le temps même qu'elle mettoit sous les yeux de Louis XVI des mémoires de Brienne accusateurs de l'administration de Calonne : tant il importe aux chefs des sociétés qu'une grande sagesse de conduite les mette au-dessus des traits de la malveillance, et des injustes préventions dont la multitude s'entête et ne revient pas.

Les mémoires particuliers remis au roi par la

reine, ayant été appuyés par les représentations des notables, le ministre des finances fut congédié; et toute sa conduite concourut bientôt à prouver qu'il méritoit de l'être. Il se vengea moins en homme d'état qu'en ennemi de sa patrie, par un libelle qu'il répandit dans le public, sous le titre d'*Appel au peuple*. C'étoit un vrai tocsin, qui appeloit le tiers-état contre les deux premiers ordres. Le parlement avoit ordonné des informations contre l'ex-ministre; mais Louis XVI, par un reste de bienveillance, le couvrit de sa protection, en le fixant par un doux exil dans ses terres. C'est ici que Calonne, joignant à ses autres torts le scandale d'une désobéissance sans exemple de la part d'un ancien ministre, et punissable de mort suivant les lois, viole l'ordre du souverain, se soustrait à l'exil qui lui est assigné, passe en pays étranger, pour ne pas dire ennemi, d'où il jette en France une prétendue justification de son délit, qu'il fonde sur la nécessité de mettre sa tête en sûreté contre l'acharnement de ses ennemis. Puis, à peine a-t-il échappé à ces ennemis fantastiques, qu'il sollicite la liberté de revenir les braver. « N'ai-je pas, disoit-» il, plus de raison que personne de m'occuper de » tout ce qui peut concourir au succès des États » généraux, de m'irriter de tout ce qui s'y oppose, » moi à qui on a voulu attribuer tous les maux » auxquels ils doivent remédier, mais qui ne puis » disconvenir d'avoir fait renaître l'idée des assem-

»blées nationales, et d'être *la cause originaire* »*de leur retour.* » Il eût été difficile à l'ex-ministre de mettre plus de franchise dans la confession de la faute la plus insigne. Elle ne sera cependant pas sa dernière; et, s'il ne lui est plus permis d'ajouter à ses torts dans sa patrie, il continuera de s'en donner encore, et de très-graves, sur une terre étrangère.

LIVRE VIII.

L'ÉLOIGNEMENT du ministre Calonne ne pouvoit pas seul mettre fin aux embarras de Louis XVI. L'esprit philosophique régnoit alors avec tant d'empire, et la dépravation morale avoit tellement gangrené les classes instruites, en possession d'éclairer la puissance ou de la représenter, qu'il est douteux si, à cette époque, la France entière eût pu offrir à son roi un seul génie assez puissant en moyens et en volonté pour conjurer l'orage révolutionnaire. Les principes posés nécessitent les conséquences, et les effets vivent déjà dans leurs causes. Trop de poisons actifs avoient été disséminés sur le sol français durant le règne de Louis XV, pour qu'ils ne portassent pas leurs fruits de mort sous celui de Louis XVI.

On cite, non sans raison, la sentence portée dans ce Code antique qui ne craint point les démentis de l'expérience : « Que partout où les im»pies gouverneront, le peuple versera des larmes *;» mais on ne songe pas assez qu'il est une autre vérité réciproque : c'est que tout est aussi présage de

* Cum impii sumpserint principatum, luget populus. *Prov.* XXIX, 2.

malheur et de larmes pour le prince condamné à gouverner un peuple dépravé par l'impiété; et il n'est que trop vrai de dire que son trône, appuyé sur ce peuple, repose sur un volcan. Nous n'aurons donc pas la prétention contradictoire de chercher le grand roi dans Louis XVI, *détrôné avant d'être roi.* La dissolution d'un peuple exclura toujours la grandeur dans son chef, sous le rapport de chef. La meilleure tête ne peut rien pour l'action, unie à des membres paralysés; et sans doute que le moderne fondateur de l'empire du nord n'eût jamais été *Pierre-le-Grand*, si, au lieu du peuple brut qu'il eut à policer, il eût eu, comme Louis XVI, à travailler sur un peuple décomposé par le philosophisme. Aussi faudra-t-il que ce même peuple, dissous, anéanti par une révolution sans pareille, ait en quelque sorte cessé d'être un peuple, avant que nous ne soyons témoins des prodiges qui en rassembleront les élémens perdus dans une mer de confusion *.

Dans un siècle de ténèbres, et tel sera toujours le siècle éclairé par les torches de l'impiété, les préjugés sont érigés en principes, et les principes

* Plus heureux que l'auteur, nous les voyons ces prodiges, et le passé nous garantit aujourd'hui que le gouvernement légitime et stable de notre France, tout occupé à recréer ce nouveau corps social, donnera aussi ses soins pour faire succéder à l'impiété le dissolvant des empires, la morale religieuse leur premier principe de vie. (*Note de l'éditeur.*)

s'appellent préjugés. Il y avoit déjà long-temps que l'école des sophistes, en honneur auprès des grands, se flattoit de régner par le crédit des grands, et d'asservir le gouvernement au joug philosophique. Un des moyens qu'elle employa avec le plus de persévérance, dès qu'elle en eut reconnu la puissance sur les esprits qu'elle maîtrisoit, ce fut de leur exagérer l'excellence et les bienfaits de l'opinion, l'opinion si souvent l'enfant de l'ignorance et la mère des illusions. Les philosophes du paganisme avoient proclamé l'opinion la reine du monde. Enchérissant sur les anciens, les sophistes modernes érigèrent l'opinion en divinité impérieuse, dont l'homme d'état ne pouvoit impunément dédaigner le culte. Le respect pour l'opinion fut, à leur avis, la première vertu politique. Tout vrai sage, tout homme jaloux de bien gouverner devoit interroger, étudier l'opinion, éviter soigneusement de se compromettre avec l'opinion, savoir faire des sacrifices à l'opinion, et surtout mettre en place les sujets recommandés par l'opinion. Un de ces sophistes les plus applaudis de ses contemporains, leur disoit : « L'opinion publique, chez une »nation qui pense et qui parle, est la règle du gou»vernement *. » Un autre, qui faisoit plus de dupes encore, écrivoit : « On ne pouvoit plus dédaigner »de compter avec l'opinion. — L'opinion publique

* Raynal, *Discours au Roi*, 1789.

»exerçoit depuis long-temps un empire *salutaire*.
» — Dans le siècle présent, le mépris pour l'autorité
» de l'opinion étoit un sentiment aveugle *. »

Il eût parlé bien plus juste, ce ministre de Louis XVI, s'il eût dit à son maître que, *compter avec l'opinion* du dix-huitième siècle, c'étoit vouloir s'égarer dans ses calculs; et que le *mépris* pour l'autorité de cette opinion, loin d'être *un sentiment aveugle*, étoit le jugement de la clairvoyance. L'homme d'état, digne de ce nom, apprécie par la valeur des temps la valeur de l'opinion. Il sait que chez les peuples corrompus, l'opinion est essentiellement trompeuse; et alors, sans révérer ses caprices, s'il a l'air de la consulter, c'est moins pour se soumettre à ses arrêts que pour les réformer; c'est pour régler sa marche et contenir ses écarts, pour réprimer ses travers, et l'assujettir à l'empire de la raison. Mais les sophistes avoient un puissant intérêt à dire anathème aux cotempteurs de l'opinion : ils en étoient les directeurs exclusifs; et ils s'apercevoient qu'en la gouvernant ils gouvernoient leur siècle. C'étoit l'idée dont l'académicien Duclos flattoit la vanité de ses collègues, quand il leur disoit, dans ses *Considérations sur les mœurs* : « De tous les empires, celui des gens » d'esprit, sans être visible, est le plus étendu. Le » puissant commande, les gens d'esprit gouvernent,

* Necker, *de la Révolution française*, tome 1, p. 108, 293.

»parce que, à la longue, ils forment l'opinion pu»blique, qui, tôt ou tard, subjugue et renverse »toute espèce de despotisme.» C'étoit aussi le secret dont s'applaudissoit Voltaire auprès de son plus intime confident : « Si l'opinion est la reine du »monde, lui écrivoit-il, les philosophes gouvernent »cette reine; et vous ne sauriez croire combien leur »empire s'étend *. »

Ç'avoit été en effrayant Louis XV du fantôme de cette opinion factice, que la machiavélique ambition du duc de Choiseul avoit souvent égaré la politique de ce prince. Le comte de Maurepas suivit les mêmes erremens; et, trouvant plus commode d'obéir au torrent que de lutter contre, il ne recommandoit rien tant à Louis XVI que le respect pour l'opinion. Ses autres ministres philosophes lui parloient dans le même sens; et, tous d'accord pour égarer, par sa vertu même, un cœur qui ne donnoit prise sur lui par aucune foiblesse, ces hommes, dont on se demandoit s'ils croyoient en Dieu, faisoient habituellement retentir aux oreilles du monarque le spécieux *vox populi, vox Dei*. Cette maxime d'incontestable vérité au sein de l'Église naissante où elle s'accrédita, n'étoit plus qu'un axiome d'illusion au dix-huitième siècle, où, suivant Voltaire, l'opinion du peuple n'étoit plus que celle des philosophes. La consulter alors cette opi-

* Lettre à d'Alembert, du 13 juillet 1765.

nion, c'étoit, pour le gouvernement, tenir conseil sous la tente de son ennemi. Mais les ministres de Louis XVI, enfans eux-mêmes de l'opinion, protégeoient leur mère auprès du prince, et lui répétoient avec confiance qu'il n'appartenoit qu'à l'opinion de lui révéler le secret qu'il cherchoit du plus parfait bonheur de son peuple.

Désabusé enfin par les cruelles leçons de l'expérience, Louis XVI avoit appris à connoître le prix de l'opinion dont des conspirateurs étoient les organes; et l'on ne peut douter que, s'il eût échappé à leur perfidie, plus confiant dans ses propres lumières et dans une droiture d'esprit qui ne l'avoit jamais trompé, il eût régné avec plus de gloire, en régnant plus par lui-même. Une réflexion, que faisoit ce prince dans sa confidence domestique, vient à l'appui de cette conjecture. Au temps où la révolution l'avoit déjà rendu captif dans sa capitale, et à l'occasion des reproches qu'un journaliste adressoit à un ministre, il disoit à son fidèle valet de chambre Thierry : « Les livres et les hommes » s'accordent souvent pour nous faire illusion, et » nous égarent en voulant nous éclairer. J'avois lu » dans La Bruyère, mes instituteurs et d'autres en- » core dont je ne puis suspecter la bonne foi, m'a- » voient cent fois répété, que le peuple seroit heu- » reux quand le prince prendroit pour ses conseils » et ses ministres ceux que le peuple voudroit lui » donner lui-même, si ce choix dépendoit de lui.

»Eh bien! séduit par cette théorie, et désirant uni-»quement de rendre mon peuple heureux, j'ai »consulté ce peuple, j'ai confié ses intérêts à ceux »qu'il m'a lui-même désignés; et les hommes les »plus vantés par mon peuple sont ceux qui ont le »moins rempli mes vœux pour son bonheur. Je »tiens aujourd'hui plus que jamais pour Fénélon, »qui nous dit que la renommée ne nous vante d'or-»dinaire que les talens ambitieux et superficiels, et »que c'est à nous d'aller jusqu'au bout du monde à »la recherche du vrai mérite, toujours modeste et »sans empressement à se produire *. »

Ce qui contribua le plus à indisposer Louis XVI contre les apôtres de l'opinion, ce fut l'indigne abus que se permettoit Necker du nom de cette vaine idole. Ce ministre qui, plus qu'aucun de ses col-lègues, tenoit de l'opinion l'existence et la célé-brité, après avoir souvent exagéré à son maître le pouvoir de l'opinion, avoit fini par l'en menacer, et lui dire que « s'ôter l'appui de l'opinion, c'étoit »s'exposer aux *effets incalculables d'une irritation »universelle* **. » Le souteneur hypocrite de l'opi-nion sera enfin démasqué; mais, pour le malheur de Louis XVI, il le sera trop tard (1), et bientôt les boute-feux révolutionnaires, s'emparant des formules insolentes du Genevois, les feront retentir

* Mémoires manuscrits de la baronne de Pont-l-Abbé.

** *De la Révolution française*, tome 1, page 247.

aux oreilles du monarque, et lui crieront : « L'o-»pinion est une puissance ; — l'opinion est debout ; » — l'opinion est là ; — l'opinion est éclairée *. » Elle le sera, en effet, à cette époque, par les torches des jacobins, comme elle l'avoit été auparavant par les feux d'artifice qui partoient du château de Ferney et se répétoient à l'hôtel d'Holbach.

Cependant Louis XVI, qui avoit reconnu, dans l'opinion, le guide trompeur qui l'avoit conduit sur le bord de l'abîme, y sera précipité sans avoir découvert le jeu secret et les combinaisons profondes qu'employoient depuis long-temps les conspirateurs pour maîtriser l'opinion, se saisir de son sceptre, et en frapper toute puissance qui ne seroit pas la leur, ou amie de la leur. Mystère de prodigieuse scélératesse, sur lequel l'histoire ne sauroit jeter un trop grand jour pour l'instruction des gouvernemens.

D'intelligence avec les principaux chefs des sophistes, et depuis long-temps ne formant plus avec eux qu'une seule et même association, les grands ordonnateurs de la franc-maçonnerie avoient consacré, comme base essentielle de toute leur doctrine, deux maximes principales, qu'ils ne cessoient d'inculquer à ceux de leurs adeptes qu'ils jugeoient dignes de les entendre et capables d'en

* *De la Révolution française*, tome I, page 322 et suivantes.

propager l'esprit. La première : « Le besoin et l'o-
»pinion sont le mobile de toutes les actions des
»hommes. » La seconde : « Faites naître le besoin,
»et dominez l'opinion; et vous ébranlez tous les
»systèmes du monde, ceux-là même qui semblent
»le mieux consolidés *. »

Tel est le point fixe, et comme le fanal que le lecteur attentif ne doit jamais perdre de vue, soit pour juger dans sa marche audacieuse, soit pour éclairer dans ses manœuvres souterraines la puissance impie qui, après avoir conçu et arrêté sous le règne de Louis XV, réalisa sous celui de Louis XVI le plan de subversion de la monarchie française, par où devoit commencer la démolition générale de l'édifice monarchique de l'Europe. Oui, *faire naître le besoin et dominer l'opinion* : au lieu du besoin qu'éprouve naturellement l'homme, de suivre une religion, d'écouter une conscience, de croire un Dieu, de respecter un roi, *faire naître* pour lui *le besoin opposé*, d'abjurer une religion qui menace, d'étouffer une conscience qui condamne, d'anéantir un Dieu qui punit, de secouer le joug d'un roi qui réprime : *dominer* en même temps l'*opinion*, après l'avoir subjuguée par les intrigues et les cabales, par la morale du théâtre et la morale des livres, voilà les deux grands leviers qu'employèrent les modernes Titans, dans leur

* Girtaner, tome III, page 470 et suiv.

projet de renverser à la fois et le trône du Dieu qui règne sur les rois, et le trône des rois qui règnent sur les peuples.

Ce qu'avoit conçu l'audace, la malice le développa. Pour faire naître dans l'empire les besoins les plus propres à servir ses desseins, la secte s'appliqua, avec autant de persévérance que d'astuce, à pousser aux emplois publics et à la tête des corps, d'ardens zélateurs de sa doctrine et de ses vues : les uns, comme les Turgot et les Brienne, assez pervers pour concerter les malversations politiques et les crimes religieux; pour faire naître, ou *le besoin* d'une révolte par une disette factice, ou *le besoin* de détruire les corporations monastiques en provoquant leur avilissement; les autres, comme les Malesherbes et les Miromesnil, aussi disposés, par indifférence philosophique, à conniver aux abus corrupteurs, qu'incapables, par légèreté d'esprit, de prévoir leur réaction infaillible contre l'autorité qui les tolère (2).

Dans leur complot de dominer l'opinion, et par elle, de régner sur leurs dupes, les sophistes, comme nous l'atteste leur correspondance, avoient réuni leurs efforts, sous le règne précédent, pour arracher la jeunesse à une forme d'éducation religieuse à la fois et monarchique. Sous le règne de Louis XVI, on voit la secte plus particulièrement appliquée à s'attacher les plumes vénales et les talens indécis; manége que lui facilita le vice de

l'éducation substituée à celle que donnoient les anciens instituteurs. Ici par l'insouciance, là par la connivence de guides mercenaires, le germe de l'incrédulité s'étoit insinué dans les jeunes cœurs avec les premiers élémens des sciences : les sophistes avoient trouvé un puissant moyen de compléter cette première éducation en multipliant ces sociétés académiques et ces corporations scientifiques qu'ils animoient de leur esprit, et dont ils dirigeoient les travaux vers leur but; et toujours en se donnant pour les organes de l'opinion.

La première et la plus décisive des conquêtes que l'opinion eût assurée à ses chevaliers, avoit été celle de la tolérance. Car le philosophisme, avant de déchirer en tigre, avoit aussi commencé par ramper en serpent; et le cri de toute secte au berceau : *tolérance !* avoit aussi été son premier cri. Voltaire n'avoit cessé d'invoquer la tolérance au nom de l'opinion; et Voltaire, toléré, avoit fait secte contre les autorités tolérantes. On peut en croire en ce point son disciple et son biographe Condorcet, qui nous dit : « Il avoit formé dans »l'Europe entière une ligue dont il étoit l'âme, et »dont le cri de ralliement étoit : *raison et tolérance.*» Cette ligue, cent fois dénoncée aux puissances dont elle tramoit la ruine, fut autant de fois réputée fantastique par ces puissances endormies. « Aux »cris des fanatiques, poursuit Condorcet, Voltaire »opposoit *les bontés des souverains.* » Mais habile

à se prévaloir de ces bontés des souverains, la ligue exalta, divinisa la tolérance; elle en fit d'abord la vertu distinctive, puis, bientôt après, le premier devoir des *bons* rois, et la dette sacrée de leurs *bons* ministres. Qu'on suive la marche des sophistes, et l'on reconnoîtra qu'après avoir réclamé la tolérance comme une grâce, ils finirent par l'imposer comme un précepte, disant anathèm aux princes et aux peuples qui dédaignoient de sacrifier à cette nouvelle idole.

Affectant tous les tons, celui même de la religion, quand ce ton pouvoit servir ses desseins anarchiques, la secte, auprès des âmes simples, essayoit d'asseoir son système de tolérance sur le vain sophisme d'une comparaison entre le roi du ciel et ses représentans sur la terre. Des plumes accoutumées à blasphémer le Dieu juste et saint, invitoient hypocritement les rois à imiter le Dieu *bon et clément*, qui fait lever sur tous son soleil, et rend aussi fécond le champ de l'impie qui l'outrage que celui du juste qui l'adore. On appeloit à l'appui du tolérantisme une religion, si décidément intolérante du désordre et des abus, qu'elle repousse, comme inhabile à manier le sceptre de la justice, quiconque ne se sent pas le courage d'en briser l'iniquité *. Cette patience de longanimité, at-

* Noli quærere fieri Judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates. Eccl. VII, 6.

tribut essentiel de l'Être suprême qui a l'éternité pour sa justice, on osoit la proposer pour règle à ses lieutenans éphémères qui n'ont qu'un point pour placer l'exercice de la leur, avec injonction d'en poursuivre le triomphe jusqu'à leur dernier soupir *.

Les notions les plus communes du bon sens et de la raison sur cette matière, se pervertissoient tellement, sous la plume des réformateurs, qu'on ne vouloit plus voir que la tolérance, en administration politique, est la mère de l'anarchie, comme elle est en religion la somme des hérésies. On ne croyoit plus, au dix-huitième siècle, que c'est toujours des abus tolérés par la puissance que se composent les orages qui fondent sur elle et la détruisent; et ceux qu'on appeloit des hommes d'état, l'étoient assez peu pour ne pas soupçonner que le dessein des sophistes, en appelant et faisant pulluler les abus au sein de l'Europe, étoit de les convertir ensuite en instrumens de la révolution qu'ils y méditoient. Des princes aveugles s'enrôloient eux-mêmes sous les drapeaux de leurs ennemis, et ne voyoient que de sages conseillers dans les patrons effrontés d'une licence universelle. A leur invitation, ils toléroient tout, souffroient tout, pardonnoient tout, jusqu'aux traits les plus insultans décochés contre leur personne et leur administration :

* Usque ad mortem certa pro justitiâ. Eccl. IV, 33.

ils oubli
trône r
sité (3).
Pour
avoient
l'axiom
» point d
s'il n'y
et *tous* l
phant, p
sherbes
bons ad
avoient
mont su
autres s
» royaum
» naire,
Ce n'e
en cont
nous eu
de la do
lupart
nt de
us d
eux,
ontre
les pr
No
tolé

De jour en jour plus forts du suffrage de la nation, à mesure qu'ils consommoient l'œuvre de sa dépravation, ces zélateurs de la tolérance, non contens de rendre les abus excusables par la nécessité, prétendirent encore nous les montrer intéressans, précieux même par leur utilité. Les désordres qui prévalurent à la fin du dix-huitième siècle, avoient eu une foule de panégyristes impudens, avant d'avoir un peuple entier de sectateurs scandaleux. Il n'est point d'assertions téméraires, point de sophismes et de faux calculs moraux et politiques que les économistes ne hasardassent, pour faire illusion à la multitude et achever de lui pervertir le jugement avec les mœurs. « Cessez, disoient ces » charlatans hypocrites aux défenseurs des vrais » principes, cessez de vous élever contre de préten- » dus abus, qui ne sont au fond que d'heureuses » dispositions dont se compose le bonheur des indi- » vidus et la prospérité de l'empire. Si, dans son » ignorance étroite, le superstitieux les proscrit, le philo- » sophe plus éclairé les absout et les réclame. Vous » condamnez, par exemple, vous nommez impiété » la fraternité des religions et la liberté de tous les » cultes : instruisez-vous à l'école du docte Raynal, » et vous admirerez, dans ce concert harmonieux » de toutes les sectes, *la religion universelle de* » *toutes les âmes justes et éclairées, amies du ciel* » *et de la terre* *. Vous chargez de vos ignorans

* *Histoire philosophique*, tome VII, page 116.

sophe de Genève, qui fait un crime au catholique de son intolérance théologique, bien plus intolérant lui-même que le catholique, dévoue à la peine de mort celui qui se montreroit réfractaire aux prétendus dogmes d'une religion *civile* (5). Le sophiste prétend, et ses disciples ont prétendu après lui, que de la tolérance de toutes les sectes doit résulter la tranquillité publique : puis, cependant il nous dit des jansénistes tolérés : « S'ils » sont un jour les maîtres, nous verrons bientôt » s'élever un tribunal de sang et d'ignorance *. » Nous le verrons, en effet, ce tribunal de sang et d'ignorance, où siégeront, réunis pour l'extermination du catholique, et le *charitable* janséniste, et *le bon* athée, et *le tolérant* calviniste. Nous verrons tous ces doucereux apôtres de la tolérance universelle, au jour où ils seront les maîtres, placer les prêtres catholiques entre le massacre et l'apostasie, et broyer les amis de la monarchie sous le pilon de la guillotine. C'est que les sectaires, de tous les âges et de tous les pays, sont enfans du même père, inspirés du même démon, qui souffle par eux sur la terre les erreurs qui la déchirent ; et que ces erreurs diverses ont toutes un commun intérêt d'orgueil et un même instinct de nature, soit pour étouffer la vérité qui les accuse, soit pour combattre l'autorité qui les réprime.

* Nouvelle Héloïse.

De jour en jour plus forts du suffrage de la nation, à mesure qu'ils consommoient l'œuvre de sa dépravation, ces zélateurs de la tolérance, non contens de rendre les abus excusables par la nécessité, prétendirent encore nous les montrer intéressans, précieux même par leur utilité. Les désordres qui prévalurent à la fin du dix-huitième siècle, avoient eu une foule de panégyristes impudens, avant d'avoir un peuple entier de sectateurs scandaleux. Il n'étoit point d'assertions téméraires, point de sophismes et de faux calculs moraux et politiques que les économistes ne hasardassent, pour faire illusion à la multitude et achever de lui pervertir le jugement avec les mœurs. « Cessez, disoient ces » charlatans hypocrites aux défenseurs des vrais » principes, cessez de vous élever contre de préten- » dus abus, qui ne sont au fond que d'heureuses » dispositions dont se compose le bonheur des indi- » vidus et la prospérité de l'empire. Si, dans son » génie étroit, le superstitieux les proscrit, le philo- » sophe plus éclairé les absout et les réclame. Vous » condamnez, par exemple, vous nommez impiété » la fraternité des religions et la liberté de tous les » cultes : instruisez-vous à l'école du docte Raynal, » et vous admirerez, dans ce concert harmonieux » de toutes les sectes, *la religion universelle de* » *toutes les âmes justes et éclairées, amies du ciel* » *et de la terre* *. Vous chargez de vos ignorans

* Histoire philosophique, tome VII, page 116.

»anathèmes l'abus des richesses; mais la philoso»phie rend grâces au dissipateur, qui fait de sa »fortune l'aliment de l'indigence. Vous vous ré»criez contre la licence de la presse; mais le mi»nistre philosophe voit que cette licence se convertit »en une branche lucrative de commerce. La co»quetterie des femmes vous révolte; mais un sage »Helvétius vous dira que cette coquetterie rend »heureux des milliers d'artisans qui la servent. »Vous déclamez contre les scènes piquantes et »libres, introduites sur nos théâtres; mais l'admi»nistrateur éclairé, qui a les yeux attentifs sur tous »les canaux de la prospérité publique, voit, dans »ces productions hardies de l'art dramatique, un »moyen d'attirer dans la capitale l'or de l'étranger; »il pourroit même fermer la bouche aux plus sé»vères moralistes, en leur observant que les heures »que le théâtre prend chaque jour aux vicieux sont »un larcin fait sur le domaine du crime. Enfin »vous voudriez, dans votre zèle intolérant, qu'on »fît disparoître ces hospices privilégiés de la liberté »des deux sexes, que le siècle des lumières a mul»tipliés dans toutes nos villes, et que vous ap»pelez le tombeau de la jeunesse; mais l'observa»teur philosophe vous apprendra que cette disposi»tion, en même temps qu'elle favorise la liberté na»turelle, sert encore la morale; qu'elle est la sauve»garde de l'innocence et un préservatif pour elle »contre les attentats du débauché.»

Tel est le précis de cent volumes imprimés et réimprimés sous le règne de Louis XVI par l'école philosophique; ainsi sophistiquoient des docteurs fripons et des conspirateurs immoraux. C'étoit à faire prévaloir de pareilles impertinences que les littérateurs prostituoient leurs talens. Les conceptions de l'impiété et les délires du libertin se convertissoient, sous leurs plumes, en vues de sagesse et en moyens de prospérité publique; on les appeloit le triomphe de la raison sur les préjugés antiques. Ce n'étoit pas seulement dans les clubs et les tripots, c'étoit au milieu des cercles brillans, dans les hôtels et les palais, qu'on applaudissoit à ces heureuses découvertes, qu'on bénissoit, comme des génies tutélaires *des droits* de l'humanité, les ministres qui leur donnoient cours, et que ces sophismes des cœurs vicieux étoient réputés des démonstrations invincibles. Comme s'il n'eût pas été d'évidence que le vœu d'une tolérance indéfinie en religion, ne fut jamais que le vœu de l'impie, qui ne demande l'ouverture du Panthéon que pour avoir droit de professer l'athéisme; comme si les besoins de l'indigence étoient jamais entrés dans les calculs du voluptueux égoïste et du dissipateur libertin; comme s'il y eût eu bien gros à gagner, pour un gouvernement, à dépraver la morale de ses voisins, ou qu'un roi eût pu spéculer avec de grands avantages sur une branche de commerce, poison pour ses sujets; comme si les ornemens de

la décence ne devoient pas aussi bien occuper les bras de l'artisan que les parures de la coquetterie; comme si la théorie des vices et des crimes, enseignée sur nos théâtres, n'eût pas dû naturellement conduire à la pratique; comme s'il n'eût pas été notoire enfin, que c'est dans les antres de la prostitution que vont s'exalter, et non pas s'éteindre, les feux de la lubricité, et que celles de nos villes qui renferment le plus de ces foyers irritans, sont celles encore qui, proportionnellement, vomissent dans la société un plus grand nombre de libertins emportés et de séducteurs redoutables à l'innocence.

Mais, à une époque de dépravation où tous les cœurs éprouvoient un besoin égal d'indulgence, l'illusion, en matière de tolérance, devoit être universelle. Elle avoit tellement prévalu, et l'aveuglement alloit au point qu'au jour encore où les effets accuseront visiblement leur cause, le tolérantisme trouvera des patrons obstinés jusque dans la classe de ceux qu'il aura perdus; et c'est à des hommes publics, premières victimes des abus qu'ils auront laissé pulluler au sein de l'état, que l'on entendra dire naïvement : « Notre France, » malgré tous les abus qu'on lui reprochoit, étoit » encore, avant sa révolution, la première nation » du monde. » Eh! oui, sans doute, spéculateurs ineptes, pour l'œil trompé et qui ne voyoit que la superficie, cette tour antique et majestueuse, quoi-

que minée dans ses fondemens, et jugée par tous les gens de l'art, présentoit encore un superbe et précieux édifice la veille même de sa chute inévitable.

Il n'est pas nécessaire d'être homme d'état pour savoir qu'il est tel abus au sein d'un empire, qu'on ne doit attaquer qu'avec les ménagemens de la circonspection; qu'il faut miner plutôt qu'extirper; et qu'en politique comme en morale, c'est par le mieux de circonstances qu'on doit s'avancer vers le mieux absolu. C'est ainsi que le dernier de nos grands rois avoit préparé, par une tendance de cinquante ans vers le même but, l'opération la plus calomniée et la plus sage en même temps de son règne, cette révocation fameuse d'une loi de circonstance, qui avoit fixé dans son royaume un foyer actif de révolte, et le moyen toujours subsistant, pour l'implacable rivale de la France, d'y agiter par ses intelligences avec ses frères religionnaires*. Mais les ministres de Louis XVI avoient-ils donc les mêmes ménagemens à garder avec la secte philosophique? Pouvoient-ils craindre de compromettre la puissance; et ne l'eussent-ils pas, au contraire, consolidée et raffermie,

* Seroit-ce par suite de ces intelligences, que nous avons vu en 1816 les religionnaires, nos voisins, se récrier que leurs frères du midi étoient opprimés, alors même que le gouvernement françois leur accordoit toute la protection à laquelle a droit tout sujet fidèle et paisible? (*Note de l'éditeur.*)

s'ils eussent secondé l'impatience qu'annonça souvent leur maître d'anéantir ce tyran domestique? Ces aveugles ne voyoient, pour dernier résultat des abus qu'ils protégeoient, qu'une révolution morale, objet de leurs désirs : ils regardoient en pitié les sages qui leur crioient que, derrière cette révolution des mœurs, accouroit et alloit se montrer la révolution politique.

Et pour quelle fin, en effet, croiroit-on que le modérateur de l'empire universel auroit placé à la tête des nations et des familles les chefs subordonnés qui le représentent, sinon pour que ces substituts temporaires de sa puissance immortelle, zélateurs assidus de l'ordre qu'il veut essentiellement, y rappelassent, par tous les moyens dont il les investit, soit la foiblesse qui s'y soustrait, soit la perversité qui l'outrage? Mais ce qui, mieux sans doute que tous les raisonnemens, désabusera pour long-temps les dépositaires de l'autorité des systèmes divers de tolérance réclamés et mis en vogue par la philosophie, ce sont les événemens de nos jours. Long-temps ces événemens fameux crieront aux maîtres du monde, qu'il est, au moral comme au physique, des lois sacrées qu'on ne transgresse jamais impunément; que, quand la puissance chargée d'office de prévenir ou d'extirper un abus, le laisse prévaloir, elle le dirige inévitablement contre elle-même ; et qu'alors, l'abus devenant le fléau de la chose,

l'ordre éternel offensé se trouve vengé par l'excès même du désordre qui le blesse.

Nous n'ignorons pas d'ailleurs qu'un vain prétexte d'abus ne puisse être, et ne soit quelquefois une arme perfide entre les mains de la malveillance. Artisans à la fois et dénonciateurs d'abus, sous le règne de Louis XVI, les chefs du philosophisme et de la franc-maçonnerie créoient, d'une part, et disséminoient les plus dangereux de tous, tandis que, de l'autre, ils en poursuivoient d'imaginaires dans la région des chimères, qu'ils savoient réaliser dans des imaginations séduites. De tous les abus du gouvernement, le moins graciable à leurs yeux, étoit le gouvernement lui-même, et notre état actuel de société. Ils enveloppoient tous les trônes dans la même proscription. C'étoit en se donnant pour les champions intrépides du *grand ordre* qu'ils travailloient en conjurés à décider l'anarchie universelle. Il avoit fallu des siècles à la sagesse humaine, méditant sur l'expérience, pour asseoir sur leurs bases ces majestueux édifices appelés gouvernemens; et ces conspirateurs s'étoient ligués pour démolir, comme abusifs, les boulevards du bonheur social, en commençant par le plus solidement constitué, celui qui reposoit sur quatorze siècles de durée.

Cependant, des divers abus introduits ou propagés par le système de tolérantisme des ministres de Louis XVI, le plus dangereux fut l'abus de l'es-

prit. Déjà trop funeste au repos de la France sous le règne précédent, cet abus, protecteur et père de la plupart des autres abus, causa les plus grands ravages sous l'administration du comte de Maurepas. Ce ministre, à qui l'on ne contestoit pas son genre d'esprit, sembloit n'en avoir que pour l'abus, et en faveur surtout de l'abus de l'esprit. Jaloux d'étayer son insuffisance du suffrage des sophistes, il les ménageoit, les caressoit, trouvant plus commode de se faire proclamer homme d'état par les trompettes de la renommée que d'en conquérir le mérite dans les sentiers laborieux des devoirs et de la conscience. En vain Louis XVI ordonnoit-il dans ses conseils qu'on enchaînât l'audace des écrivains du jour; ses volontés les plus expresses étoient éludées par son premier ministre et ses subordonnés. Un peu d'adresse et beaucoup d'effronterie suffisoient à un auteur, pour qu'il pût, sans se compromettre, faire imprimer et circuler dans Paris, sous la date de Londres ou de Genève, les productions les plus licencieuses contre la religion, les mœurs et la constitution monarchique (6). Il n'y avoit qu'un seul cas où tout ministre se départoit de son système de tolérance en librairie; c'étoit lorsqu'un livre attaquoit sa personne ou ses opérations. Cette témérité faisoit crime irrémissible : l'auteur, s'il étoit saisi, étoit enfermé à la Bastille, et son livre l'y suivoit pour être mis au pilon. Chose remarquable, au jour où

les jacobins se rendront maîtres de ce fort, ils y trouveront des libelles contre d'anciens ministres; ils en trouveront contre Maurepas et contre Necker, contre Calonne et d'autres personnes en place; mais pas une seule de ces productions révolutionnaires, qui ont conduit et dû conduire Louis XVI du trône à l'échafaud.

Souvent encore l'inconséquence ministérielle environnoit de tracasseries l'écrivain trop concluant en faveur des principes antiques, ou trop hardi à lever le voile sur la conjuration ouverte des sophistes. Il est peu d'auteurs, d'un zèle pur et décidé dans le sens religieux et monarchique, qui n'aient été contrariés par des ministres ou par des magistrats pour la publication de leurs ouvrages (7). Tandis que nos barrières étoient toujours ouvertes pour l'exportation et l'importation des poisons littéraires, elles étoient impitoyablement fermées à l'antidote qu'essayoient de nous transmettre quelques savans étrangers. Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, condamné aux flammes à Paris, circuloit scandaleusement dans Paris; et l'excellente réfutation de ce monstrueux ouvrage, que nous adressoit l'érudit abbé de Feller, longtemps arrêté à la censure, n'en sortoit qu'avec peine en 1775, et seulement pour paroître avec permission tacite.

La pente des esprits vers les idées du siècle étoit tellement décidée dans le conseil de Louis XVI,

que ceux même de ses ministres qui paroissoient servir sa personne avec affection, n'en montroient pas moins de zèle à dilater, au préjudice de son autorité, l'ambitieux empire de la philosophie. Ces hommes superficiels ignoroient que ce sont les sages et les bons, et non pas les érudits et les savans, qui soutiennent les états; qu'un peuple simple et religieux est un peuple accompli, et qu'il n'appartient qu'à la religion, qui fonda les sociétés, de leur garantir le vrai bonheur et la stabilité : ils ne songeoient pas qu'en France, non plus que dans la Grèce, un peuple de sophistes ne pouvoit être qu'un peuple inquiet et turbulent; et que la science, qui éclaire l'impiété au sein d'un empire, y est moins un flambeau qu'une torche incendiaire. Aussi ces politiques étoient-ils loin de prévoir que ce peuple vain et insolent, se piquant de tout savoir, voudroit bientôt tout régir, et qu'après avoir réformé les lois, réformé la croyance, nivelé les conditions, nivelé les fortunes, tout renversé, tout confondu, il donneroit son aveugle raison pour la lumière universelle, et finiroit par placer l'impérieuse idole sur l'autel du vrai Dieu, et renvoyer la tourbe hébétée de ses disciples *au Dieu inconnu* de la superstitieuse Athènes.

Et certes, ce n'avoit pas été par ce contre-sens politique, et en accordant plus de considération au bel esprit qu'aux bonnes mœurs, aux qualités brillantes qu'aux utiles vertus; ce n'avoit pas été en

fondant des lycées et des académies pour de vains discoureurs et d'ambitieux sophistes, ç'avoit été en couvrant son vaste empire d'institutions religieuses et morales, en convertissant jusqu'à son propre palais en une école chrétienne, que le fils de Pepin étoit devenu *Charles-le-Grand*, le plus puissant monarque et le Salomon révéré de la catholicité. Mais notre France philosophique se crut bien plus habile et plus voisine du bonheur que ne l'avoit jamais été la France de Charlemagne : elle ne décria pas seulement la politique de ce grand homme, elle attaqua jusqu'à sa personne, affectant d'entacher son portrait des satires de ses ennemis. Mais, en même temps qu'on frappoit de ridicule et de stérilité les associations religieuses qu'il avoit protégées, on leur substituoit de toutes parts des associations philosophiques. Les humbles apôtres de la morale évangélique furent remplacés par de fastueux précepteurs de la sagesse humaine; et l'empressement du dix-huitième siècle à ériger des académies et à pensionner des sophistes, lui parut bien plus louable que ne l'avoit été le zèle de nos pieux ancêtres à fonder des séminaires d'innocence et des écoles de vertu.

Des institutions opposées devoient produire des effets contraires. Ces agrégations de vains littérateurs et de sophistes immoraux, disséminées sur le sol français, durent y agir en sens inverse de ces familles religieuses qui disparoissoient, ou écrasées

par la violence, ou noyées dans le mépris. Alors aussi toute la force de considération dont l'ascendant de la religion avoit environné la majesté du trône pendant une longue série de siècles, le nouvel empire de la philosophie devoit la lui ravir dans le court espace de quelques années; et c'étoit à des associations scientifiques qu'il étoit réservé, après avoir obscurci le flambeau divin de toute civilisation, de replonger notre France dans un gouffre de barbarie plus profond que celui dont l'avoit retirée la main de la religion.

Que la postérité le sache donc; et que ceux de nos contemporains qui tiennent les rênes des gouvernemens ne l'oublient point : oui, ce furent particulièrement nos académies et nos sociétés littéraires, en correspondance entre elles et avec les sophistes étrangers, pour la dissémination de leurs principes anti-religieux, qui déterminèrent, par la subversion de l'ordre moral, la chute du trône français. La plus redoutable de ces associations, par l'ascendant qu'elle avoit pris dans l'empire littéraire, étoit l'académie française. Elle empruntoit du gouvernement même tous les moyens de le combattre : elle s'agrégeoit des seigneurs de la cour, des ministres, tels évêques même qui aspiroient à la gloire de l'esprit, et de l'esprit de leur siècle. La cour, dans les grands noms qu'elle connoissoit, voyoit un gage rassurant de dévouement du corps, et l'académie un manteau propre à couvrir sa malveillance.

Etablie pour perfectionner la langue et fixer la valeur des mots, l'ambitieuse société ne tarda pas à vouloir se constituer juge des choses. Elle n'y réussit pas sous Louis-le-Grand; mais, par la foiblesse du règne suivant, elle soumit à sa compétence et à ses vaines discussions les objets les plus délicats et les plus sacrés, la politique, la morale et la religion même. Elle flatta les esprits pour égarer les cœurs; elle caressa l'opinion pour mieux lui commander. Sa tâche étoit de nous donner un bon dictionnaire français; elle mourra sans avoir rempli sa tâche entière : mais, en revanche, elle nous aura enfanté, sous le nom de *Dictionnaire encyclopédique*, un répertoire universel d'erreurs politiques et de blasphèmes religieux.

Sous le règne de Louis XVI, comme durant le précédent, Voltaire fut l'âme de l'académie française. Le choix des matières que la société livroit à la discussion des jeunes littérateurs, celui des hommes dont elle proposoit l'éloge public, les pièces d'éloquence auxquelles elle décernoit ses prix, les sujets dont elle se recrutoit, tous ces objets étoient subordonnés au jugement de Voltaire (8). Aussi tous les jeunes aspirans à la protection du grand homme avoient-ils soin de se pénétrer de son esprit, et de laisser percer, dans leurs productions académiques, la double impatience du joug monarchique et du joug religieux.

Les autres académies, soit de la capitale, soit des

provinces, faisoient gloire de marcher sur les traces de la mère-académie ; et presque toutes rivalisoient de philosophisme avec elle. C'est par ses académiciens que la France aura été mûrie pour la révolte. Des académiciens auront figuré parmi les premiers moteurs comme parmi les premiers acteurs de la révolution ; la révolution aura des académiciens encore pour ses derniers bourreaux ; et, entre l'académicien de Paris Voltaire, l'académicien marseillais Mirabeau, et l'académicien d'Arras Robespierre, nous pourrions placer toute une légion de conspirateurs académiciens (9).

Outre les académies pensionnées et patentées par le monarque, et conspirant contre la monarchie, d'autres sociétés de prétendus savans s'étoient formées par la tolérance, et même par l'encouragement des ministres. De ce nombre étoit celle des économistes dont nous avons déjà signalé le chef Turgot (10). Dans un ouvrage intitulé : *les Principes fondamentaux de la science économique*, imprimé à Paris, avec nom de libraire, ces jongleurs répandoient impunément la doctrine de la révolte. Toute leur science économique, qu'ils appeloient aussi *science de la vie*, n'étoit que la science de la vie animale, le secret du pur matérialisme qui subordonne le moral au physique, qui, ne voyant rien au delà du temps, ne connoît de bien que les jouissances sensuelles, et de mal que les autorités qui les contrarient pour les régler. Cette prétendue

science étoit la théorie ampoulée d'un affranchissement universel des devoirs et des relations qui ordonnent les sociétés. Affranchissement, pour les terres, des redevances annuelles, représentation sacrée de leur aliénation; affranchissement, pour la conscience, de toutes pratiques religieuses : « Le »produit net (de la terre) est *le seul lien* qui unit »les sociétés. — Les méditations, les découvertes qui »auroient un autre objet, deviennent des spécula»tions d'erreurs et des jeux de l'enfance : » affranchissement, pour les sujets, de la souveraineté monarchique : « la souveraineté n'est que la force pu»blique; » affranchissement, pour l'écrivain, de toute censure de ses ouvrages : « elle est *un délit* »*politique* qui contraint et étouffe le génie, ôte aux »savans *le droit* d'écrire sur toute matière, qui est »une propriété acquise par les avances du temps; » enfin, affranchissement, pour tous les membres de la société, des entraves dont le despotisme et la crédulité religieuse ont fait des devoirs, parce qu'on n'a pas encore promulgué « *les droits de l'homme*, »dont l'ignorance amène la brutalité *. »

La France le saura un jour si c'étoit *l'ignorance des droits de l'homme*, ou leur promulgation, qui devoit lui *amener la brutalité* la plus féroce : elle saura jusqu'à quel point Turgot mérita de sa patrie

* Voyez les Principes fondamentaux de la science économique, *à Paris, chez la veuve Duchêne*, pages 20, 42, 108.

et de son roi, en encourageant les *savans* de son école à disséminer leurs conceptions anarchiques autant qu'impies, à titre de *propriété acquise par les avances du temps*.

Cette secte, qui porta si loin ses ravages sous le règne de Louis XVI, avoit pris naissance sous le règne précédent, et s'étoit déjà tellement émancipée que le ministre Bertin avoit mis sous les yeux de Louis XV les preuves matérielles de son complot contre la religion. Mais celui qu'elle tramoit en même temps contre les rois, quoiqu'il fût aisé de le deviner par induction, ne pouvoit pas encore s'établir par la preuve. Les associés voiloient leurs manœuvres du spécieux prétexte de s'occuper, suivant les spéculations du médecin du roi, Quesnay, de vues philanthropiques et bienfaisantes, d'expériences en agriculture, d'améliorations dans tous les genres économiques, et surtout du soulagement des campagnes et de l'instruction de la jeunesse. Le principal moyen employé par les économistes, et le plus efficace pour atteindre leur but, fut la fabrication et dissémination gratuite de livres corrupteurs, également propres à éteindre la foi et à pervertir les mœurs. C'étoit en pressant l'adoption de ce moyen que Voltaire, le directeur des économistes, comme il l'étoit des encyclopédistes et de toutes les sectes matérialistes, écrivoit à deux de ses affidés : « Pourquoi les adorateurs de la raison restent-ils dans le silence et dans la crainte? ils ne connoissent pas assez leurs

»forces. Qui les empêcheroit d'avoir chez eux »une petite imprimerie, et de donner des ouvrages »utiles et courts, dont leurs amis seroient les seuls »dépositaires? — Ces petits livres, qu'on a soin de »répandre partout adroitement, se succèdent rapi»dement les uns aux autres : *on ne les vend point,* »*on les donne* à des jeunes gens et à des femmes *.»

Cependant un événement des plus scandaleux, suite de la vogue donnée à ces livres philosophiques, avoit tempéré pour un instant l'enthousiasme des *adorateurs de la raison.* Deux jeunes élèves de leur école, convaincus des derniers excès de l'impiété sacrilége, furent condamnés à mort par arrêt du parlement de Paris, confirmatif d'une sentence du tribunal d'Abbeville; et l'un des coupables fut décapité, tandis que son complice se réfugioit auprès de Voltaire, son précepteur, qui le poussoit à la cour du roi de Prusse, comme un digne confesseur de la philosophie qui avoit juré d'*écraser l'infâme* (11).

C'étoit à l'occasion de ce contre-temps que le cauteleux d'Alembert écrivoit au royal zélateur de la secte : « La philosophie, sire, a grand besoin de »la protection aussi éclairée que puissante que votre »majesté lui accorde. L'acharnement contre elle »est plus grand que jamais de la part des prêtres

* Lettres à d'Alembert et à Helvétius, mars 1763, août même année.

»et des parlemens. — Je crois, sire, que le seul »parti à prendre, pour un philosophe, est de céder »en partie et de résister en partie, de ne dire que »le quart de la vérité, s'il y a trop de danger à la »dire tout entière : ce quart sera toujours dit, »et fructifiera sans nuire à l'auteur. Dans des temps »plus heureux, les trois autres quarts seront dits à »leur tour*.» Mais le sophiste du dix-huitième siècle ne sut jamais, dans l'ivresse de son impiété, résister à la manie de dire ce qu'il appeloit *la vérité tout entière*; et si Frédéric n'eût partagé l'aveuglement de ses associés, il se fût aperçu, sans doute, que leur projet révolutionnaire enveloppoit l'ordre social comme l'ordre religieux, lorsque le même d'Alembert lui disoit en confidence : « Le »mot de l'énigme est, ce me semble, que la dis»tribution des fortunes, dans la société, est d'une »inégalité monstrueuse ; qu'il est aussi atroce »qu'absurde de voir les uns regorger du superflu »et les autres manquer du nécessaire. Mais, dans »les grands états surtout, ce mal est irréparable, »et on peut être forcé à sacrifier quelquefois des »victimes même innocentes, pour empêcher que »les membres pauvres de la société ne s'arment »contre les riches, comme ils seroient tentés, et »peut-être *en droit* de le faire**. »

* Lettre au roi de Prusse, 14 septembre 1766.

** Lettre de d'Alembert au roi de Prusse, 30 avril 1770.

Dans une autre lettre au même monarque, d'Alembert lui révéloit la méthode adoptée par les économistes pour monter le peuple français au ton d'une révolution : « Ce peuple est, sans doute, »un animal bien imbécile. Mais, offrez-lui la vé»rité : si cette vérité est simple, et surtout si elle »va droit à son cœur, comme la religion que je »propose de lui prêcher (*celle du nivellement des* »*fortunes*), il me paroît infaillible qu'il la saisira, »et qu'il n'en voudra plus d'autre. Malheureuse»ment, nous sommes encore bien loin de *cette* »*heureuse révolution**. » Pas si loin que pouvoit l'imaginer le sophiste. Le zèle de la secte saura en rapprocher le terme ; et, durant tout le règne de Louis XVI, elle tendra opiniâtrément vers le même but par son moyen favori, *l'instruction*, ou, pour parler plus juste, la dépravation du peuple. Ce *animal imbécile*, dressé par ses maîtres, saisira fort bien, comme une *vérité simple* qui lui ira *droit au cœur*, et la doctrine de Turgot sur *les inconvéniens des droits féodaux*, et celle de d'Alembert sur *le droit* que peuvent avoir *les membres pauvres* de la société *de s'armer contre les riches*.

Cependant, de tous les conjurés pour la propagation des principes révolutionnaires, il n'en étoit aucun qui égalât dans son zèle et son activité le patriarche de la secte. Un homme alors engagé sous

* Lettre du 30 novembre 1770.



les drapeaux de la philosophie, quoiqu'il ne fût pas initié au dernier de ses secrets, La Harpe, nous apprend que la plume infatigable du philosophe de Ferney enfantoit *toutes les semaines* sa brochure, l'aliment attendu et aussitôt dévoré de ses nombreux sectateurs *. La pièce, soit qu'elle arrivât imprimée ou seulement manuscrite, étoit soumise à la discussion des sages de la société d'Holbach, que l'auteur autorisoit à statuer dans leur sagesse, sur le temps, le lieu et les moyens de la mettre en circulation publique ou clandestine. En adressant à d'Alembert une production de ce genre, il lui disoit: « Peut-être que cette requête, un peu forte, » ne seroit pas bien reçue dans le moment présent; » — et peut-être même ne faudroit-il pas qu'elle » soit connue des gens d'église. C'est un petit mo- » nument secret qui doit rester dans vos archives, ou » je suis bien trompé. M. Turgot est le seul homme » d'état à qui on ait osé en envoyer un exemplaire **. »

Turgot, plus à portée que Voltaire de juger ce qu'on pouvoit oser, ne fut pas d'avis que la pièce restât ensevelie dans les archives de la société; et elle parut sous sa protection (12). Ce ministre, pendant la trop longue durée de sa courte administration, avoit remplacé et souvent même surpassé le duc de Choiseul dans son zèle pour les

* Correspondance avec Paul Ier et le comte de Schowvalow.

** Lettre du 17 juillet 1775.

succès de la philosophie, et surtout pour la fortune du patriarche de la secte. Plus on étudie ce profond hypocrite dans la correspondance des siens, plus on découvre en lui et le ministre conspirateur contre le trône, signalé par l'abbé de Crillon, et le sophiste conspirateur contre la religion, défini par Voltaire. Le même Voltaire, qui se disoit redevable à Choiseul de la terre qu'il possédoit, écrivoit de Turgot : « Je lui dois la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite* ; » et, à Turgot lui-même, qu'il surnommoit *Rosny-Colbert* : « Nous voyons renaître le siècle d'or ** ». Il étoit en effet *siècle d'or*, sinon pour la France, du moins pour Voltaire, celui où Turgot administroit ; et cet établissement de Ferney, dont les philosophes faisoient tant d'honneur à la bienfaisance de leur chef, il est prouvé que Turgot en faisoit supporter toute la charge au trésor public, pour en laisser les énormes profits à Voltaire.

La disgrâce de ce patron généreux fut un coup de foudre pour son protégé, qui crut y voir la double ruine et de sa fortune et de la philosophie. « Ah ! monsieur, écrivoit-il au commis du disgracié, » quelle funeste nouvelle j'apprends ! la France au» roit été trop heureuse.... Que deviendrons-nous ? » Resterez-vous en place ? Je suis atterré, je suis dé-

* Lettre à M. de Vaines, 6 mars 1776.
** Lettre du 3 mai 1776.

»sespéré*.» Le chagrin le tuera. «Je ne vois plus que »la mort devant moi, depuis que M. Turgot n'est »plus en place**» Ce qu'il y a ici d'assez remarquable, c'est que Voltaire, à la veille en effet de mourir propriétaire de cent mille livres de rentes, dès que Turgot eut cessé d'alimenter sa cupidité, crioit de toutes parts que ce seroit de misère qu'il mourroit. «Depuis que M. Turgot n'est plus en »place, écrivoit d'Alembert au roi de Prusse, il »écrit à votre majesté qu'il est ruiné : cela n'est »pas tout-à-fait vrai***.»

Tant que Turgot fut ministre, Voltaire vit également prospérer avec ses propres affaires, celles de la philosophie. «M. Turgot, écrivoit-il à d'A- »lembert, vous appuiera de tout son pouvoir; et »M. de Miromesnil ne refusera pas de condes- »cendre aux volontés de deux ministres****.» Le second de ces deux ministres étoit Malesherbes : ce qui nous découvre que Turgot et Malesherbes agissoient, que Miromesnil condescendoit, et que Maurepas sommeilloit. C'étoit sous l'égide ministérielle que s'exerçoit la correspondance secrète du conspirateur de Ferney avec les conspirateurs de la cour de Louis XVI et ceux de sa capitale. «Je »me sers, [illegible] Voltaire, de la permission que



* Lett[illegible] ...ines, [illegible] mai 1776.
** L[illegible] 1776.
*** [illegible]
**** [illegible]

»m'a donnée Rosny-Colbert, de lui adresser de »petits paquets pour vous et pour M. de Condorcet*. »— Je vous demande en grâce de vous informer »chez M. de Vaines des paquets que je lui ai en-»voyés pour vous depuis plus d'un mois : vous ne »sauriez croire combien j'en suis inquiet; cela tire »à conséquence**. »

Ces petits paquets, égarés dans les bureaux de Turgot, étoient de ces libelles hebdomadaires que Voltaire faisoit d'abord débiter en détail, et dont il faisoit ensuite un livre, profitant, pour le rendre plus piquant, des observations que lui adressoient ses fidèles du club d'Holbach. Ces ouvrages, ainsi que ceux des autres affiliés, dont la publication pouvoit être utile à l'œuvre, étoient imprimés par les soins de la société. Les exemplaires s'en tiroient jusqu'à extinction de caractères; un nombre en beau papier, pour la classe de lecteurs que Voltaire qualifie d'*honnêtes gens*, et le reste en papier demi-gris, pour ce qu'il appelle *la canaille*. Les frères et amis, dès qu'un de leurs livres paroissoit, le répandoient à profusion dans la capitale, et en expédioient des envois pour l'étranger; tandis que leurs libraires affidés le poussoient dans les provinces, et jusqu'au fond des campagnes, où des colporteurs, qui l'avoient reçu gratuitement,

* Lettre du 28 janvier 1775.

** Lettre à d'Alembert, du 17 juillet 1775.

le distribuoient au plus vil prix; en sorte que tel volume, « bien plus terrible, disoit d'Alembert, »que le *Système de la nature*, ne coûtant que »dix sous, pouvoit être lu par les cuisinières (13). »

Déjà la licence de la presse avoit décidé, sous le règne de Louis XV, la révolution morale qui devoit éclater en révolution politique sous le règne suivant, lorsque le célèbre avocat général Séguier, dans un réquisitoire du 18 août 1770, disoit : « La »religion compte aujourd'hui presque autant d'en- »nemis déclarés que la littérature se glorifie d'a- »voir produit de prétendus philosophes; et le gou- »vernement doit trembler de tolérer dans son sein »une secte ardente d'incrédules, qui semblent ne »chercher qu'à soulever les peuples, sous prétexte »de les éclairer. » Et ce n'étoient pas seulement des magistrats prévoyans et des ministres de la religion, c'étoient des pères de famille et des citoyens en qui la foi et l'amour de la patrie n'étoient pas éteints, qui voyoient, à cette époque, et nous montroient le gouffre où il falloit que s'abîmât une nation, dont l'impiété infatuoit les premières classes, corrompoit les dernières, et pervertissoit la jeunesse (14).

Cependant, s'il étoit dès lors notoire que c'étoit à la secte incrédule qu'on devoit cette foule d'écrits qui devoient *faire trembler le gouvernement*, ce ne sera qu'au moment précis où éclatera *le soulèvement* prévu, et en 1789, que l'on apprendra que

la surintendance des crimes de la presse, et la direction générale de ses poisons étoient la tâche spéciale des conjurés de l'hôtel d'Holbach. L'un d'eux, le lieutenant des chasses de Louis XVI, Leroi, témoin épouvanté de l'incendie révolutionnaire, et ne pouvant plus tenir contre la violence de ses remords, en révélera lui-même la cause en présence de vingt témoins, et en s'écriant : « Oui, notre société et nos écrits, voilà ce qui a changé ce peuple et l'a conduit au point de fureur contre le roi où vous le voyez aujourd'hui : pour moi je ne le verrai pas long-temps ; j'en mourrai de douleur et de remords. » Il en mourut, en effet, et peu de jours après cette confession, faite au milieu d'un dîner chez le comte d'Angivilliers.

On a peine, encore aujourd'hui, à concevoir l'aveuglement de ces prétendus royalistes d'alors, philosophes assez impies pour avoir voulu détruire la religion, et impies assez peu philosophes pour n'avoir pas senti qu'au jour où le Dieu du ciel perdroit son trône sur la terre, le trône des rois y auroit perdu sa base. Mais ce qui doit plus étonner encore que cet aveuglement des courtisans de Louis XVI, c'est qu'il étoit partagé par un roi que son siècle qualifioit de *grand*. Frédéric II, associé honoraire du club d'Holbach, travailloit avec autant et plus de zèle qu'aucun des conjurés à détruire dans le cœur de la multitude toute foi au *Domine salvum fac regem* ; et l'histoire doit placer ce monarque phi-

losophe à côté du plus pervers des sophistes de son siècle pour son influence dans la révolution religieuse qui, après avoir converti les Français lettrés en incrédules, les convertit ensuite en régicides.

Habituellement inconséquent et en contradiction avec lui-même, comme l'est tout impie, et plus nécessairement qu'aucun autre, un impie couronné, le roi de Prusse, quelque temps brouillé avec Voltaire, se rapprocha de lui par sympathie d'impiété, et seconda de tous ses moyens les efforts de ses associés, contre la religion qu'il avoit comme eux juré d'écraser. A peine Louis XV a-t-il fermé les yeux, qu'on voit Frédéric et Voltaire tirer l'horoscope de son successeur, se communiquer tantôt leurs craintes et tantôt leurs espérances; puis, redoublant d'activité dans leur correspondance, s'encourager mutuellement dans les combats de l'impiété. Un premier hommage public que Louis XVI, montant sur le trône, avoit rendu aux bonnes mœurs, en assignant un monastère pour asile à la courtisane Dubarry, avoit paru d'un mauvais augure à Frédéric pour les affaires de la philosophie*; et il s'en expliquoit en ces termes à Voltaire : « Quel»ques progrès que fasse la philosophie, la stupidité

* Le roi de Prusse actuel, petit-neveu de ce Frédéric, à son avénement au trône, a cru également devoir rendre un hommage public aux bonnes mœurs, en reléguant dans une forteresse la comtesse de .....

»et le faux zèle se maintiennent dans l'église, et le »nom de l'*infâme* est encore le mot de ralliement »de tous les pauvres d'esprit, et de ceux que la fu»reur du salut de leurs concitoyens possède. — Je »voudrois que le successeur de Louis XV eût traité »la Dubarry plus doucement. — On prétend qu'un »orage se forme et menace les philosophes. — Si le »parti de l'*infâme* l'emporte sur celui de la philo»sophie, je plains les pauvres Velches; ils risqueront »d'être gouvernés par quelque cafard *. » Voltaire, partageant alors les incertitudes et les craintes de son digne ami, lui répondoit : « Il est vrai que les »Gobes-Dieu pourront bien avoir du crédit en France. »Je n'ai pas assez exalté ce qui me reste d'âme pour »lire couramment dans l'avenir ; mais je crains »tout. » Bientôt cependant, rassuré par les noms des nouveaux ministres, il craindra moins et dira au roi de Prusse qu'il ne sait si le jeune roi de France marchera sur ses traces, mais que la composition du nouveau ministère lui paroît annoncer « *le com»mencement d'une grande révolution*..... Les »prêtres, ajoutoit-il, sont au désespoir ; — cepen»dant on n'ose pas encore se déclarer ouvertement : »on mine en secret le vieux palais de l'imposture, »fondé depuis 1775 années **.

Le sophiste de Berlin, sanctionnant de son assen-

* Lettres des 15 mai, 19 juin, 30 juillet 1774.
** Lettres du mois de juillet 1774, du 3 août 1775.

timent royal les platitudes impies du sophiste de Ferney, lui répondoit : « Les auteurs sont obligés »d'écrire avec une circonspection gênante pour la »vérité. La prêtraille venge la moindre égratignure »que souffre l'orthodoxie. » La religion de Jésus-Christ que Voltaire appelle ici *le palais de l'imposture*, son auguste disciple l'appelle l'*édifice de la déraison;* et ce *commencement d'une grande révolution*, que Voltaire annonce à Frédéric, Frédéric en fait honneur à la philosophie de Voltaire, et lui dit : « C'est à Bayle et à vous, sans contredit, »que la gloire est due de cette révolution qui se fait »dans les esprits. Mais, disons la vérité : elle n'est »pas complète, les dévots ont encore leur parti; et »jamais on ne l'achevera que par une force majeure. »C'est du gouvernement que doit partir la sentence »qui écrasera l'infâme. Des ministres éclairés pour»ront y contribuer; mais il faut que la volonté du »souverain s'y joigne. Sans doute que cela se fera »avec le temps; mais, ni vous ni moi ne serons spec»tateurs de ce moment si désiré. — Votre roi a été, »dans son enfance, à l'école du fanatisme et de l'im»bécillité : cela doit faire appréhender qu'il manque »de résolution pour examiner par lui-même ce qu'on »lui a appris à adorer stupidement. — Maurepas »n'est pas dévot; M. de Vergennes se contente »d'entendre la messe quand il ne peut pas se dispen»ser d'y aller. De quelle main peut donc partir le »coup qui vous accable? — Le diable, incarné

»dans l'évêque du Puy, auroit-il excité cette tem-»pête * ? »

Que de pareilles plaisanteries avoient de sel, et de pareils vœux de dignité sous la plume d'un roi! L'impiété avilira toujours l'être pensant; mais, quand cette maladie honteuse affecte un souverain, elle le place, à notre avis, au terme infime de la dégradation humaine. Si Voltaire fait horreur, lorsque, dans l'impatience de tout joug, il veut briser à la fois les autels et les trônes, Frédéric fait horreur et pitié, conspirant avec Voltaire contre les autels qui appuient son trône, et jurant avec lui d'*écraser* comme *infâme* la religion qui le fait roi. Car enfin, dans l'absence de cette religion, enfant de la nature et l'égal de Frédéric, le jacobin sera fondé à lui dire : « De quel droit faut-il que tu »commandes et que moi j'obéisse? Nul mortel n'a »pu t'armer du sceptre dont tu menaces ma liberté; »et si je puis te l'arracher, ce sceptre, je te parlerai »à mon tour de par mon sceptre et mes caprices. » Frédéric n'entendra pas cette apostrophe de l'impie révolté; mais elle frappera l'oreille de son successeur immédiat. Elle arrivera cette *révolution* que Frédéric appelle *un moment si désiré;* et nous aurons sous les yeux le spectacle simultané de la religion *écrasée* en France et du sceptre brisé :

* Lettres des 10 février 1774, 29 juillet 1775, 13 août 1775; lettre xcv, et du 26 décembre 1776.

nous entendrons tous les disciples de Voltaire et les associés de Frédéric rugir en même temps contre les trônes et les autels, et criant plus haut encore contre la royauté que leurs maîtres n'avoient fait contre la religion : *Ecrasez l'infâme!* Et c'est alors qu'il nous sera aisé de décider, lequel du philosophe Frédéric, disciple impie de l'impiété, ou de Louis XVI religieux élève de la religion, aura été *à l'école du fanatisme et de l'imbécillité.*

Mais laissons aux deux provocateurs les plus fameux de notre révolution le soin de s'apprécier eux-mêmes à leur juste valeur, et de se placer au rang qu'ils occuperont dans l'estime de la postérité. La plume la plus ennemie ne sauroit les peindre sous des traits aussi hideux que ceux que font ressortir le fol orgueil et la démence habituelle de leur correspondance. Rien surtout d'aussi dégoûtant que les flagorneries dont s'accablent réciproquement deux sophistes qui ne s'aimoient ni ne s'estimoient. Frédéric étoit flatté que l'on comparât son fanatisme contre la personne adorable et la religion de Jésus-Christ, à celui de Julien l'apostat; et Voltaire servoit à souhait cette monstrueuse fantaisie. En lui recommandant le jeune sacrilége d'Abbeville : « Le grand *Julien*, lui dit-il, l'eût protégé : que » n'avez-vous pu entreprendre ce qu'entreprit Julien (de rebâtir le temple de Jérusalem)! vous » l'eussiez achevé. — *Julien*-Frédéric, héros de la » guerre, héros de la philosophie. — Je remercie

»votre majesté de ses bonnes intentions pour *divus* »*Estalondus*, martyr de la philosophie. — Vous »avez daigné secourir les Calas; d'Etalonde est op»primé bien plus injustement; il est la victime »d'une superstition et d'un fanatisme que vous »haïssez autant que je les abhorre (15). Le grand »*Julien*, que nos misérables prêtres n'osent plus »appeler l'*apostat*, le grand *Julien* ne vous valoit »pas. — Sire grand homme, que vous m'instruisez, »que vous me fortifiez dans toutes mes idées au »bout de ma carrière *! »

Tantôt le sophiste impie fait au royal sophiste un reproche amical et malin sur la protection qu'il accorde encore aux amis de l'*infâme* (les Jésuites). « Protection bien noble, ajoute-t-il, dans un ex»communié tel que vous avez l'honneur d'être. » Tantôt il réclame cette même protection pour le philosophe Delisle, autre innocente victime, selon lui, « des pédans en robes longues, pour avoir fait »un livre intitulé : *Philosophie de la Nature*. » Une autre fois, et c'étoit pendant son fameux voyage à Paris, Voltaire se félicitoit en ces termes auprès de Frédéric, sur les progrès de l'impiété dans cette capitale : « J'ai vu avec surprise et »avec une satisfaction bien douce, que le public, »qui regardoit, il y a trente ans, Constantin et

* Lettres du 12 janvier 1775, du 1er mai 1775, du 21 décembre 1775, du 29 juillet 1775, du 3 mars 1776, du 6 janvier 1778.

»Théodose comme des modèles des princes, et »même des saints, a applaudi *avec des transports »inouïs* à des vers qui disent que Constantin et »Théodose n'ont été que *des tyrans superstitieux*. »J'ai vu vingt pareilles preuves du progrès que la »philosophie a fait enfin dans toutes les conditions. »Je ne désespérerois pas de faire prononcer, dans »un mois, le panégyrique de l'empereur *Julien*. »— Il est donc vrai, sire, que les hommes s'éclai- »rent. Grâces en soient rendues à votre majesté. — »Vous êtes le vainqueur de la superstition *. »

Insatiables de vaines louanges, et sans cesse tourmentés du besoin de faire du bruit, ces sophistes, dans leur commerce d'adulation, nous font rougir pour eux sur la bassesse des moyens qu'ils emploient, et que souvent ils concertent pour usurper la célébrité auprès de leurs dupes (16). Flatté selon ses goûts par Voltaire, Frédéric à son tour caresse son flatteur dans le sens qui lui plaît; et, s'il a reçu de lui le surnom de *Julien*, il le gratifiera du surnom d'*Epictète*. Epictète, il est vrai, étoit un philosophe païen aux mœurs presque chrétiennes, tandis que Voltaire étoit un philosophe baptisé aux mœurs plus que païennes. Quoi qu'il en soit, le monarque remerciera *Epictète-Voltaire* du présent qu'il lui destine du jeune frénétique d'Abbeville : « D'Etalonde, lui dira-t-il, pourra nous

* Lettre LXXXIX, avril 1774; 1er avril 1778, lettre C.

» servir à conduire les travaux du siége de l'*infâme.* » Et, lorsque ce soldat de l'infamie aura joint son général, celui-ci s'empressera de tranquilliser Voltaire sur le sort de son *saint*, et lui récrira : « *Divus* » *Detalondus* vient d'arriver : c'est un enfant arra» ché aux griffes de l'*infâme.* » Tantôt Frédéric se félicite auprès de Voltaire de ce que le clergé catholique d'Allemagne tend à l'apostasie protestante : « Beaucoup d'ecclésiastiques et d'évêques catho» liques d'Allemagne commencent à avoir honte de » leurs superstitieux usages ; » tantôt il lui témoigne que sa philosophie n'est pas moins blessée que celle de Turgot du sacre de nos rois, cérémonie qu'à son avis « un prince sage et éclairé pourroit » abolir. » Digne en tout de faire assaut de philosophisme avec le champion qui le provoque, Frédéric, comme Voltaire, ne quitte jamais le champ du blasphème dans sa correspondance, que pour voler dans celui de la plate et sacrilége flatterie : « Votre vieillesse, lui dit-il, est comme l'enfance » d'Hercule. Ce dieu écrasoit des serpens dans son » berceau ; et vous, chargé d'années, vous écrasez » l'*infâme.* — Je me console d'avoir vécu dans le » siècle de Voltaire ; cela me suffit. — Pour trouver » un Voltaire dans l'antiquité, il faut rassembler le » mérite de cinq ou six grands hommes. — D'Eta» londe assure que vous avez plus d'huile dans votre » lampe que toutes les vierges de l'Évangile. — Il » faut bien que notre frêle machine soit détruite par

»le temps..... Mais cela ne m'embarrasse guère; »pourvu que j'apprenne que le protée de Ferney a »eu quelques succès contre l'*infâme*, cela me »suffit. — Vivez. patriarche des êtres pensans, et »continuez, comme l'astre de la lumière, à éclairer »l'univers. — Quoique je sois venu trop tôt, je ne »le regrette pas, j'ai vu Voltaire. — Vous êtes im»mortel, j'en conviens. — Divin patriarche des »incrédules. — Que la nature conserve *Divus Vol»tarius*. — Dix royaumes se disputeroient à qui »pourroit le compter parmi ses citoyens. — Je »m'attends que le comte de Falkenstein (Jo»seph II) passera par Ferney. Si cela arrive, vous »l'emporterez en tout sur Jésus *.»

C'est à regret que nous souillons ces pages de pareilles citations : mais, si elles sont de nature à fatiguer les âmes honnêtes, elles nous deviennent nécessaires pour subjuguer l'assentiment de certains lecteurs prévenus ; et le tableau qui en résulte n'a pas seulement l'avantage de mettre à nu la turpitude philosophique du dix-huitième siècle, il rattache de grands événemens à leurs causes, et nous rend palpable l'influence qu'eurent, dans les malheurs de Louis XVI, les zélateurs forcenés de la perversion de ses sujets.

* Lettres à Voltaire des 12 février 1775, 26 mars 1775, 22 octobre 1775, 12 juillet 1775, 25 février 1766, 23 et 24 juillet 1775, 23 février 1775, 8 avril 1776, 15 septembre 1776, 26 décembre 1776, 26 mars 1777, 17 juin 1777.

L'on se figureroit, à en juger par les complimens flatteurs que se renvoyoient *Julien*-Frédéric et *Epictète*-Voltaire, que ces philosophes, si étroitement unis pour l'impiété, avoient l'un pour l'autre quelques sentimens d'estime et d'amitié; et néanmoins le contraire est avéré; et c'est eux-mêmes encore qui nous en offrent les preuves mutipliées. Aucun des ennemis de Frédéric ne peignit ce prince sous des couleurs aussi odieuses que son bas courtisan Voltaire, comme aucun des censeurs de Voltaire ne traita ce sophiste avec autant de mépris que son enthousiaste admirateur Frédéric. C'est une tragi-comédie du genre le plus original que l'histoire de ces sophistes se caressant et se déchirant, se comblant de fades éloges, puis s'accablant de sanglans outrages, s'élevant mutuellement jusqu'aux nues, puis se déprimant jusqu'aux abîmes. Leur ligue ressembloit en tout à celle des esprits infernaux, et la feinte amitié qui les unissoit n'étoit qu'une sympathie de rage contre la religion de Jésus-Christ (17).

Dans leur commune aversion pour le Dieu des chrétiens, Frédéric et Voltaire n'étoient pas absolument d'accord sur ce qu'il conviendroit d'offrir au peuple en remplacement de cette antique religion qu'ils croyoient déjà avoir *écrasée*. *Épictète-Voltaire*, comme l'attestent la plupart de ses écrits, inclinoit pour le fatalisme, et *Julien-Frédéric* pour le matérialisme pur; deux systèmes, au

reste, de même famille, et qui vont également aboutir à l'athéisme. Cette conséquence, que repoussoit encore quelquefois Voltaire, quoiqu'il en eût posé les principes, embarrassoit moins la grosse philosophie de Frédéric, qui lui écrivoit sans détour : « Je désirerois de vous voir avant de rendre »mon âme aux quatre élémens. — Je suis très-cer»tain que je ne suis pas double. — Je sais que *je »suis un animal matériel*, animé, organisé, et »qui pense, d'où je conclus que la matière *ani»mée* peut penser*. » Difficilement, sans doute, on entasseroit plus d'extravagance sous moins de mots; et, pourtant on seroit assez tenté de croire que Frédéric, à portée d'apprécier les facultés de ses frères les philosophes, ne les définissoit pas mal en sa personne, quand il disoit : *Je suis un animal matériel*.

Une crainte, bien digne de celui qui nous donnoit de lui-même une pareille définition, inquiéta Frédéric sur le sort des Français, lorsque Louis XVI parvint au trône : ce fut que ce prince, déjà connu pour ses goûts peu philosophiques, ne ramenât son peuple à la religion, que lui et les philosophes avoient juré d'étouffer; et qu'alors, comme il s'en explique à Voltaire : « La rouille de cette »superstition n'achève de détruire un peuple d'ail»leurs aimable et né pour la société**. »

* Lettre du 4 décembre 1775.

** Lettre de Voltaire, 30 juillet 1774.

Étrange renversement d'idées dans la tête d'un roi philosophe, que de craindre pour un peuple que la religion ne le détruise ! O *Grand* Frédéric ! vous qui fûtes si versé dans l'art destructeur, vous l'étiez bien peu dans l'art conservateur ! Avez-vous connu la France sur laquelle régna Louis-le-Grand? ou même le peuple que créa Charlemagne? Ils vous paroissoient donc bien peu dignes du surnom que la philosophie vous a fait partager avec eux, ces princes qui ne montroient jamais à leurs sujets le sceptre qui annonce la puissance qu'à côté de la religion qui rassure sur l'usage. Mais qu'il dut surtout paroître petit et superstitieux aux yeux du monarque qui crioit *écrasez l'infâme*, cet empereur qui faisoit lire à ses sujets pour préambule de ses ordonnances : « Nous, Charles, » soumis à l'empire de Jésus-Christ notre seigneur, » par la grâce de Dieu et le bienfait de sa miséri» corde, roi et justicier du royaume des Francs, » protecteur affectionné de la sainte église de Dieu » — de l'avis de — voulons et ordonnons que —*. » Et pourtant ce Charlemagne tenoit alors dans sa main, par le seul fil de la religion, le vaste empire des Gaules que lui avoit soumis son épée. Mais,

* « Regnante Domino nostro Jesu Christo, ego Karolus, gratiâ » Dei, ejusque misericordiâ donante, rex et rector regni franco» rum, et devotus sanctæ Dei ecclesiæ etc., consultis etc., volu» mus et statuimus etc. » Charlemagne signoit *Carolus*; mais il paroît que, de son temps, on écrivoit encore *Karolus*.

lorsque au bout de dix siècles révolus, nous entendons prononcer avec un respect toujours nouveau le nom de ce potentat si décidément religieux, il nous est aisé d'augurer le sentiment qui accompagnera dans la postérité le nom d'un roi si obstinément blasphémateur.

C'étoit dans les écrits captieux et dans la société des sophistes de leur siècle que les Frédéric, les Joseph, les Catherine, et d'autres souverains encore, en se croyant bien habiles, suçoient le poison destructeur de leur souveraineté : en sorte que le jeune monarque des Français, quand il prit en main les rênes du gouvernement, se trouva placé entre le double écueil de ses sujets empoisonneurs et de ses collègues empoisonnés. Le philosophisme alors avoit également infatué de ses prestiges et mis dans ses intérêts la puissance et ses subordonnés, pour décider l'anarchie. Il les enhardissoit à répudier la politique sacrée, à braver l'action silencieuse de cette Providence dont l'œil attentif sur les crimes des rois, compte en même temps les crimes des peuples. Une foule de vains systèmes et de rêves philosophiques conspiroient pour disputer à la religion son privilége exclusif d'éclairer infailliblement et de diriger avec sagesse sur leurs devoirs respectifs le titulaire et le sujet de la puissance.

Depuis que l'auteur de l'*Esprit des lois*, égaré par les spéculations républicaines du protestan-

tisme, avoit parlé de l'importance d'armer les gouvernés d'un pouvoir de résistance contre les abus d'autorité de la puissance gouvernante, toutes les têtes ardentes, saisissant comme une heureuse découverte cette antique et dangereuse chimère, s'exercèrent avec enthousiasme sur les moyens de la réaliser. Bientôt la puissance morale, sous leur plume, ne fut plus qu'un instrument matériel, qu'ils soumirent à des calculs géométriques. Puis, combattant aussitôt leur propre système, ils oublièrent qu'en mécanique le plus simple est aussi le plus parfait, et que, plus on multiplie les rouages ou les co-directeurs d'une machine, plus on expose son jeu aux contrariétés qui la détraquent. Le siècle réputé des lumières jugea merveilleuse cette folle application des formes machinales au gouvernement des esprits, et il cessa de voir ce qu'avoient toujours vu les sages, que le gouvernement d'un seul est, de sa nature, le gouvernement le plus parfait; que l'intérêt de bien gouverner, qui pèse tout entier sur la personne du monarque, décroît en proportion des co-associés à la puissance; et que, si le nombre en est grand, tout un peuple, sous le pressoir, pourra être condamné aux larmes, sans savoir à qui adresser ni la prière d'en tarir la source ni le reproche de les faire couler.

A mesure que les sophistes accumuloient les nuages sur le point unique de vérité, et que, par la licence d'écrire, il devenoit plus facile d'enve-

lopper de subtils sophismes le dogme fondamental et tutélaire des sociétés, on ne fit plus qu'errer à l'aventure et s'égarer toujours davantage dans les régions de l'anarchie. Les rois eux-mêmes, entraînés par l'opinion, parurent se défier de la bonté de leurs titres; et l'on déraisonna de concert sur les conséquences dès que la perfidie fut d'accord avec l'ignorance pour méconnoître et blasphémer le principe.

Les uns, Voltaire à leur tête avec Frédéric, sa dupe en ce point comme en beaucoup d'autres, prétendirent que les rois n'exercent sur les peuples que l'autorité des rois; qu'ils règnent sur les nations par la vertu des armes et le seul droit du plus fort; titre bien précaire assurément, et dont les sophistes au grand secret prévoyoient assez la caducité pour le jour où il leur seroit donné de le faire discuter au milieu des baïonnettes et par ceux qui les portent. Mais Voltaire avoit parlé dans le temple de Momus, dont il étoit l'oracle; il y avoit dit :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux ;
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux :

et la foule émerveillée des disciples du grand homme, de s'extasier sur le pompeux hémistiche, dont le premier vers énonce la sottise, et le second n'est qu'un sarcasme contre la noblesse, l'appui naturel des monarchies (18).

Une autre école, armée des sophismes de Calvin

et de Jurieu, dirigée par Jean-Jacques Rousseau, Raynal et les encyclopédistes, partagea le nombreux troupeau des modernes publicistes, nous débita sur le ton magistral et dogmatique, qu'incontestablement, qu'évidemment même, les rois n'exercent sur les peuples que l'autorité des peuples; que les chefs des nations restent les subordonnés des nations; que le pouvoir gouvernant n'est que le commis révocable, justiciable même, de la force gouvernée. Système de désastreuse absurdité; mais qui, par cela même, n'en devoit avoir que plus de partisans à l'époque où le flambeau du philosophisme éclairoit les esprits.

Nous n'avons rien à ajouter; et nous ne craignons pas qu'on oppose rien de sensé à ce que nous avons dit ailleurs pour la réfutation de ce leurre anarchique, mieux réfuté sans doute encore par les événemens contemporains que par nos raisonnemens.

Un troisième parti mitoyen, de publicistes méticuleux et indécis, par ignorance des principes plutôt que par mépris, se croyoient les mieux avisés de tous, en recommandant un silence de discrétion sur la source et le fondement radical de l'autorité qui contient et gouverne les sociétés. L'action surtout d'une volonté unique sur toutes les volontés, étonna leur raison plus encore qu'elle ne blessa leur orgueil; ce vouloir efficace d'un seul pour remuer la multitude, leur parut un prestige, ils l'appelèrent *un heureux enchantement*, qu'il importoit, à leur

avis, de ne pas définir, et de laisser reposer mystérieusement dans le sanctuaire de la politique. C'étoit le conseil d'une bien étrange prudence, que celui de se taire sur le premier principe et la base ordonnatrice de l'ordre social. Mais les précepteurs séditieux d'un siècle d'ignorance s'accordant pour gratifier le peuple d'une pleine autorité sur lui-même, les conseillers et les ministres des rois, qui étoient eux-mêmes de leur siècle, ne savoient plus comment faire la part des rois. Comme ils ne découvroient plus que dans un faux jour le titre de la puissance, dans la crainte de se compromettre, ou même à dessein de compromettre la puissance, ils faisoient mystère aux peuples du titre auquel les gouvernoient les rois; ils affectoient de laisser ignorer aux hommes le principe tutélaire du repos et du bonheur des hommes.

Le voici ce principe lumineux, banni des archives de la philosophie, mais conservé pur dans celles de la religion : le pouvoir des rois est un pouvoir divin. Le pouvoir d'un roi sur une société n'est pas plus que le pouvoir d'un père sur sa famille, un pouvoir de prestige, dont on puisse craindre que le grand jour vienne dissiper l'illusion. Ce pouvoir, au contraire, est le plus réel et le plus sacré de tous les pouvoirs de l'ordre social, parce qu'il y est le plus nécessaire aux desseins du Créateur : c'est le pouvoir ordonnateur du monde; pouvoir foible, à la vérité, et presque nul dans l'absence de la reli-

gion, mais aussi tout puissant où la religion conserve l'empire qui lui est dû. Et c'est en cela qu'éclate la sagesse du souverain instituteur des sociétés. En subordonnant l'homme à l'homme, les familles aux pères, les sociétés aux chefs hiérarchiques qui les gouvernent, il leur dit à tous : « L'univers est » mon domaine, et toute puissance est ma puis» sance. C'est vous qu'il me plaît d'appeler à la lieu» tenance temporaire de mes droits éternels sur les » enfans des hommes. Je vous institue les vicaires de » ma bienveillance à leur égard : vous serez auprès » d'eux les ministres de ma bonté, les interprètes de » ma justice et les zélateurs de ma gloire : vous ferez » de ma loi sainte la règle de vos lois ; et à ce prix » vous aurez consacré la portion de puissance dont » je vous délègue l'exercice et me réserve la pro» priété : vous trouverez des volontés dociles à votre » autorité dans toutes celles que, par vos soins, » j'aurai trouvées fidèles à mes préceptes ; j'imprime» rai un sentiment irrésistible de respect pour vos » personnes dans tous les cœurs où vous aurez fait » prévaloir le sentiment de ma divinité. Tel est le » grand ressort que ma providence met entre vos » mains pour le gouvernement du monde : sa dé» tente est l'anarchie. »

Redisons-le donc, après l'avoir déjà dit, et puissent des voix plus fortes que la nôtre le répéter encore après nous ; puissent tous les chefs des nations l'entendre et ne plus en douter, leurs ministres le savoir

et ne plus l'oublier, les peuples enfin l'apprendre et ne plus le contester : non, la puissance des rois n'est point le domaine des rois ; mais bien moins encore la propriété des peuples. Les chefs des nations sont les dépositaires de la puissance qu'ils exercent sur les nations ; puissance qui est de Dieu, qui reste à Dieu, exclusivement à Dieu * ; puissance que Dieu communique, qu'il donne et qu'il transporte à son gré, suivant les règles dont se compose l'économie d'une providence toujours équitable ; puissance enfin dont il n'appartient qu'à Dieu seul de juger l'exercice, de venger les abus ou de réformer les ministres. Tel est le fondement sacré de l'ordre public et de la subordination sociale. Méconnoissez cette institution originelle et divine ; osez y déroger et y substituer des spéculations philosophiques, des conventions idéales et des contrats systématiques ; assimilez, dans vos calculs insensés, la force motrice des volontés libres au mécanisme qui nécessite le mouvement des êtres passifs ; imaginez, sous prétexte de perfection, des formes de gouvernement géométriquement compassées sur des balancemens et des équilibrations de pouvoirs ; vos conceptions pourront faire des dupes, elles ne feront jamais des heureux ; et la postérité ne verra en vous que de vains discoureurs, si elle n'y découvre pas encore de perfides anarchistes.

* Ministri Regni illius. Sap. VI, 5.

Les disciples de Voltaire étoient tout cela en même temps, et l'étoient impunément. Ils avoient échoué dans un premier essai de révolte dès le commencement du règne de Louis XVI ; leur projet criminel fut ajourné, mais jamais abandonné ; et ils s'efforçoient de le mûrir dans les esprits par des libelles non moins propres à les soulever contre la puissance qui commande aux actions, que contre celle qui règle les consciences. Leurs complots contre la monarchie politique étoient devenus aussi publics que leurs complots contre la monarchie religieuse ; et le célèbre magistrat déjà cité anticipoit sur l'histoire de notre révolution, en disant des projets qu'ils osoient mettre au jour :

« Ils affectent de méconnoître le véritable caractère de la puissance souveraine : ils font les plus grands efforts pour affoiblir les liens qui unissent le peuple et le monarque. — Ils ont espéré de soulever la nation contre le souverain, et de balancer sa puissance royale par les délibérations prises dans les flots tumultueux des assemblées populaires. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ces principes ont été mis en avant, comme pour s'assurer de l'impression qu'ils pourroient faire sur les esprits. — C'étoit trop peu pour leurs auteurs de répandre dans le public ces semences de division, ce germe de fureurs intestines, et de vouloir, en quelque sorte, arracher du cœur des Français l'amour de leur roi, qui est le caractère distinctif de la nation, ces au-

»dacieux osent encore appeler les peuples à la ré-»volte ; ils lèvent l'étendard de la sédition ; et l'un »d'eux a porté la témérité jusqu'à vouloir faire en-»visager *la rébellion* comme *l'effort de la sublime »vertu* *. »

On ne sauroit trop la remarquer cette expression d'un conspirateur du club d'Holbach, appelant *effort de la sublime vertu* ce qu'un conspirateur du club jacobin appellera *le plus saint des devoirs*. Le premier souffloit de loin, le second attisoit de près l'incendie révolutionnaire. Mais, durant l'intervalle qui séparera ces deux époques, les hommes en place prendront plaisir, ce semble, à laisser accumuler les combustibles. Nous les verrons, de jour en jour plus prononcés pour le tolérantisme, dissimuler tous les crimes de la presse qu'ils ne protégeront pas. Toujours dénoncés et jamais poursuivis, sans cesse menacés et jamais atteints, les provocateurs de la rébellion n'en deviendront que plus entreprenans, et, dans les dernières années qui précéderont la catastrophe, aucun frein n'arrètera plus les séditieux écrivains qui en presseront le dénoùment.

Le ministre chargé de prévenir et de réprimer les délits typographiques ignoroit complaisamment tous ceux qu'un collègue ou un homme puissant souhaitoit qu'il ignoràt ; et la même permission d'im-

* Réquisitoire de l'avocat général Séguier.

primer que le ministre refusoit, son secrétaire la vendoit. On se procuroit des permissions *tacites* d'imprimer publiquement, et des permissions, plus tacites encore, d'imprimer clandestinement. L'ouvrage philosophique qui ne s'imprimoit pas en France, s'imprimoit sur la frontière; et tout ce que protégeoit l'association d'Holbach franchissoit sans danger les barrières du royaume. La chambre syndicale de Lyon recevoit des ordres, signés *Malesherbes*, de fermer les yeux sur les envois que Voltaire faisoit expédier par Genève à ses complices de Paris. « Travaillez toujours, écrivoit le roi de Prusse » à ce philosophe : envoyez vos ouvrages en Angle-»terre, en Hollande, en Allemagne, en Russie : »quelque précaution qu'on prenne, ils entreront en »France *. — Que tous les encyclopédistes, dont je »suis le disciple zélé, insistent sur ce que la presse »soit libre, et que chacun puisse écrire ce que lui »dicte sa façon de penser **. » C'est à d'Alembert que Frédéric donne ce dernier avis; comme c'est à lui que, par une dérision plus insensée encore que sacrilége sous la plume d'un roi, il indique la ressource des presses suisses, hollandaises et allemandes « pour les Œuvres de Voltaire, *si l'image »de Dieu de Versailles en défend la publica-»tion* ***. »

* Lettre du 9 novembre 1771.

** Lettre du 26 janvier 1772.

*** Lettre du 30 décembre 1782.

Cependant un ouvrage, furtivement imprimé ou introduit en France, y faisoit-il trop de bruit, avoit-il même été saisi, l'auteur savoit encore auprès de quel agent subalterne il devoit négocier son affaire; assuré qu'à certaines conditions il obtiendroit, avec la restitution de son livre, la faculté de le répandre à petit bruit. Un exemple, pris entre mille, donnera la juste idée de ce que pouvoient oser les sophistes, encouragés par la connivence ministérielle. Un des déclamateurs les plus forcenés contre le trône et les autels, Raynal, fait imprimer, sous le nom d'*Histoire*, sa pièce de marqueterie si connue, et diversifiée par tous les traits d'audace et d'impiété qui pouvoient la rendre recommandable à son siècle. L'ouvrage est introduit dans Paris, où l'auteur lui-même le colporte d'hôtel en hôtel. L'enthousiasme des grands pour la marchandise révolutionnaire est tel, que l'auteur ne désespère pas que les ministres de Louis XVI n'autorisent officiellement son tocsin d'insurrection contre Louis XVI. Il a l'impudence de le présenter à la censure royale, et il y est admis. Mais le censeur, qui n'est pas initié aux secrets du jour, au lieu d'approuver, dénonce aux ministres, dénonce à tout Paris, dans la personne de Raynal, le blasphémateur emporté et de la religion que professe la France et de l'autorité qui la gouverne. Il devint impossible à l'auteur d'arranger son affaire, parce qu'elle parvint aux oreilles

de Louis XVI; mais il arrangea encore l'affaire de son ouvrage qui circula; et, s'il est enfin banni de sa patrie comme un séditieux impie, recommandé par les siens comme un confesseur de la philosophie, il n'en sera que mieux accueilli en tous lieux par des philosophes étrangers, et même des philosophes couronnés, qui croiront s'honorer en prostituant à la perversité proscrite plus de considération que n'eût pu s'en promettre la vertu persécutée. Frédéric entretiendra d'Alembert de « Raynal dînant à Spa à côté du César Joseph; » il marquera l'impatience de le posséder lui-même; et c'est après avoir conversé avec ce fougueux ennemi des rois, que le monarque écrira : « Enfin » j'ai vu l'auteur du Stathoudérat et du Commerce » de l'Europe; — j'ai cru m'entretenir avec la Pro» vidence*. »

Qu'un prévoyant ami de son roi et de son pays essayât, à cette époque, de faire partager aux ministres ses justes alarmes sur la moisson que préparoit au sol français cette semence philosophique, ces habiles politiques lui demandoient, en haussant les épaules, s'il croyoit que deux cent mille baïonnettes eussent quelque chose à redouter des spéculations de la philosophie ? ou bien ils lui disoient sur le ton railleur : « La belle affaire qui » vous tourmente ! il circule un mauvais livre? ré-

* Lettres des 17 mars, 18 mai et 5 juillet 1782.

»futez-le par un meilleur; nous vous en saurons »gré.» Et ce misérable sarcasme, saisi comme un trait sublime de lumière, voloit de bouche en bouche, répété à la ville, répété à la cour, où l'on vantoit également l'habileté des ministres à grandes vues économiques, qui savoient ménager à l'industrie nationale un double produit de commerce et sur le débit du poison et sur celui de l'antidote.

Les sophistes, qui avoient eux-mêmes suggéré cette politique, en avoient calculé les résultats pour le genre de commerce qu'ils exerçoient; et ils avoient su faire de l'art d'écrire un art de charlatans, non moins productif pour eux sous le rapport pécuniaire que sous celui du prosélytisme. Ils avoient véritablement trouvé la pierre philosophale; et, par un heureux enchantement, leur philosophie, poussée dans la bibliothèque des riches amateurs, refluoit en or dans leur bourse. En se donnant pour désintéressés, ils abondoient en ressources astucieuses, et la ruse ne leur coûtoit pas plus que la mauvaise foi, pour faire des dupes et de l'argent (19). C'est ainsi qu'après avoir produit leur monstrueuse Encyclopédie auprès des *honnêtes gens*, ils surent encore la faire adopter aux gens honnêtes, par des éditions hautement annoncées comme orthodoxes. Celle qu'ils donnèrent sous le titre d'*Encyclopédie rédigée par ordre des matières*, parut sous la protection du gouvernement; et le leurre présenté tant au gouvernement qu'à la crédulité publique, fut

que la partie religieuse et dogmatique seroit traitée par des écrivains connus et non suspects. Mais, tandis que les perfides directeurs de l'œuvre en prônoient la réforme, ils prenoient les mesures les plus justes pour que Satan n'y perdît rien. Tout le venin qui avoit disparu de certains articles trop apparens, fut adroitement reversé dans d'autres, sous des titres indifférens et les moins faits pour éveiller dans les acheteurs le soupçon d'hétérodoxie. Ce manége, qui n'avoit pas été entièrement négligé dans la première édition, fut perfectionné dans les suivantes; et l'association d'un abbé Bergier et de quelques plumes recommandables à l'entreprise des impies, sans la purger de sa tache originelle, lui servit encore de passe-port auprès des mieux intentionnés.

Une autre fourberie, très-familière aux sophistes, et qui leur procuroit le double avantage d'étendre leurs poisons corrupteurs et de grossir leur fortune, c'étoit de reproduire sans cesse, sous diverses formes et divers titres, les mêmes sujets philosophiques pour lesquels le troupeau de leurs lecteurs se montroit toujours plus passionné (20). Le chef surtout se distinguoit éminemment en ce point au-dessus de ses disciples. On admiroit sa fécondité, parce que sa plume impure repompoit sans cesse ce qu'elle avoit vomi, pour le revomir encore. C'étoit tantôt une *Philosophie de l'histoire* qu'on nous annonçoit, et tantôt un *Dictionnaire philosophique;* c'étoit un *A, B, C,* une *Raison par alphabet,* et

des *Questions sur l'Encyclopédie*. C'étoit encore une *Epître aux Romains*, c'étoient des *Homélies sur l'ancien et le nouveau Testament*; ou bien c'étoit un *Examen important*, puis l'*Evangile du jour*, puis *la Bible enfin expliquée* : et ces titres divers multiplioient les brochures sans en varier le sujet, toujours appliqués sur un même fond d'erreurs et d'impiétés, souvent imprimées et réimprimées dans les mêmes termes.

Ce dernier ouvrage surtout, cette *Bible enfin expliquée*, dans laquelle Voltaire ne faisoit que revendre en gros ce que dix fois déjà il avoit débité en détail, n'en fut pas moins prônée comme une production originale et d'une force irrésistible. D'Alembert et Condorcet, tous les suppôts du club d'Holbach, quand le libelle parut, couroient Paris, criant *victoire !* et persuadant à toute la coterie de leurs *honnêtes gens* que l'Hercule de la philosophie avoit tué Moïse, renversé ses annales et sa législation, sapé ainsi par sa base le superstitieux édifice de la religion des chrétiens. Et ce beau chef-d'œuvre néanmoins n'étoit qu'un monument d'ineptie, fatras indigeste d'objections surannées, ensevelies dès qu'elles parurent sous les doctes réfutations des Pères de l'Eglise, reproduites dans ces derniers temps par les déistes anglais, les dignes guides du philosophe français * L'unique mérite de leur copiste fut de

* Voyez lettre du roi de Prusse à d'Alembert, 25 janvier 1777.

donner sa façon malicieuse pour passe-port à un tissu de sarcasmes et d'impostures, de suppositions arbitraires et de citations démenties, de grossières bévues en géographie comme en histoire, en astronomie comme en jurisprudence, en théologie comme en langues orientales. Ou, si Voltaire veut un instant donner du sien, ce n'est que pour enchérir encore sur ses devanciers en impertinences et en absurdités. La seule chose où il ne se soit pas trompé dans ses calculs sur cette production, c'est dans sa confiance sur l'aveuglement des lecteurs qu'il dépravoit depuis un demi-siècle. Il sentoit par lui-même que le cœur vicieux a toujours soif du mensonge qui l'absout, et horreur de la vérité qui le confond. Et, aujourd'hui encore, ceux qui jurent par ce sophiste et son école, se garderoient bien de compulser les critiques lumineux qui, sous le règne même de Louis XVI, faisoient justice des oracles trompeurs de la philosophie, et chassoient devant eux, comme le vent chasse la poussière, la fastueuse ignorance de ces modernes pédagogues (21).

Tout avoit été abondamment dit et redit, sous le règne de Louis XV, contre Dieu et contre les rois, en haine de l'ordre éternel et en haine de l'ordre social; et les sophistes néanmoins, sous le règne de Louis XVI, ne se lassoient point de répéter et de redire encore, tournoyant dans un cercle éternel d'erreurs et d'impostures sans cesse réfutées et sans cesse ressassées. Sur les pas de leurs chefs, une foule

de subalternes conspirateurs infatigables, se copioient encore et se commentoient les uns les autres, mettoient fraternellement en commun, contre les principes et les vertus, les aperçus divers de leur corruption et de leur malignité. L'heureux blasphème d'un seul devenoit le patrimoine de tous. Le libelle d'un Voltaire, d'un Diderot ou d'un Raynal servoit bientôt de texte à vingt autres libelles; et le même poison diversement apprêté, devenoit propre à tous les tempéramens, s'assortissoit à tous les goûts. La jeunesse aveugle et le sexe léger, avec la classe entière des vicieux, aussi incapables de juger le sophisme ennemi de l'ordre que peu disposés à combattre le sophisme protecteur des passions, couroient s'enivrer et noyer le remords à ces torrens corrupteurs.

Ce que nous avons écrit jusqu'ici pourroit passer pour l'histoire complète de cette perversité philosophique, qui eut le funeste pouvoir de neutraliser pour les sujets de Louis XVI le constant exemple des vertus de leur roi. Mais, après ce que nous avons dit, il s'en faut de beaucoup que tout soit dit encore, et nous nous sentons dans l'impuissance de dire assez sur cette matière. La philosophie qui régentoit la France quand Louis XVI monta sur le trône, cette philosophie l'idole de son siècle avant d'en être le fléau, cette Circé des Français, la conseillère de tous les crimes et l'assassine de leur roi, est, dans le champ des variétés morales qui rem-

plissent la chaîne des temps, un de ces météores insolites et d'un si monstrueux aspect que le pinceau de l'histoire ne sauroit embrasser et rendre au naturel tous les traits dont se compose sa difformité. Le portrait, ici, ne peut être retracé que par l'original, et il faut être la philosophie elle-même pour peindre la philosophie. Taisons-nous donc un instant pour la laisser parler. Elle ne proférera que des blasphèmes. N'importe : qu'elle les profère; et que ses partisans, s'il pouvoit lui en rester encore, rougissent de les entendre : qu'elle parle, et que tout homme de bien recule d'horreur devant le langage qui appela le malheur avec la révolte sur les fidèles sujets de Louis XVI : qu'elle parle, la magicienne au front de prostituée, et qu'elle récite elle-même en face du dix-neuvième siècle le symbole dont elle infatua le dix-huitième :

« L'athéisme est le seul système qui puisse conduire l'homme à la liberté, au bonheur, à la vertu. » *Le baron d'Holbach, Système de la nature*, tom. II, pag. 382.

« Un Dieu immatériel, infini, immense, etc., est une chimère, composée par la théologie. » *Même ouvrage*, tom. II, pag. 58.

« Le Dieu des philosophes, des juifs et des chrétiens n'est qu'un fantôme. » *Lettre de Thrasibule*

à Leucippe, par le club d'Holbach, attribués à Fréret.

«On est très-libre de donner le nom de Dieu à »la matière en tant qu'intelligente.» *Lettre de d'Alembert au roi de Prusse*, du 1er février 1771; *lettre du roi de Prusse à d'Alembert*, 18 décembre 1770.

«La Divinité n'est que le résultat des lois im»muables et incréées de la mécanique des corps.» *Histoire générale et particulière des religions*, pag. 35; *ouvrage attribué à MM. Dupuis, de Lalande et Le Blond, mais revendiqué par un certain M. Delaunaye.*

«Ni le pour, ni le contre, sur l'existence de »Dieu, ne paroît démontré. — Les objections de »part et d'autres sont toujours insolubles.» *J.-J. Rousseau, lettre à Voltaire*, 18 août 1756.

«Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu, ce »sont les prêtres et les dévots.» *J.-J. Rousseau, même lettre.*

«L'athée est plus vertueux que celui qui croit »en Dieu.» *J.-J. Rousseau, Nouvelle Héloïse*, tom. IV, let. 8.

«L'athée *vertueux* n'auroit rien à craindre, si, »contre son attente, il existoit un Dieu.» *Vrai sens du Système de la nature*, chap. 25.

« Pour être athée, il faut des connoissances » très-étendues, et une certaine force de tête. » *M. Naigeon, Encyclopédie méthodique, Philosophie ancienne et moderne*, tom. 1, pag. 607.

« Moïse fut un ambitieux, imposteur et cruel, » un fourbe maladroit. » *D'Holbach, Esprit du judaïsme*, chap. 2, pag. 57.

« Moïse est un personnage fabuleux. » *Voltaire, Questions sur l'Encyclopédie*, art. MOÏSE.

« David fut un brigand, pire que les voleurs de » grands chemins, un monstre détestable, un scé- » lérat. » *D'Holbach, Esprit du judaïsme*, chap. 5. *Voltaire, Examen important*, chap. 44; *la Bible enfin expliquée*, pag. 224 (22).

« Le Jupiter des païens est préférable au Dieu des » chrétiens. » *Le marquis d'Argens, le Philosophe militaire.*

« Les chrétiens de toutes les professions sont des » êtres très-nuisibles, des fanatiques, des fripons, » des dupes, des imposteurs, qui en ont menti avec » leurs évangiles. — Des ennemis du genre humain. » *Voltaire, lettre à Tiriot et à d'Alembert*, des 26 janvier et 11 février 1762; *D'Holbach, Tableau des saints*, 2e partie, pag. 202, 204; *Helvétius, de l'Homme*, pag. 64.

« Toutes les religions sont bonnes. » *J.-J. Rousseau, Émile*, tom. III, pag. 169.

« La religion chrétienne est évidemment mau-»vaise. » *J.-J. Rousseau, Contrat social*, pag. 188.

« La religion chrétienne est une religion *infâme*, » — une hydre abominable, — un monstre qu'il »faut que cent mains invisibles percent. — Il faut »que les philosophes courent les rues pour la dé-»truire, comme les missionnaires courent la terre »et les mers pour la propager : — ils doivent »tout oser, tout risquer, jusqu'à se faire brûler, »pour la détruire. » *Voltaire, lettres à Damilaville*, 14 décembre 1764; *à d'Alembert*, 10 août 1767, et 26 juin 1766; *au roi de Prusse*, 5 janvier 1766.

« Un chrétien de la façon de Voltaire vaut bien »mieux que de celle de la Sorbonne. » *J.-J. Rousseau, lettre à Voltaire*, 18 août 1756.

« Mahomet eut des vues plus saines que Jé-»sus. » *J.-J. Rousseau, Contrat social*, liv. 4, chap. 8.

« La religion chrétienne est une secte que tout »homme de bien doit avoir en horreur ; — elle ne »peut être approuvée que par ceux à qui elle donne »du pouvoir et des richesses. » *Voltaire, Examen important*, chap. 7.

« Sous le joug d'une religion qui fonde le trône »sur l'autel, il n'y a point d'espérance pour les

»grandes révolutions.» *Raynal, Histoire philosophique, etc.*, tom. I, pag. 133*.

«La dévotion jouit seule du privilége de com»mettre les plus grands crimes sans rougir; et un »dévot, s'il a l'âme forte et bien atroce, se fera »honneur d'égorger son ami, — de plonger le poi»gnard dans le sein de son roi.» *Tableau des saints, ouvrage sorti du club d'Holbach*, 2e partie, pag. 209 (23).

«C'est au peuple seul qu'il appartient de statuer »sur sa religion, *de s'en faire une nouvelle*, ou »même de s'en passer, si cela lui convient.» *Raynal, Histoire philosophique*, tom. I.

«La religion doit marcher au flambeau de la »raison.» *Œuvres de Mably.*

«Les peuples seront heureux quand ils ne feront »plus que plaisanter de la religion.» *Voltaire, libelle intitulé de* SCARMENTUDO.

«Il n'est peut-être pas encore temps à dix-huit »ans qu'un jeune homme apprenne qu'il a une »âme.» *J.-J. Rousseau, Émile*, tom. II, pag. 22.

«L'âme n'est point distincte du corps. — La ma-

* Cela est incontestable. Aussi les philosophes, pour décider la *grande révolution*, commenceront-ils par briser le joug de cette religion.

»tière peut penser.» *Le roi de Prusse, lettres à Voltaire*, des 30 octobre 1770 et 4 décembre 1775; *le baron d'Holbach, Système de la nature*, tom. 1, pag. 2, 23, 24; *Voltaire, Ch. sur Locke*.

«Le système *qu'il n'y a point d'âme*, le plus »hardi et le plus étonnant de tous, est au fond le »plus simple.» *Voltaire, lettre à Memmius, A, B, C*.

«Quant à la spiritualité de l'âme, tous les sys»tèmes sont admissibles, parce que nous ne con»noissons point du tout l'esprit.» *Necker, de l'Importance des opinions religieuses*, pag. 113.

«Notre âme est de la même pâte que celle des »animaux.» *La Mettrie, l'Homme machine*.

«Après la mort est le néant: *Post mortem nihil*.» *Lettre du roi de Prusse à Voltaire*, 28 décembre 1774.

«Tout animal a des idées qu'il combine jusqu'à »un certain point; et l'homme ne diffère, à cet »égard, de la bête, que du plus au moins.» *J.-J. Rousseau, Pensées*, tom. II, pag. 131.

«Cette morale (du matérialisme) n'est bonne à »être prêchée qu'AUX HONNÊTES GENS.» *Liberté de penser*, pag. 78.

«La croyance de l'immortalité de l'âme est né-

»cessaire pour contenir le BAS PEUPLE, mais pas pour »les gens d'un certain rang.» *Philosophie du bon sens*, pag. 237.

«La raison peut douter de l'immortalité de l'âme, »et ne croit pas l'éternité des peines.» *J.-J. Rousseau, lettre à Voltaire*, 18 août 1756.

«L'immortalité de l'âme, dans une vie future, »n'est qu'un dogme barbare, funeste et désespérant.» *Damilaville, Christianisme dévoilé*, pag. 164; *Système de la nature*, tom. 1, pag. 273.

«Ce sont des prêtres barbares, fanatiques, in»téressés qui ont imaginé l'enfer.» *Le Philosophe militaire*, chap. 20; *Toussaint, les Mœurs*, 2ᵉ part., art. 1; *Voltaire, poëme de la Religion naturelle.*

«L'intelligence qui préside à la nature, ni ne »s'inquiète de nos crimes, ni ne doit les punir dans »une autre vie.» *Système de la nature*, tom. 1, chap. 12 et 77; *Code de la nature*, 3ᵉ part., pag. 157; *le roi de Prusse, lettre à Voltaire*, 30 octobre 1770.

«La religion se maintiendroit mieux s'il y avoit »moins de temples, de prêtres, de sacrifices, de »prières, de discours.» *Raynal, Histoire philosophique*, tom. II, pag. 401.

«Peut-être faudroit-il étouffer les ministres de

»la religion, sous les débris de leurs autels.» *Raynal, Histoire philosophique*, tom. 4, pag. 203.

«L'homme n'est pas libre autrement que son »chien.» *Voltaire, Dictionnaire philosophique*, art. LIBERTÉ.

«Toutes nos actions sont soumises à la fatalité : »l'empire de la nécessité règle tous les mouvemens »de l'homme moral.» *Voltaire, Dictionnaire philosophique*, art. CHAÎNE DES ÉVÉNEMENS, DESTINÉE, LIBERTÉ.

«Il n'y a point d'action qui mérite la louange ou »le blâme; — il n'y a ni vice, ni vertu, rien qui »distingue l'homme qui offense du chien qui blesse.» *M. Naigeon*, art. FANATISME *de l'Encyclopédie méthodique, Philosophie ancienne et moderne*, tom. II, pag. 408.

«L'enchaînement des causes, que le peuple et »les philosophes ont connu sous le nom de *fatalité*, »embrasse..... les actions des êtres intelligens.» *Dictionnaire encyclopédique*, art. FATALITÉ.

«La vérité, comme la vertu, n'ont de valeur »qu'autant qu'elles sont utiles.» *La Mettrie, de l'Ame*, pag. 31.

«La vertu n'est pas un bien.» *Voltaire, Dictionnaire philosophique*, art. SOUVERAIN BIEN.

« Dès que le vice rend heureux, on doit aimer » le vice. » *Système de la nature*, tom. 1, chap. 9.

« Un enfant ne doit plus rien au père dont il n'a » plus besoin. » *J.-J. Rousseau*, *Contrat social*, pag. 5; *Encyclopédie*, art. ENFANT.

« L'autorité des parens ne s'étend pas sur les » enfans parvenus à l'âge de raison. *Dictionnaire encyclopédique*, art. ENFANT, et art. GOUVERNEMENT.

« L'amour des enfans pour les pères est plus » l'ouvrage de l'éducation que de la nature, et n'est » pas d'une obligation indispensable. » *Helvétius*, *de l'Homme*, chap. 8; *Toussaint*, *des Mœurs*, 3e part., art. 4.

« L'on peut appeler des fanatiques ceux qui prê» chent le commandement de l'amour des enne» mis, et des lâches ceux qui le suivent, et par» donnent les injures. » *Le marquis d'Argens*, *Lettres juives*, let. 8.

« L'humilité chrétienne est une chimère injuste, » absurde; — l'orgueil, l'ambition, l'amour du » pouvoir sont des vertus. » *Système social*, chap. 13; *Helvétius*, *de l'Homme*, § 1 et 4, chap. 14.

« Nous n'offensons ni Dieu ni les hommes en » nous ôtant la vie aussitôt qu'elle est un mal pour » nous. » *J.-J. Rousseau*, *Nouvelle Héloïse*, 3e part., let. 21.

« On peut offrir à Dieu le sacrifice de sa vie par » un suicide. » *Le même*, même lettre.

« Celui qui se donne la mort..... prouve qu'il » est philosophe, qu'il est vertueux et grand. » *Voltaire, Questions sur l'Encyclopédie*, art. SUICIDE; *J.-J. Rousseau, Nouvelle Héloïse*, 3e part. let. 22; *Système de la nature*, tom. 1, chap. 14; *Philosophie de la nature*, chap. 10; *Helvétius, de l'Esprit*, pag. 450.

« La philosophie invite l'homme à suivre ses pen- » chans, ses amours, et tout ce qu'il lui plaît. » *La Mettrie, de l'Ame*, pag. 31.

« Le plaisir est le paradis des philosophes. » *Voltaire, Discours sur la nature du plaisir, Liberté de penser*, pag. 202.

« L'engagement à la virginité outrage la raison, » l'humanité et la religion. » *Raynal, Histoire philosophique*, tom. 1, pag. 214.

« La religion, au lieu de représenter l'impudicité » comme un sentier de crimes, de malheurs et de » peines, pourroit sagement la changer en culte, » en faire une vertu et la récompense des vertus. » *Le même, même histoire*, tom. 1, pag. 215.

« Les prêtres attachent un prix excessif à la pu- » reté des mœurs. » *Condorcet, Vie de Voltaire.*

«On peut, à l'exemple de Socrate et des sages »de la Grèce, allier *une vertu distinguée* à la dé»bauche la moins naturelle.» *Helvétius, de l'Esprit*, disc. 2ᵉ, chap. 14 et 15.

«La loi d'une union indissoluble est une loi bar»bare; l'adultère n'est point un crime selon la loi »naturelle.» *Alambic moral*, art. ADULTÈRE; *Helvétius, de l'Homme*, pag. 226; *Principes de la philosophie naturelle*, chap. 17; *Montesquieu, Lettres persannes*, pag. 289 et suiv.

«La dépendance est un malheur réel.» *Voltaire, Dictionnaire philosophique*, art. ÉGALITÉ.

«L'esprit du christianisme est trop favorable à »la tyrannie, pour qu'elle n'en profite pas tou»jours.» *J.-J. Rousseau, Contrat social*, chap. 8.

«On peut désobéir légitimement, quand on le »peut impunément.» *J.-J. Rousseau, Contrat social*, pag. 11.

«Les Hurons, les Algonquins, les Hottentots ont, »au-dessus des nations civilisées, le don d'être li»bres.» *Code des nations*, pag. 23.

«Tout homme, qui est censé avoir une âme »libre, doit être gouverné par lui-même; et le »peuple faire par ses représentans ce qu'il ne peut »faire par lui-même.» *Montesquieu, Esprit des lois*, liv. 3 et 4.

« Il convient que toutes les lois tendent à rap-
» peler l'*égalité*, et que les souverains sacrifient
» leur autorité à la gloire de rendre une nation li-
» bre. » *Mably*, dans plusieurs endroits de ses *Œuvres*.

« Le Ciel ne doit pas souffrir que rien altère *la*
» *touchante égalité*, ni qu'un homme commande
» à son frère. » *Beaumarchais*, dans *Tarare*.

« Rétablir la communauté des biens, sans se
» soucier des criailleries des propriétaires, ce seroit
» couper racine aux vices et à tous les maux d'une
» société. » *Code de la nature*, 3e partie.

« Il n'existe point encore de constitution bien
» ordonnée ; et le vrai législateur est encore à naître. »
Raynal, *Histoire philosophique*, tom. VII, chap. 4; *Système social*, tom. II, chap. 2.

« Un roi n'est que le commis *toujours révocable*
» de sa nation, le premier *domestique de ses su-*
» *jets*, toujours propriétaires de l'autorité publique. »
Helvétius, *de l'Homme*, § 9, note 9; *J.-J. Rousseau*, *Contrat social*, liv. 3, chap. 18; *l'Encyclopédie*, art. AUTORITÉ. Et, en général, tous les sophistes modernes, enthousiastes de ce dogme du protestantisme.

« Un gouvernement héréditaire n'est point un
» engagement, mais une forme provisoire, jusqu'à

»ce qu'il plaise au peuple d'en ordonner autre»ment.» *J.-J. Rousseau, Contrat social*, liv. 3, chap. 18.

«Les titres des rois, princes, monarques, em»pereurs, souverains, reposent sur la stupidité, la »crainte, la barbarie, la perfidie et la supersti»tion.» *Le Prophète philosophe*, 1re part., pag. 7.

«La force et la stupidité sont la première ori»gine du trône des rois.» *Carra, Système de la raison.*

«La royauté, qui donne à l'homme son sem»blable pour maître, n'a pu naître que d'une lon»gue altération de sentimens et d'idées.» *J.-J. Rousseau, Contrat social*, liv. 4, chap. 8.

«L'institution des rois n'est pas l'ouvrage de la »raison, mais des préjugés de la théocratie qui con»duisent l'homme à méconnoître ses droits.» *L'Antiquité dévoilée*, liv. 6, chap. 11, pag. 346, *ouvrage sorti du club d'Holbach.*

«La monarchie est un monument perpétuel de »discorde, d'injustice, de désunion.» *Necker, de l'Importance des opinions religieuses*, pag. 313; *Montesquieu, Lettres persanes*, pag. 258.

«Un monarque ne laisse pas aux peuples le pou»voir de se dégoûter de l'esclavage, parce qu'il a

»des soldats avec des impôts, et des impôts avec »des soldats.» *Necker, même ouvrage*, pag. 206.

«Il vaut mieux être l'ennemi des rois que leur »sujet.» *J.-J. Rousseau, Émile*, tom. I, pag. 7, *note*.

«Les philosophes doivent révéler les mystères »qui tiennent l'univers à la chaîne et dans les té-»nèbres.» *Raynal, Histoire philosophique*, tom. I, pag. 103.

«Le peuple, en France, n'est sorti de la tyran-»nie féodale, que pour tomber sous le despotisme »des rois.» *Raynal, Histoire philosophique*, tom. VII, chap. 4.

«Les peuples ne seront heureux que quand les »philosophes seront rois (24).» *Axiome des sophistes, répété par le roi de Prusse.*

«La religion romaine et le despotisme ont fait »une alliance éternelle, — pour rendre les peuples »esclaves et malheureux.» *Damilaville, Christianisme dévoilé*, pag. 274.

«Il règne une collusion entre les prêtres et les »rois..... pour cimenter l'esclavage des peuples; »— la maxime : *que les rois ne tiennent* leur pou-»voir que de Dieu, a été imaginée par le clergé.» (25) *Raynal, Histoire philosophique*, tom. VII, pag. 235; *Système de la nature*, tom. II, pag. 242,

257; *le Philosophe militaire*, pag. 84; *Système social*, chap. 10; *Helvétius, de l'Homme*, tom. II, pag. 562; *Politique naturelle*, tom. II, pag. 28; *Vrai sens du Système de la nature*, chap. 24.

« Les prêtres ont fini par s'identifier avec les » rois. » *Antiquité dévoilée*, liv. 6, chap. 2, p. 343.

« Les prêtres et les rois sont les deux fléaux les » plus destructeurs de l'espèce humaine. » *Encyclopédie méthodique, Philosophie ancienne et moderne, discours préliminaire*, par *M. Naigeon*, pag. 22.

« Il faudroit que la puissance spirituelle fût mise » à nu comme la main, et que la temporelle ne fût » qu'honnêtement vêtue. » *D'Alembert, lettre à Voltaire*, du 16 avril 1773.

« On doit souhaiter l'assemblée des États et le re- » tour à la liberté primitive. » *Raynal, Histoire philosophique*, tom. II, pag. 364.

« Le peuple français, enchaîné par ses maîtres, » aveuglé par les prêtres, chante dans la disette, » et danse dans les fers. » *Voltaire, pièce supposée traduite de l'anglais; Beaumarchais*; dans *Tarare*, et *le Mariage de Figaro*.

« Les rois de France ne peuvent être que des » tyrans. — Tyrans barbares qui, si nous disons

»tous *oui*, lorsqu'ils diront *non*, plieront sans »doute ou seront brisés.» *Mirabeau, des Lettres de cachet, etc.*, pag. 159.

«Il est bon à tout état d'avoir un chef, en limi»tant toutefois son pouvoir; de sorte que la royauté »ne soit que comme l'épouvantail placé dans un »jardin pour écarter les moineaux.» *Mercier, l'An 2440*, pag. 347.

«L'art des rois est l'art des crimes; la plupart »ne sont que de fiers oppresseurs des lois, fardeaux »de la nature, ou fléaux de la terre.» *Voltaire, Ode au roi de Prusse, Poëme sur la loi naturelle.*

«Les généraux d'armées ne sont que des chefs »de brigands, — auxquels un tyran a confié des »serfs mercenaires, pour exécuter en son nom »tous les crimes sur des peuples innocens.» *Citation philosophique du roi de Prusse; Dialogue des morts*, tom. x de ses *Œuvres*, pag. 86.

«Les philosophes doivent faire rougir ces milliers »d'esclaves soudoyés.» *Raynal, Histoire philosophique*, tom. 1, pag. 103.

«Il n'est rien de plus bas, de plus lâche, de plus »déshonorant que de s'immoler à la vanité d'un »tyran inhumain.» *Système social*, 2e part., chap. 14.

«Ceux qui se font tuer au service des rois sont

»de terribles imbéciles.» *Voltaire, Lettre à d'Alembert*, 12 juin 1757.

«Un roi est toujours coupable, quand la plus »grande partie de ses sujets le trouve tel.» *L'Asiatique tolérant*, pag. 106.

«Il faut punir ces barbares sédentaires qui, du »fond de leur cabinet, ordonnent, dans le temps »de leur digestion, le massacre d'un million »d'hommes.» *Œuvres de Voltaire*, tom. VIII, pag. 346.

«Jamais la vue d'un despote ou d'un prince n'a »souillé la vue du Caton de l'Angleterre.» *Helvétius, de l'Homme*, tom. I, pag. 200.

«L'Angleterre n'eut qu'à se louer d'avoir noyé »le despotisme dans des mers de sang.» *Voltaire, Mélanges*, édit. in-8°, tom. 4, pag. 122, 126.

«Les rois sont des bêtes féroces qui dévorent les »nations, les premiers bourreaux de leurs sujets, »des tigres déifiés par d'autres tigres, des tyrans »déifiés par la superstition.» *Système de la nature*, tom. I, pag. 400; *Raynal, Histoire philosophique*, tom. IV, liv. 19; *Système de la raison*, chap. 2, note 37.

«Les rois sont une classe d'êtres purulens, *tou»jours* la lèpre des gouvernemens, et l'écume de

»l'espèce humaine.» *L'évêque Grégoire à l'assemblée conventionnelle*, 15 novembre 1792.

«Les peuples sont des troupeaux lâches et stu»pides, qui se contentent de gémir lorsqu'ils de»vroient rugir; esclaves garrottés qui souffrent, »obéissent, croient et tremblent sous l'autorité »d'accord des brames et des soudans, qui se lais»sent mener par une douzaine d'enfans, lorsqu'ils »devroient s'établir leurs juges, comme à Ceylan, »et promener un glaive parallèle sur toutes les têtes »qui s'élèvent au-dessus du plan horizontal.» *Raynal, Histoire philosophique*, tom. III, pag. 317 et suiv.

«Des hommes, enhardis par le sentiment de la »liberté, — oseront enfin, un jour, réclamer *leurs* »*droits*, — et se servir de leurs bras pour purger la »terre des monstres qui la dévorent.» *Le Prophète philosophe*, 1re part. pag. 80.

«Il n'est nulle autorité politique, créée hier, ou »il y a mille ans, qui ne puisse être légitimement »abrogée, dans dix ans ou demain.» *Raynal, Discours adressé à Louis XVI en* 1789.

«Un esclave du despotisme, après avoir brisé »ses chaînes, seroit forcé de massacrer son tyran, »d'en exterminer la race et la postérité, de chan»ger la forme du gouvernement dont il a été la vic-

»time.» *Raynal, Histoire philosophique*, tom. VI, pag. 422.

«Si les peuples connoissoient leurs prérogatives, »l'ancien usage de Ceylan subsisteroit dans toutes »les contrées de la terre.» *Le même, Histoire philosophique*, tom. I, pag. 138.

«La mémoire de cette grande leçon (d'un régi- »cide) dure des siècles, et inspire un effroi plus sa- »lutaire que la mort de mille autres coupables.» *Le même, même histoire*, tom. I, pag. 139 (26).

«Le seul moyen de tarir partout, en un mo- »ment, la source de la plupart des maux qui af- »fligent depuis si long-temps l'espèce humaine, se- »roit que le dernier des rois fût étranglé avec les »boyaux du dernier des prêtres.» *Encyclopédie méthodique, Philosophie ancienne et moderne*, tom. III, pag. 239, art. MESLIER, *par M. Naigeon*.

«Ce vœu est, sous tous les rapports, le vœu »d'un vrai philosophe, d'un digne prêtre, un des »résultats les plus importans qu'on puisse tirer de »l'étude de la philosophie.» *Même article, du même auteur*.

Respirez un instant, lecteur, et qu'il nous soit permis de vous le demander : le monstre à tête de femme, qu'un peintre habile offroit à la dérision de Rome païenne, approchoit-il, sous sa forme bizar-

rement hideuse, de celui dont la figure vient d'effrayer vos regards? Horace pourtant n'avoit voulu, dans son délire poétique, que peindre une chimère; et le monstre que vous avez sous les yeux n'a rien de chimérique : c'est la philosophie en personne; c'est la philosophie peignant elle-même la philosophie; et encore faut-il songer qu'elle ne donne ici son portrait qu'en esquisse.

Qu'on se représente maintenant le peuple français, durant tout le règne de Louis XVI, attentif aux pieds de l'idole qui lui rend ces oracles et d'autres oracles semblables : qu'on se les figure ces principes monstrueux et cette morale des enfers, tantôt étalés dans les livres du jour avec toute l'audace et quelquefois encore toute la magie du style; tantôt portés aux oreilles de la multitude par des voix de Sirènes et parmi les prestiges du théâtre; souvent enchaînés avec art et toujours colorés de prétextes philanthropiques : qu'on se rappelle que ces maximes philosophiques, l'étude journalière des grands, éveilloient en même temps les passions du peuple, et devenoient encore le catéchisme de l'enfance après avoir endoctriné l'âge mûr. Et alors, loin d'accuser le Ciel des derniers fléaux dont il a frappé la terre, nous admirerons sans doute sa longanimité à supporter les blasphèmes accumulés d'une génération pervertie. Notre étonnement ne sera plus d'avoir vu crever l'orage, ce sera au contraire qu'il n'ait pas éclaté plus tôt sur nos têtes : et

peut-être resterons-nous convaincus qu'il ne fallut rien moins que les vertus personnelles de Louis XVI pour suspendre durant les vingt années de son règne un châtiment que provoquoient à l'envi et les ministres et les sujets de sa puissance.

Mais tel est l'ordre d'une Providence impassible et paternelle encore sous les coups de sa justice : les nations, comme les individus, n'en éprouvent jamais les rigueurs qu'après en avoir trop long-temps bravé les menaces ; et notre étonnante catastrophe aura été précédée d'une obstination peut-être plus étonnante encore, soit à en nourrir les causes les plus directes, soit à en mépriser les présages les plus certains.

Depuis que le double scandale de la débauche et de l'incrédulité, passant de la cour du régent à la cour de Louis XV, se fut propagé parmi les grands et les littérateurs de la nation, la révolution politique se peignit et se déclara si manifestement dans la révolution des mœurs, que d'autres hérauts encore que des orateurs chrétiens et des magistrats attentifs annoncèrent au gouvernement les résultats imminens des doctrines dont il encourageoit ou toléroit la dissémination. La France, avant l'événement, aura entendu raconter sa révolution et par des hommes qui la craignoient et par des hommes qui la souhaitoient, par ceux même qui la faisoient.

Le siècle de Louis-le-Grand finissoit à peine, qu'un des plus grands génies du temps, le célèbre

Leibnitz voyant, suivant son expression, *le temps présent gros de l'avenir*, signaloit en ces termes les nouveaux philosophes et la crise que préparoit leur philosophie : « Déchargés de l'importune crainte » d'une Providence surveillante et d'un avenir mena- » çant, ils lâchent la bride à leurs passions brutales, » et tournent leur esprit à séduire et corrompre les » autres ; et, s'ils sont ambitieux et d'un caractère un » peu dur (comme seront superlativement les jaco- » bins), ils seront capables, pour leur plaisir ou pour » leur avancement, de mettre le feu aux quatre coins » de la terre. — Je trouve même que des opinions ap- » prochantes, s'insinuant peu à peu dans l'esprit des » hommes du grand monde qui règlent les autres, et » dont dépendent les affaires, et se glissant dans les » livres à la mode, disposent toutes choses à la révo- » lution générale dont l'Europe est menacée. — Et, » quand quelque homme bien intentionné parle de ce » que deviendra la postérité, on répond : *Alors comme* » *alors*. Mais il pourra arriver à ces personnes d'é- » prouver elles-mêmes les maux qu'elles croient ré- » servés à d'autres *. » Bien des insoucians, en effet, justifieront cette dernière prévoyance de Leibnitz, victimes de l'orage pour leur obstination à en détourner les yeux.

Cependant, quand ce philosophe voyoit l'Europe menacée d'une *révolution générale*, le poison de

* Nouveaux Essais sur l'entendement humain.

l'incrédulité ne faisoit que *se glisser*, et ne se versoit pas encore à torrens dans *les livres à la mode*. C'étoit à Voltaire qu'il étoit réservé de décider ce débordement; et ce chef de la conspiration impie en pronostiquera également une révolution infaillible. Dès qu'on eût ôté aux jésuites l'éducation de la jeunesse, « tout ce que je vois, disoit-il à ce »sujet, jette les semences d'une *révolution qui ar-»rivera immanquablement;* — on éclatera à la »première occasion; et alors ce sera beau tapage *. »— Ne pourriez-vous pas, écrivoit-il encore, me »dire ce que produira dans trente ans la révolution »qui se fait dans les esprits depuis Naples jusqu'à »Moscou? — Nous aurons bientôt de nouveaux cieux »et une nouvelle terre. J'entends pour les *honnêtes »gens;* car, pour *la canaille*, le plus sot ciel et la »plus sotte terre est ce qu'il lui faut. » Il voit ensuite la philosophie autour du trône, puis enfin sur le trône **. Elle y arrivera en effet; et c'est alors que devenus rois, et du haut de leur trône philosophique, les Mirabeau et les Barnave, les Robespierre et les Marat, tous les ardens disciples de Voltaire, réalisant à l'envi la prophétie de leur maître, concourront à son *beau tapage*, nous feront voir *ses nouveaux cieux et sa nouvelle terre*, quoi-

* Lettre au marquis de Chauvelin, 2 avril 1762.

** Lettres à d'Alembert, octobre 1766; 16 janvier et 1er mars 1769; au roi de Prusse, 29 juillet 1775.

qu'un peu différens des beaux cieux et de la belle terre qu'il sembloit promettre, et plus rians surtout pour *la canaille* que pour *les honnêtes gens* de son école.

Sans envisager du même œil de complaisance que Voltaire cette révolution, que néanmoins il concouroit à décider comme lui, Jean-Jacques Rousseau la voyoit plus clairement encore, et en peignoit les causes et les effets sous des couleurs plus prononcées, quoiqu'en se défendant d'y coopérer, et la donnant tout entière à la secte de son rival, plus audacieuse en effet que la sienne, et plus accréditée auprès des guides naturels de la multitude.

C'étoit après avoir fréquenté les philosophes du club d'Holbach, qu'il appelle tantôt *les holbachiens*, tantôt *la secte* ou *la coterie holbachique*; c'étoit après avoir étudié à fond cette secte, qu'il nous montre dirigée et protégée par Choiseul avant qu'elle ne le fût par Turgot, que Jean-Jacques Rousseau, n'y voyant que d'atroces conjurés, se retiroit de leur association avec un gentilhomme de la maison du roi, et nous racontoit leur noir et vaste complot, leurs moyens analogues, et ce qu'il prévoyoit devoir en résulter pour la génération contemporaine. « Ces philosophes, nous disoit le philosophe au » commencement de 1776, songèrent à s'associer » des hommes puissans, pour devenir avec eux les » arbitres de la société. — Ils se donnèrent des chefs » principaux qui, de leur côté, dirigeant sourde-

» ment toutes les forces publiques sur les plans con-
» venus entre eux, rendent infaillible l'exécution de
» tous leurs projets. — Ces chefs de la *ligue philo-
» sophique* la méprisent et n'en sont pas estimés.
» Mais l'intérêt commun les tient étroitement unis
» les uns et les autres, parce que la haine ardente
» et cachée est la grande passion de tous, et que,
» par une rencontre bien naturelle, cette haine
» commune est tombée sur les mêmes objets. » (Les puissances directrices des consciences et des empires).

« — Ils étendoient ainsi leur cruelle influence
» dans tous les rangs, sans en excepter les plus
» élevés. Pour s'attacher inviolablement leurs créa-
» tures, les chefs ont commencé par les employer à
» mal faire, comme Catilina fit boire à ses complices
» le sang d'un homme; sûrs que, par ce mal où ils
» les avoient fait tremper, ils les tenoient liés pour
» le reste de leur vie. — Les complices de nos mes-
» sieurs n'oseront jamais ni les démasquer, quoi
» qu'il arrive, de peur d'être démasqués eux-mêmes,
» ni se détacher d'eux, de peur de leur vengeance;
» trop bien instruits de ce qu'ils savent faire pour
» l'exercer. — Ils ont assorti leur doctrine à leurs
» vues; ils ont fait adopter à leurs sectateurs les prin-
» cipes les plus propres à se les tenir inviolablement
» attachés, quelque usage qu'ils en veulent faire.
» Et, pour empêcher que les directions d'une im-
» portune morale ne vinssent contrarier les leurs, ils

»l'ont sapée par la base, en détruisant toute religion, tout libre arbitre, par conséquent tous remords; d'abord avec précaution, par la secrète prédication de leur doctrine, et ensuite tout ouvertement, lorsqu'ils n'ont plus eu de puissance réprimante à craindre. »

« — Les jésuites se rendoient tout-puissans en exerçant l'autorité divine sur les consciences. — Les philosophes, ne pouvant usurper la même autorité, se sont appliqués à la détruire. — Or, leur doctrine de matérialisme et d'athéisme, prêchée et propagée avec toute l'ardeur des plus zélés missionnaires, n'a pas seulement pour objet de faire dominer les chefs sur leurs prosélytes; mais, dans les mystères secrets où ils les emploient, de n'en craindre aucune indiscrétion durant leur vie, ni aucune repentance à leur mort. »

« — Notre philosophie, en délivrant ses prédicateurs et leurs disciples de la crainte d'une autre vie, a détruit pour jamais tout retour au repentir. » — Ne voyez-vous pas que, depuis long-temps, on n'entend plus parler de restitutions, de réparations, de réconciliations au lit de la mort; que tous les mourans, sans repentir, sans remords, emportent sans effroi dans leur conscience le bien d'autrui, le mensonge et la fraude dont ils la chargèrent pendant leur vie — ? »

« Des hommes nourris dès leur enfance dans une intolérante impiété, poussée jusqu'au fanatisme,

» dans un libertinage sans crainte et sans honte, une » jeunesse sans discipline, des femmes sans mœurs, » des peuples sans foi, des rois sans loi, sans supé- » rieur qu'ils craignent, et délivrés de toute espèce » de frein; tous les devoirs de la conscience anéantis; » l'amour de la patrie et l'attachement au prince » éteints dans tous les cœurs; enfin nul autre frein » social que la force; on peut prévoir aisément, ce » me semble, *ce qui doit bientôt résulter de tout » cela.* L'Europe, en proie à des maîtres instruits » par leurs instituteurs mêmes à n'avoir d'autre guide » que leur intérêt, ni d'autre Dieu que leurs pas- » sions, tantôt sourdement affamée, tantôt ouver- » tement dévastée, partout inondée de soldats, de » comédiens, de filles publiques, de livres corrup- » teurs et de vices destructeurs, voyant naître et » périr dans son sein des races indignes de vivre, » sentira tôt ou tard, dans les calamités, le fruit des » nouvelles instructions; et, jugeant d'elles par leurs » funestes effets, prendra dans la même horreur et » les professeurs et les disciples, et toutes ces doc- » trines cruelles qui, laissant l'empire absolu de » l'homme à ses sens, et bornant tout à la jouissance » de cette courte vie, rendent le siècle où elles règnent » aussi méprisable que malheureux *. »

Ce coup d'œil du philosophe de Genève qui perce

* Œuvres complètes de J.-J. Rousseau, tome XXI, page 241 et suivantes.

à jour la révolution prête à fondre sur l'Europe, et qui voit encore au delà le mépris qui en poursuivra les auteurs dans la postérité; ce compte rendu par un transfuge bien informé de tout ce qui se tramoit dans le camp philosophique, annonçoit en même temps un génie habile à saisir les résultats dans leurs causes. Déjà la France et l'Europe ont recueilli, *dans les calamités*, les fruits amers de l'arbre philosophique. Il est passé ce siècle, que les philosophes ont rendu sur son déclin *aussi méprisable que malheureux;* et le siècle nouveau, sans doute, *prendra dans la même horreur et les professeurs et les disciples et les cruelles doctrines* qui ont allumé au milieu de nous l'incendie qui fume encore.

Un autre observateur, à qui la complicité n'avoit pas suggéré ses aperçus comme à J.-J. Rousseau, annonçoit au gouvernement, et en termes plus précis encore, les résultats imminens des attentats de la secte. « On ne sauroit assez s'étonner, disoit-il, de »l'indifférence et de la méprise de ces politiques in»considérés qui, regardant les délires de la philo»sophie du jour comme une folie passagère, ne »songent pas à repousser les coups qu'elle porte à la »religion. — La jeunesse a bu dans la coupe empoi»sonnée. — Les maximes perverses germent dans le »cœur de la multitude. — La corruption se montre »parmi nous avec des caractères qui donnent à notre »siècle une malheureuse supériorité sur les siècles

» passés. — Tout périt, tout se détruit autour de » nous. — La crise est des plus redoutables pour l'état » et le gouvernement. — On entend de toutes parts » retentir les cris de l'impiété; on est inondé d'écrits » où les obscénités sont répandues à pleines mains, » l'autorité souveraine méprisée, toutes les lois fou» lées aux pieds; et, si quelqu'un parloit, on étouf» feroit sa voix, on enchaîneroit son zèle! — Rois de » la terre, grands du monde, magistrats qui gou» vernez les villes, c'est à vous de défendre la majesté » du trône et de l'autel. Malheur à vous si vous cessez » de veiller à la garde de l'un et de l'autre. Si le temple » périt, vous serez ensevelis sous ses débris : les » trônes sont à la veille de leur ruine quand les autels » sont outragés. — Que peut espérer un état où le » peuple ne voyant plus dans son prince l'image de » Dieu, peut devenir rebelle au premier événement? » où le grand, sans frein, sans religion, fait de son » autorité et de ses richesses un abus intolérable? — » Cet état ne doit-il pas s'attendre aux révolutions » les plus terribles? Et fasse le Ciel que nous soyons » éloignés de ce terme *. »

On y touchoit à ce terme fatal; car ceci s'imprimoit en 1783. Un autre philosophe enfin, avec des sentimens bien différens de ceux que nous venons d'énoncer, avoit développé, sous le règne de Louis XVI, tout le mystère de la révolution qui

* La vraie Philosophie, pages 178 et suivantes.

devoit y mettre fin; il avoit raconté la genèse et les effets circonstanciés de cette révolution, avec toute l'audace et toute la précision d'un illuminé instruit dans l'antre secret du jacobinisme. Son livre, intitulé *l'An* 2440, est le chef-d'œuvre d'un de ces cerveaux frénétiques d'où jaillissent habituellement les fureurs et la folie, et par intervalles les réminiscences de la sagesse. C'est à la fois le signal provocateur et le tableau complet des horreurs que la conjuration philosophique a préparées à la France et qui vont la déchirer. L'auteur y fait passer sous les yeux du lecteur, comme dans une lanterne magique, tout ce que sa secte a projeté pour la ruine de la monarchie. Il nous montre, pour l'époque assignée, « La volonté puissante et sage » de la raison publique, qui change tout à la fa» veur de l'imprimerie, parce que tout le monde » sait lire, femmes, enfans, valets, etc. — La liberté » et le bonheur appartiennent à qui ose les saisir. » — C'est une révolution la plus heureuse de toutes, » qui a eu son point de maturité, et dont les Fran» çais recueillent les fruits. — La souveraineté abso» lue est abolie par les états assemblés du royaume. » — *La monarchie n'est plus.* — Le rateau, la na» vette, le marteau sont plus brillans que le sceptre, » le diadème et le manteau royal. — Pourquoi les » Français ne pourroient-ils pas soutenir le gou» vernement républicain, par le goût de la philo» sophie qui aura mûri leur légèreté ? — Ce sera

» l'époque terrible et sanglante d'une guerre civile, » mais le signal de la liberté, — remède affreux, » mais nécessaire. — Si le cœur des souverains est » totalement endurci, ils apprendront que nous sa» vons mourir. »

Le prophète révolutionnaire nous découvre encore d'autres particularités très-curieuses : « L'uni» versité, dit-il, et tous les colléges sont détruits, » avec le latin leur risible idiome. — Les nègres sont » rendus à la liberté. — La Bastille renversée n'offre » plus que les débris de cet affreux château de la ven» geance des rois. — Les monastères sont abolis ; les » moines et les religieuses sont mariés, et n'en vont » pas moins en paradis. — Le divorce est autorisé. » — Le nom de Mont-Martre est anéanti. — Jean» Jacques Rousseau et Voltaire marchent sur des » têtes mitrées et non mitrées. — Les Pères de l'É» glise sont traînés dans la fange avec Bossuet et » Bourdaloue. — Le pape, dépossédé de ses états, » est réduit au titre d'évêque de Rome (27). »

Le seul nom de Rome fait entrer en fureur le python de la franc-maçonnerie : « O Rome, que je » te hais ! — Que tous les cœurs, embrasés d'une » juste haine, ressentent la même horreur que j'ai » pour ton nom ! » Quoique la magistrature, dans ces derniers temps, ne sévît plus guère contre ces furieux que par de vains réquisitoires, elle n'étoit pas mieux traitée dans leurs libelles que ne l'étoient les titulaires des deux puissances : « O cruels ma-

»gistrats, s'écrioit le même énergumène, jamais »les brigands, dans leur férocité, n'ont égalé la »vôtre ! »

Et cependant, au milieu de ce concert sacrilége qui retentit sur tous les points d'un vaste empire; et tandis qu'obstinés dans leur léthargie, nos hommes d'état repoussent avec dédain les présages les plus certains du réveil qui les menace, de jour en jour plus audacieuse, la secte conspiratrice chantera tranquillement ses triomphes et sa sécurité, nous demandera même, sur le ton dérisoire, où est cette Providence qu'on lui vante, et dont la superstition voudroit encore effrayer, celle qui fait enfin trembler les prêtres et les rois ? Et vous, o Providence, bien trop grande pour vous émouvoir des défis de la perversité, vous ne hâterez pas d'un seul instant le moment marqué pour que ces flots d'outrages retombent en pluie de feu sur les furieux qui les élèvent. Sans sortir de votre auguste repos, sans daigner appeler votre tonnerre contre des insectes révoltés, vous souffrirez que, sur votre sein nourricier, ils bourdonnent contre vous leurs blasphèmes impuissans. Mais vous tenez en vos mains le secret des temps comme celui des moyens. Il approche avec lenteur, mais il est présent à votre pensée, et nos yeux le verront, le jour où, de tous ces germes impurs que l'impiété déposa au sein de la France, naîtra une engeance de vipères qui dévoreront leur mère. Le crime en ce

jour aura pour bourreau le crime; l'impiété tolérante deviendra victime de l'impiété tolérée; la terre sera punie par la terre, et le maître du ciel triomphera sans combattre.

LIVRE IX.

Plus nous avançons dans l'histoire du vertueux Louis XVI aux prises avec son siècle, siècle trop voisin du nôtre pour qu'il n'y conserve pas encore des intelligences, plus il nous devient indispensable d'environner de preuves un récit contre lequel, sans cette mesure, trop d'intéressés pourroient encore s'inscrire en faux.

Avant que le philosophisme n'eût recruté dans notre France tout un troupeau de prétendus déistes qui, bientôt convertis en fatalistes, en matérialistes, se précipitèrent enfin de concert dans l'athéisme, l'athée étoit un rare météore dans le monde moral; son influence y étoit nulle; et, à son apparition, chacun encore le poursuivoit par cette sentence flétrissante, portée il y a plus de trois mille ans : « Il vous dit, *je suis athée;* croyez » qu'il n'est qu'un fou, qui parle d'après un cœur » monstrueusement dépravé*. » Mais en retraçant les mœurs contemporaines d'un règne où l'athéisme fit secte; et lorsque tel insensé encore se glori-

* Dixit insipiens in corde suo : non est Deus; corrupti sunt et abominabiles facti. Ps. XIII, 1.

fieroit d'appartenir à cette secte, s'en proclameroit l'*agent*, s'en feroit l'historiographe, il ne suffiroit plus d'indiquer, il faut démontrer la honteuse folie de l'athée, et mettre à nu la turpitude qu'il croit le secret de son cœur. De même aussi, en parlant à des hommes qu'infatua le siècle qui fit un dieu de Voltaire, et des demi-dieux des plus odieux sophistes, nous ne devons plus nous contenter d'affirmer, il faut que nous prouvions que ce ne fut que l'ignorance de leur siècle qui conquit tant d'adorateurs à ces méprisables fétiches. En un mot, si voisins de ce siècle, célébré tant qu'il dura sous la dénomination de *siècle des lumières*, ce ne seroit pas seulement nous placer sous l'anathème des admirateurs de sa philosophie, ce seroit nous exposer encore à ce que le vulgaire des lecteurs nous impute de mettre la déclamation à la place de la vérité, que d'oser dire que ce siècle ne figurera dans nos annales que comme une époque de déplorable ignorance, si nous énoncions cette espèce de paradoxe sans la plus imposante garantie.

Nous ne prétendrons pas que l'ignorance, que nous attribuons formellement au siècle qui expire, ait exclu certaines connoissances subalternes, celles surtout qui flattent les passions sensuelles, et qui rendent l'orgueil humain content de lui-même. Nous conviendrons sans peine que la profondeur de savoir qui avoit distingué le siècle de Louis-le-

Grand avoit été remplacée, dans le suivant, par une extension et une sorte de débordement de savoir superficiel et corrupteur. A la voix des oracles du temps, la jeunesse française, au mépris des langues savantes et des études qui ont pour objet de former le jugement et d'épurer les mœurs, fut initiée à une foule de demi-connoissances qui la remplissoient à la fois d'ignorance et de fatuité. On vouloit que la première étude du jeune âge fût exclusivement celle d'amuser et de plaire en société. Il falloit qu'un enfant de douze ans sût se présenter avec grâce et faire preuve d'habileté dans tous les arts d'agrément. Bientôt après on lui soumettoit la nature et tous ses genres. Rarement, sans doute, l'élève parvenoit à la science des choses; mais il brilloit par l'érudition des mots, et des parens frivoles se payoient de ces mots.

La grande ambition de ceux qui se piquoient de voir plus loin que les autres en cette partie, c'étoit que leurs enfans acquissent la science recommandée par d'Alembert; qu'ils fussent des géomètres, des mathématiciens. La science mathématique devoit leur tenir lieu de toute science. Les signes et le jargon qui lui sont propres étoient le seul savoir du plus grand nombre des initiés, et comme le manteau magique de leur ignorance auprès de juges plus ignorans qu'eux. Quelques esprits d'une trempe plus déliée s'élevoient-ils avec leur maître dans cette région subtile, ce n'étoit

plus pour s'arrêter au vrai point d'utilité pratique; ils se perdoient dans le vide des spéculations oiseuses sur des proportions idéales; et, après avoir calculé les infiniment petits, ils spiritualisoient la matière pour opérer d'esprit sur des points sans étendue et des lignes sans épaisseur. Cette transcendance d'opérations géométriques, sous le prétexte d'exercer les facultés de l'esprit, rétrécissoit celles de l'âme, y desséchoit le sentiment, absorboit dans un jeune cœur les affections morales, et surtout le goût sublime des contemplations religieuses. Ces mathématiciens enfans avoient mis la terre et les cieux dans leur petite balance : ils y avoient tout pesé, tout calculé, tout mesuré; et les aveugles n'avoient pas même aperçu ce qui se peint avec le plus de majesté dans l'harmonie de cet univers, le nom de son admirable architecte.

Nous ne disconviendrons pas non plus que la littérature, sous le règne de Louis XVI, n'ait étendu ses progrès *philosophiques*, et perfectionné l'art des séductions. Elle savoit, sous la plume des uns, revêtir le paradoxe de formes captieuses et imposantes, faire illusion sur le vice de la pensée par la tactique des mots; et son triomphe, chez les autres, étoit d'immoler agréablement le bon sens à l'esprit et le solide au futile. Une période cadencée devenoit le passe-port de la sottise; et, plus souvent encore l'harmonie de la diction faisoit valoir les leçons du vice et les sophismes de l'impiété.

L'art d'écrire dégénéré, étoit devenu celui de braver les principes, pour avoir droit d'émanciper les mœurs et d'affliger la religion. Le goût philosophique avoit généralement perverti le goût du vrai. L'histoire même s'entacha de tous les vices du roman; et le livre nouveau dont le but n'étoit pas de corrompre le cœur, n'étoit pas pour cela sans danger pour l'esprit. Le Français, à portée de lire, apprit à parler comme lui parloient ses livres; il devint faux et trompeur comme eux. Enseigné par des philosophes, l'art de feindre et de mentir cessa d'être une honte; il devint un mérite et la profession de plusieurs. On s'applaudissoit de savoir, dans le commerce de la vie, varier à l'infini les masques de la dissimulation, et au barreau les formes de la chicane. On avoit perfectionné le code de la duplicité en politique, et le système des abstractions en diplomatie. Jamais siècle, en un mot, n'avoit porté si loin le talent d'obscurcir le jour de la vérité et jusqu'aux axiomes de l'évidence.

Nous avouerons encore qu'à cette même époque on avoit fait les dernières découvertes dans la région des plaisirs. Aucun moyen d'exalter les passions et de flatter les sens qui n'eût été ou imaginé ou perfectionné. Les talens d'agrément et tous les arts corrupteurs, prônés par les philosophes, encouragés par l'appât présent du lucre, avoient acquis leur dernier développement; et l'empire des mœurs étoit sous la direction des esclaves du

luxe. La même soif des plaisirs qui tourmentoit les oisifs de la capitale se faisoit ressentir dans les provinces. La variété des saisons, dans nos grandes villes, y varioit sans jamais y suspendre le cours des jouissances épicuriennes; et, de nos salons à nos jardins, de nos théâtres à nos cuisines, tout prouvoit le savoir-faire et le goût exercé dans les ordonnateurs de nos recherches voluptueuses.

Pour ne refuser au dix-huitième siècle aucune des concessions que nous pouvons lui faire, disons encore que, si la nuit mérite le nom de jour lorsque de fréquens éclairs ont coloré ses ténèbres, et si un siècle a droit de s'appeler éclairé quand il le fut, à la manière des marais fangeux, par les feux follets qui égarent le voyageur, il y auroit injustice à contester le nom de *siècle des lumières* au siècle qui se l'arrogea. Mais, en attendant que les champions du siècle philosophique aient fait prévaloir ce paradoxe auprès du nouveau siècle, nous ne craindrons pas d'avancer, comme une vérité réclamée par l'histoire, et un des points les plus marquans dans celle du règne de Louis XVI, que le plus grand malheur de ce prince, et le principe générateur de ses derniers malheurs, ce fut de parvenir à la couronne à l'époque où une nuit de déplorable ignorance couvroit de ses ombres l'empire de ses pères, et aveugloit surtout la classe de ses sujets en possession de fournir ses instrumens et ses soutiens à la puissance.

Nous croyons avoir déjà fourni, dans les livres précédens, un grand à-compte de preuves à l'appui de l'assertion que nous avons à développer. Celles qui nous restent à produire nous seront également administrées par des témoins irrécusables; et il en résultera qu'aux exceptions près que nous avons faites, l'ignorance des savans, au déclin du dix-huitième siècle, fut universelle, et qu'elle eut cela de plus honteux que celle des siècles de notre monarchie réputés les plus ignorans, qu'elle tomba plus directement sur les objets dont la connoissance importe le plus, soit au bonheur individuel de l'homme, soit à celui du corps social.

Nous avons déjà entendu les sophistes révéler les vices et les crimes des sophistes, et s'apprécier mutuellement avec beaucoup de franchise sous le rapport moral : ouvrons encore leurs livres, recevons les dépositions des plus accrédités dans la secte, et tout nous parlera de leur ignorance, tout nous en fera preuve évidente. Nous entendrons, à la vérité, ces flambeaux de leur siècle dire à ceux qu'ils éclairoient : « Les philosophes sont des âmes »divines, nées de la raison universelle, qui ap»prennent à penser aux hommes : tout homme »sensé devroit leur ériger des autels*. » Ils leur diront encore : « Nous sommes les vrais prophètes »du genre humain, — nés pour instruire et pour

* Lettre du roi de Prusse à d'Alembert, juin 1772.

»juger les autres hommes. — Le genre humain est »notre pupille : — notre sagesse met l'univers à »nos pieds*.» Mais, laissant au lecteur à apprécier le bon sens caché sous cette modestie philosophique, demandons à ces juges-nés des autres hommes qu'ils se jugent eux-mêmes sous le rapport du savoir, en jugeant la plus fameuse de leurs productions scientifiques, celle qu'ils nous ont vantée comme l'éternel honneur de leur philosophie, et le plus précieux dépôt des connoissances humaines. Éclairés sur l'Encyclopédie par les pères mêmes de l'Encyclopédie, nous définirons leur monstre d'après Voltaire : « Un entassement de fadeurs et de fa»daises, écrites du style du laquais de Gil Blas; du ve»lours de gueux, cousu à des étoffes d'or** ;» avec Diderot : « L'œuvre d'une race d'écrivailleurs qui, »ne sachant rien et se piquant de savoir tout, se je»tèrent sur tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout ;— »un gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent »pêle-mêle une infinité de choses, mal vues, mal »digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, »fausses, incertaines, et toujours incohérentes »et disparates*** ;» avec d'Alembert : « Un habit

* Dictionnaire encyclopédique, article ELOIAS, article ENCYCLOPÉDIE. *Essai sur les préjugés*, page 151 ; Helvétius, *de l'Esprit*, 1er discours, page 110.

** Lettre à d'Alembert, 29 février 1757.

*** Lettre de Diderot aux éditeurs de l'Encyclopédie, relatée dans un Mémoire au chancelier, 1768.

» d'Arlequin, où il y a quelques morceaux de bonne » étoffe, et trop de haillons*. »

Après avoir ainsi apprécié le principal chef-d'œuvre de leur savoir, et leur titre fondamental à la célébrité, ces philosophes nous apprendront encore eux-mêmes que nous ne devons voir dans leurs personnes, comme dans leurs livres, que des oracles trompeurs, habiles seulement à s'accuser et à signaler, dans leurs confrères, chacun le point d'ignorance qu'il croit n'être pas le sien. Celui qui a le plus long-temps étudié et le mieux saisi leur caractère, nous dit d'eux : « Sous le hau-» tain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, » de bonne foi, ils nous soumettent impérieuse-» ment à leurs décisions tranchantes, et prétendent » nous donner pour les vrais principes des choses » les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans » leur imagination. — Si vous pesez les raisons, » ils n'en ont que pour détruire ; si vous comp-» tez les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils ne » s'accordent que pour disputer. — Du reste, ren-» versant, détruisant, foulant aux pieds tout ce » que les hommes respectent, ils ôtent aux affli-» gés la dernière consolation de leur misère, aux » puissans et aux riches le seul frein de leurs » passions ; ils arrachent du fond des cœurs le re-» mords du crime, l'espoir de la vertu, et se van-

* Lettre de d'Alembert à Voltaire, 22 février 1770.

» tent encore d'être les bienfaiteurs du genre hu- » main *. »

Cet aveu de J.-J. Rousseau, et ce portrait de la présomptueuse ignorance des philosophes, ses contemporains, disoit beaucoup, sans doute, et pourtant ne disoit pas encore assez. Nous devons ajouter que, dans ces systèmes inintelligibles, où l'on s'aperçoit seulement que ces modernes impies foulent aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ne se montrent d'ordinaire que les foibles copistes et les plagiaires maladroits d'antiques subtilités présentées souvent avec plus d'art par les sophistes de Rome et d'Athènes, et réfutées en grec et en latin quinze siècles avant qu'ils ne s'avisassent de les proposer en français aux méditations de leurs disciples en ignorance.

Plus à portée encore de connoître les philosophes de son temps, qu'il avoit fréquentés et protégés, que ne l'étoit J.-J. Rousseau qui les avoit *feuilletés*, le roi de Prusse, Frédéric II, n'étoit pas moins prononcé sur leur ignorance, et il disoit d'eux : « Ils se targuent de géométrie, et soutiennent que » tous ceux qui n'ont pas étudié cette science ont » l'esprit faux; et que, par conséquent, ils ont seuls » le talent de raisonner — Les gouvernemens, ils les » réforment. *La France doit devenir un état répu-* » *blicain*, dont un géomètre sera le législateur, et

* Emile, tome III, livre IV, pages 18 et 129.

» que des géomètres gouverneront. — Mon avis seroit » de loger ces messieurs aux Petites-Maisons, pour » qu'ils y fussent les législateurs des fous, leurs sem- » blables ; ou de leur donner à gouverner une pro- » vince qui méritât d'être châtiée. Ils apprendroient, » par leur expérience, après qu'ils auroient tout mis » sens dessus dessous, qu'ils ne sont que des igno- » rans. »

Après avoir ainsi apprécié ses pairs et les héros de la secte, le monarque philosophe nous montre à leur suite le troupeau des subalternes, « qui, dit- » il, soit par air, soit par mode, se comptent parmi » leurs disciples, affectent de les copier, et s'érigent » en sous-précepteurs du genre humain *. » Mais, quoique Frédéric dût être censé connoître à fond les projets des sophistes français, celui qu'ils avoient conçu d'ériger *la France* en *un état républicain*, parut d'une telle extravagance aux ministres de Louis XVI qu'ils se contentèrent de plaisanter de la dénonciation que leur en faisoit le philosophe roi. Et pourtant nos philosophes en viendront du projet à l'exécution ; et, au jour où le Ciel en sa colère leur donnera à gouverner, non pas seulement une province, mais tout un vaste empire *qui aura mérité d'être châtié*, nous verrons les ignorans disciples de ces réformateurs ignorans, vrais fous,

* Œuvres du roi de Prusse, tome VI, page 27 ; tome X, page 86.

législateurs d'autres fous, mettre tout sens dessus dessous, et, à l'ordre existant, faire succéder le chaos et les ruines.

On ne peut promener un œil observateur sur le règne de Louis XVI, sans rencontrer de toutes parts ces champions du désordre, et reconnoître en eux les héritiers de ces sophistes dont la sagesse éternelle nous dit : « Non contens de s'être égarés dans »la science de Dieu, ils passent la vie à s'escrimer »dans les combats de leur ignorance, et donnent »encore le nom de paix aux maux infinis qu'ils font »au monde *. » En effet, tandis que l'ignorance des maîtres débitoit ses apophthegmes, l'ignorance plus stupide des disciples les recueilloit dans l'admiration. Réformateurs aussi hardis en religion qu'ils l'étoient en politique, ils se flattoient de substituer à ses fondemens divins des fondemens plus raisonnables. Les uns alloient recueillir chez le Barbare et l'Indien des systèmes d'absurdité, fruit de l'idiotisme conseillé par les passions; et, traduisant ensuite en pompeux galimatias ces extravagances exotiques, ils osoient les mettre en parallèle avec la sainteté de la religion du Ciel, et la majestueuse évidence de sa divinité. Les autres, après s'être successivement traînés sur les systèmes du protes-

* Non suffecerat errare eos circa Dei scientiam : in magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellant. Sap. XIV, 22.

tantisme, du déisme et du matérialisme, finissoient par ne plus voir qu'un hors d'œuvre ou même un fléau dans la religion, le trésor de l'homme de bien et le ressort unique du monde moral. Sa raison seule, à leur avis, suffisoit à l'Etre intelligent pour l'éclairer sur sa dignité, sur ses devoirs et sa destinée. Plus intrépides dans les voies de leur ignorance que les sophistes païens, ces sophistes nés chrétiens se portoient plus avant qu'eux dans le champ de la déraison; et c'étoit sur un ton de hardiesse plus cynique qu'ils osoient citer l'Eternel à leur tribunal, lui composer son essence et régler ses attributs, poser des bornes à sa puissance, et lui interdire le droit de dépasser, dans ses plans comme dans ses œuvres, le niveau de leurs conceptions. Ils s'avançoient, dans leur délire, jusqu'à juger sa justice, discuter sa sagesse, accuser sa bonté, et opposer à l'économie de sa providence leur *mieux* philosophique pour le gouvernement du monde.

Ces fiers réformateurs de la Divinité n'avoient plus qu'un pas à faire pour nous effrayer de leur monstrueuse ignorance; et ce pas sera franchi. Pour n'avoir plus rien à craindre du Dieu qu'ils ont blasphémé, ils l'anéantiront; et les Français désabusés iront apprendre à leur école à remplacer la foi vulgaire d'un Dieu créateur et d'une Providence universelle, par la foi plus lumineuse d'une nature éternelle, d'un hasard ordonnateur et d'un destin conservateur. « Oui, nous diront les savans archi-

» tectes du *Système de la Nature,* ceux qui entre-
» prendront de le contester (que la nature est le
» seul Dieu) sont des hommes pervers, des fana-
» tiques, des méchans, des fous; leur religion n'est
» que démence, folie, enthousiasme, fanatisme,
» superstition, imagination déréglée, ignorance,
» enfance, stupidité, imposture. — Adressons-nous
» à la nature : elle nous procurera une foule de
» biens, lorsque nous lui rendrons les honneurs qui
» lui sont dus; elle nous fournira de quoi soulager
» nos maux physiques et moraux, quand nous vou-
» drons la consulter. Elle ne nous punit ou ne nous
» montre des rigueurs que lorsque nous là mépri-
» sons *. »

Le commun des dévots à la nature, sans être toujours des champions aussi chaleureux de la déesse, n'en professeront pas moins la foi de sa divinité; et, pour eux comme pour les apôtres du club d'Holbach, la nature sera digne d'un culte exclusif. Qu'on ne leur demande pas néanmoins quelle est l'essence du dieu ou de la déesse NATURE, et quels sont ses attributs? La flexible divinité se prête à toutes les formes dont il plait à ses divers adorateurs de la gratifier; et son admirable essence se compose de tous les contraires. La nature est le grand ordre, et la nature est le chaos : la nature est aveugle dans ses desseins, et pourtant clairvoyante dans ses ré-

* *Le Système de la Nature,* par d'Holbach et les siens.

sultats : la nature est toute matière et la nature produit les esprits : la nature est l'assemblage de tous les biens, et aussi la somme de tous les maux. La nature est un Dieu; la nature est un monstre; la nature ne fait rien, et tout se fait par la nature; la nature est muette, et la nature enseigne tout (1).

Le mot de l'énigme c'est que cette nature a institué les philosophes ses interprètes et ses oracles, et que c'est à eux qu'elle a révélé ses mystères les plus cachés. Ecoutons ces favoris illuminés de la nature, ils nous diront que, pour eux, *la nature est un grand livre*, et que c'est dans ce livre, scellé pour les profanes, qu'ils ont découvert, entre autres curiosités de première importance au genre humain : « Que la mère nature a gratifié l'homme, »sa plus chère production, de droits sacrés et ina»liénables, dont les prêtres et les rois ont conjuré »l'invasion; que les codes politiques et religieux, »et toutes les distinctions hiérarchiques qui orga»nisent les sociétés modernes, barbares inventions »de la tyrannie, sont nuls de plein droit au tri»bunal suprême et dans l'ordre éternel de la na»ture; qu'aucun homme, dans l'immensité de cette »nature, dont il fait partie intégrante, ne doit rien, »absolument rien, à un autre homme son sem»blable, de même qu'*un chien*, (suivant le judi»cieux commentaire du grand Voltaire) *ne doit* »*rien à un chien, ni un cheval rien à un cheval;* »que tout homme, enfin, tient de la nature sa

» mère, le droit inamissible de vivre et mourir libre. » C'est littéralement ainsi que raisonnoit, ainsi qu'écrivoit le philosophe du dix-huitième siècle. Et j'avoue que je ne puis me rappeler cette doctrine sans me confirmer dans la pensée que l'aigle de l'éloquence sacrée, pour qui les siècles étoient transparens, avoit présent à l'esprit notre siècle philosophique, et vouloit nous signaler *l'homme libre et savant* du règne de Louis XVI, lorsqu'il nous montroit, dans un lointain de plus de trois mille ans : « Un homme pétri de vanité, qui se dresse » d'orgueil, et *se croit né libre*, de la même liberté » que le poulain de l'âne sauvage *. »

De graves observateurs de la révolution du dix-huitième siècle et de la malignité de ses causes, ont également cru, et leur sentiment nous paroît plus que probable, qu'un autre confident de la Divinité, qui avoit puisé à la vraie source la science des temps et le don d'éclairer les âges, avoit eu spécialement en vue les docteurs abrutis de l'époque d'ignorance que nous décrivons, lorsque, se plaçant avec son lecteur dans les générations futures, il lui disoit : « Tenez-vous pour averti des périlleuses épreuves » qui assiégeront des temps très-reculés. Il s'élevera » alors une secte d'hommes égoïstes, conduits par la » cupidité, esprits vains et orgueilleux, blasphéma-

* Vir vanus, in superbiam erigitur; et, tanquam pullum Onagri, *se liberum natum putat*. Job. XI, 12.

»teurs, réfractaires à l'autorité paternelle, qui join»dront l'ingratitude au sacrilége; incapables d'a»mitié, ennemis de la paix, artisans de calomnies »et vivant dans la dissolution; étrangers aux sen»timens de douceur et d'humanité, appuyant la tra»hison par l'impudence, bouffis d'arrogance et plus »épris des voluptés sensuelles que de l'amour de »Dieu. — Vous les verrez se glisser dans les maisons, »et enchaîner à leur parti des femmelettes courbées »sous le faix de leurs iniquités, et le jouet de leurs »désirs inconstans; docteurs qui toujours étudient »et toujours restent au même point d'ignorance de »la vérité. La résistance qu'ils lui opposent res»semble à celle qu'opposèrent à Moïse les magiciens »Jannès et Mambrès : ce sont des hommes dépravés »dans l'esprit et pervertis dans la foi. Cependant leur »influence aura un terme; car leur folle ignorance »acquerra pour tout le monde le même degré d'é»vidence que celle de ces deux jongleurs *. »

Si notre version, que l'on peut comparer au texte, n'en altère pas la fidélité, le lecteur conviendra que tout est également frappant et dans le por-

* Hoc autem scito quòd in novissimis diebus instabunt tempora periculosa : erunt homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes, ingrati, scelesti; sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate, proditores, protervi, tumidi, et voluptatum amatores magis quàm Dei; — qui penetrant domos et captivos ducunt mulierculas oneratas peccatis, quæ du-

trait anticipé et dans le sort prédit de ces modernes enchanteurs. Le jour de leur triomphe le plus complet touchoit à celui de leur chute la plus ignominieuse; et la folie de ceux que l'on vantoit hier comme les oracles d'un siècle éclairé, se trouve aujourd'hui à un tel point de notoriété, qu'il ne reste plus aux disciples qu'ils ont séduits de milieu raisonnable entre abjurer leurs docteurs ou s'associer à l'infamie qui les poursuit.

Nous croirions en avoir assez dit sur cette matière, si nous n'écrivions que pour confirmer nos contemporains dans la juste horreur qu'ils ont conçue de la ténébreuse puissance qui dominoit l'empire moral durant la nuit du règne de Louis XVI. Mais nous entendons derrière nous la voix de la postérité, qui nous crie d'insister sur nos preuves, si nous voulons lui rendre croyable l'ignorance invraisemblable dont nous accusons *le siècle des lumières.* Entrons donc ici dans quelques détails justificatifs, qui, s'ils sont superflus pour convaincre notre âge, ne le seront pas pour obtenir l'assentiment des générations futures.

Ce n'est point, sans doute, l'impuissante chimère

cuntur variis desideriis; semper discentes, et numquam ad scientiam veritatis pervenientes. Quemadmodum autem Jannes et Mambres restiterunt Moïsi, ita et hi resistunt veritati: homines corrupti mente, reprobi circa fidem. Sed ultra non proficient; insipientia enim eorum manifesta erit omnibus, sicut et illorum fuit. *II. Timot.* III, 1 *et seq.*

appelée nature, c'est son divin auteur qui forme au fond du cœur de l'Être pensant cette réponse d'immortalité et cette tendance invincible vers le principe qui la donne, d'où résulte le sentiment intime qu'on nomme religion; sentiment indépendant de l'homme, qui s'annonce en lui comme un besoin; qui se perpétue chez lui, sans lui, souvent même malgré lui. Aussi Montesquieu, plus à portée que personne d'en faire la remarque, n'est-il pas le seul qui l'ait faite : que « l'homme pieux et l'impie » parlent sans cesse de religion, l'un de ce qu'il » aime, l'autre de ce qu'il craint. » Et, sous ce dernier rapport les philosophes du dix-huitième siècle ont singulièrement vérifié l'observation. Nous les vîmes tous s'ériger en théologiens, tous travaillés de la manie de faire comparoître la religion dans leurs écrits, souvent dans les écrits les plus étrangers à cette science; et partout pour nous révéler les secrets de leur ignorance avec ceux de leur dépravation. Le ton des docteurs étoit différent, mais l'affectation étoit la même en tous : tous voyoient dans la religion un ennemi importun que tous s'accordoient à combattre. Ils l'attaquoient tantôt comme une chimère, tantôt comme une réalité, aujourd'hui par les doutes et les incertitudes, demain par les sophismes et les sarcasmes, toujours en faisant preuve, quelquefois même osant faire gloire de leur ignorance. Et, comme les coryphées du parti étoient les plus ardens dans ce genre d'es-

crime, ce furent eux aussi que nous vîmes s'enfoncer plus avant dans le champ des doutes et des absurdités.

Plus l'inculpation est grave, plus nous tiendrons à la méthode que nous avons adoptée, de faire comparoître ceux que nous accusons. Ce sont eux-mêmes que nous sommerons de nous produire les pièces de leur jugement; et le patriarche de la secte ne nous fournira pas les moins concluantes. Sans contester à Voltaire ni sa pétulante vivacité d'esprit, ni son imagination sulfureuse, ni le clinquant de sa prose, ni l'harmonie de ses hémistiches, nous dirons encore qu'aucun de ses disciples ne l'atteignit, comme écrivain, par la subtilité des pensées, l'élégance des formes et souvent l'originalité de l'expression; nous lui laisserons l'odieux talent d'aiguiser l'épigramme, de lancer le sarcasme, d'appeler le ridicule sur les objets les plus dignes de la vénération des hommes, de faire briller le vice des ornemens de la vertu; nous admirerons, s'il le faut, l'incomparable fécondité de sa plume, mère de cent volumes sur mille sujets divers; mais nous n'en soutiendrons pas moins que ce fastueux appareil d'érudition, n'étoit que le riche manteau d'une honteuse ignorance. Déjà le vrai savoir a recueilli et publié les erreurs et les ignorances du sophiste contempteur de la vérité et corrupteur du goût (2); qu'il nous suffise de dénoncer ici les ignorances plus graves du blasphémateur de la religion et du corrupteur des mœurs.

Un de ses disciples chéris, son panégyriste et l'éditeur de ses Œuvres complètes, Condorcet, nous définit l'ignorance religieuse de Voltaire : « Une incertitude presque absolue sur la spiritualité » et même sur la permanence de l'âme après son » corps, ainsi que sur l'existence de Dieu *. » Et la confession d'ignorance, que ce confident nous fait à la charge de Voltaire, Voltaire lui-même la réitère à d'Alembert, et lui dit : « Y a-t-il un Dieu tel » qu'on le dit; une âme telle qu'on l'imagine; quel» que chose à espérer après la vie pour la vertu, ou » à craindre pour le crime? — Que le héros philo» sophe débrouille tout cela; pour moi je n'y entends » rien **. » Et ici le héros philosophe, qui n'y entendoit pas plus que le philosophe son maître, répondoit : « Je vous avoue que, sur l'existence de Dieu, » je ne vois que le scepticisme de raisonnable ***. » Cela n'empêchera pas que Voltaire ne prétende que « La pensée pourroit bien être un présent que Dieu » auroit fait à la matière **** » Étrange prodige, que ce présent de la pensée fait à la matière! Et pourtant l'appréciateur si libéral de la divine puissance n'en déclare pas moins nettement que « Tout mi-

* Vie de Voltaire, par Condorcet, tome c des Œuvres complètes, édition de Deux-Ponts.

** Lettre du 12 octobre 1770.

*** Lettre de d'Alembert, xxxvie de sa correspondance.

**** Mélanges, chapitre xxvi.

»racle est impossible à Dieu*. » Enfin, celui qui doute d'abord s'il y a un Dieu, puis qui n'en doute plus, pour croire que ce Dieu pourroit bien changer l'essence des choses, gratifier la matière de la pensée, et apparemment aussi le triangle de la rotondité, ce théologien, non moins admirable en crédulité qu'en incrédulité, finira par faire l'humble aveu à ses disciples, que leur maître est, bien décidément, un animal sans âme, et leur apprendre qu'eux-mêmes n'ont pas plus d'âme que lui : « Il »n'y a point d'âmes; les animaux n'ont que des fa»cultés, nous n'avons que des facultés **. »

Cependant ce philosophe qui refusoit une âme à l'homme, disposé à refuser un Dieu au monde, n'en étoit pas moins l'oracle révéré de son siècle ; et il n'étoit malheureusement que trop fondé à montrer à ses confidens sa classe des *honnêtes gens, qui, de Paris à Moscou*, désertoient la religion pour embrasser sa philosophie. Non moins fort de cet aperçu de ses conquêtes que de sa supériorité d'esprit sur ceux qu'il régentoit, il employoit auprès d'eux la tactique du charlatan auprès de l'ignorance, le ton dogmatique et magistral. Rien n'étoit plus familier au sophiste, soit dans ses attaques directes, soit dans ses traits lancés au hasard contre les vérités reçues et les principes les plus

* Dictionnaire philosophique, article MIRACLE.

** Voyez lettre à Memmius, et l'A, B, C.

sacrés, que ces formules qui dispensent de preuves : *On sait assez. — Il est démontré. — On ne doute plus aujourd'hui. — Tous les savans conviennent.* — Et les disciples auroient eu honte de ne pas convenir quand le maître avoit dit : *Tous les savans conviennent.*

Aucun auteur, dans la série des siècles chrétiens, n'avoit porté si loin que Voltaire le mépris de ses lecteurs chrétiens. Souvent il se contentoit d'offrir pour pâture à son crédule troupeau, et de lui donner pour des nouveautés, tantôt d'antiques et misérables reproches intentés au christianisme par les païens, tantôt de futiles objections, littéralement copiées dans des auteurs orthodoxes, dont il lui suffisoit de supprimer les réponses victorieuses. Jugeoit-il à propos de donner une espèce de garantie à ses récits fabuleux ou à ses paradoxes impies, il ne lui en coûtoit rien pour créer des garants qu'il citoit effrontément, leur faisant dire ce que jamais ils n'avoient dit, ou même tout le contraire de ce qu'ils avoient affirmé. D'autres fois, selon qu'il convenoit à ses vues, il faisoit parler un auteur un siècle avant sa naissance, ou bien il le faisoit revivre un siècle après sa mort.

Avec plus d'apparence de droiture et plus de prétention à la gloire de vrai philosophe, Jean-Jacques Rousseau eut, comme Voltaire, la manie d'écrire sur les matières qui importent le plus, soit au bonheur de l'homme, soit au repos des sociétés; et,

sur ces objets sacrés, le sophiste de Genève rivalisa d'ignorance avec le sophiste de Ferney, sans qu'il soit facile de décider lequel des deux contribua le plus à la propagation des ténèbres morales et religieuses qui se confondirent avec la nuit de notre révolution. Les deux rivaux se partagèrent l'empire de la philosophie : ils en furent appelés les dieux; et l'un comme l'autre se piqua d'être, à la tête de son parti, un vrai Jupiter assemble-nues. Incrédule par orgueil, comme Voltaire l'étoit par fanatisme, mais avec plus de force que lui dans le génie et plus de méthode dans le raisonnement, Rousseau consomma l'œuvre de la perversion dans des cœurs déjà séduits par les leçons libertines de son précurseur. Ennemi moins emporté, et par-là même plus dangereux de la religion qu'il veut détruire, le sophiste encense souvent, divinise même la victime que, dans son cœur, il a dévouée à l'immolation. Ecoutez J.-J. Rousseau parlant de la religion : c'est presque le grand Bossuet d'abord, qui fait briller à vos yeux des traits de lumière ravissans; puis, à l'instant même, ce n'est plus que le sombre Rousseau, qui se hâte de les éteindre dans un gouffre de ténèbres. Jamais on n'avoit vu dans l'empire des lettres une aussi bizarre profanation du talent d'écrire : c'est la sublime éloquence, qui verse les ombres et l'ignorance sur de saintes vérités qu'elle vient d'orner elle-même de ses grâces les plus majestueuses (3).

L'impiété, dans Rousseau, n'étant pas fièvre continue, comme dans Voltaire, ses intermittences rendoient plus sensible encore le désordre de ses accès, et mettoient le sophiste en opposition plus révoltante avec lui-même. Si son siècle eût su le lire, et que les cœurs eussent été moins préparés pour l'illusion, jamais ils n'eussent été dupes des sophismes qu'il donnoit pour passe-port à un continuel débordement d'ignorance : ignorance des premiers élémens de la religion dont il s'institue le docteur; ignorance, au moins pratique, des règles du raisonnement dont il prétend s'étayer; ignorance, dans un temps, de ce qu'il a su dans un autre; ignorance, en composant un livre, de ce qu'il a démontré dans un autre livre; ignorance même, au bas d'une page, de la vérité dogmatique par lui reconnue en la commençant. Et c'étoit en sommeillant à la suite de ce guide trompeur que ses disciples, faisant les entendus, nous reprochoient de ne pas saisir les pensées du grand homme; parce qu'il étoit rare que le grand homme n'eût pas pensé et parlé contradictoirement sur les mêmes objets.

Cette succession de lumière et de ténèbres, sous la plume de J.-J. Rousseau, trouve son explication dans ce qu'il nous dit lui-même : « Quand les phi»losophes seroient en état de découvrir la vérité, »qui d'entre eux prendroit intérêt à elle? Il n'y en »a *pas un seul*, qui, venant à connoître le vrai et

»le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à »la vérité découverte par un autre. Où est le phi- »losophe qui, pour sa gloire, ne tremperoit pas »volontiers le genre humain? Où est celui qui, »dans le secret de son cœur, se propose un autre »objet que de se distinguer *?» Rousseau étoit-il de meilleure foi que les fourbes ses confrères qu'il démasque si bien ici; étoit-il moins disposé qu'eux à tromper le genre humain; n'avoit-il pas, comme eux, pour objet unique de se distinguer; et, comme eux encore, n'avoit-il pas la mesure complète de l'imbécillité de son siècle, le sophiste qui, pour y recruter des admirateurs, disoit modestement: « Je »doute qu'aucun philosophe ait médité plus pro- »fondément, plus utilement peut-être que Jean- »Jacques;» celui qui disoit encore: «Jean-Jacques »étonna l'Europe par des productions dans les- »quelles les âmes vulgaires ne virent que de l'élo- »quence et de l'esprit; mais où celles qui habitent »les régions éthérées reconnurent avec joie un des »leurs; » celui enfin qui, racontant comment il fut illuminé, ajoutoit: « De la vive effervescence qui »se fit alors dans l'âme de Jean-Jacques sortirent »des étincelles de génie qu'on a vu briller dans ses »écrits durant dix ans de délire et de fièvre **.»

C'est de cette tête en *vive effervescence*, que

* Emile, tome III, page 20.

** Rousseau, juge de Jean-Jacques, IIe dialogue, pages 254, 550.

nous vîmes sortir tous ces traités pompeux de morale, de religion et de politique, destinés à l'instruction des sujets de Louis XVI. Productions où brillent, en effet, *des étincelles de génie;* mais d'un génie que transportoient la *fièvre* et le *délire;* d'un génie qui ne marquoit sa supériorité qu'en imprimant à ses productions le cachet plus apparent de ses travers et de ses ignorances. Ici c'est le sceptique, qui doute de tout; ici c'est le fier sophiste, qui tranche sur tout avec la morgue dogmatique. Ainsi, à la question qu'il se fait à lui-même, après que Voltaire la lui a proposée : « S'il »y a un Dieu, également créateur des corps et des »esprits? il répondra : *Je n'en sais rien.* — « Y »a-t-il un principe unique des choses? y en a-t-il »deux ou plusieurs? » Même réponse : *Je n'en sais rien.* — « Quelle est leur nature? *Je n'en sais rien.*» Ne lui demandez pas non plus si la récompense des bons et le châtiment des méchans, dans une autre vie, auront un terme ou seront éternels. *Il n'en sait rien.* Et, si vous vous étonnez de pareils aveux d'ignorance, de la part du philosophe qui a la prétention de réformer la croyance des Français, il vous ajoutera : « Que m'importe? — Je n'ai point »la vaine curiosité d'éclaircir des questions inu»tiles*. »

* Emile, tome III, page 40 et suivantes; et lettre à Voltaire sur ses Doutes.

Eh quoi! sublime docteur, qui vous dites habitant de la *région éthérée*, il n'importeroit pas, ou il importeroit peu à l'être pensant de s'éclaircir sur la nature soit des châtimens qui puniront les crimes, soit des récompenses qui couronneront les vertus dans une autre vie? Il lui importeroit peu de connoître le principe de son origine et l'arbitre de sa destinée? Il lui seroit indifférent de savoir s'il est l'enfant d'un seul Dieu créateur, et appelé à partager l'éternel héritage de son père, ou de rester dans le doute s'il ne seroit pas le jouet momentané d'une puissance assez éclairée et assez capricieuse à la fois pour avoir produit sans dessein, ou dans le dessein de la briser, l'étonnante merveille de la machine pensante?

Par suite naturelle de ces ignorances, le théologue ignorera s'il doit prier le Dieu qu'il connoît si peu; et, quoiqu'il nous assure que la sainteté de l'Évangile parle à son cœur, cet Évangile sera si étranger à ses connoissances qu'il n'y aura pas vu la nécessité de la prière, cette nécessité si formellement établie et par le précepte et par l'exemple du divin législateur des chrétiens. Ses disciples mêmes, comme ceux de Voltaire, apprendront de leur maître qu'il est superflu de prier Dieu; et il leur dira expressément : « Je ne le prie pas; que » lui demanderois-je *? »

* Émile, tome III, page 83.

Il n'est pas inutile d'observer ici que c'est par l'organe d'un prêtre que Rousseau tient ce langage. Il est vrai que, bientôt après, il fait dire à ce prêtre : « Je célèbre la messe avec plus de vénération qu'au» trefois ; je me pénètre de la majesté de l'Être su» prême, — de sa présence, — en songeant que je lui » porte les vœux du peuple. — Je récite attentive» ment ; je m'applique à n'omettre jamais le moindre » mot ni la moindre cérémonie*. » Mais quelle étrange ignorance ne serons-nous pas forcés de supposer soit à ce bon prêtre, qui a l'air d'ailleurs d'en savoir si long, soit à celui qui, en le plaçant à l'autel, nous donne à entendre qu'il disoit la messe sans savoir un mot de latin ? Car comment, sachant cette langue, et après avoir récité, avec la scrupuleuse attention qu'il annonce, la sublime oraison dominicale, et toutes les touchantes prières dont se compose la messe, eût-il pu proférer la sottise : « Je ne prie pas Dieu ; que lui demande» rois-je ? »

Cependant, ni les contradictions les plus saillantes, ni les ignorances les plus palpables des maîtres ne l'étoient assez pour étonner l'ignorance plus insigne encore des disciples. C'est ainsi, par exemple, que toute son école lisoit, dans Jean-Jacques Rousseau, la sage exclamation : « Être des » êtres, le plus digne usage de ma raison est de m'a-

* Emile, tome III, page 121.

»néantir devant toi, » et la sentence philosophique : « Me dire de soumettre ma raison, c'est outrager »son auteur* ; » mais le troupeau, à la suite de Jean-Jacques, ne s'apercevoit pas que son maître lui offroit, dans ces deux propositions, l'équivalent exact de la proposition unique : *Faire le plus digne usage de ma raison, c'est outrager son auteur.* Les disciples lisoient chez leur docteur, que les miracles sont, « le caractère sans contredit »le plus frappant d'une mission divine, et celui qui »saisit spécialement le peuple ; » et ils y lisoient encore : « Otez les miracles de l'Évangile, et toute »la terre est aux pieds de Jésus-Christ** ; » mais la perspicacité de ces lecteurs ne s'étendoit pas jusqu'à voir que de ces deux assertions rapprochées résultoit l'assertion absurde : « *Le moyen de mettre »toute la terre aux pieds de Jésus-Christ, ce »seroit d'ôter à l'Évangile son caractère le plus »frappant ; celui qui saisit spécialement le peu-»ple.* » Le même philosophe encore, qui disoit à ses adeptes : « Nos gouvernemens modernes doivent »incontestablement au christianisme leur plus so-»lide autorité***, » leur disoit de plus : « La loi chré-»tienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte »constitution d'un état**** ; » et les lecteurs com-

* Émile, tome III, pages 83, 99.

** Troisième lettre de la Montagne, pages 75, 84.

*** Emile, tome III, page 132.

**** Contrat social, chapitre VIII, page 219.

plaisans de Jean-Jacques ne se doutoient pas même que leur docteur leur eût fait le raisonnement digne des Petites-Maisons : *La plus solide autorité des gouvernemens modernes leur vient d'une loi au fond plus nuisible qu'utile à leur forte constitution.*

C'est toujours le même langage de l'inconséquence et de la déraison que fait entendre le philosophe dès qu'il dogmatise sur la religion. « Un »fils, vous dira-t-il, n'a jamais tort de suivre la »religion de son père ; — c'est une inexcusable »présomption de professer une autre religion que »celle où l'on est né *. » D'où il s'ensuit que le païen et le musulman n'ont *jamais tort* de préférer à la lumière de l'Évangile qui s'offre à eux, les plus révoltantes absurdités du paganisme et de l'Alcoran ; et que les apôtres, qui quittèrent la religion de leurs pères pour suivre Jésus-Christ, furent d'inexcusables présomptueux. Le même Rousseau néanmoins vous dira expressément : « Tous »les cultes sont bons, — toutes les religions sont »bonnes **. » Mais, s'il en est ainsi, où est donc le mal d'user de sa liberté pour passer d'une religion bonne à une autre qui l'est également ? Si *toutes* les religions sont *bonnes*, il doit encore

* Lettre à M. de Beaumont, page 104 ; Emile, tome III, page 127.

** *Idem*, page 102 ; *ibid*, page 121.

s'ensuivre que celle qui dit : *Hors de l'Église point de salut*, n'est pas mauvaise; et qu'ainsi ce n'étoit que par haine aveugle et ignorant oubli de ses propres principes que le tolérant sophiste prononçoit, contre la religion catholique, le foudroyant anathème : « Quiconque ose dire : *Hors de l'Église* »*point de salut*, doit être chassé de l'état*.» Jean-Jacques Rousseau, au reste, n'est ici que le trop fidèle interprète des autres docteurs de tolérance du *siècle des lumières*. A leur avis aussi, *toutes* les religions sont *bonnes*; la seule exceptée, qui dit à toutes : *Vous êtes mauvaises*; qui le leur dit, et le leur prouve par un ensemble d'argumens qui ont bravé dix-huit siècles de contradictions, et que n'affoibliront point les arrêts du tribunal d'ignorance érigé par nos contemporains.

Mais ce chef de secte, si vanté des siens pour sa bonne foi, en mettoit-il beaucoup dans l'avis qu'il donnoit à un protestant, rendu à la religion catholique : *Revenez à la religion de vos pères*** ? Est-il croyable que son bandeau philosophique ait aveuglé Jean-Jacques Rousseau au point de lui laisser ignorer que, revenir à la religion catholique, c'est, pour un protestant, reprendre la religion de ses pères, cette religion qui, toujours vierge et toujours saintement fière de l'être, ne sauroit non

* Contrat social, page 229.

** Emile, tome III, page 227.

plus cesser de tendre les bras de sa charité aux enfans qui l'ont abandonnée, que d'en repousser les sectes adultères qui les lui ont débauchés? N'est-on pas même forcé de reconnoître qu'une coupable improbité accompagnoit encore ici la mauvaise foi dans ce *bon* Jean-Jacques, lorsque, contre sa conscience, il vouloit ramener son jeune converti à l'ignorante école des docteurs baromètres de sa secte, qu'il apprécioit lui-même avec une justesse digne de Bossuet, quand il disoit : « Ils ne savent »plus ce qu'ils croient ni ce qu'ils veulent, ni ce »qu'ils disent ; — on ne sait pas même ce qu'ils »font semblant de croire *.»

C'étoit de cet étrange chaos de ténèbres et de contradictions que devoit naturellement sortir cet autre aveu de déplorable ignorance, fait à Voltaire par Rousseau : « Il est douteux s'il y a la moindre »différence entre le vice et la vertu **. » Le sophiste passera même du doute à la croyance positive de l'identité du bien et du mal moral ; et son école deviendra une sorte d'atelier des plus curieuses vertus. On y verra figurer le *vertueux* séducteur de l'innocence confiée à ses soins, le *vertueux* corrupteur de l'épouse de son bienfaiteur, le *vertueux* suicide, et jusqu'à l'athée *vertueux*, *plus vertueux* même que celui qui croit. Et, comme si le Ciel, pour l'ins-

* Deuxième lettre de la Montagne, pages 51, 54.

** Lettre à Voltaire, sur ses Doutes.

truction de la terre, eût en même temps condamné ce fier sophiste à fixer sur sa personne toute la honte des *vertus* philosophiques, et à les signaler encore aux mépris de la postérité; c'est après s'être montré lui-même dans toute sa turpitude, et avoir publié jusqu'à ses plus secrètes infamies; c'est après nous avoir révélé qu'il fut voleur domestique, et que, soupçonné de ce vol, il en chargea une servante; que, confronté avec cette fille, il soutint sa calomnie avec assez d'audace pour faire chasser de la maison l'innocente victime, et la forcer ainsi à se montrer au monde avec le cachet de flétrissure qui n'eût dû être empreint que sur le front du voleur; c'est après tout cela, dis-je, que le cynique nous vantera exclusivement le cœur *vertueux* que renferme *la poitrine de J.-J. Rousseau;* c'est après tout cela qu'il nous dira qu'au son de la trompette, signal du jugement dernier, il ne craindra pas, le livre de *ses Confessions* à la main, de défier la divine clairvoyance, de lui assigner, dans l'innombrable foule de ses semblables, un seul homme qui puisse dire : *Je fus meilleur que cet homme-là* *.

Mais pouvoit-il donc ne pas se croire et se qualifier éminemment *le siècle des lumières,* celui qui avoit su découvrir une si heureuse mine de vertus,

* Voyez sur ces objets, VI[e] lettre de J.-J. Rousseau à Voltaire; lettre à M. de Sartine, 15 janvier 1772; Nouvelle Héloïse, lettres VIII et XXII; Rousseau, juge de Jean-Jacques, et Confessions de J.-J. Rousseau.

et qui savoit si bien l'exploiter? Les hommes *vertueux* à la J.-J. Rousseau pullulèrent en France, comme y abondoient les *honnêtes gens* à la Voltaire; et Louis XVI n'eut plus que de vertueux courtisans dans son palais, et de plus vertueux ministres encore dans ses conseils. Aussi nos oreilles, accoutumées à entendre nommer le *vertueux* Turgot, le *vertueux* Necker, et d'autres *vertueux* charlatans, ne s'effraieront-elles pas lorsqu'elles entendront dire : le *vertueux* Mirabeau et le *vertueux* Dumouriez, le *vertueux* Roland et le *vertueux* Pétion. La vertu philosophique, compatible en J.-J. Rousseau avec les vices les plus honteux, pouvoit également l'être, dans d'autres philosophes, avec le crime et la scélératesse. Nous ne verrons donc pas seulement autour de nous les *vertueux* jacobins, nous verrons encore au-dessus d'eux les *vertueux* montagnards et les *vertueux* sans-culottes, guidés eux-mêmes dans la carrière du *vertueux* Brutus par le *vertueux* Marat, par l'*incorruptible* et *vertueux* Robespierre.

A l'époque où Voltaire et Rousseau, en se déchirant mutuellement, s'accordoient ainsi néanmoins pour changer l'essence des vices et des vertus, un philosophe étranger, jaloux de la célébrité qui s'attachoit à ces réformateurs, ambitionnoit de la partager; et, pour y réussir, parloit, déraisonnoit comme eux, et protégeoit leur ignorance du suffrage de la sienne, suffrage très-imposant, car ce sophiste

étoit roi. Frédéric étoit flatté lorsque d'Alembert, se disant le secrétaire « des philosophes et des gens de » lettres de toutes les nations, et en particulier de la » nation française, » lui écrivoit : « Vous étiez, sire, » le chef et le modèle de ceux qui écrivent et qui » pensent : vous êtes à présent leur Dieu *. » Ce Dieu qui, sous d'autres rapports, savoit souvent apprécier ses adorateurs, descendoit d'ordinaire au-dessous d'eux par l'impiété et par un ton d'ignorance religieuse et morale plus brutalement prononcée encore que la leur. Lorsque ceux-ci s'arrêtent au doute, le philosophe de Sans-Souci s'avance jusqu'à l'affirmation; et, où l'ignorance des autres s'en tient à l'affirmatif, la sienne enchérit jusqu'au superlatif. C'est ainsi que celui dont les siens faisoient un dieu, prononçoit nettement : *Il n'y a point de Dieu;* et la preuve qu'il en donnoit, dans sa haute sagesse, c'est que : « Si un Etre bienfaisant avoit fait l'uni» vers, il nous auroit rendus plus heureux. » Quant à ce qui le regarde, il sait que « son âme n'a rien » qui la distingue de l'âme de la brute ; — il se fait » honneur d'être disciple de l'athée Epicure ; — il » est *très-certain* qu'il n'est qu'une matière orga» nisée, et que ses pensées résultent des cinq sens » que la nature lui a donnés. » Et si Frédéric essaie de se faire une idée quelconque d'une Divinité, elle est digne de son cerveau philosophique : « Nous

* Lettres des 6 juillet et 12 août 1770.

»sommes réduits, dit-il, avec la meilleure volonté »du monde, à ne reconnoître, à n'admettre, tout »au plus, dans l'univers qu'un Dieu matériel, borné »et dépendant. Je ne sais pas si c'est là son compte; »mais ce n'est sûrement pas celui des partisans »zélés de l'existence de Dieu : ils nous aimeroient »autant athées *. »

Un athée couronné, et faisant gloire de son athéisme, étoit la première monstruosité en ce genre qui eût encore effrayé le monde chrétien; et l'on ne peut songer que c'étoit de notre France que ce sinistre météore empruntoit les feux qu'il lui renvoyoit, sans attacher à cette idée celle des derniers malheurs qu'il présageoit à la monarchie. Le philosophe athée de Berlin étoit le roi des philosophes athées de Paris, qui méprisoient la France et les Français comparés à la Prusse et aux Prussiens; qui se passionnoient pour la gloire militaire de leur Frédéric, comme pour sa gloire philosophique, et au point que le succès de ses armes, dans la guerre qu'il soutint contre Louis XV, fut réputé le fruit de leurs puissantes intrigues, comme il étoit le sujet de leurs triomphes séditieux (4).

Elle étoit bien aveugle, sans doute, la politique de ce roi philosophe, qui s'attachoit lui-même à la sape de son trône avec le marteau de l'athéisme; et

* Voyez Correspondance du roi de Prusse, surtout. Lettres à d'Alembert, du 18 octobre 1770; à Voltaire, 4 décembre 1775.

il faut convenir que, si Frédéric put passer pour le premier homme de son siècle dans l'art destructeur des hommes, il se montroit le plus ignorant et le dernier des hommes d'état, lorsqu'il anéantissoit aux yeux de ses sujets le motif sacré de la soumission qu'il exigeoit d'eux. Il est vrai que, comme l'athée de Ferney, l'athée de Berlin n'eût pas voulu que ceux qui le servoient fussent aussi des athées. Mais quelle plus vaine prétention pour un roi, sur qui sont fixés tous les yeux, que d'imaginer qu'il dérobera long-temps à ses sujets le secret de son hypocrisie, et qu'il conservera au milieu d'eux un privilége exclusif d'athéisme! Aussi les philosophes eux-mêmes se moquèrent-ils, dans le temps, comme d'une risible inconséquence, d'une *réfutation du Système de la Nature* par Frédéric. L'éloquente diatribe d'un roi matérialiste contre l'auteur matérialiste d'un système qui frappoit la tête des rois, ne leur parut pas plus concluante que le plaidoyer de cet habitant de l'hôpital des fous contre la méchanceté de la tuile qui avoit osé le blesser.

Ces trois astres principaux, qui brillèrent sur l'horizon philosophique sous le règne de Louis XVI, avoient aussi leurs satellites, qui parcouroient autour d'eux leur cercle d'ignorance. Le bras droit de Voltaire et son agent de confiance, tant au milieu de la secte qu'auprès des grands de la capitale et des princes de l'Europe, d'Alembert, malgré l'attention qu'il apportoit à côtoyer le bon sens et même

l'orthodoxie, dans ses productions littéraires, n'y déposoit pas moins ses preuves d'ignorance et ses contradictions palpables sur les matières les plus importantes. Le fol espoir dont se flattoit l'impie, dans sa correspondance avec les impies, d'*écraser* comme *infâme* la religion le plus beau don du Ciel et le premier besoin de la terre, suffiroit seul pour donner la mesure de sa science sur ce grand intérêt de l'homme. Ce sophiste, que les siens surnommoient *le capucin de la philosophie*, vacilloit comme eux dans ses principes mêmes sur l'existence de Dieu. Il disoit, à la vérité : « Tous les raisonnemens prouvent bien moins un Dieu, même aux yeux du philosophe, qu'un simple insecte *. » Mais, pour prouver ensuite que la preuve de l'insecte ne prouve pas mieux que les raisonnemens en faveur de l'existence de Dieu, il ramenera ses contemporains à la grossière ignorance des anciens philosophes sur la force génératrice de la matière en putréfaction, et il leur dira : « Il faut bien se garder d'assurer d'une manière positive que la corruption ne puisse jamais engendrer des corps animés **. »

Si les écrits de d'Alembert viennent à se perdre un jour, comme il n'y a que trop d'apparence, la postérité refusera de croire celui qui lui dira que

* Dictionnaire encyclopédique, article DÉMONSTRATION, par d'Alembert.

** *Idem*, article CORRUPTION, par d'Alembert.

ce littérateur, réputé une des lumières du dix-huitième siècle, éclairoit ce siècle en lui disant : « La » raison n'a pas eu assez de force pour faire la dé» couverte d'une vérité que la raison seule nous » enseigne : » et cette sottise est néanmoins bien expressément celle que contoit à ses lecteurs le philosophe qui, après avoir écrit : « La raison hu» maine n'a pas eu assez de force pour faire la dé» couverte de la création *, » écrivoit encore : « La » création, comme tous les théologiens eux-mêmes » en conviennent, est une vérité que la seule raison » nous enseigne **. » Mais la postérité, si les écrits de d'Alembert lui parviennent, sera-t-elle plus disposée à croire que ses contemporains aient fait un philosophe des plus éclairés de celui qui prétendoit que « c'est dans l'endroit *seul* où les ténèbres sont » répandues *de toutes parts*, qu'il faut chercher » *des notions nettes et exactes de tout?* » Et c'est encore là très-littéralement le langage d'absurdité que nous faisoit entendre le sublime d'Alembert, lorsqu'après avoir dit : « *En métaphysique*, les té» nèbres sont répandues *de toutes parts* ***, » il disoit de plus : « *C'est dans la métaphysique seule* qu'il » faut chercher des notions nettes et exactes *de* » *tout* ****. »

* *De l'Abus de la critique*, n° 9.

** Encyclopédie, article CRÉATION, par d'Alembert.

*** *Mélanges de littérature*, tome v, chap. 1.

**** Encyclopédie, discours préliminaire, page 27.

Plus hardi contre la religion que le cauteleux d'Alembert, le clairvoyant Helvétius annonçoit à son siècle, « Qu'une religion sans dogmes, *comme* »*la païenne*, seroit un jour la religion de l'uni-»vers. » Le docteur, comme l'on voit, fait ici profession d'ignorer que les superstitions païennes, altération de la religion primitive, admettoient des dogmes, et ceux entre autres de l'immortalité de l'âme, de la punition des crimes dans le Tartare, et de la récompense des vertus dans l'Élysée. Le docte fermier général, bon épicurien, qui tenoit école à la tête d'une table succulente, disoit à ses disciples que « C'est à la raison et non à la religion »qu'il appartient de rendre les hommes meilleurs; »— Que les vices et les vertus sont choses de con-»vention, et du ressort des lois humaines; — Que »le suicide, loin d'être un crime, est un trait de »vertu; — Que la communauté des femmes et la »demi-nudité des filles, admises dans une société, »seroient des moyens de perfectionner les talens et »de porter la vertu jusqu'à l'ivresse *. » En effet, quand la religion des philosophes deviendra la religion de la France; que le règne de la *liberté* aura introduit, par la faculté du divorce, la communauté des femmes, et que ces femmes de *com-*

* *De l'Homme*, tome I, pages 53 et 203, chap. III, § 7; *de l'Esprit*, chap. XVII; *de l'Homme*, tome II, pages 278, 522; *de l'Esprit*, discours II, chap. XIV et XV.

munauté produiront dans la société, comme elles le font encore aujourd'hui, leurs filles *à demi-nues* et au delà, nous verrons, suivant le pronostic du grand Helvétius, et ces femmes et ces filles *porter leur vertu jusqu'à l'ivresse.* Mais cette ivresse de l'impudeur, si le gouvernement n'y prend garde, aura infailliblement un triste réveil (5).

A côté de ce flambeau de son siècle, paroissoit un des collaborateurs du *Système de la nature,* le lumineux Diderot, qui nous découvroit, entre autres curiosités philosophiques, « Qu'entre lui et »son chien, il n'y avoit de différence que l'habit *; »— Que le spectacle de l'univers ne mène pas à »l'idée de quelque chose de divin ** ; — Que l'homme »est un instrument passif entre les mains de la »nécessité ; — Que la modification de son cerveau »constitue sa conscience ; — Qu'on peut supposer »l'espèce humaine produite par la nature, soit dans »le temps, soit de toute éternité ; — Que l'homme »doit être *vertueux*, s'estimer, se respecter, sentir »sa dignité, être grand à ses propres yeux ***. » Admirable puissance de ce docte philosophe, qui savoit rendre habile à la vertu *l'instrument passif de la nécessité*, et faire naître le sentiment de sa

* *Vie de Sénèque.*

** *Code de la Nature*, page 150.

*** Système de la Nature, tome 1, pages 2, 23, 24, 278 et suivantes.

grandeur et de sa *dignité* dans *l'homme-chien*, à la différence près de l'habit (6) !

Un autre savant personnage, le digne émule du savant Diderot, et mieux apprécié que lui, puisqu'il fut fait académicien, Lalande figuroit dès lors avec distinction dans le docte collége des athées, dont il fait encore gloire aujourd'hui d'être *l'agent général*. Tandis que Diderot, se promenant sur la terre, en habit d'homme, à côté de son égal habillé en chien, n'y voyoit rien qui lui donnât l'idée de quelque chose de divin, le savant astronome des Français, au siècle de leurs lumières, parcourant l'immensité des cieux, armé de la lunette philosophique, découvroit, dans la marche harmonieuse du firmament, le *pur jeu d'une matière éternelle, prodigieusement diversifiée;* et, aussi incapable de prévention que le sage auteur du *Bon sens*, loin de joindre à cet égard son assentiment à celui du monde entier, il nous apprend que, si on lui demande (et il nous assure qu'on le fait quelquefois) ce qu'un astronome voit dans les astres, s'il n'y découvre pas le *Cœli enarrant gloriam Dei*, il répond : « Ce que j'y découvre? c'est que vous êtes » une bête *. » Réponse très-philosophique, et qui cache sans doute quelque sens dont le vulgaire des lecteurs ne saisit pas toute la finesse et la profon-

* Voyez le Dictionnaire des Athées, et le *Supplément* à ce Dictionnaire, par M. *Lalande*.

deur. Un astronome, assez peu philosophe pour avoir confessé avec admiration ce *Cœli enarrant gloriam Dei*, qui fait pitié à l'astronome Lalande, est remis à sa place par celui-ci, qui nous dit avec esprit : *Cassini étoit une bête.*

Le lumineux astronome nous dira cependant : « Le philosophe ne se déclare point contre la religion » de son pays : » sentence qui efface du tableau des philosophes et Voltaire et Rousseau, avec tous leurs disciples si ouvertement déclarés contre la religion de leur pays. Mais vous-même, M. de Lalande, qui vous croyez bien philosophe, en vous déclarant avec fureur pour l'athéisme, qui est l'absence de toute religion, il faut donc que vous regardiez le peuple de *votre pays* comme un peuple d'athées. Et ce sentiment est digne en effet du philosophe non moins courageux que pénétrant qui place dans son Calendrier des athées les Pascal et les Fléchier, et bien d'autres personnages encore à qui l'on n'eût jamais soupçonné la vertu d'athéisme. Tout cela n'empêchera pas que l'académicien, toujours conséquent, ne nous dise : « La religion est » nécessaire. » Et que l'on se garde bien néanmoins de conclure : « Donc l'athée Lalande, qui s'efforce » de ravir à sa patrie ce *nécessaire*, est un misé» rable indigne de respirer dans sa patrie. » La réplique du philosophe seroit toute prête : *Vous êtes une bête !* Et vous, Lalande, bien certainement vous n'en êtes pas une; car, où réside la somme

entière des vertus, là ne sauroit se trouver la bêtise; et c'est vous-même qui, en digne émule du *vertueux* Jean-Jacques, avec autant de modestie, et pour le moins autant de droit que lui, vous écriez comme lui : « Moi ! je crois posséder toutes »les vertus*. » *Vertueux* patriarche des *vertueux* athées, des *vertueux* philosophes, et des *vertueux* franc-maçons du dix-huitième siècle, que votre foi est robuste, et qu'elle est humble en même temps ! Vivez donc, saint homme, vivez encore long-temps pour notre instruction, précieuse relique de *toutes les vertus* du siècle passé. Si vous avez raison de vous donner *toutes les vertus*, pourrions-nous avoir tort en vous donnant encore *toutes les lumières*, et en assurant qu'il fut aussi *une bête*, cet astronome italien qui, passant par Paris, vous fit si obstinément refuser sa porte, et osa proférer, en présence de témoins encore vivans, le blasphème : « Je n'ai point de temps à perdre avec *cet ignorant*, »dont la réputation de grand astronome fait pitié »partout ailleurs que chez messieurs vos philo»sophes français (7) ? »

Parmi les précepteurs des sujets de Louis XVI les plus renommés pour leur savoir, on ne doit pas oublier Raynal, que ses doctes contemporains surnommoient *la lumière des deux mondes*, au même temps que La Fayette en étoit proclamé *le*

* Voyez le Dictionnaire des Athées, par Lalande.

héros. Fêté des grands de la capitale, commensal des riches, protégé des ministres français et des princes étrangers, ce digne apôtre de la philosophie possédoit tout le hardi savoir de sa secte, et s'efforçoit de l'inculquer à son siècle. Savant en histoire naturelle, il racontoit aux Français, émerveillés de l'apprendre et charmés de le croire : « Qu'on a vu » des pays où des animaux ont fait plus de progrès » que l'homme vers l'état *de perfection* *. » Savant en théologie, car il disoit se rappeler qu'il *avoit été prêtre*, il leur apprenoit que « L'idée de l'unité » de Dieu est la découverte de la philosophie ** ; » et nullement, comme l'attestent tous les monumens de l'histoire sacrée, le dogme héréditaire et constant du peuple de Dieu. Aussi profond en principes de législation qu'industrieux en moyens exécutifs, Raynal conseilloit aux chefs des sociétés de permettre *toutes les religions* au peuple, avec l'admirable précaution de ne donner à ce peuple de toutes les religions qu'*un temple unique* ***. Mais c'étoit surtout en morale que brilloit le grand savoir du philosophe réformateur. Dans le même ouvrage, où il avertissoit Louis XVI qu'un peuple ne peut subsister sans mœurs et sans vertus****, il révéloit à ce prince les secrets les plus curieux pour

* Histoire philosophique, etc., tome VII, page 104.

** *Idem*, tome III, page 75.

*** *Idem*, tome II, pages 481, 401.

**** *Idem*, tome II, page 360.

parvenir sûrement à épurer les mœurs de son peuple et faire abonder chez lui les vertus. C'étoit qu'il usât de sa puissance pour renverser le mur de division qui sépare le vice de la vertu; et même pour faire honorer du nom de *vertus* les actions que tous les siècles antérieurs au *siècle des lumières* ont appelé des *vices* ou même des *crimes*. C'étoit, par exemple, que, par une sage imitation de la philosophie japonaise, en France « Comme »au Japon, on érigeât *la prostitution en culte* »*religieux et en vertu* *, — sans qu'il fût permis »aux ministres de la religion de dénaturer *cette* »*pratique vertueuse*, en la représentant comme »un sentier de crimes, de malheurs et de peines **.» Après avoir si heureusement pourvu au rétablissement du règne de la vertu; et, dans la conviction intime que les vertus japonaises sont les plus dignes d'honorer ses concitoyens, il ne leur dissimule pas qu'il leur offre dans ses vues, les vues *d'un législateur sublime* : il met ensuite le sceau à cette *sublime* législation, en frappant de ses anathèmes « Les âmes froides, insensibles, malheureuses et dures, à qui ces sentimens et ces vœux *d'un cœur honnête* paroîtroient un délire, ou même un attentat ***. »

En rappelant les puissans génies qui répandoient

* Histoire philosophique, tome 1, page 313.

** *Idem*, tome 1, page 213.

*** *Idem*, tome 1, page 216.

ainsi à torrens les *lumières* et les *vertus* sur le règne de Louis XVI, on ne peut se dispenser de nommer au moins celui qu'on pourroit appeler le dernier flambeau du siècle illuminé, le philosophe et académicien Condorcet. Ce légataire universel des grands secrets de Voltaire, et dépositaire en outre de tous ceux de la franc-maçonnerie, se trouvera l'héritier incontestable du sceptre philosophique, lorsque ce sceptre, au moment de la révolution, se changera en pique. C'est alors que ce guide des savans révolutionnaires, dans un livre composé pour faire admirer à ses contemporains *les progrès* de leur *esprit* à l'école des philosophes, leur annoncera, comme le plus précieux résultat de ces progrès, que désormais ils ne verront plus « Figurer les rois et les prêtres que dans l'histoire » et sur les théâtres *. » Cependant, comme les plus grands génies n'embrassent jamais tout : ce profond scrutateur des temps futurs ne se douta pas que *les progrès de l'esprit* philosophique, après avoir poursuivi les rois et les prêtres s'en prendroient encore aux marquis, et que bientôt il auroit à opter, pour le dernier acte de sa scène philosophique, entre les poignards qu'il avoit lui-même aiguisés et le poison qu'un prudent athée a toujours sous la main **.

* Esquisse d'un Tableau des progrès de l'esprit humain, par Condorcet, page 343.

** Poursuivi par les philosophes jacobins ses disciples, le philo-

Nous pourrions prolonger de beaucoup la galerie de ces pédagogues du genre humain; et ce seroit chose curieuse et lamentable à la fois pour le lecteur honnête, de voir passer en revue la valetaille et les goujats de l'armée philosophique, barbotant à la suite de ces fiers meneurs, dans la fange des plus honteuses ignorances. Ce seroit toute une meute d'obscurs énergumènes qu'on entendroit aboyer le blasphème, ici contre leur esprit en faveur de la matière, ici contre leur roi en faveur de l'anarchie, ailleurs contre leur Dieu en faveur de l'athéisme. Ce seroit, au déclin du règne de Louis XVI, et lorsque la monarchie s'écroule, de brutaux matérialistes, des Bonneville et des Volney, qui nous crieroient, avec plus d'emportement encore que leurs maîtres, que « le moment est arrivé, »pour le peuple, de secouer le joug de la superstition chrétienne, et de s'armer de poignards pour »purger la terre de ses tyrans et de ses prêtres *. »

On verroit, à la même époque encore, une association d'absurdes athées, faire grand étalage d'érudition; et, mariant le mensonge à la sottise, se flatter de donner pour mère à la religion de Jésus-Christ la fabuleuse idolâtrie dont elle fut le tombeau; risibles impertinens, qui oseront tout,

sophe marquis de Condorcet s'empoisonna dans une omelette qu'il fit faire dans un cabaret de village.

* Voyez *les Ruines*, par Volney, et *l'Esprit des Religions*, par Bonneville.

feront arme de tout pour cette fin. Abstractions, suppositions, imputations, tout leur sera bon : et, après qu'ils auront arbitrairement rompu la chaîne de toutes les connoissances humaines, insulté sans pudeur aux monumens historiques et aux autorités les plus irréfragables, ils produiront, avec toute la confiance d'un triomphe sur l'éternelle vérité, leur audace à vomir contre elle des flots d'ignorance en galimatias cadencé.

Une pareille production paroissoit digne en tout du suffrage de son siècle. Elle fut prônée par toute l'Europe, recommandée à toutes les sectes, annoncée chez les libraires de Pétersbourg et de Londres comme chez ceux de Paris et de Rome, sous le titre imposant d'*Histoire générale et particulière des religions et du culte de tous les peuples du monde, tant anciens que modernes.* Elle devoit se composer de douze volumes grand in-4°, enrichis de plus de 300 figures, gravées par les plus habiles artistes*. Le premier des douze parut. Mais, quoiqu'on eût déployé tout le luxe typographique pour le rendre aussi brillant dans la forme qu'il étoit philosophique pour le fond ; quoique la spiritualité de l'âme y fût qualifiée *un dogme redoutable, enfanté par l'orgueil;* quoiqu'on y déclarât ingénieusement le dernier terme de la

* Voyez ce qui a paru de l'*Histoire générale et particulière des Religions, etc.*

folie compatible avec le plus haut degré de perfection dans l'homme, défini : *l'être le plus parfait dont la nature puisse s'enorgueillir, et en même temps le plus insensé;* quoiqu'on parût y envier pour cet être, le plus parfait et le plus insensé, *l'heureuse médiocrité de la brute;* quoique le profond savoir du grand astronome M. de Lalande y eût été mis à contribution, avec la piquante érudition du généalogiste des constellations M. Dupuis; tous ces avantages réunis, auxquels il faut joindre encore celui de l'insurrection alors déclarée contre le trône et contre l'autel, ne purent concilier aux entrepreneurs la faveur espérée du public. On se persuada généralement qu'une histoire générale des religions, composée par une compagnie d'athées, ne pourroit ressembler qu'à un traité complet des couleurs qu'eût rédigé une société d'aveugles. Les plus amateurs des curiosités philosophiques le furent peu de celle-ci; et le monstre, qui avoit déjà montré la tête, mourut avant de naître, étouffé sous le mépris. Peut-être n'étoit-il pas encore arrivé, sous le règne de Louis XVI, que d'intrépides charlatans d'ignorance, calomniateurs bien effrontés de la religion, eussent en vain cherché à recruter des lecteurs parmi de plus ignorans qu'eux. Pour cette fois, ces jongleurs d'érudition païenne, qui avoient spéculé en grand sur la bourse de leurs dupes, en furent eux-mêmes pour les frais de leur temps; et leur libraire, com-

plétement ruiné, pour ceux de ses folles avances, faites sur parole à des aventuriers.

Quand nous essayons d'esquisser le tableau des funestes ignorances qui firent la honte de la France lettrée et le malheur encore de la France politique sous le règne de Louis XVI, nous sommes loin de vouloir absoudre les cœurs des ténèbres qui dégradoient les esprits. Nous fûmes témoin qu'il régnoit, à cette époque, une coupable collusion entre les ignorans apôtres des doctrines de l'impiété et la foule de leurs disciples, avides d'y être initiés. « Accourez à nos leçons, crioient ces philosophes; » venez voir la lumière, c'est nous seuls qui la » montrons. En nous écoutant, vous écoutez les fi» dèles interprètes de la raison et les prêtres éclairés » de la nature. Apprenez donc de nous que la rai» son et la nature sont les dieux du monde et de la » philosophie : sachez de plus que votre esprit n'est » qu'un corps et votre âme une forme; que le vice » dans vos cœurs est frère de la vertu : croyez que » le ciel qu'on vous promet n'est qu'une chimère, » et l'enfer dont on vous menace un vain épouvan» tail; que les prêtres sont des fourbes quand ils » tonnent contre le crime, et les rois des tyrans » quand ils osent le punir. Vous élevez-vous jusqu'à » ces conceptions hardies? entendez-vous ce lan» gage de l'homme libre? Si cela est, applaudissez» vous; vous êtes dignes de nous, et comme nous » des philosophes accomplis. » A quoi un immense

troupeau de courageux hébétés répondoit : « Oui, »sages et sublimes docteurs, vos disciples vous en- »tendent et vous suivent. Au sein de l'obscurité où »vous les conduisez, votre lumière les éclaire en- »core; et le flambeau de votre philosophie répand »un jour merveilleux sur la nuit qui fait leurs dé- »lices *. »

C'est ainsi que s'entendoient les maîtres et les disciples. Mais cette complicité des cœurs n'ôtoit rien, sans doute, de sa difformité à l'ignorance qui abrutissoit les esprits; et, tandis que le philosophe de Rome païenne excitoit la pitié, le philosophe de la France chrétienne n'inspiroit que l'horreur. Le premier, abandonné aux foibles ressources de sa raison malade, étoit resté dans les ténèbres de l'ignorance; l'autre s'y plongeoit de gaieté de cœur, en éteignant le flambeau divin qui luisoit pour l'éclairer. Ce fut un scandale sans exemple dans la longue série de nos annales chrétiennes que celui dont nous fûmes témoins, d'une nombreuse secte d'apôtres infatigables des plus humiliantes folies; aveugles obstinés, pour qui le soleil de la révélation brilloit en son midi, et qui étoient parvenus à amonceler sur leur école de plus épaisses ténèbres encore que celles qui couvroient la nuit du paganisme. Ils inondoient le monde de leurs livres : et le premier, comme le plus sublime des

* Nox illuminatio mea in deliciis meis. Ps. 138, 11.

livres, celui qui renferme éminemment toute sagesse et tout savoir, étoit pour eux un livre fermé. Ils avoient sous la main, et leur dédaigneuse ignorance refusoit de saisir ce fil précieux qui unit le ciel à la terre, ce pacte antique du Créateur avec sa créature, où celle-ci retrouve, avec les titres de sa noblesse originelle, la double histoire de sa déchéance et de sa réintégration. A entendre ces vains sophistes, ils étoient pleins de tout le savoir de l'antiquité; et à peine connoissoient-ils de nom, et seulement pour nous les signaler par les sarcasmes d'une brutale ignorance, ces génies divins les peintres miraculeux et les historiens contemporains de l'avenir le plus reculé; organes également majestueux et précis du Dieu de vérité qui les inspiroit, soit qu'ils racontassent ses grandeurs essentielles ou la gloire future de son Christ, soit qu'ils montrassent de loin le bras visible de sa puissance, de cette puissance qui se joue au milieu de ses œuvres, en semant les couronnes et brisant les sceptres, créant les empires et les effaçant de la terre, confiant à l'iniquité même le succès de ses justices, appelant le crime contre le crime, et des nations dépravées contre des nations apostates; suscitant et désignant, pour l'exécution de ses profonds desseins, des instrumens qui les servent et les ignorent; nommant, des siècles d'avance, et le prince qui doit fonder et le prince encore qui détruira le vaste empire des Perses; conduisant

également par la main, à travers tous les obstacles, et les héros réparateurs les ministres infaillibles de ses miséricordes, et les héros dévastateurs les verges inévitables de son indignation*.

Notre dessein ne sauroit donc être, lorsque nous démontrons les honteuses ignorances des écrivains déserteurs du christianisme, d'absoudre de mauvaise foi des ingrats qui, nageant dans la lumière, blasphémoient l'astre qui la dispense. Mais, comme il n'est pas toujours aisé de discerner le fripon de l'ignorant dans les productions de ces insensés, ce que le lecteur jugeroit que nous aurions donné de trop à l'ignorance, il est le maître de le restituer à la mauvaise foi : car ignorance et mauvaise foi sont les deux seules colonnes sur lesquelles repose tout l'édifice philosophique ; ignorance et mauvaise foi constituent le caractère essentiel et distinctif des sophistes les contemporains de Louis XVI et les corrupteurs de son peuple.

Le plus fameux de ces êtres malfaisans, et le plus prôné du siècle digne de l'avoir pour maître, Voltaire, qui déposa tant de preuves d'ignorance dans ses nombreux écrits, fut encore celui qui marqueta son érudition par plus de traits de mauvaise foi ; et de cette insigne et grossière mauvaise foi à laquelle on ne sauroit trouver d'explication que dans la juste idée

* Dan. v, 28. — Is. xxi, 9 ; xliv, 28 ; xlv, 1 et seq. ; Nah. iii, 1 et seq.

qu'il s'étoit formée du troupeau de disciples dont ses productions licencieuses n'avoient pas moins abruti la raison que perverti la foi. A quel autre siècle, en effet, et à quels autres hommes qu'à ceux qui lui avoient révélé leur ignorance la plus crasse en matière de religion, Voltaire, au mépris de toutes les pages des évangiles, eût-il osé dire : « Jésus-Christ » cacha à ses contemporains qu'il étoit fils de Dieu, » — consubstantiel à son père * ? »

Quelque pitoyable théologien que fût le docteur, c'est moins sans doute à l'ignorance de sa religion maternelle qu'à la fureur aveugle d'en étouffer la foi chez ses lecteurs que l'on doit attribuer ces deux assertions contradictoires en même temps que mensongères : « Origène fut le premier qui donna vogue » au galimatias de la Trinité ; — Origène nia la Tri» nité ** : » comme si *nier* étoit un moyen de *donner vogue*.

Lors encore que Voltaire, après avoir donné lui-même d'excellentes preuves de la liberté de l'homme, prétendra que tout dans l'univers « est soumis à » l'empire aveugle du destin, — et que l'homme » n'est pas libre autrement que son chien *** ; » c'est

* *Dictionnaire philosophique*, articles CHRISTIANISME et RELIGION.

** *Examen important*, page 136; *Traité de la Tolérance*, page 71.

*** *Dictionnaire philosophique*, articles DESTIN, LIBERTÉ, CHAÎNE DES ÉVÉNEMENS.

bien moins l'ignorant qu'il faudra voir en lui que le libertin, faisant effort pour détruire la moralité des actions, et rassurer la perversité contre les remords du crime. C'est à la même source et au même vœu d'un cœur corrompu, beaucoup plus qu'à l'ignorance et même au simple doute qu'il faut attribuer les sarcasmes si familiers au prétendu sceptique, contre la Providence, la spiritualité de l'âme et l'existence d'une vie posthume; surtout quand le blasphémateur, s'oubliant lui-même, vient appuyer la révélation positive de ces dogmes, des argumens de raison qu'il emprunte de la philosophie des Pères, et qu'il nous dit avec eux : « Il est et il sera tou-»jours, dans cette vie, des vertus malheureuses et »des crimes impunis; il est donc nécessaire que le »bien et le mal trouvent leur jugement dans une »autre vie. — Dieu vous a donné la raison : elle vous »dit que l'âme doit être immortelle; c'est donc Dieu »qui vous le dit *. »

On peut également croire que c'étoit la mauvaise foi plutôt que l'ignorance qui conduisoit la plume de Voltaire, lorsqu'après avoir insinué aux gouvernemens la tolérance des athées, en écrivant : « L'a-»théisme n'inspire point de passions sanguinaires, » il se donne à lui-même le démenti le plus formel, en disant : « L'athée, fourbe, calomniateur, *bri-»gand sanguinaire*, agit conséquemment, s'il est

* *Dialogue sur l'âme.*

» sûr de l'impunité de la part des hommes. — Je ne » voudrois pas avoir affaire à un prince athée, qui trou- » veroit son intérêt à me faire piler dans un mortier; je » suis bien sûr que je serois pilé. Je ne voudrois pas, » si j'étois souverain, avoir affaire à des courtisans » athées, dont l'intérêt seroit de m'empoisonner *. »

Ce n'étoit pas non plus ignorance chez ce philosophe, c'étoit passion et emportement frénétique contre le christianisme, quand cette religion, au caractère si distinctif de paix, de charité et de soumission aux puissances établies, devenoit, sous son pinceau, une religion « *barbare et sanguinaire*, » soulevant les peuples contre les princes; et plus » redoutable à leur sûreté que l'idolâtrie même **. » Quelque superficiel qu'on suppose cet écrivain, il ne pouvoit l'être au point de ne pas sentir qu'il est aussi injuste de charger la religion des crimes qu'elle voit et qu'elle abhorre, qu'il le seroit d'imputer au soleil les forfaits qu'il éclaire; et n'eût-il connu que par la table cette Histoire universelle, dont il nous donna le précis mensonger, il lui étoit impossible d'ignorer que, dans les empires réputés les moins barbares avant l'établissement du christianisme, les trois quarts des chefs qui les gouvernoient avoient péri de morts violentes; les uns massacrés par leurs

* *Dictionnaire philosophique*, articles ATHÉE, NOUVELLE SUR L'ATHÉISME.

** *Pensées sur l'Administration publique.*

sujets révoltés, les autres empoisonnés par des courtisans pervers. Mais, quand même les faits seroient ici moins notoires, et que le sophiste de Genève n'auroit pas pris la peine de venger sur ce point la religion chrétienne des attaques insensées du sophiste de Ferney (8), nous n'aurions encore besoin, pour rendre palpable la mauvaise foi de celui-ci, que de rapprocher deux de ses imputations contradictoires qui se reproduisent en vingt endroits de ses écrits. On avoit cru, dans tous les siècles éclairés, que la religion chrétienne étoit, dans le cœur des rois, un gage de justice et d'humanité pour les peuples, et, dans le cœur des peuples, un garant assuré de soumission et de fidélité pour les rois. Voltaire vint, qui, dans son projet fanatique d'étouffer cette religion dans tous les cœurs, fit également effort pour la rendre suspecte et aux princes ombrageux de son siècle et à leurs sujets ignorans. Car, en même temps qu'il disoit aux uns : « Craignez une religion redoutable à votre autorité, » il disoit aux autres : « Abjurez une religion le tombeau de votre liberté, et la complice des rois pour cimenter votre esclavage *. » Ainsi la même religion affoiblissoit le sceptre des rois, et pourtant elle en faisoit un sceptre de fer; elle menaçoit leur puissance, et pourtant elle la soutenoit jusqu'à la rendre despotique.

* *Examen important*, chap. 7.

Mais, où il devient bien évident qu'en même temps que l'ignorance déraisonne et dogmatise chez Voltaire, c'est encore la malice qui concerte et la perversité qui exécute, c'est lorsque dans sa haine forcenée contre une religion le tourment de son âme atroce, et pour mieux accréditer contre elle ses blasphèmes et ses impostures, le faussaire les attribue à vingt auteurs divers dont il a soin d'exalter le suffrage et de vanter la véracité; c'est lorsque, déguisé sous ces masques, tantôt Français et tantôt Anglais, aujourd'hui comte, demain milord, ou bien avocat, ou bien médecin; et, si cela lui convient mieux, aumônier prussien, abbé et même capucin; le vil charlatan, changeant seulement ses étiquettes, vend et revend cent fois à des lecteurs imbéciles des drogues cent fois vendues.

Tant d'impudence, de la part de cet insigne corrupteur de ses contemporains, ne nous paroît comparable qu'à celle des éditeurs de ses *Œuvres complètes*. Leur spéculation, plus mercantile encore que philosophique, nous offroit en 1785, avec cette scandaleuse collection, la collection plus monstrueuse encore de la correspondance épistolaire du philosophe. Non, tout ce qui s'est écrit jusqu'ici, et ce qu'on pourroit écrire de plus lumineux et de plus concluant pour mettre au grand jour la bassesse d'âme et la perversité de ce chef de bande et de ses complices, ne produiroit pas autant d'effet que le tableau résultant de leurs mutuelles confi-

dences. C'est un arrêt de flétrissure ineffaçable, porté contre la philosophie par ses propres enfants. On croiroit volontiers, en parcourant cette correspondance, que ceux qui la mirent au jour étoient inspirés contre la philosophie du même esprit qui animoit un prophète contre la superbe et cruelle Ninive, lorsque, l'apostrophant au nom du Dieu des armées, il lui disoit : « C'est à toi que j'en veux »(séduisante prostituée); je vais révéler ta turpi»tude, et tes yeux la verront ; je montrerai ta nu»dité aux nations, et les rendrai témoins de ton »ignominie ; je ferai retomber sur toi tes abomina»tions ; j'imprimerai l'opprobre sur ton front, et te »ferai servir d'exemple *. »

Elle sera, en effet, un monument mémorable de la perversité humaine, cette révélation des turpitudes philosophiques, faite par les philosophes eux-mêmes. C'est là que sont entendus, jugés et flétris par leur propre sentence, les coupables artisans des malheurs de Louis XVI et de son peuple. C'est là qu'il devient palpable que le manteau philosophique ne couvre que noirceur et qu'impostures ; que la probité du philosophe n'est que friponnerie, sa bonne foi que duplicité, ses adulations que perfidie, son

* Ecce ego ad te (meretrix speciosa et grata) dicit Dominus exercituum ; et revelabo pudenda tua in facie tuâ, et ostendam Gentibus nuditatem tuam, et Regnis ignominiam tuam : et projiciam super te abominationes, et contumeliis te afficiam ; et ponam te in exemplum. Nah. III, 5, 6.

humanité qu'hypocrisie, sa bienfaisance qu'ostentation, sa tolérance de toutes les religions qu'horreur de la véritable, et toute sa croyance que pur athéisme.

C'est là encore, c'est dans ces affreuses confidences des chefs du philosophisme, qu'on découvre le plan formé de remplacer la foi du monde par l'incrédulité, d'encourager les grands à braver le Ciel, et les petits à braver les grands. C'est là que l'on voit par quelles secrètes manœuvres la philosophie est parvenue à corrompre la jeunesse, après lui avoir enlevé les guides de son éducation; par quels artifices elle a déchaîné les passions, suscité les prétentions, soufflé l'indépendance dans toutes les conditions, et enfin mis en fermentation tous les élémens dont devoit se composer notre révolution. Mais c'est là surtout qu'on reconnoît, dans un Voltaire, le digne patriarche, le docteur et le précurseur des jacobins, l'homme qui, s'il eût vécu à l'époque qui déchaîna cette meute enragée, en eût été le sanguinaire limier, et se fût montré le guide des Manuel et des Danton, des Robespierre et des Marat, dans le massacre des ministres de la religion et du chef de l'empire.

Comme le vrai pourroit paroître ici s'écarter du vraisemblable, il convient que les preuves appuient l'assertion. Le lecteur nous saura gré de négliger celle qui résulteroit des platitudes ordurières et des sacriléges obscénités répandues dans ces relations

confidentielles du maître avec les disciples. Mais si nous supprimons des traits d'un cynisme trop dégoûtant pour qu'il soit permis d'en souiller les pages de l'histoire, nous en laisserons subsister d'autres qui, pour être aussi d'un genre révoltant, n'en doivent pas moins entrer dans le tableau démonstratif de la perversité de la secte et de sa conjuration contre l'ordre social.

Ce fut sous la direction de Voltaire, et sous le nom général de *Cacouacs*, que les chefs du philosophisme conspirèrent, durant tout le règne de Louis XVI et au sein de sa capitale, contre son trône et contre les autels catholiques. Ils tenoient leurs assemblées chez le baron d'Holbach, et, comme les franc-maçons, ils s'appeloient entre eux du nom de *frères*. Quand ils craignoient de se compromettre, ils se désignoient personnellement sous des noms de guerre. Voltaire, par exemple, étoit *Raton*, d'Alembert *Protagoras* ou *Bertrand*, le roi de Prusse *Duluc*, Diderot *Platon*, Thiriot *Timothée*, etc. Les amis des Cacouacs et leurs disciples s'appeloient *les fidèles*, et plus souvent les *honnêtes gens ;* leurs ennemis, indifféremment, *les monstres*, *les bigots*, *les faquins*. La religion catholique, que les illuminés en franc-maçonnerie appellent *l'hydre à cent têtes*, les Cacouacs étoient convenus de l'appeler *l'infâme ;* et ils faisoient entre eux le serment de l'écraser comme telle. Ses dogmes et sa morale pure, ses sacremens et ses

pratiques les plus respectables, ses vierges comme ses ministres, son adorable instituteur lui-même n'étoient que des objets de dérision sous leurs plumes sacriléges. Leur mépris pour les rois égaloit, s'il ne surpassoit pas encore, leur mépris pour les prêtres; et ils les signaloient à la haine des peuples sous les noms odieux de *tyrans* ou de *despotes*.

Ce fut Voltaire qui donna à d'Alembert la première idée et le plan de cette association philosophico-maçonnique. « Cette académie secrète, lui »dit-il, vaudroit mieux que celle d'Athènes et que »toutes celles de Paris *. » Le but du conspirateur étoit d'en faire le point de réunion de tous les sophistes contre leurs ennemis communs. « Je vou»drois, disoit-il au même, que les partis s'unis»sent : je voudrois que vous vous chargeassiez »de cette conciliation, et que vous leur disiez : »*Passez-moi l'émétique, je vous passerai la sai»gnée* **. »

Il n'est pas inutile de remarquer que l'établissement de cette société coïncide parfaitement avec la destruction d'une autre société fameuse. Car c'étoit en 1761 que le duc de Choiseul et la courtisane Pompadour, secondés par le jansénisme et la magistrature, instrumens aveugles du philosophisme,

* Lettre à d'Alembert, 19 mars 1761.
** *Idem*, 20 avril 1761.

enlevoient à la monarchie le puissant secours qu'elle tiroit des jésuites pour le gouvernement des mœurs. Voltaire avoit bien déjà dit : « Tous les Cacouacs »devroient *composer une meute* *. » Et d'autres Cacouacs, comme lui et comme Diderot, ne trouvoient entre un philosophe et son chien de différence que l'habit. Mais ce ne fut réellement qu'en 1761 que *la meute* fut composée. Ce n'est qu'à dater de cette époque que les individus qui en sont membres s'appellent du nom de *frères*, et que Voltaire consacre cette fraternité par ces formules que nous offrent ses lettres. « *Le frère* Damilaville, »— le vénérable *frère* Helvétius, — *le frère* Timo»thée Thiriot, — je vous salue, vous et *les frères*; »la patience soit avec vous; marchez toujours, *en* »*ricanant*, dans le chemin de la vérité; — j'em»brasse tendrement *les frères* en Lucrèce, en So»crate, en Marc-Antonin, en Julien et en la com»munion de nos saints patriarches; — j'exhorte tous »*les frères* à combattre avec force et prudence »pour la bonne cause. Adressons nos communes »prières à saint Zénon, saint Épicure, saint Marc-»Antonin, saint Épictète, saint Bayle, et autres »saints de notre paradis **. »

C'est aussi depuis la destruction des jésuites, et

* Lettre à d'Alembert, 19 janvier 1757.

** Lettres à d'Alembert, 1761; à Saurin, 2 février 1761; à Damilaville, 30 janvier 1764; à Marmontel, 21 mai 1764.

après qu'il eût organisé sa *meute* de Cacouacs, que Voltaire, à leur tête, aboyoit la fureur et la mort contre ses ennemis, et qu'il les dévouoit à la rage des siens, par ces vœux et ces formules philosophiques : « Ah! chiens de chrétiens, que je vous » déteste! — Il faut faire la guerre, et mourir no» blement sur un tas de bigots immolés à nos » pieds. — Est-ce que la proposition honnête et » modeste, d'*étrangler le dernier jésuite*, avec les » boyaux du dernier janséniste, ne pourroit pas » amener les choses à quelque conciliation? — » On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois jésuites à » Lisbonne : ce sont des nouvelles bien conso» lantes (9). C'est bien dommage que les philosophes » ne soient encore ni assez nombreux, ni assez zélés, » ni assez riches pour aller détruire par le fer et par » la flamme ces ennemis du genre humain, et la » secte abominable qui a produit tant d'horreurs » (les chrétiens et leur religion). — Les hommes » ne méritent pas de vivre, puisqu'il y a encore du » bois et du feu, et qu'on ne s'en sert pas pour » brûler ces monstres dans leurs repaires. — Nos » infâmes ennemis se déchirent les uns les autres; » c'est à nous de tirer sur ces bêtes féroces pendant » qu'elles se mordent, et que nous pouvons les mirer » à notre aise. — Il faudroit tirer à balles sur eux, » et les aider eux-mêmes à purger la terre de ses » monstres. — Les jésuites devroient me persécuter » en conscience; car avant qu'on les chassât de

» France et d'Espagne, je les avois chassés de mon » voisinage *. »

Tout rioit si merveilleusement au patriarche de la secte au moment de cette expulsion des jésuites, qu'il en auguroit une révolution, qu'il annonçoit en ces termes : « Je n'aurai pas le plaisir d'en être » témoin. — Les jeunes gens sont bien heureux ; » ils verront de belles choses **. En effet, les *bienheureux* jeunes gens, qui passoient alors d'une éducation religieuse à l'éducation philosophique, étoient destinés à voir un jour, et à seconder puissamment *les belles choses* de la révolution que préparoit et pronostiquoit Voltaire. Son coopérateur de confiance pour cette œuvre et son substitut dans la capitale, d'Alembert, à la même époque précise, le félicitoit en ces termes sur ses heureux succès : « Avouez, mon cher philosophe, que vous » ne devez pas être mécontent de votre mission. » Vous voyez que la philosophie commence déjà » très-sensiblement à gagner les trônes. Votre il» lustre et ancien disciple a commencé le branle***. »

Tandis qu'un roi, son aveugle disciple, menoit *le branle* philosophique à Berlin, Voltaire, de son

* Lettres au comte d'Argental, 3 octobre 1761; à d'Alembert, 20 avril 1761, et février 1762; à Helvétius, mai 1761; à M. Vernes, 10 octobre 1761; à Thiriot, 26 janvier 1762; à d'Alembert, 1775.

** Lettre du 2 avril 1762.

*** Lettre du 2 octobre 1762.

château de Ferney, calculoit la danse des rois; et la ville de Genève, endoctrinée par ses leçons, plus savamment encore que par celles de Rousseau, préparoit à Louis XVI et à son peuple les Necker et les Clavière, les Roland et les Marat. Ce que le chef des Cacouacs raconte à d'Alembert, des progrès philosophiques des Genevois, est digne de remarque. « Il n'y a plus, dit-il, dans la ville de »Calvin que quelques gredins qui croient encore »au consubstantiel. — Figurez-vous que neuf à dix »philosophes, qui à peine se connoissent, vinrent »ces jours passés souper chez moi. L'un d'eux, en »regardant la compagnie, dit : « *Je crois que le Christ se trouvera mal de cette séance.* Ils saisirent tous ce texte. Je les prenois pour des con»seillers du prétoire de Pilate. — La philosophie fait »de merveilleux progrès à Genève. Il y a, dans »cette ville, une assemblée qui s'appelle *cercle*, »où l'on ne reçoit pas un seul homme qui croit en »Christ *. »

Plus la corruption s'étendoit par les manœuvres de l'association philosophique, plus le chef et les frères associés trouvoient de facilité à répandre en France leurs écrits corrupteurs. Ceux qui arrivoient de Ferney s'introduisoient dans Paris par la connivence des hommes en place, des seigneurs de la cour et des ministres, pour y être aussitôt im-

* Lettres des 18 janvier 1763 et 7 septembre 1764.

primés ou réimprimés. Quand son *Traité de la Tolérance* parut, il écrivoit à d'Alembert : « J'envoie une *Tolérance* à M. le prince de Soubise, le »ministre d'état. — Trouvez-moi un contre-si-»gneur, et vous serez inondée de rogatons *. » C'étoit à peu près dans le même temps qu'il publioit son *Dictionnaire philosophique, portatif*; production digne des enfers, et que d'Alembert qualifiait *le chef-d'œuvre d'une trinité de diables* ** : expression qui flattoit le diabolique trinitaire. Ces deux libelles néanmoins, le dernier surtout, causèrent de vives inquiétudes à leur auteur, qui, tout à coup, passe de l'emportement furieux à une sorte de pusillanimité, qui se peint dans sa correspondance : « Je vous supplie instamment, écrivoit-»il à ses associés, de savoir si on me sait mauvais »gré à Versailles de cette *Tolérance*. La liberté est »quelque chose de céleste ; mais le repos vaut en-»core mieux. — Je vous conjure d'affirmer, sur »votre part de paradis, que votre *frère* n'a nulle »part au *portatif*. Il faut agir *en conjurés*, et non »pas en zélés. — Il ne faut pas graver son nom sur »le poignard qui tue ; — dès qu'il y aura le moindre »danger, je vous demande en grâce de m'avertir, »afin que je renie l'ouvrage dans les papiers pu-»blics, avec ma candeur et mon innocence ordi-

* Lettre du 13 décembre 1763.
** Lettre du 10 octobre 1764.

»naires. — J'avois dans madame de Pompadour »une protectrice assurée ; je ne l'ai plus ; — je »veux finir mes jours en paix. — Mon cher *frère*, »comptez que je ne me suis pas alarmé mal à pro-»pos sur *le portatif*. — Il a fallu toute la protec-»tion que j'ai à la cour, pour affoiblir seulement »l'opinion où étoit le roi que j'étois l'auteur de ce »*portatif**. »

Ce système d'hypocrisie et d'impudente dénégation, dont vouloient bien se payer les perfides agens de l'autorité, étoit soigneusement recommandé aux frères par le patriarche, qui leur écrivoit : « Si vous »faites quelque ouvrage contre l'*infâme*, *frère* »Damilaville me le fera tenir en sûreté. On mettra »le nom de feu M. Boulanger à la tête de l'ouvrage. » — Soutenez constamment que l'abbé *Bazin* est »l'auteur de *la Philosophie de l'Histoire*. — Si »un monstre vient vous demander : Votre *frère* »l'adepte a-t-il fait cela ? il faut mentir à ce »monstre. — Non : ce n'est point moi qui ai fait »l'A, B, C (autre libelle de Voltaire). Il ne faut »jamais rien donner sous son nom : je n'ai pas »même fait *la Pucelle*. Maître Joly de Fleury aura »beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est »un calomniateur ; que c'est lui qui a fait *la Pu-*

* Lettres au comte d'Argental, 1er février 1764 ; à d'Alembert, 19 septembre et 2 décembre 1764, 25 mars 1765 ; à Damilaville, 6 juillet et 7 novembre 1764.

»*celle*, qu'il veut mettre sur mon compte. — Je »veux bien être confesseur; mais je ne veux pas »être martyr. — Les philosophes doivent toujours »soutenir qu'un philosophe en vie est un bon chré»tien, un bon catholique. — Les philosophes, mon »cher et illustre confrère, doivent être comme les »petits enfans. Quand ceux-ci ont fait quelque »malice, ce n'est jamais eux, c'est le chat qui a »tout fait; — je dirai que c'est le neveu ou le chat »de l'abbé Bazin qui a fait l'*Ingénu* *. C'étoit conséquemment à ces principes que Voltaire, accusé en 1770 d'avoir fourni les matériaux du *Système de la nature*, repoussoit l'accusation, en qualifiant cette production, dans le sens du roi de Prusse, *un monument de déraison et de brutale impiété;* tandis que, dans sa correspondance secrète, il félicitoit sa meute d'Holbach d'avoir donné «un ouvrage d'une mâle éloquence, d'une *raison* »*forte*, et rempli d'excellentes choses **.»

Telle fut, pendant long-temps, la tactique des sophistes, assiégeant en même temps la monarchie catholique et la monarchie royale: protestation hypocrite d'attachement à l'une et à l'autre, et conspiration réelle contre l'une et l'autre. Il étoit con-

* Lettres à d'Alembert, 16 mars 1763; à Damilaville, 1765, et 21 juillet 1764; à Saurin, 18 décembre 1764, et 28 décembre 1768; à Helvétius, 19 août 1764; à l'abbé Morellet, 3 juin 1766; à d'Alembert, 10 août 1767.

** A d'Alembert, 16 juillet 1770.

venu qu'on crieroit bien haut, comme Voltaire. « Il n'y a point en France de meilleurs citoyens »que les philosophes*, » et qu'on diroit à voix basse avec le même : « Êtres pensans, je vous »avertis qu'il est très-agréable de vivre dans une »république; » qu'on loueroit Louis XV en face, jusqu'à la basse adulation, et que cependant on écriroit : « Le peuple de Paris, aussi sot que celui »de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-»aimé***; » qu'on exalteroit la clémence de Louis XV à Paris, et la vaillance de Frédéric à Berlin; mais qu'en confidence on appelleroit les braves qui se dévouoient à leur service *de terribles imbéciles****; et qu'on s'écriroit même : « Mon cher philosophe, »soyez le digne vicaire du curé Meslier****; » de ce philosophe au secret si ingénieux pour égorger en même temps le dernier des rois et le dernier des prêtres.

C'étoit peu pour le chef des conspirateurs de promener ainsi son âme atroce dans les sentiers couverts du mensonge et de la perversité, le philosophe faisoit encore, de la profanation des choses saintes, le voile de ses hypocrisies : il se confessoit, il osoit même communier; démonstrations qui im-

* Lettre au roi Stanislas, 15 août 1766.

** Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire, par Voltaire, page 70.

*** Lettre à d'Alembert, 12 janvier 1757.

**** Au marquis d'Argens, 10 octobre 1764.

posoient à quelques âmes crédules, mais dont n'étoit pas dupe l'évêque d'Annecy qui, au contraire, dénonçoit à l'autorité ces scènes sacriléges, juridiquement constatées et publiées par les journaux. Les disciples plaisantoient quelquefois leur maître sur l'éclat qu'il donnoit à ses prétendues conversions; et il s'excusoit auprès d'eux en ces termes : « Je n'ai point d'autre façon de répondre à tous les » faquins qui m'accusent de n'être pas bon chré- » tien, que de leur dire que je suis meilleur chré- » tien qu'eux. Je fais plus, je le prouve. — Je com- » munierai; et vous m'appellerez hypocrite tant » qu'il vous plaira. Oui, par Dieu ! je commu- » nierai avec mademoiselle Denis et mademoiselle » Corneille; et, si vous me fâchez, je mettrai en » rimes le *Tantum ergo*. — Vous me demandez » pourquoi j'ai chez moi un jésuite. Je voudrois » en avoir deux; et, si on me fâche, je me ferai » communier par eux deux fois par jour : je ne » veux point être martyr à mon âge, — j'ai pris le » parti de m'en tenir au rôle de confesseur. Après » avoir été singulièrement confessé, — je reçois » dans mon lit le saint viatique, que m'apporte » mon curé devant tous les coqs de ma paroisse. » Je déclare — que l'évêque d'Annecy est un calom- » niateur; j'en passe acte par-devant notaire *. »

* Lettres au comte d'Argental, 16 février 1761; 1er avril 1767; d'Alembert, 24 mai 1769.

Tous les rôles conviennent à un philosophe, le seul excepté qui rappelle l'homme de bien. La bassesse d'âme, chez Voltaire, se confondoit avec les élans d'un orgueil effréné. Toujours on le voit prêt à ramper en serpent, quoique toujours enclin à déchirer en tigre. Le vil tartufe ne feint pas seulement le respect pour la religion, il le professe par des sacriléges solennels; et, s'il parle à ses confidens de cette religion et de ceux qui en soutiennent les droits, ses termes favoris sont ceux d'*infâme à écraser*, *de monstres à exterminer*. Déjà, pour soutenir le courage chancelant des encyclopédistes, il leur avoit dit : « Ameutez-vous, » et vous serez les maîtres : je parle en républicain. » — Quoi ! on ose, dans un sermon devant le roi, » traiter d'*impie* un livre utile au monde entier ? » Et tous ceux qui ont mis la main à cet ouvrage » ne mettent pas l'épée à la main pour le dé- » fendre ; ils ne composent pas un bataillon carré* ? »

C'étoit contre le P. Chapelain qu'il s'agissoit de tirer ces épées et de former ce bataillon. Ce jésuite, en effet, et ses confrères succomberont bientôt sous les efforts de l'armée philosophique ; et son général, après ce triomphe, lui proposera de nouvelles expéditions, lui signalera de nouveaux ennemis à combattre, et lui dira : « Je me réjouis » avec vous de l'expulsion des jésuites. Puisse-t-on

* Lettres à d'Alembert, 19 janvier 1757, 15 février 1758.

»exterminer tous les moines. — Si on laissoit faire »la Sorbonne, elle feroit pire que les jésuites. On »est environné de monstres. — Hercule alloit com»battre les brigands, et Bellérophon les chimères: »je ne serois pas fâché de voir des Hercules et des »Bellérophons délivrer la terre *des brigands et des »chimères catholiques*. — Ce qui me fâche, c'est »que votre majesté ne bâtisse pas une église de »sociniens : — certainement Julien les auroit pro»tégés : ils haïssent ce qu'il haïssoit (Jésus-Christ »et sa religion). — Si DULUC étoit capable de mettre »à écraser l'*infâme*, la centième partie de ce qu'il »lui en coûte pour faire égorger du monde, je sens »que je pourrois lui pardonner*. — Sachez, pour »votre édification, que je m'occupe à faire aller un »prêtre aux galères. J'espère, Dieu aidant, en venir »à bout; — je ferai tirer sur le premier prêtre de »Genève qui passera sur mon territoire; — je n'ai »fait la plaisanterie d'avoir un château à créneaux »et à pont-levis que pour y faire pendre un prêtre »à la première occasion. — Si j'avois cent mille »hommes, je sais bien ce que je ferois. — Ce qui »fait mon enthousiasme pour vous, c'est votre art »d'attaquer le monstre. — Plût à Dieu que tous les

* Que tous nos charlatans de philanthropie universelle se peignent bien au naturel dans leur digne chef, qui pardonneroit à un roi d'employer cent mille hommes *à faire égorger du monde*, pourvu qu'il en réservât mille *pour écraser la religion !*

»autres *frères* eussent écrit comme vous, l'*infâme* »ne se débattroit pas encore comme elle fait. — »Les philosophes sont trop tièdes ; ils se contentent »de rire des erreurs des hommes au lieu de les »écraser. — Je suis possesseur de soixante-dix ans ; »je souhaite vivre encore quelques années, pour »aider mes *frères* à écraser l'*infâme*. — Je suis »bien malade ; mais je combats jusqu'au dernier »soupir contre l'*infâme*. — Je deviens bien foible ; »mais mon zèle devient tous les jours plus fort. Mon »regret, en mourant, sera de n'avoir pu crier avec »vous, dans un souper : ÉCRASONS L'INFAME ! — Que »ne puis-je rassembler le saint troupeau, et mourir »dans les bras de nos véritables *frères*, *en écrasant* »*l'infâme** ! »

Mais, où ce chef des philosophes déploie dans toute son énergie cette humeur *écrasante*, c'est à l'occasion du jugement rendu par les magistrats d'Abbeville, et confirmé par ceux de Paris, contre ces jeunes fanatiques de la philosophie, qui, prenant à la lettre les leçons de Voltaire, avoient effrayé leurs concitoyens de leurs scènes sacriléges, et nommé à leurs juges les livres où ils en avoient puisé l'idée. Le digne interprète de la bénigne et

* Lettres au marquis de Villevieille, 22 avril 1767 ; au roi de Prusse, 3 mars 1767 et 8 octobre 1773 ; à d'Alembert, 7 septembre 1764, 1761, 4 mai 1759 ; au comte d'Argental ; 16 février 1761 ; à d'Alembert, 5 avril 1765, 26 juin 1766 ; à Damilaville, 26 février 1764, 27 février 1765, 12 décembre 1765.

tolérante philosophie s'explique à ce sujet en ces termes : « Je vous demande en grâce d'écrire au roi »de Prusse, et de lui peindre tout de votre pinceau. »— Pourquoi faut-il n'avoir que de telles armes »contre des monstres qu'il faudroit assommer ? — Il »est dur d'être borné à des gémissemens. — Monstres persécuteurs ! qu'on me donne seulement »*sept à huit* personnes que je puisse conduire, et »je vous exterminerai. — Ces abominables juges »mériteroient qu'on les écorchât sur leurs bancs »semés de lis, et qu'on étendît leur peau sur ces »fleurs. — Pour moi, *je voudrois manger le cœur »des assassins juridiques du chevalier Labarre**. »

Pour pouvoir suivre en pleine liberté son plan de conspiration, Voltaire proposoit sérieusement à ses associés d'aller en assurer le succès en pays étranger. « On y établiroit, dit-il, une imprimerie qui »produiroit beaucoup. — Soyez très-sûrs qu'il se »feroit alors *une très-grande révolution dans les »esprits ;* et qu'il suffiroit de deux ou trois ans pour »faire une époque éternelle. — Tout est prêt pour »l'établissement de la *manufacture ;* plus d'un »prince en disputeroit l'honneur ; et, des bords du »Rhin jusqu'à ceux de l'Oby, *Platon* trouveroit »sûreté, encouragement et honneur. Il est inexcu-

* Lettres à d'Alembert, 23 juillet, 7 et 25 août 1766 ; au roi de Prusse, 4 septembre 1775 ; à madame du Deffant, 31 décembre 1774.

» sable de vivre sous le glaive quand il peut faire » triompher librement la vérité *. »

Sans épouser les fureurs de Voltaire contre les magistrats de Paris et d'Abbeville, le roi de Prusse consentit néanmoins à accorder aux philosophes, ses frères, l'asile qu'ils réclamoient dans ses états; et il répondoit à leur chef : « Gardons-nous d'in» troduire le fanatisme dans la philosophie. — Il ne » faut pas que la philosophie encourage de pareilles » actions, ni qu'elle fronde les juges qui n'ont pu » prononcer autrement qu'ils l'ont fait. — La tolé» rance, dans une société, ne doit pas s'étendre à » autoriser l'effronterie et la licence qui insultent » audacieusement à ce que le peuple révère. — Vous » ne contesterez pas que tout citoyen doit se confor» mer aux lois de son pays : or, il y a des punitions » établies par le législateur contre ceux qui troublent » le culte adopté par la nation. — J'offre des asiles » aux philosophes, pourvu qu'ils soient sages, qu'ils » soient aussi pacifiques que le beau titre dont ils se » parent le sous-entend **. »

Quoique Voltaire ne fût pas homme à goûter la leçon de modération que lui faisoit ici son royal protecteur avec plus de sagesse que de coutume, il n'en eût pas moins accepté son offre, s'il eût pu déter-

* Lettre à Damilaville, 25 juillet et 18 août 1766.

** Lettres du roi de Prusse à Voltaire, 13 août 1766 et 13 août 1767.

miner quelques-uns de ses disciples à se rendre avec lui à Clèves, pour y monter la *manufacture* projetée. C'est ce qu'atteste sa correspondance avec Frédéric : « Je me suis long-temps flatté qu'une »petite colonie de gens savans et sages viendroit se »consacrer dans vos états à éclairer le genre hu-»main. — J'ai été si fâché et si honteux du peu de »succès de la transmigration de Clèves, que je n'ai »osé depuis ce temps-là présenter aucune de mes »idées à votre majesté. Quand je songe qu'un fou »et qu'un imbécile comme saint Ignace a trouvé une »douzaine de prosélytes qui l'ont suivi, et que je »n'ai pu trouver trois philosophes, j'ai été tenté de »croire que la raison n'étoit bonne à rien *. »

Dans l'impuissance de réaliser son souhait de *cent mille hommes*, pour une boucherie générale des *monstres* qui soutiennent l'*infâme;* ne pouvant pas non plus compter sur la *centième partie* des soldats de Frédéric, qui lui déclare qu'*il n'est pas réservé aux armes de détruire l'infâme;* ne sachant même où prendre les *sept à huit* dévots à sa philosophie,

* Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 1er novembre 1769. Oh! non sans doute elle n'est bonne à rien de bon cette *raison* philosophique; et ces *fous* de la folie d'Ignace, comme ceux de la folie de Paul, combattant pour la cause du Christ et sous l'étendard de sa croix, finiront toujours par l'emporter sur les sages de la raison de Voltaire; vrais imbéciles, qui font la guerre à Dieu, et se flattent d'assez de force dans leur pauvre raison pour *écraser* et rendre *infâme* la raison éternelle.

assez déterminés pour aller avec lui assassiner les juges d'Abbeville; désespéré enfin, *honteux*, comme il le dit, de n'avoir pu trouver *trois philosophes*, zélateurs assez désintéressés du grand œuvre pour renoncer à une patrie qui les tient *sous le glaive*, et aller sur le sol protestant forger les foudres qui écraseroient *les brigands et les chimères catholiques*, le Bellérophon de la philosophie, moins heureux que celui de la fable, est forcé de rentrer dans son système de conspiration sourde, et de chercher dans sa boutique d'Holbach le dédommagement de ce qu'il se promettoit de sa *manufacture* de Clèves. C'est alors que, toujours secondé par ses intelligences dans les bureaux publics, et jusque dans le secrétariat du procureur général du parlement de Paris, l'un de ceux dont il eût voulu *manger le cœur*, Voltaire se ménagea une assez libre dissémination de ses libelles philosophiques, pour que lui et ses associés s'en promissent la plus riche moisson. Dès l'année qui suivit la mésaventure d'Abbeville, Frédéric, toujours plat admirateur des productions impies de son maître, lui écrivoit : « J'ai lu toutes les pièces que vous m'avez en» voyées; celles contre *l'infâme* sont si fortes, que, » depuis Celse, on n'a rien publié de si frappant*. » Voltaire, à la même époque, se félicitoit de voir dans Laharpe une plume de force *à renverser les*

* Lettre du 16 février 1767.

monastères *. Il écrivoit encore à d'Alembert : « Les » jésuites chassés partout ; les évêques de Pologne » forcés d'être tolérans ; les ouvrages de Bolyngbroke, » de Fréret et de Boulanger (c'est-à-dire du club » d'Holbach), répandus partout, sont autant de » triomphes de la raison. Bénissons cette heureuse » révolution qui s'est faite dans l'esprit *de tous les » honnêtes gens*, depuis quinze ou vingt années ; » elle a surpassé mes espérances **. » Et d'Alembert, acceptant l'augure, répondoit : « Encore un » peu de temps, et je ne sais ce que deviendra la re» ligion de Jésus ***. »

La nouvelle mesure à laquelle s'en tient le chef des conspirateurs, de miner par la persévérance l'édifice religieux que sa violence ne peut abattre, lui paroît si sage qu'il la conseille au grand chambellan du roi d'Espagne, pour le jour où ce seigneur pourra l'adopter et l'opposer à ce qu'il appelle *l'extrême sottise* des souverains protecteurs de la religion catholique : « Puissiez-vous, mon» sieur, quand vous serez en place, *enchaîner* cette » idole, si vous ne pouvez la briser **** ! »

Le prudent d'Alembert lui-même reçoit du maître des leçons de circonspection : « Je vous trouve bien

* Lettre de Voltaire à M. de Chabanon, 18 mars 1767.

** Du 4 juin 1767.

*** Du 22 septembre 1767.

**** Lettre de Voltaire au marquis de Miranda, 10 août 1767.

»hardi de m'écrire par la poste et en droiture. Est-»ce que vous ne savez pas que toutes les lettres sont »ouvertes, et qu'on connoît votre écriture comme »votre style? Que n'envoyez-vous vos lettres à Ma-»rin? il les feroit passer sous un contre-seing que »la poste respecte. — Raton a un extrême besoin de »savoir si Bertrand a reçu trois petits sacs de mar-»rons (trois brochures), l'un venant de la cuisine »de Marin, l'autre de l'office de M. Doigny, et le »troisième de la buvette de M. le procureur géné-»ral? On en fait cuire de nouveaux sous la braise. — »Je viens de lire *le Bon sens;* il y a plus que du bon »sens dans ce livre; il est terrible. S'il sort de la »boutique du *Système de la nature*, l'auteur s'est »bien perfectionné. — Je pense comme vous, sur »*le Bon sens*, répondoit d'Alembert : si l'on abré-»geoit ce livre, ce qu'on pourroit aisément sans y »faire tort, et qu'on le mît au point de ne coûter »que dix sous, et d'être lu et acheté par les cuisi-»nières, je ne sais comment s'en trouveroit la cui-»sine du clergé *. » Cette idée de la préférence à donner aux petits livres sur de plus volumineux, pour avancer la perversion publique, étoit de Voltaire, qui déjà avoit dit à ses associés, à l'occasion de leur énorme dictionnaire : « Jamais vingt vo-»lumes in-folio ne feront de révolution : ce sont les

* Lettres de Voltaire, des 15 janvier et 13 février 1773, du 29 juillet 1775; lettre de d'Alembert, 15 août 1775.

»petits livres portatifs à trente sous qui réussissent*. » Aussi les philosophes, suivant ce conseil, s'appliquèrent-ils constamment à débiter en détail les poisons entassés dans leur magasin encyclopédique; et le prodigieux succès de cette méthode donna bientôt lieu à celui qui l'avoit imaginée de s'en applaudir auprès des siens, auxquels il écrivoit : « Il faut »que Rezzonico soit un grand imbécile. Il ne sait »pas encore que l'Europe entière se rit de Rome. A »la vérité, il y a encore des Hottentots, même à »Paris; mais, dans dix ans, il n'y en aura plus; »croyez-moi sur ma parole. — Ce qui me consolera »quand je partirai de ce monde, c'est que j'y lais»serai une pépinière *d'honnêtes gens* qui s'étend et »se fortifie tous les jours. — Petit à petit on limera »les dents *aux monstres* ecclésiastiques; on rognera »leurs ongles : je laisse à mes contemporains des »limes et des ciseaux**. »

L'événement néanmoins prouvera clairement qu'il n'étoit pas le plus imbécile de son siècle, ce Rezzonico combattant avec tant de résolution en faveur des rois, malgré les rois, et contre la philosophie, qui minoit les trônes et les autels, en faveur des jésuites qui en étoient les soutiens. Il ne deviendra pas non plus d'une moindre évidence que ces *Hotten-*

* Lettre de Voltaire, 5 avril 1763.

** Lettres à madame du Deffant, 12 décembre 1768; au comte d'Argental, 15 septembre 1775.

tots de Paris n'étoient pas où les place ici Voltaire, mais uniquement dans sa *pépinière d'honnêtes gens*, pépinière d'aveugles qui faisoient circuler sous le manteau de leur contre-seing *les limes et les ciseaux* destinés à les mutiler. Tout le leur disoit depuis long-temps, et Voltaire lui-même, en criant qu'il avoit en égale horreur et la superstition et la tyrannie, ne leur donnoit que trop à conclure, que le double but de sa secte étoit, après qu'elle auroit *écrasé* les prêtres, les suppôts de la religion, d'écraser encore les grands, les suppôts de la monarchie. Mais la plus profonde sécurité régnera dans la *pépinière* jusqu'au moment où elle verra la hache philosophique levée sur elle pour faire ses abattis. Et, en ce jour même, *les honnêtes gens* à la Voltaire n'entendront pas sans étonnement cette révélation du dernier secrétaire intime de leur docteur: « *Si Voltaire n'eût pas brisé le joug des prêtres, »jamais on n'eût brisé celui des tyrans.* — La su»perstition, qui couvre le despotisme d'un bouclier »impénétrable étoit *la première victime* que les »amis de la liberté devoient immoler, *la première »chaîne* qu'ils devoient briser *. » Quoique plus clairvoyant que beaucoup d'autres, le philosophe qui traçoit ces lignes véridiques ne l'étoit pas assez encore pour prévoir qu'après que le sacerdoce au-

* Esquisse d'un Tableau des progrès de l'esprit humain, *par Condorcet.*

roit succombé en première ligne sous les coups des *amis de la liberté*, la noblesse, dont il étoit membre, seroit la seconde *victime immolée*, et la seconde *chaîne brisée* par *les amis de l'égalité*.

De tous les écrivains qui ont parlé, avant l'événement, de la conjuration anti-religieuse qui menaçoit le trône de Louis XVI, aucun ne l'avoit fait en termes plus clairs, et n'avoit mieux saisi l'esprit du chef des conjurés que ce philosophe marquis de Condorcet qui, dès 1785, éditeur de ses Œuvres et l'historien de sa vie, nous disoit complaisamment : « La plus forte, la plus active, la plus durable de »toutes les passions que Voltaire ait connues fut »celle de détruire la religion. — Il se trouva natu»rellement le chef des philosophes par son âge, par »sa célébrité, son zèle et son génie. Il avoit depuis »long-temps des amis; *alors il eut un parti*. — »Il se préparoit une grande révolution dans les es»prits. Depuis la naissance de la philosophie, la »religion exclusivement établie dans toute l'Europe »n'avoit été attaquée qu'en Angleterre. — Voltaire »pouvoit se croire sûr d'éviter la persécution en »cachant son nom, et, en ayant soin de ménager »les gouvernemens, de diriger tous ses coups contre »la religion. — Son zèle contre elle sembloit dou»bler son activité et ses forces. Je suis las, disoit-il, »de leur entendre répéter que douze hommes ont »suffi pour établir le christianisme; et j'ai envie de »leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire.

» — Les objets religieux reparoissoient *sans cesse*
» *dans tous* ses ouvrages, sous mille couleurs diffé-
» rentes. Il excitoit l'indignation, il prodiguoit le
» ridicule; il ne craignoit pas de remettre souvent
» sous les yeux les mêmes tableaux, les mêmes rai-
» sonnemens. — Tous ses ouvrages ne pouvoient
» parvenir à tous les lecteurs; mais il n'y avoit,
» dans les provinces, aucun coin reculé, dans les
» pays étrangers, aucune nation écrasée sous le
» joug de l'intolérance, où il n'en parut quelques-
» uns. *Les libres penseurs*, qui n'existoient aupara-
» vant que dans quelques villes où les sciences
» étoient cultivées, et parmi les littérateurs, les
» savans, les grands, les gens en place, se multi-
» plièrent, à sa voix, dans toutes les classes de la
» société, comme dans tous les pays. Bientôt, con-
» noissant leur nombre et leurs forces, ils osèrent se
» montrer, et l'Europe fut étonnée de se trouver in-
» crédule. — Dans tous les pays, les grands, les mi-
» nistres, qui prétendoient à la gloire, briguoient les
» suffrages du philosophe de Ferney. Il avoit formé
» dans l'Europe entière *une ligue* dont il étoit
» l'âme *. »

Mais cette ligue trop réelle des grands et des ministres de tous les pays, des gens en place et des savans, comme on l'étoit alors, des hommes enfin

* *Vie de Voltaire*, par Condorcet; *Esquisse* d'un Tableau des progrès de l'esprit humain, *par le même*.

de toutes les classes de l'Europe, *étonnée de se trouver incrédule;* cette ligue dont un Voltaire étoit l'âme, et à laquelle plusieurs souverains n'étoient pas étrangers; cette ligue insensée autant que sacrilége, ne seroit-elle pas celle que nous signaloit le pinceau prophétique du grand roi qui s'écrioit : « Que vois-je! les nations se révoltent, »les peuples concertent la folie : des rois et des »princes, conjurés contre Dieu et contre son Christ, »osent dire : Brisons le frein de leurs lois, et re»poussons loin de nous leur joug importun *. » Ce qui complète le tableau, et lui imprime le dernier trait de similitude, c'est la conclusion du monarque inspiré : « Celui qui est leur maître, et qui habite »les cieux, les livrera au mépris et à la dérision de »la terre **. » Et, en effet, cet oracle fameux de la philosophie, celui qu'encensoient à l'envi les grands et les peuples de l'Europe pervertie, nous allons le voir tomber du plus haut point de sa gloire dans le plus profond abîme de l'humiliation; et, bientôt après encore, nous verrons ses plus fervens adorateurs passer, comme lui, d'un triomphe éphémère à l'exécration des contemporains.

* Quare fremuerunt Gentes, et populi meditati sunt inania! astiterunt Reges Terræ et Principes convenerunt in unum adversùs Dominum et adversùs Christum ejus dirumpamus vincula eorum et projiciamus a nobis jugum ipsorum. *Ps.* 2, v. 1 *et seq.*

** Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos. *Ibid*, v. 7.

Tout de feu, et jeune encore pour le mal dans la décrépitude, Voltaire ne fut vieux que le jour de sa mort. Tandis que son squelette desséché étoit en exil à Ferney, son esprit régnoit dans la capitale; et l'absence corporelle de l'idole ne faisoit qu'ajouter à l'intérêt que lui portoit l'immense troupeau qu'elle gouvernoit. Tous les jours, des philosophes de la cour, des philosophes de la ville, entreprenoient un long voyage pour aller consulter Voltaire, ou même pour le seul plaisir de contempler un instant la face de l'homme divin. « Des imbéciles, écrivoit » à ce sujet un roi qui se flattoit bien de n'en pas » augmenter le nombre, des imbéciles faisoient au- » trefois des pèlerinages à Jérusalem ou à Lorette : » à présent, quiconque se croit de l'esprit va à Fer- » ney, pour dire, en revenant chez soi : *Je l'ai vu** ! »

Cependant, comme la ferveur ne faisoit que s'accroître, et que la distance des lieux la contrarioit dans le plus grand nombre, la divinité de Ferney, pour leur épargner les frais du pèlerinage, résolut de venir elle-même au-devant de leur dévotion. « Depuis long-temps, dit son biographe, » Voltaire désiroit de voir sa patrie, et de jouir de sa » gloire. Une foule d'hommes, de femmes de tous » les rangs, de toutes les professions, à qui ses vers » avoient fait verser de douces larmes, qui lui de- » voient *leur instruction*, dont il avoit guéri *les*

* Lettre du roi de Prusse, 15 septembre 1777.

»*préjugés*, à qui il avoit inspiré une partie de ce »zèle contre *le fanatisme*, dont il étoit dévoré, »brûloient du désir de voir le grand homme qu'ils »admiroient *.»

Le temps où se manifesta plus impérieusement, parmi tous ces disciples du grand homme, la brûlante impatience de voir dans Paris le médecin de leurs préjugés, doit fixer particulièrement l'attention de l'observateur : c'étoit l'époque précise où les Américains insurgés faisoient prévaloir leur système *de liberté et d'égalité*, et celle où leur législateur, le franc-maçon Franklin, pour assurer, par une utile diversion, sa conquête à la franc-maçonnerie, s'appliquoit à mettre les rois aux prises avec les rois. En parfait rapport de principes avec le directeur de la révolution américaine, Voltaire l'appeloit *l'illustre et sage Franklin*, *l'homme le plus respectable de l'Amérique* **. Ce négociateur, le plus rusé des jongleurs de son siècle, étoit arrivé à Paris muni de toutes les ressources, fort de tous les prestiges, propres à faire fortune auprès de toutes les classes philosophiques de la France lettrée et non lettrée. Aux courtisans amateurs de l'or, il en montroit une mine intarissable dans un traité de commerce que leur crédit feroit conclure avec ses compatriotes : aux curieux des mystères de la

* *Vie de Voltaire*, par Condorcet.

** Lettre à l'abbé Gaultier, 21 février 1778.

[illegible] supérieur,
[illegible] qu'il
[illegible] contient
[illegible] de
[illegible], les
[illegible] sur la
[illegible] dans sa
[illegible] venoient
[illegible] exemple que
[illegible] ce
[illegible] donnoit
[illegible] politique?
[illegible] un
[illegible] qu'il venoit
[illegible] le ton
[illegible] et
[illegible] ns
[illegible]; — ils
[illegible], par
[illegible] — toute autorité
[illegible], par conséquent, émane
[illegible] *.

[illegible] Rousseau, quoique nos encyclopédistes et d'autres échos encore de Luther et de Calvin, eussent depuis long-temps accoutumé les oreilles françaises à ce jargon séditieux de l'école protestante, on eût dit qu'il recevoit une nouvelle

* Voyez la Constitution américaine, par *Franklin*.

force et la sanction de l'évidence par la médiation du grand Franklin. La société d'Holbach, qui voyoit dans ce philosophe l'homme selon son cœur, ne négligea rien pour lui conquérir la faveur publique. Elle s'empressa d'offrir à la vénération des Français l'image du vengeur des *droits de l'homme* contre le despotisme des tyrans. Turgot, alors disgracié de Louis XVI, étoit toujours, sous les auspices de Voltaire, et la direction administrative de d'Alembert, le patron officieux de ce club conspirateur. Il réclama auprès des frères l'honneur, que personne ne lui contesta, de fournir l'inscription à mettre au bas du portrait de Franklin; et son démon lui inspira ce vers audacieux :

Eripuit Cœlo fulmen, sceptrum que tyrannis :

expression laconique de la double prétention des modernes titans, dont on offrit au public cette traduction lâchement rimée :

Le voilà ce mortel, dont la rare industrie
Au tonnerre imposa des lois.
Il est beau d'asservir la nature au génie :
Il est plus beau de triompher des rois !

Les journaux du temps firent honneur de cette inscription à Turgot, qui ne s'en défendit pas. Et ce trait insultant, lancé contre les rois, ornoit le cabinet des ministres des rois, se vendoit jusque

dans le palais des rois. Le portrait de Franklin, dans tous les salons des curieux, tenoit le milieu entre ceux de Voltaire et de J.-J. Rousseau; et toute la France philosophe, en admiration devant ce triumvirat séditieux, s'accoutumoit au refrain : *Il est beau de triompher des rois !*

Les choses et les esprits étoient dans cet état; et, de toutes parts, on demandoit à grands cris que la France s'alliât par un traité de commerce avec les conquérans de la liberté et de l'égalité. Tout étoit déjà gagné autour du trône, en faveur de cette mesure politique, contre laquelle Louis XVI seul combattoit encore. C'est alors que les chefs du sénat philosophique imaginèrent, comme moyen d'entraîner le monarque par la nation, de faire rencontrer dans la capitale le patriarche de la philosophie européenne avec l'élu des élus de la franc-maçonnerie américaine; le grand homme qui vouloit la *refonte* de la France, avec le grand homme qui venoit de *refondre* son pays, Voltaire avec Franklin. Celui-ci étoit à Paris : il ne s'agissoit plus que d'y faire arriver l'exilé de Ferney. Ce fut encore le club d'Holbach qui se chargea de jeter cette idée parmi la classe des Français la plus forte en moyens pour la faire prévaloir. Nous vîmes alors une duchesse d'Anville avec sa clientelle académique, un duc de Chartres avec la duchesse de Bourbon sa sœur, les Richelieu et les Beauvau, les d'Argental et les Thibouville, à la tête d'une foule d'autres *honnêtes*

gens, concerter leurs intrigues avec les d'Alembert et les Condorcet, pour décider cette entrevue, dont les fripons et les dupes calculoient l'importance les uns et les autres à leur manière.

Nous avons déjà vu les menées des courtisans auprès de la reine, pour la disposer en faveur de Voltaire; et il paroîtroit qu'ils n'avoient que trop réussi à mettre la princesse dans leurs intérêts pour attirer à Paris ce patriarche des philosophes. Lui-même écrivoit à ce sujet au comte d'Argental : « M. de Thibouville a un empressement inconcevable : il ne me parle que de madame la duchesse » de Bourbon et de la reine : il veut qu'on m'immole ce carême pour les amuser*. » C'est presque toujours en leur promettant de les amuser qu'on plaît aux grands et qu'on les joue. Cependant on ne pouvoit se flatter du succès de l'intrigue que par le concours du comte de Maurepas; et l'on savoit que ce ministre avoit contre Voltaire d'avoir été disgracié par l'influence de la marquise de Pompadour, à l'époque où lui et le duc de Richelieu étoient réputés les conseils de cette courtisane. Mais Voltaire, le flatteur décidé de tous les hommes en place**, avoit déjà pris la précaution de préparer

* Lettre du 30 janvier 1778.

** Le caractère de bas adulateur se fait partout remarquer dans Voltaire. Il n'aimoit pas Louis XVI, dont il savoit qu'il n'étoit pas aimé. Cependant il fut un des premiers flatteurs du jeune monarque. On le voit flatter la reine, flatter successive-

sa réconciliation avec le comte de Maurepas, dans des lettres écrites comme sans dessein à des seigneurs de la cour, qui les communiquoient au ministre. On pouvoit encore présumer que celui-ci verroit avec plaisir au pied de sa nouvelle puissance un contemporain de l'ancienne cour, son rival en causticité et son compagnon de disgrâce. Mais on se flattoit surtout de le rendre propice au vœu qu'on lui feroit parvenir en faveur de Voltaire au nom de l'opinion publique; et l'on ne se trompoit pas. Maurepas se piqua de générosité; et, s'il faut en croire Condorcet, ce ministre, en lui parlant du voyage de Voltaire, lui auroit dit: « Cette » légère injustice d'un homme si célèbre ne m'a pas

ment les ministres. Il a flatté Choiseul, il flatte ses successeurs. Avant d'encenser Necker, il avoit divinisé Turgot; et Maupeou, cassant les parlemens, avoit été l'objet de ses éloges avant qu'il les prodiguât à Maurepas qui les réintégroit. On l'avoit vu ramper devant la duchesse de Châteauroux, il rampa plus bassement encore aux pieds de la marquise de Pompadour; et, après cette courtisane la patronne de Choiseul, la comtesse du Barry déclarée contre ce seigneur, étoit la *nymphe Egérie* sous la plume de Voltaire. Quand Maurepas devint premier ministre, Voltaire écrivoit au comte de Scombert (Lettre cxciii de la collection générale): « Je suis bien de votre avis sur le ministre » dont vous me parlez, qui est gai, dont le fond du cœur est » bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru une âme damnée » de M. de Richelieu. Il est bien vrai que je serai damné, et lui » aussi; mais il se trompoit en croyant, dans ce temps là, que » je me mêlois d'autre chose que de mon plaisir. Je lui pardonne » de tout mon cœur de s'être trompé. »

»empêché de solliciter du roi et d'en obtenir, que »celui qui avoit *tant honoré* son siècle et sa na»tion, vînt jouir de sa gloire à la fin de sa car»rière*. »

Cependant l'aversion personnelle de Louis XVI pour ce chef des impies étoit trop prononcée pour que son ministre eût voulu se charger des premières démarches dans cette affaire; il promit seulement de les seconder, pourvu qu'on fît en sorte que le roi le consultât. Soufflés alors par les artisans de l'intrigue, les patrons officieux de Voltaire à la cour y débitent que la fantaisie de revoir encore une fois sa patrie a saisi le vieillard de Ferney, qui mourra de chagrin si on lui refuse cette consolation. A cette nouvelle, chacun se pique d'intérêt pour le philosophe. Des femmes séduites donnent pour un sentiment d'humanité ce *désir brûlant* dont parle Condorcet, de voir celui *qui a guéri leurs préjugés;* et Louis XVI est supplié de permettre que Voltaire vienne passer quelques jours à Paris : le monarque refuse. On insiste, il ne cède pas. Maurepas apprend de lui les instances qu'on lui a faites, et il applaudit à la fermeté qu'il montre pour le maintien de la juste peine qui pèse sur cet homme trop fameux par l'abus de l'esprit, et pour qui c'est déjà une grâce d'habiter les confins de l'empire. Mais, après qu'il a ainsi amené

* Vie de Voltaire, *par Condorcet.*

son maître au point de ne pouvoir plus se défier de ses conseils, le ministre se replie insidieusement sur la question; ajoute qu'il ne verroit pourtant pas le même inconvénient dans une suspension tacite et instantanée des décrets contre Voltaire qui n'ont point été purgés, que dans leur révocation formelle; qu'un octogénaire, malade du désir de revoir sa patrie, est un être bien digne de compassion; qu'il est de sages tempéramens, dont on doit toujours craindre de s'écarter dans le gouvernement des hommes; qu'il n'est pas surprenant enfin que tant d'âmes sensibles à la situation du vieillard se flattent d'obtenir de la clémence du roi une grâce que pourroit refuser sa justice.

Ainsi attiré vers le piége par le penchant même de sa vertu, qu'eût pu faire de mieux le jeune prince que de se défier de ses lumières, et de craindre d'être sévère, lorsqu'il ne vouloit qu'être juste? « Eh bien! dit-il alors, comme à regret, » que ce malheureux homme vienne donc faire ses » affaires; mais *qu'il prenne garde à lui* *. » Ce mode de consentement, que Maurepas ne laissa pas ignorer aux protecteurs de Voltaire, donne la juste idée des dispositions de Louis XVI touchant ce funeste voyage, trame ourdie contre le trône par le philosophisme et la franc-maçonnerie.

* Mémoires de la baronne de Pont-l'Abbé.

Ce fut après un bannissement de trente ans, et durant lequel s'étoit encore accrue la perversité du banni, qu'il reparut à Paris. Il y arriva le 10 de février 1778, descendit chez le marquis de Villette son ami, et se rendit une heure après chez son *ange* le comte d'Argental. Il étoit seul, à pied, mis en espèce de paysan, coiffé en rond d'une grosse perruque de laine. Il portoit, au lieu de chapeau, un bonnet rouge, ce signe de ralliement qu'avoit autrefois porté Cromwel, et qu'adopteront un jour les vrais disciples et de Cromwel et de Voltaire, devenus jacobins*.

Quoique le voyageur ne pût ignorer les dispositions de Louis XVI à son égard, dans l'ambition de lui être présenté, il lui fit parvenir le désir qu'auroit *le plus fidèle de ses sujets* de voir, avant de mourir, le *Titus* que le Ciel avoit donné à la France : mais le roi garda le silence sur la requête hypocrite; et le moderne Arétin prouvera bien.

* Ce bonnet rouge sur la tête de Voltaire ne parut alors qu'une singularité philosophique ; mais celui qui en faisoit trophée connoissoit trop bien l'histoire de Cromwel, dont il faisoit son héros, pour ignorer que ce chef des assassins de Charles Ier avoit été affublé du bonnet rouge par ses frères et amis. (Vie de Cromwel, édition d'Amsterdam, page 478.) On sait qu'en franc-maçonnerie illuminée, ce bonnet joue un rôle insultant pour les rois. Le frère officiant, en le présentant au frère initié, lui dit : « *Couvre-toi de ce bonnet ; il est préférable à la couronne* » *des rois.* » (Écrits originaux des illuminés de Bavière. Déposition juridique de M. Cosandey, du 3 avril 1785.)

durant son séjour à Paris, qu'il ne faisoit pas exception du Titus des Français, dans la haine qu'il avoit vouée à tous les rois. Il affectoit de recevoir les grands et ses *honnêtes gens* en audience publique; mais il n'entretenoit de relations intimes qu'avec des histrions et des sophistes. Il étoit rare qu'il n'eût pas auprès de lui, et au moins dans son antichambre, quelques-uns des conjurés d'Holbach. Il vit fréquemment d'Alembert et Condorcet, d'Argental et Thibouville. Il admettoit aussi dans sa familiarité Marmontel et Laharpe, alors encore tout à lui quoique étrangers l'un et l'autre au dernier des secrets philosophiques. Quant à Franklin, ce fut celui des philosophes renommés que Voltaire vit le moins, quoiqu'il fût, dans l'intention de la philosophie, l'objet intéressant de son voyage. « Paris, nous dit Condorcet, possédoit le célèbre Franklin, qui, dans un autre hémisphère, avoit été aussi l'apôtre de la philosophie. — Franklin achevoit *de délivrer* les vastes contrées de l'Amérique du joug de l'Europe; et Voltaire *de délivrer* l'Europe des anciennes théocraties de l'Asie. Franklin s'empressa de voir un homme dont la gloire occupoit depuis long-temps les deux mondes*. »

Cet empressement de se voir, égal de part et d'autre, fut accompagné de toute la discrétion que savent se commander des conspirateurs, qui tou-

* Vie de Voltaire, *par Condorcet*.

jours craignent de se laisser deviner. Voltaire se défendoit, même auprès de certains amis, de toute espèce de relation confidentielle avec l'agent des insurgés d'Amérique; et, au moment où celui-ci triomphoit à Paris, également secondé par le zèle de la philosophie et la complicité d'un ministère vénal, Voltaire écrivoit à Ferney: « Le traité avec » les Américains est public. J'ai vu M. Franklin » chez moi — *en présence de vingt personnes* *. » Mais, avant cette visite, reçue en présence de tant de témoins, Voltaire avoit concerté avec Franklin et d'Alembert l'heureuse chance que promettoit aux architectes du grand œuvre ce traité, qui devoit naturellement mettre *les Assyriens* aux prises les uns avec les autres dans une guerre ruineuse, consolider le triomphe de la liberté et de l'égalité en Amérique, et le préparer en Europe.

Le principal lien de la correspondance secrète entre ces deux apôtres de la philosophie des deux mondes fut Beaumarchais, ce méprisable intrigant, qui joua tous les rôles avant la révolution et fit fortune à ce jeu; l'homme des ministres et des courtisans, l'homme des philosophes et singulièrement l'homme de Franklin à Paris, et l'émissaire qu'il employa avec le plus de succès, « pour tenter, » comme il le dit, la cupidité des ministres et des

* Lettre de Voltaire au marquis de Florian, du 15 mars 1778.

»premiers commis *. » Ce digne entremetteur de tous les partis qui conspiroient l'anarchie, se sera signalé, pendant le voyage de Voltaire à Paris, par tant de dévouement à la cause philosophique, que les philosophes, après la mort de leur patriarche, ne croiront pouvoir mieux faire, pour assurer sa célébrité posthume, que d'en confier le soin au philosophe Beaumarchais. Ce sera Beaumarchais, secondé par Condorcet, qui nous reproduira Voltaire dans toute sa gloire et toute sa nudité; et lui encore qui, amusant les Français par ses farces injurieuses à la morale et au trône, nous prouvera qu'il n'a pas moins hérité de l'esprit philosophique que du portefeuille de Voltaire.

L'entrevue de deux hommes renommés, dont les communs efforts tendoient à briser le frein de toute autorité sur la terre, devoit faire époque mémorable dans les annales de la capitale. Voltaire n'ignoroit pas que Franklin y étoit déjà révéré comme le maître du tonnerre et le vainqueur d'un roi. Et comme il n'étoit pas homme à vouloir figurer au second rang, il avoit fait ses conditions avant son voyage, et ne l'avoit entrepris, au rapport de son biographe, qu'après que tout eût été concerté avec lui pour le triomphe qui lui assureroit le sceptre philosophique. L'idée d'une cérémonie ma-

* Lettre de Franklin à ses commettans, du 12 septembre 1777.

jestueuse et nationale, dans laquelle la France se donneroit l'élu des philosophes pour roi, en présence de l'élu des franc-maçons, que l'Amérique venoit de se donner pour législateur, parut également heureuse aux zélateurs de la philosophie et de la franc-maçonnerie.

Quel que fût néanmoins l'ascendant et le concert de ces deux sectes, qui n'en formoient plus qu'une seule à cette époque, l'arrivée de Voltaire dans Paris et le but annoncé de son voyage, n'avoient pas laissé d'y causer de la fermentation, et avoient répandu le deuil parmi tout ce que l'on y comptoit encore de vrais amis de l'ordre et du prince. Condorcet, après avoir dit, en retraçant l'événement : « La jalousie se tut devant une gloire »qu'il étoit impossible d'éteindre : le ministère, l'or»gueil épiscopal furent obligés de respecter l'idole »de la nation. » Condorcet lui-même est forcé d'insinuer la contradiction : « L'arrivée de Voltaire à »Paris avoit allumé la colère des fanatiques, et »blessé l'orgueil des chefs de la hiérarchie ecclé»siastique *. » En effet, un prélat, également incapable, soit de respecter la méprisable idole de la nation, soit de gémir en silence devant les attentats de l'impiété nationale, l'homme à qui des sophistes conspirateurs et des magistrats sophistes imputoient, depuis vingt-ans, le fanatisme leur

* Vie de Voltaire, *par Condorcet.*

maladie, le sage et vertueux Beaumont dénonça d'abord au ministère la présence de Voltaire dans la capitale, comme blessant toutes les décences, et non moins insultante pour le trône que pour l'autel. Le premier ministre répondit à l'archevêque par une de ces formules obligeantes, qui, dans la bouche des courtisans, peuvent également faire ironie ou compliment. Voltaire resta à Paris, et se livra, avec tout le feu de son caractère, à l'œuvre de son ambition et de la philosophie. Après avoir passé la journée à exercer les comédiens qui devoient jouer le jour de son couronnement, il passoit la nuit à concerter avec ses frères d'Holbach la déchéance du Dieu des chrétiens et du roi des Français.

Mais, en moins de quinze jours de ces violentes agitations, l'octogénaire succomba frappé d'un vomissement de sang, accident décisif de la maladie qui le précipita dans le tombeau. Soit frayeur religieuse alors, ou plus vraisemblablement hypocrisie, comme l'attestent son biographe et ses complices d'impiété, le malade se détermina à quelques démonstrations de catholicité, écrivit de sa main une abjuration de ses principes, appela même un prêtre, auquel il proposa de se confesser. La conversion de Voltaire devint alors l'entretien général de la ville et de la cour. Si elle eût été sincère, le miracle eût été grand. Aussi les philosophes, et d'autres encore, en rioient-ils. Bientôt, en effet,

la scène hypocrite cessa pour faire place à la scène de scandale.

Un mieux sensible s'étant déclaré, le malade, qui se croit guéri, revient à son projet capital : ses amis en pressent l'exécution ; les préparatifs sont faits, le jour est annoncé, et tout Paris est en rumeur, pour jouir du spectacle du couronnement de Voltaire. La pompe triomphale se dirigea de l'hôtel du marquis de Villette sur le palais du Louvre, où l'académicien devoit recevoir un premier hommage de ses confrères, réunis en séance extraordinaire. Par une singularité qui fut généralement remarquée, mais sans être entendue que des architectes du grand œuvre, Voltaire montoit un carrosse neuf, fait d'après le dessin du franc-maçon Condorcet. Il étoit à fond d'azur et parsemé d'étoiles, symbole de cette Jérusalem, dont les communs frères et amis de Voltaire et de Franklin auguroient dès lors et pressoient le prochain rétablissement.

La première entrée de Louis XVI dans sa capitale y avoit fait moins de sensation que n'en fit en ce jour le triomphe du roi des philosophes. Partout sur son passage un peuple nombreux borde les rues. Les clercs du palais, réunis à un essaim de jeunes gens de toutes les conditions, précèdent ou suivent son char, criant à tue tête : *Le voilà! le voilà!* Le père épie le moment de le montrer à son fils, la mère à l'enfant qu'elle tient entre ses bras; et

personne ne regrette des heures d'attente, suivies du plaisir de l'avoir entrevu. « Voyez cette foule, » s'écrioit à ce sujet un académicien, ces avenues » pleines d'un peuple immense. — Entendez ces cris » qui annoncent l'approche du char, de ce char vrai» ment triomphal, qui porte l'objet *des adorations* pu» bliques. Le voilà !.... les acclamations redoublent, » tous veulent le contempler, le suivre, le toucher; » — tout retentit du bruit des applaudissemens, tout » est emporté par la même ivresse. — En ce moment » il n'y a plus *rien* ici que *Voltaire* et la *na*» *tion.* »

C'est Laharpe qui parle ici, et qui ne peint que trop au naturel le fanatisme qu'il partageoit alors, et qu'il déplora si sincèrement depuis (10). Il est de fait qu'on ne voyoit rien en ce moment que Voltaire et la nation, le corrupteur et sa prostituée; et l'on croira sans peine que le chef de cette nation, ainsi que son Dieu, étoient pour moins que rien, et n'étoient que pour l'insulte dans un triomphe décerné au plus furieux ennemi des trônes et des autels. Dès qu'on l'annonce à l'académie, l'académie se lève en corps, s'avance à sa rencontre, « le reçoit, dit Condorcet, comme *le souverain* de » l'empire des lettres, le nomme par acclamation » président de la séance, se presse autour de lui, le » porte au siége d'honneur, où il se trouve assis au» dessous de son portrait. » Durant toute la séance, l'encens de l'adulation fume en son honneur; et

c'est d'Alembert qui en fait les frais au nom des quarante *.

L'heure de se rendre au lieu du couronnement arrivée, le triomphateur, dont le cortége est grossi de tout le sénat académique, continue sa marche jusqu'à la salle du spectacle. La foule des deux sexes qui l'y attend est immense, composée des grands de la cour et des grands de la ville, de la magistrature et de la haute finance. Le bourgeois qui n'a pas arrhé sa place n'en trouve pas.

A l'apparition du Dieu de la fête, les applaudissemens éclatent, un bruit tumultueux se fait entendre, au-dessus duquel s'élèvent les cris répétés : *La couronne! la couronne!* Ces cris étoient prématurés et contrarioient l'ordre convenu du cérémonial; mais ils étoient si impérieux qu'il fallut y déférer. Un comédien apporte cette couronne, que mille mains se disputent l'honneur de placer sur la tête du vieillard. Après qu'il l'eut essayée un instant, il vouloit la déposer entre les mains de la marquise de Villette; mais le prince de Beauvau prétend qu'il doit la garder, et la lui remet sur la tête **.

* Le même écrivoit au roi de Prusse : « Il trouva plus de » deux mille personnes dans la cour du Louvre, qui crioient en » battant des mains : *Vive M. de Voltaire!* — Il faut, sire, » l'avoir vu pour le croire : l'enthousiasme et l'ivresse étoient au » dernier degré. » *Relation du 1er juillet* 1778.

** Le prince de Beauvau n'est pas le seul des courtisans de Louis XVI qui se soit distingué par ce zèle enthousiaste pour la

Le roi des philosophes étant placé sur son trône, la couronne en tête, et en face de son buste aussi couronné, le spectacle commence. La pièce du jour étoit cette tragédie d'Irène, froide et misérable rapsodie, long-temps prônée avant qu'elle ne parût, et dont le grand intérêt est une leçon de suicide, dans la bouche d'une furie qui, en se plongeant le poignard dans le sein, demande au *Dieu clément* si sa mort est un crime. Dix fois déjà les spectateurs, à la honte de leur goût, avoient interrompu la pièce par de bruyantes acclamations, lorsque, à la honte de l'humanité, ce dénoûment barbare fut encore couvert de leurs applaudissemens.

C'est entre cette pièce et une comédie qui la suivra que Voltaire doit être solennellement couronné comme un roi, puis adoré comme un dieu. Au signal donné par une actrice, tout le collége des histrions s'avance à pas de sénateur, chacun tenant en main une guirlande. La comédienne qui portoit la couronne, s'approche de Voltaire, lui en fait hommage au nom de la France, par un compliment débité sur le ton convulsif de la pythie sur le trépied. Les spectateurs, saisis du même démon, n'a-

gloire de Voltaire; et c'est de ces hommes de cour, que parloit le philosophe-roi, lorsqu'à cette époque, il écrivoit, « J'ai » éprouvé les bontés de la cour, bien au delà de mes espérances, » et même de mes souhaits. » (*Lettre au marquis de Florian*, mars 1778.)

vouent pas seulement le sentiment qu'on leur prête, ils exigent à grands cris qu'on leur en répète la formule; et l'énergumène redit sur le même ton :

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour un hommage
Que confirmera d'âge en âge
De sévère postérité.
Non; tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir des honneurs de l'immortalité.
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient te présenter;
Il est beau de la mériter
Quand c'est la France qui la donne (11).

Après que l'idole est couronnée, ses prêtres dirigent leur marche vers sa statue, s'inclinent profondément, la baisent en posture d'adoration, et déposent leurs guirlandes à ses pieds. Ce nouveau trait d'impiété provoque de nouvelles acclamations; et les bruyans *vivat* se prolongent*. « Il fut couronné, dit son biographe, au milieu des applaudissemens, des cris de joie, des larmes d'enthousiasme et d'attendrissement. » C'est en ce moment qu'hors de lui-même, pleurant et étouffant de joie,

* Cette idée *d'adorer* le buste de Voltaire en présence de sa personne, se rapporte visiblement à la pièce de *l'Hôte et de l'Hôtesse*, par lui imaginée pour fêter la reine devant son buste, au bas duquel le poëte faisoit lire le vers :

« Regardez ce portrait, *vous pouvez l'adorer*. »

Voltaire s'écria : « On veut donc me faire mourir »de plaisir et de gloire? » L'insensé! c'étoit parmi les accès du désespoir et dans l'ignominie qu'il alloit expirer.

La cérémonie du couronnement étoit finie que la frénésie publique duroit encore. La foule idolâtre se presse autour de son roi divinisé. On baise le bas de sa robe fourrée, on en arrache les poils, aucun genre de folies n'est oublié; et celles de Philippe de Chartres, qui deviendra Philippe *Égalité*, se font remarquer au-dessus de toutes. Porté du théâtre jusqu'au char qui l'attend, Voltaire ne peut y monter, et se trouve captif de l'immense multitude qui n'a pu pénétrer dans la salle du spectacle. Ceux qui ne l'ont pas vu veulent le voir, et ceux qui l'ont vu le revoir encore. On dételle les chevaux de sa voiture, on veut que la nouvelle divinité se prête à la contemplation du public; et ce n'est pas sans peine que des bras vigoureux l'arrachent au culte de ses brûlans adorateurs. L'un d'eux, qui suivoit l'idole pas à pas, après nous avoir dit : « Lui seul attiroit les regards d'un peuple, »avide de démêler ses traits, de suivre ses mouve-»mens, d'observer ses gestes, » ajoute : « Les spec-»tateurs le suivent jusque dans son appartement : »les cris de *vive Voltaire! vive la Henriade!* »*vive Mahomet! vive la Pucelle!* retentissent »autour de lui. — Jamais homme n'a reçu de »marques plus touchantes de l'admiration, de la

» tendresse publique; — les larmes couloient sur » celui qui avoit brisé les fers de la raison. »

O Babylone, Babylone! elle ira loin ta raison, dégagée de *ses fers* par *Mahomet* et *la Pucelle*; et, dans peu d'années, elle aura surtout fait de bien étranges progrès dans ces brillans salons où, de retour de cette farce sacrilége, on la savouroit encore, en s'écriant : *Que j'y ai pleuré!*

Quoique ce triomphe eût été décerné à Voltaire au nom du peuple entier qu'il avoit conquis à sa philosophie, ses disciples ne se crurent pas pour cela dispensés d'aller lui offrir le tribut individuel de leurs hommages. Le lendemain de la cérémonie, et long-temps avant que le triomphateur ne se rende visible, tout est de nouveau en rumeur dans la capitale. De tous les points de sa circonférence, des équipages se dirigent avec fracas vers l'hôtel qu'il habite, et obstruent au loin les quais et les rues adjacentes. Ce sont des princes et des grands, des philosophes de cour et des magistrats philosophes; ce sont aussi des femmes titrées, et non moins infatuées de philosophie que leurs époux, qui viennent se disputer l'honneur de faire antichambre chez le philosophe-roi. Le très-petit nombre de ces courtisans pourra se flatter d'avoir été distingué dans la foule. N'importe : chacun pourra dire de nouveau : *Je l'ai vu!* et aucun ne se retirera sans avoir pénétré dans la loge du suisse, pour y enregistrer de sa main, avec ses noms et

qualités, l'attestation de sa folie. Je dis folie; et l'on conviendra que la liste de tous ces illustres insensés offriroit une pièce bien tristement curieuse, si elle étoit rendue publique au jour qui n'est pas éloigné, où ils deviendront les victimes du démon révolutionnaire dont ils se montrent aujourd'hui les serviles adulateurs.

Cet enthousiasme des particuliers décide bientôt celui des corps; et aucune société scientifique, académique, philanthropique, ne se dispensera d'aller offrir son encens à l'immortel. Mais de toutes ces associations anarchistes, aucune ne se présentera devant lui en aussi fastueux appareil que la franc-maçonnerie. Quarante frères des plus hauts grades, dont plusieurs *vénérables* de loges, composent la députation. Au nom de toute la franc-maçonnerie française et de la franc-maçonnerie américaine, représentée par le vénérable frère Franklin, Voltaire est supplié de se rendre, et promet qu'il se rendra à une séance générale de toutes les loges, réunies dans celle qui s'appeloit *des Neuf-Sœurs*. Les frères d'Alembert et Condorcet avoient eu soin de le prévenir qu'une nouvelle moisson de gloire l'attendoit dans cette assemblée; que toute la franc-maçonnerie, jalouse de s'honorer de son nom et de donner une preuve insigne de son estime à l'homme de son siècle qui avoit le plus contribué à ses succès contre *les Assyriens*, avoit résolu de se l'associer par acclamation, et

avec dispense de toutes les épreuves préparatoires.

Le choix de la loge ne se fit pas au hasard et sans dessein. Les franc-maçons eux-mêmes nous ont appris que les frères, avec lesquels Voltaire renouveloit tous les jours le serment *d'écraser l'infâme*, trouvèrent piquant de préparer un second triomphe à ce fougueux ennemi de Jésus-Christ, dans une maison de la *société de Jésus*. La loge des Neuf-Sœurs occupoit le Noviciat des jésuites; et c'est là, c'est sur la tombe de ces religieux, que leur implacable persécuteur, dans une solennité sans exemple dans les annales maçonniques, sera proclamé franc-maçon de tous les grades, et de nouveau déifié; c'est là qu'il sera publiquement félicité *de soixante ans de glorieux exploits contre* la religion chrétienne, que l'orateur de la loge, en prudent illuminé, appellera *le monstre du fanatisme*. C'est là, enfin, que, dans l'ivresse de l'apothéose que lui confirme la franc-maçonnerie des deux mondes, le rival forcené du Dieu des chrétiens fera entendre à de dignes frères le blasphème nouveau : « Ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen (12). »

Ces scènes d'impiété révoltoient tout ce qu'il y avoit encore dans Paris d'âmes honnêtes et clairvoyantes sur les conséquences. Le même prélat qui avoit déjà fait des représentations aux ministres, crut de son devoir, comme pasteur, de leur dénoncer

encore cette succession de scandales, qui consommoient la perversion de son troupeau. Mais le zèle de Beaumont échoua de nouveau devant l'insouciance ministérielle : Louis XVI étoit le seul homme de son conseil assez affectionné au maintien de la morale publique pour ne pas voir avec indifférence des attentats qui l'outrageoient ; et un simple prêtre, fort des dispositions du monarque, ne craignit pas de lui faire entendre, en présence de toute sa cour, un langage accusateur des dispositions de sa cour. On étoit alors en carême ; et un prédicateur renommé, reste précieux de la société qui étoit tombée sous la hache philosophique, le P. Beauregard prêchoit à Versailles. Son zèle, inspiré par les circonstances, peignit en style prophétique, à son auguste auditoire, les malheurs prêts à fondre sur un peuple ivre d'impiété. C'est à ce sujet que d'Alembert écrivoit : « Un ex-jésuite qui prêchoit à » Versailles, eut l'impudence de crier là-dessus *au* » *scandale*, en présence de toute la cour. Mais » toute la cour se moqua de lui, à l'exception de » quelques hypocrites et de quelques imbéciles. — » Mais, par malheur, cette apothéose a irrité des » gens plus à craindre que les fanatiques*. » Elle devoit irriter, et elle irrita le religieux Louis XVI, qui dit à ce sujet, en présence de ses courtisans : « J'avois donc bien raison quand on me parla des

* Lettre au roi de Prusse, 1er juillet 1778.

»affaires de Voltaire à Paris, de dire qu'un pareil »sujet ne devoit pas en avoir chez nous.» Il chargea en même temps le comte de Maurepas de signifier au dieu des philosophes qu'il ait à se soustraire sans délai au fanatisme de ses adorateurs.

En courtisan habile, et toujours souple pour toujours tromper, Maurepas entre dans les vues de son maître, convient que des admirateurs enthousiastes se sont livrés à des folies contraires au bon ordre, et que l'éloignement de celui qui occasiona cette effervescence lui paroît une mesure de sagesse. Elle eût été bien plus sage, sans doute, la mesure du ministre qui eût été au-devant de celle-ci. Et cependant, pour en épargner encore l'humiliation à son protégé, Maurepas lui fit donner l'avis secret d'annoncer lui-même sur-le-champ, et de préparer son départ : ce qu'il fait avec tant de docilité que, dès le lendemain, son ministre prévint le roi que le malheureux vieillard ayant pris de lui-même le parti de se retirer, l'autorité se trouvoit dispensée de lui en intimer l'ordre.

En effet, ce départ commandé par Louis XVI fut annoncé comme volontaire, annoncé dans Paris, annoncé au loin. Et cependant ce départ n'aura pas lieu, devenu subitement impossible. Voltaire, qui se croyoit alors guéri, ne l'étoit pas. Il s'étoit efforcé d'oublier dans la dissipation, il avoit même déjà plaisanté, dans une lettre au roi de Prusse, ses frayeurs du 25 février : « Voilà ce que c'est, lui

»disoit-il, que de vous être consacré. » Et pourtant le trait qui l'a blessé lui donnera la mort; et c'est au moment où il voudra quitter Paris qu'il se verra de nouveau assailli de tous les symptômes de la nuit qui lui présagea le tombeau.

Que l'on donne, si l'on veut, aux chances aveugles du hasard cet enchaînement de causes si peu ordinaires, qui amena le patriarche des impies triompher et mourir au milieu des siens, nous verrons, nous, dans la singularité de l'événement, un grand trait de providence, leçon perdue, à la vérité, pour des contemporains en délire, mais pourtant pas pour l'histoire et la postérité. N'en doutons pas : c'étoit à cette main puissante, qui élève quelquefois plus haut que les cèdres du Liban l'impie dont elle veut que la chute étonne le monde, c'étoit à elle qu'il appartenoit d'écarter tous les obstacles qui défendoient à Voltaire l'approche de Paris; c'étoit au milieu de cette cité licencieuse qu'il avoit si longtemps infatuée de sa doctrine et enivrée de ses poisons, que la divine justice devoit amener ce fameux coupable pour l'y frapper d'un châtiment plus mémorable. Il entroit dans les profonds desseins d'une Providence qui fait jaillir sa gloire des dispositions même qu'elle réprouve, que, de la surprise faite à la religion d'un jeune prince, résultât l'éloquent spectacle de l'impie placé par d'autres impies au rang des immortels, et dans le même moment précipité au dernier terme de la dégradation humaine.

En vain la subite rechute de Voltaire ramenera-t-elle l'idée de sa conversion; en vain le crédule vulgaire s'occupera-t-il encore quelque temps de cette vaine chimère, qu'un pieux ecclésiastique s'efforcera de réaliser (13). Ce n'est pas un prodige de grâce, c'en est un de vengeance éclatante que la terre attend ici du ciel. Et l'infinie bonté elle-même, que pouvoit-elle réserver que des châtimens au sacrilége auteur de cent volumes d'impiétés, au méchant obstiné et furieux contre son Dieu jusque dans la décrépitude? L'heure de la justice est donc enfin sonnée pour lui: c'en est fait et du roi du théâtre et du roi de la loge; et c'est aux pieds de ses adorateurs de la veille que va tomber l'idole du jour. Oui, cet homme divin dont la philosophie vient de faire son roi et la franc-maçonnerie son Dieu, tout Paris peut le voir, cent témoins l'auront vu, dans ses derniers momens, ravalé au-dessous de la brute, n'en exprimer que les affections furieuses, en proie au double aiguillon de la douleur et du désespoir, anticipant par la terreur sur un avenir toujours bravé; et, par une fin digne de l'admirateur de Julien, exhalant son âme impure parmi les convulsions de la rage et le blasphème encore sur les lèvres. L'impie avoit écrit: « Que ne puis-je rassembler le » saint troupeau et mourir entre les bras de nos vé- » ritables frères, *en écrasant l'infâme* *! » Le Ciel

* Lettre à Damilaville, 12 décembre 1765.

en son courroux exaucera le malheureux, mais l'exaucera en sa manière. Il verra son troupeau rassemblé; il mourra au milieu de ses plus fidèles disciples; et c'est sous leurs yeux et comme entre leurs bras que le Dieu des chrétiens *écrasera* visiblement le monstrueux impie qui a tant de fois juré d'écraser son culte (14).

En vain les philosophes se concerteront, s'agiteront pour atténuer au moins les circonstances humiliantes de la mort de leur patriarche, ils n'en déroberont pas une seule à la publicité. Les faits seront notoires, ils porteront le cachet de l'évidence; et c'est d'après des rapports uniformes, rapports de témoins oculaires et désintéressés, rapports que rien n'aura contredit dans le temps, qu'il demeurera incontestable que le chef de la secte incrédule, durant une longue agonie qui lui laissoit de cruels intervalles de connoissance, paroissoit, suivant l'expression du docteur Tronchin, *comme agité de toutes les fureurs d'Oreste;* que, dans un de ces accès, se débattant, se déchirant lui-même, et comme s'il lui eût été commandé de venger le prophète Ezéchiel, qu'avoit outragé son ignorante impiété, il portoit à sa bouche et dévoroit ce qu'on ne peut nommer; qu'en certains momens de cette fureur continue, il maudissoit en face les d'Alembert et les Diderot, les Condorcet et autres impies obsesseurs de son lit de mort; que tantôt, lançant un regard farouche sur ces complices ligués avec

lui pour *écraser* la religion du Christ, il leur crioit : « Retirez-vous, — sortez d'ici, — laissez-moi, vous »dis-je, c'est vous qui me mettez dans l'état où je »suis ; » que, d'autres fois, confondant l'invocation avec l'imprécation, il s'écrioit, il hurloit : « Jésus-»Christ, Jésus-Christ ! — Je meurs donc abandonné »de Dieu et des hommes ? » Ce sont là, dis-je, de ces faits qui, authentiqués par les témoignages contemporains, resteront inattaquables dans la postérité.

A ces particularités remarquables, et qui ne paroîtront pas étrangères au développement de la grande scène qui entraîne Louis XVI vers l'échafaud, et la France vers ses malheurs, nous ajouterons un trait plus frappant encore, qui est venu nous saisir d'étonnement au milieu des combinaisons de notre travail. Ce trait se rapporte à deux faits que nos lecteurs peuvent vérifier, et dont le rapprochement leur rendra sensible, comme à nous, l'action d'une Providence vengeresse sur l'impie qui ne feignoit quelquefois d'y croire que pour en prendre occasion de l'outrager. Dans la collection des lettres imprimées de Voltaire, on en lit une adressée à d'Alembert, dans laquelle, en s'applaudissant des ravages de sa philosophie, il donne pour nouvelle à son digne coopérateur : « On vient d'imprimer le »socinianisme tout pur à Neufchâtel, il triomphe »en Angleterre, la secte est nombreuse à Amster-»dam. » Puis, dans le délire qui le transporte, le

socinien forcené ajoute : *Dans vingt ans Dieu aura beau jeu !* Cet ajournement, signifié à son Dieu pour le terme de vingt ans, porte la date du 25 février 1758. Eh bien! misérable impie, ton cartel est accepté. Le Dieu des chrétiens que tu blasphèmes et que blasphéma Socin, le veut ainsi : tu seras prophète sans y songer; et, dans le chaos de tes impostures, nous distinguerons au moins la foudroyante vérité : *Dans vingt ans Dieu aura beau jeu !* Retiens-le donc bien ce que trace ta plume frénétique le 25 février 1758, pour te le rappeler le 25 février 1778. Oui, *encore vingt ans*, mais vingt ans avec l'étonnante, osons le dire, avec la miraculeuse précision et d'année et de mois et de jours; encore *vingt ans*, et nous vérifierons; et la France étonnée du rapprochement pourra reconnoître, et toi-même, frappé à mort, tu sentiras combien *aura beau jeu* le Dieu blasphémé sur le démon blasphémateur.

Arrivé à Paris au commencement de février, Voltaire paroissoit encore plein de force et de vigueur. Pendant plus de huit jours on l'avoit vu courir la ville, seul et souvent à pied. Et, afin que tout concoure à prouver que sa mort ne sera pas l'effet naturel de son grand âge, d'Alembert, en parlant du vomissement de sang qui la causa, nous apprendra qu'il l'éprouvoit *pour la première fois de sa vie.* Il nous dira : « Il avoit encore, à quatre- » vingt-quatre ans, tout le feu de la jeunesse. Son » médecin a dit que, s'il étoit resté à Ferney, il

» auroit pu vivre encore dix années *. » Mais le terme des *vingt ans* qu'il a prescrit à son Dieu, échoit le 25 février 1778; et il faut que ce jour-là même annonce à Voltaire son dernier jour. C'est ce 25 que le docteur Tronchin, pour engager le malade qui l'a fait appeler, à s'occuper moins d'une tragédie qu'il veut faire jouer que de celle dont le menace le coup dont il est frappé, lui dira que cet accident doit lui représenter l'épée de Damoclès suspendue à un fil au-dessus de sa tête. C'est dans la nuit du même 25 que, le vomissement de sang ayant continué avec violence, Voltaire en sera tellement effrayé que, dès le lendemain matin 26, il écrira à l'ecclésiastique qui lui avoit offert le secours de son ministère le billet suivant, qui se trouve consigné dans tous les journaux du temps :

« Vous m'aviez promis, monsieur, de venir pour » m'entendre. Je vous prie de vous donner la peine » de venir *le plus tôt* que vous pourrez. VOLTAIRE.
» *A Paris, ce 26 février* 1778. »

Le malade, ne voyant pas arriver l'ecclésiastique, soupçonne qu'on a pu soustraire sa lettre; et, ne se sentant plus la force d'en écrire une seconde, il charge sa nièce d'y suppléer : ce qu'elle fait en ces termes : « Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, » prie M. l'abbé Gaultier de vouloir bien le venir » voir; elle lui sera très-obligée. Ce 27 février 1778.

* Lettre au roi de Prusse, 1er et 2 juillet 1778.

»Chez M. le marquis de Villette.» L'abbé se rendit à la double invitation de l'oncle et de la nièce. Mais le malade se trouva tellement accablé quand il arriva qu'il ne put le voir; et ce ne fut que le 2 de mars qu'il parvint à lui parler des affaires de sa conscience, et à lui demander, avant tout, une rétractation en forme des scandales de sa vie littéraire. Voltaire la donnera; et cette pièce, rendue publique dans le temps, déposée même chez un notaire de Paris (Momet), viendra se réunir aux autres preuves matérielles du parfait synchronisme sur lequel nous insistons. Et c'est ainsi que, d'un concours de dispositions libres, d'une vaine démonstration de résipiscence de la part du chef des impies, de la date d'une de ses lettres, du soin que prendront ses complices de conserver cette lettre pendant vingt-cinq ans et de la publier ensuite, une Providence, attentive à opposer à de grands scandales de grands exemples, fera ressortir, pour l'instruction de tous, la notoriété du châtiment d'un seul; de ce châtiment de mémorable précision, qui, suspendu pendant vingt ans, vint frapper, au jour même des vingt ans révolus, l'auteur du blasphème écrit : *Dans vingt ans Dieu aura beau jeu* (15)!

Une autre circonstance assez remarquable pour que nous la rappelions, c'est qu'à cette même époque précise, à laquelle Voltaire avoit ajourné la cause de Dieu, et voyoit la sienne si cruellement décidée,

le frénétique étoit surpris encore les armes de l'impiété à la main, et frappé au milieu d'occupations sacriléges, dont aucune autre occupation n'avoit pu le distraire. C'est d'Alembert encore qui nous révèle cette particularité en écrivant au roi de Prusse, curieux de savoir ce que faisoit son maître quand la mort brisa sa plume : « Dans le temps où » il est tombé malade, je sais qu'il travailloit sur les » prophéties de Daniel ; mais j'ignore où il en » étoit *. »

Cependant la déplorable fin de Voltaire, leçon si éloquente sous tous les rapports, ne le fut pas assez encore pour dessiller les yeux de ses adorateurs ; et le seul effet qu'elle produisit auprès d'eux fut de les jeter dans l'embarras de sa sépulture. Pour faire diversion sur les circonstances notoires de l'événement dont la honte les atteignoit, ils imaginèrent d'en atténuer les scandales par l'éclat d'une pompe funèbre ; et tous les coryphées de sa secte se mirent en mouvement pour procurer ce dernier triomphe à leur patriarche. Leur espoir de réussite se fondoit sur les signes dérisoires de soumission à l'église que le défunt avoit donnés dans les premiers accès de sa maladie. Mais l'archevêque de Paris et son conseil n'hésitèrent pas à déclarer indigne de la sépulture des chrétiens le chef affiché des ennemis de Jésus-Christ ; et le curé de Saint-Sulpice, d'après

* Lettre du 16 août 1778.

cette décision, motiva son refus d'enterrer Voltaire, sur la notoriété des blasphèmes de sa vie et des blasphèmes de sa mort. On insista, on supplia, puis on essaya d'intimider. Mais c'étoit la conscience de Beaumont qui avoit dicté la sentence, elle étoit irréformable. Placés alors entre l'intrépide prélat et la religion de Louis XVI, les plus zélés partisans de la réputation de leur maître furent obligés de céder aux circonstances, et se tûrent devant l'arrêt qui signaloit comme un impie le personnage que, peu de jours auparavant, ils avoient célébré comme un dieu. Louis XVI ne se contenta pas d'approuver la décision de l'archevêque de Paris, il fit de plus défendre à tous les censeurs royaux de laisser imprimer aucun écrit à la louange du corrupteur de son siècle, dont il vouloit que la mémoire restât flétrie par le suffrage des deux puissances (16).

C'est à ce sujet que d'Alembert écrivoit au roi de Prusse : « Votre majesté croira-t-elle qu'on a »fait la défense la plus rigoureuse à tous les jour»nalistes de dire un seul mot à l'honneur de M. de »Voltaire; qu'il ne leur est pas même permis de »prononcer son nom ? — J'en aurois là-dessus trop »à dire, s'il n'étoit plus prudent de garder le si»lence; — si j'avois vingt ans de moins, je quit»terois volontiers un pays où le génie est traité »avec tant d'indignité de son vivant et après sa »mort. » *De son vivant*, par Louis XVI qui refusa de le voir; *après sa mort*, par l'archevêque de

Paris qui lui refusa la sépulture catholique. Quoique d'Alembert juge prudent de garder le silence sur ce qui s'est fait par ordre exprès du roi, il ne tiendra pas à la démangeaison de le rompre, en envoyant à Frédéric ce quatrain qu'il qualifie d'*excellent* :

« Celui que, dans Athènes, eût adoré la Grèce ;
» Que, dans Rome, à sa table Auguste eût fait asseoir,
» *Nos Césars d'aujourd'hui* n'ont pas voulu le voir ;
» Et monsieur *de Beaumont* lui refuse une messe. »

Digne logique de ces graves philosophes, qui trouvoient matière à une satire *excellente* contre leur souverain et contre leur pasteur, dans le refus qu'avoit fait le César *très-chrétien* d'accueillir le sophiste athée qu'Auguste païen eût admis à sa table; et surtout dans le refus qu'avoit fait un pontife de Jésus-Christ de laisser offrir les sacrés mystères, et dire *une messe* pour *celui que*, pourtant, la pieuse *Athènes eût adoré* comme un dieu.

Il étoit aisé de reconnoître Louis XVI agissant par lui-même, dans divers traits relatifs au funeste voyage de Voltaire à Paris. Mais partout aussi, à côté des vues d'ordre et de sagesse commandées par ce prince, on retrouve le tolérantisme d'un ministère qui les élude. Que les honneurs funèbres aient été refusés, dans la capitale, à l'éternel ennemi de la monarchie, les conseillers du monarque les lui feront décerner dans une province : il leur

paroître sans inconvéniens comme sans inconvenance que le forcené qui, toute sa vie, encouragea les siens à *écraser* la religion de Jésus-Christ, aille encore, après sa mort, souiller de sa présence le temple de Jésus-Christ. Applaudissez-vous donc, grands hommes d'état, de ce nouveau trait de votre politique : votre maître et votre patrie en recueilleront bientôt les heureux fruits; comme ils recueilleront ceux du rappel des parlemens, ceux de la guerre d'Amérique, ceux du ministère de Necker. Oui, vieillard insensé qui gouvernes la France, le jour viendra, et il n'est pas éloigné, où, grâces à tes soins conservateurs du cadavre de Voltaire, ces restes immondes, devenus la marotte des disciples de l'impie, leur serviront de point de ralliement. Et alors ce temple auguste, que la piété de Louis XV érigea à la gloire de l'Éternel sous l'invocation de la patronne de Paris, nos yeux le verront converti d'abord en pagode du dieu Voltaire, puis en Panthéon des Brutus français : Panthéon plus indulgent que ceux de Rome païenne et d'Athènes dissolue; et où de plus infâmes divinités, provoquant à tous les crimes leurs brutaux adorateurs, les conduiront, de forfaits en forfaits, jusqu'au terme du régicide et d'une apostasie nationale.

NOTES

RELATIVES AU LIVRE SEPTIÈME.

(1) Louis XV, dans l'édit de 1770, par lequel il se ressaisit des droits antiques de sa couronne, disoit : « L'esprit de système, » aussi incertain dans ses principes qu'il est hardi dans ses en- » treprises, en même temps qu'il a porté de funestes atteintes à » la religion et aux mœurs, n'a pas respecté les délibérations de » plusieurs de nos cours. Nous les avons vues enfanter successive- » ment de nouvelles idées, et hasarder des principes que, dans » tout autre temps et dans tout autre corps, elles auroient pros- » crits comme capables de troubler l'ordre public. Nous les » avons vues se livrer plusieurs fois à des interruptions et cessa- » tions de service, à l'aide desquelles elles ont pensé pouvoir » nous contraindre de céder à leur résistance. D'autres fois elles » ont donné des démissions combinées ; et, par une contradic- » tion singulière, elles nous ont ensuite disputé le droit de les » recevoir. Enfin elles se sont considérées comme ne composant » qu'un seul corps et un seul parlement divisé en plusieurs » classes. — Comme si nos cours pouvoient oublier que l'éta- » blissement de chacune d'elles a des dates différentes ; que nos » prédécesseurs, en les créant, les ont formées indépendantes » les unes des autres, et n'ont établi aucun titre de relation » entre elles. —

» Un des plus pernicieux effets de ce système est de per- » suader à nos parlemens que leurs délibérations en acquièrent » plus de poids ; et déjà quelques-uns, se croyant devenu plus » puissans et plus indépendans, ont établi des maximes inconnues » jusqu'à présent : ils se sont dits *les représentans de la nation*,

» *les interprètes nécessaires des volontés publiques, les surveillans* » *de l'administration de la force publique, et de l'acquittement* » *des dettes de la souveraineté.* Et bientôt, n'accordant de force à » nos lois qu'autant que, par une délibération libre, ils les au- » ront adoptées et consacrées, ils élèvent leur autorité à côté, » et même au-dessus de la nôtre, puisqu'ils réduisent notre pou- » voir législatif à la simple faculté de leur proposer nos volon- » tés, en se réservant d'en empêcher l'exécution.

» Si, après avoir écouté avec patience et avec bonté leurs re- » montrances, nous croyons devoir faire enregistrer nos lois par » nos ordres, on les voit s'élever contre cet usage ancien et lé- » gitime de notre puissance, qualifier ces enregistremens de » *transcriptions illégales*, et contraires à ce qu'ils appellent *les* » *principes fondamentaux de la monarchie.* — Quelques-uns, » agissant sous notre nom, ont osé faire à nos peuples une loi de » la désobéissance à nos volontés connues. —

» Nous ne tenons notre couronne que de Dieu. Le droit de » faire des lois, par lesquelles nos sujets doivent être conduits » et gouvernés, nous appartient à nous seuls, sans dépendance » et sans partage. Nous les adressons à nos cours pour les exa- » miner, les discuter et les faire exécuter. — Le désir que nous » avons de connoître les objets qui pourroient échapper à notre » vigilance, nous engagera toujours à les maintenir dans l'usage » de nous faire des remontrances, même avant l'enregistrement, » quoique notre très-honoré seigneur et bisaïeul ne leur eût per- » mis d'en faire qu'après l'enregistrement pur et simple.

» Mais cet usage, dans lequel elles ont été rétablies pendant » notre minorité; cet usage qui caractérise un gouvernement » sage et qui ne veut régner que par la raison et la justice, ne doit » pas être, entre les mains de nos officiers, un droit de résistance. » Leurs représentations doivent avoir des bornes, et ils ne sau- » roient en mettre à notre autorité. Lorsqu'après avoir balancé » les principes qui nous déterminent (et que souvent des raisons » d'état ne nous permettent pas de leur révéler), avec les mo-

»tifs qu'ils allèguent contre l'enregistrement de nos volontés, »nous persévérons néanmoins dans le dessein de les faire exé»cuter, nous n'exigeons point d'eux qu'ils donnent des suffrages »qui ne s'accorderoient point avec leurs sentimens particuliers; »mais, soit par nous-mêmes, soit par nos représentans, nous »ordonnons l'enregistrement de nos lois; et alors ces lois doi»vent être exécutées sans contradiction : il est du devoir de »nos cours de les faire observer par tous nos sujets indistincte»ment, et de poursuivre ceux qui tenteroient d'y contrevenir. »C'est en donnant à nos peuples l'exemple de l'obéissance, que »nos officiers feront respecter en eux le caractère de magistrats, »caractère qu'ils ne tiennent point d'une loi constitutive, et »que nous seuls leur imprimons par les provisions qu'il nous »plaît de leur accoder.»

Ce préambule est suivi des dispositions précises qui replacent les magistrats sur la ligne des devoirs dont ils s'écartent.

(2) M. Augeard, secrétaire des commandemens de la reine, et fermier général, qui vient de mourir à Paris, donna, au commencement de la révolution, des preuves de royalisme qui lui valurent de violentes persécutions. Il fut mis dans une loge de prison entre le malheureux Favras et sa femme, et à portée de se faire le canal de leurs pensées réciproques. Echappé à la prison, il émigra. Il s'étoit retiré dans la ville de Crelsheim, de la principauté d'Anspach, voisine du pays d'Hohenlohe, que j'habitois alors. Ayant appris que je travaillois à peindre Louis XVI *aux prises avec la perversité de son siècle*, il me fit dire, par un seigneur français qui vit encore, qu'ayant eu, par état, des rapports immédiats avec la cour et la finance, il se feroit un plaisir, si je jugeois à propos de l'aller voir, de m'ouvrir son portefeuille, et de me donner quelques renseignemens très-intéressans sur ces deux foyers de perversité, qui avoient tant influé sur les malheurs de Louis XVI et de la monarchie. Je me rendis à Crelsheim, et il me tint parole. C'est là qu'en me

développant l'indigne jeu du comte de Maurepas avec le duc d'Orléans, pour le rappel des parlemens, il me disoit : « J'ai » été principal agent dans cette intrigue, et je la servois avec » zèle, fermement persuadé que je servois l'état. Je me justi- » fiois les moyens en faveur du but ; et j'excusois, par le même » motif, les biais que prenoit M. de Maurepas pour tromper le » Roi, qui n'étoit pas pour le rappel, et tenoit au contraire for- » tement à l'opération du chancelier. »

(3) On lisoit encore dans ce discours de Malesherbes, qui n'est qu'un tableau d'illusion offert à l'inexpérience du jeune roi : « C'est cette nation dont la reconnoissance a précédé pour » ainsi dire le bienfait du roi, et au vœu de laquelle le roi a ré- » pondu, *en la consultant sur le choix de ses ministres*, en » nommant d'après le suffrage public les dépositaires de sa » puissance. — Avec quelle tendresse, quelle franchise, quelle » effusion de cœur la nation entière s'est jetée entre les bras du » jeune souverain ! — Pourrions-nous refuser notre organe aux » autres ordres de l'état, qui ont perdu leurs antiques repré- » sentans ? Un roi qui cherche la lumière sera-t-il condamné à » marcher dans les ténèbres, au milieu d'une *nation éclairée et* » *réduite au silence ?* » Pauvre aveugle ! qui vous appliquez aujourd'hui à fasciner les yeux de votre roi, ce ne sera qu'au moment où vous tomberez avec lui dans l'abîme, que vous reconnoîtrez qu'une *nation éclairée* par votre flambeau philosophique, est une nation perdue.

(4) Témoin passif de tous les désordres qui suivent le rappel des anciens magistrats, Maurepas tremble lâchement devant ceux qu'il a prétendu se donner pour appui. Il compose, aux dépens du trésor public, avec des séditieux forts des armes qu'il leur a prêtées. Ce n'est qu'à prix d'argent qu'il enchaîne le ressentiment du parlement de Bretagne et surtout du fougueux La Chalotais. Ce magistrat conspirateur, qui, dix ans auparavant,

eût dû porter sa tête sur l'échafaud, prit à partie le duc d'Aiguillon, dont le crime étoit d'avoir obéi à Louis XV; et Maurepas, pour se débarrasser de l'affaire, gratifia La Chalotais d'une somme de cent mille livres, d'une pension de huit mille, et d'une charge héréditaire de président à mortier.

(5) Nous sommes persuadé que M. le cardinal Maury et M. l'abbé Emery se rappelleront, comme nous, une anecdote que le bon abbé de Malaret aimoit à raconter aux personnes de sa connoissance. Louis XVI ayant chargé Turgot de se concerter avec l'archevêque de Paris sur le nombre et le choix des fêtes à supprimer, le vertueux Beaumont, pour faire sentir au ministre des finances qu'un ministre des autels pouvoit se connoître aussi bien que lui en vraie philanthropie, lui faisoit des observations qui avoient toute la force de ce qu'on appelle argument *ad hominem*. « Je ne sache pas, monsieur, lui disoit-il, » que le peuple se soit jamais plaint lui-même des fêtes qu'il cé- » lèbre depuis tant de siècles, et que vous le plaignez de célé- » brer. Ces fêtes existoient quand Colbert portoit nos manufac- » tures au plus haut degré de prospérité, et rendoit jaloux de » l'industrie française les peuples voisins, sans en excepter ceux » qui avoient secoué le joug des fêtes en même temps que celui » de l'Église. Je sais, monsieur, que vous aimez le pauvre; » mais lorsque l'opulence vit dans les délices, et faisant de tous » les jours de l'année autant de jours de repos, ce pauvre, qui » mange le pain de la douleur, n'auroit-il donc pas droit de ren- » contrer de loin à loin quelques-uns de ces jours? Vous êtes » ennemis de toute espèce d'oppression: mais c'est dans ces » jours de fêtes que le pauvre, affranchi de la dure servitude du » travail, vient dans nos temples se placer à côté du riche, devant le » trône du Père commun des hommes, et se consoler du présent » par les promesses de l'avenir. Si les abus qui profanent aujour- » d'hui ces saints jours, étoient une raison de les supprimer, il » n'y en auroit plus pour laisser subsister le dimanche même,

» dont nous avons aussi la douleur de voir de scandaleuses pro-
» fanations. Mais le moyen de détacher l'abus de la chose est
» entre les mains du gouvernement. Qu'il le veuille, et dès lors
» sa police pourra faire aujourd'hui, comme elle le faisoit autre-
» fois, que le peuple ne trouve autre chose dans ces féries reli-
» gieuses, qu'un aliment pour sa piété et l'utile délassement de
» ses travaux. » L'économiste répondit, et ne pouvoit répondre que par des mots.

(6) On lit, dans les *Mémoires* attribués à la marquise de Pompadour, la patronne de Montesquieu et de son *Esprit des lois* : « Un très-habile homme, qui venoit quelquefois me voir
» à Versailles, trouvoit six vices principaux dans le gouverne-
» ment ; et il disoit que, pour les corriger, il faudroit *refondre*
» la constitution. »

(7) Les nouvelles de l'émeute de Paris, adressées à Louis XVI par Turgot, et confirmées peu d'heures après par Berthier, apprenoient à ce prince que les boutiques des boulangers avoient été pillées, qu'on avoit arrêté des émissaires déguisés en paysans, des femmes sur lesquelles on avoit trouvé des sommes considérables en or, un séditieux au milieu d'un attroupement d'ouvriers du faubourg Saint-Antoine, porteur d'une somme d'environ cinq cents louis, un autre, garde-chasse de profession, lequel avoit été conduit d'abord à la Bastille comme un prisonnier de distinction, parce qu'il s'étoit décoré d'un cordon bleu pour mieux fixer l'attention de la multitude.

C'est d'après cela que Louis XVI, sans la moindre défiance encore du chef des économistes, entroit en correspondance directe avec lui, et lui écrivoit de sa main les lettres suivantes :

Du mardi 2 mai, à onze heures du matin.

« Je viens de recevoir, monsieur, votre lettre par M. de
» Beauvau. Versailles est attaqué, et par les mêmes gens qu'on

»a vus à Saint-Germain. Je vais me concerter avec M. le ma-»réchal du Muy et M. d'Affry, pour ce que nous allons faire. »Vous pouvez compter sur ma fermeté. Je viens de faire porter »la garde au marché. Je suis très-content des précautions que »vous avez prises pour Paris. C'étoit pour là que je craignois le »plus. Vous pouvez marquer à M. Berthier que je suis content »de sa conduite. Vous ferez bien de faire arrêter les personnes »dont vous me parlez. Mais surtout, quand on les tiendra, point »de précipitation, et beaucoup d'informations. Je viens de don-»ner des ordres pour ce qu'il y a à faire ici, tant pour les mar-»chés que pour les moulins des environs. Louis. »

A trois heures après midi.

« Je viens de voir M. Berthier, monsieur; j'ai approuvé tous »les arrangemens qu'il a pris pour l'Oise et la Basse-Seine. Il »m'a rendu compte de tout ce qui s'étoit passé à Gonesse, et »des encouragemens qu'il avoit donnés aux laboureurs et aux »commerçans de grains, pour ne pas interrompre les approvi-»sionnemens. J'ai envoyé ordre à la compagnie de Noailles, à »Beauvais, de se concerter avec lui s'il en avoit besoin. Il vient »de partir pour Mantes, où il trouvera les chevau-légers, et les »gendarmes à Melun, qui ont le même ordre de se concerter »avec lui. Il y aura de plus de l'infanterie dans ces deux villes. »Les mousquetaires ont ordre de se tenir prêts à Paris, selon »que vous en aurez besoin; les noirs, du faubourg Saint-An-»toine, peuvent envoyer des détachemens sur la Marne, et les »gris, du faubourg Saint-Germain, le long de la Basse-Seine. »M. l'intendant m'a dit qu'il ne craignoit pas pour la Haute-»Seine et pour la Marne, par où il ne venoit pas de farines. »Cependant nous les garnirons. La Colonelle-générale se portera »à Montereau et à Melun, et Lorraine à Meaux. Pour ici, nous »sommes absolument tranquilles. L'émeute commençoit à être »assez vive; les troupes qui se sont présentées l'ont apaisée, »et les séditieux se sont contenus devant elles. M. de Beauvau

» les a interrogés : les uns ont répondu qu'ils étoient de Sartrou-» ville, de Carrières, de Saint-Denis ; d'autres, qu'ils étoient de » plus de vingt villages. La généralité disoient qu'ils n'avoient pas » de pain, qu'ils étoient venus pour en avoir, et montroient du pain » d'orge fort mauvais, qu'ils disoient avoir acheté deux sous la livre, » et qu'on ne vouloit leur en donner que de celui-là. La plus grande » faute qu'il y ait eu, c'est que le marché n'ait pas été ouvert » d'abord ; on l'a fait ouvrir, et alors tout s'est fort bien passé : » on a acheté et vendu comme si de rien n'étoit. Ils sont partis » ensuite, et des détachemens de mes gardes du corps ont mar-» ché après eux, pour savoir la route qu'ils tenoient. Je ne crois » pas que la perte ait été considérable. J'ai fait garder la route » de Chartres et celle des moulins des vallées d'Orsey et de Che-» vreuse, avec des précautions pour les marchés de Neaufle et » Rambouillet. J'espère que toutes les communications seront » libres et que le commerce ira son train. J'ai recommandé à » M. l'intendant de tâcher de trouver ceux qui payoient ces ras-» semblemens ; ce que je regarde comme la meilleure capture. » Je ne sors pas d'aujourd'hui, non par peur, mais pour laisser » tranquilliser tout. LOUIS. »

(8) L'auteur d'un pamphlet très-ingénieux, intitulé *les Mannequins*, et imprimé en 1775, prétend que l'Angleterre ne fut pas étrangère à l'intrigue qui poussa Turgot au ministère des finances, et qu'elle y vit le moyen *de précipiter une révolution*. Il signale, sous l'anagramme de son nom, ce chef des économistes en ces termes : « Je ne puis imaginer que *Togurt* » se soit mis dans la tête de mener la nation par le nez : je » soupçonne qu'il travaille en secret pour cette même nation, et » qu'il veut lui rendre de l'énergie par l'abus de l'autorité. Il » ébranlera si bien tous les fondemens de l'empire, qu'il faudra » *le refondre ; et, de ce chaos naîtra un peuple-roi.* » Les sophistes, dans le temps, crièrent à la calomnie contre l'anonyme : l'événement a prouvé qu'il lisoit dans leur cœur.

On chantoit, à la même époque :

O royaume infortuné !
Dans quelle mésaventure
Turgot t'a-t-il donc plongé,
Toi et la race future ?

On donnoit encore sous le titre d'*Analyse* du système de Turgot :

Inonder l'état de brigands,
Multiplier les mendians,
Des malheurs augmenter la somme,
Et soulever les paysans,
Sont les résultats effrayans
Du système de ce grand homme,
Dont les fous sont les partisans.
Riez, chantez, peuple de France ;
Vous recouvrez la *liberté* :
Quant à votre propriété,
On vous en garde la finance,
Et, de ce fortuné bienfait,
Zéro sera le produit net.

Mais des couplets qui se chantoient publiquement à cette époque, qui furent même insérés dans les journaux du temps, dévoilent, avec plus de précision encore et des détails vraiment étonnans, toute la conjuration de Turgot et de sa secte, et la somme entière des projets désastreux que réaliseront leurs continuateurs les jacobins :

Projet de ramener les Français à l'état de nature primitive :

« Vivent tous nos beaux esprits
» Encyclopédistes !
» Du bonheur français épris ;
» Grands économistes :
» Par leurs soins, au temps d'Adam
» Nous reviendrons ; c'est leur plan. »

Projet de rendre tous les hommes égaux :

On verra tous les états
Entr'eux se confondre ;
Les pauvres sur leurs grabats
Ne plus se morfondre.
Des biens l'on fera des lots,
Qui rendront les gens égaux.

Projet d'abolir la noblesse, la magistrature, la royauté :

De même pas marcheront
Noblesse et roture ;
Les Français retourneront
Au droit de nature.
Adieu parlemens et lois,
Et ducs, et princes et rois.

Projet de substituer au christianisme le calendrier du paganisme :

Et toutefois vertueux
Par philosophie,
Les Français auront des dieux
A leur fantaisie :
Nous reverrons un ognon
A Jésus damer le pion.

Projet des FRÈRES *de briser les nœuds sacrés du mariage pour la libre alliance des forêts :*

Entre *sœurs* et *frères*,
Sacremens et parenté
Seront des chimères.

Projet de déterminer l'apostasie des religieux :

Nous verrons ces malheureux,
Danser, abjurant leurs vœux.

Projet de faire adopter cette révolution française à toute la terre:

Prisant des novations
  La fine séquelle,
La France des nations
  Sera le modèle;
Et cet honneur nous devrons
A Turgot et compagnons.

Projet enfin de séduire par son cœur, un jeune roi, qu'ils ameneroient à assez

Aimer le bien
Pour, de roi, n'être plus rien.

C'étoit le ministre Turgot qu'un illuminé du club d'Holbach signaloit au prince Louis de Wurtemberg dans la fameuse confidence que dévoila ce prince, et que publia l'abbé de Crillon en 1776: « Les ministres des rois ne sont grands qu'autant qu'ils » se servent de leur pouvoir pour affoiblir la puissance de leurs » maîtres; et ceux-là seuls ont du génie, qui, d'une main sûre et » hardie sapent les marches du trône, tandis que, de l'autre, » ils jettent les fondemens d'une république universelle: ce » sont-là les dieux de la patrie. — La moindre ambition de la » philosophie ne peut être que de renverser tôt ou tard le trône » et les autels. Ces sortes de matières ne se traitent qu'à portes » closes, et en présence de ceux qui tiennent les rênes des af- » faires. L'homme chez qui vous dînez aujourd'hui est un des » philosophes les plus zélés: il nous soutient de tout son cré- » dit, et nous couvre, pour ainsi dire, de son autorité. — Nous » avons sur vous les mêmes vues; et nous espérons, l'un et » l'autre, que vous serez un jour en Allemagne, le soutien de la » philosophie. »

Ce Turgot, philosophe *très-vertueux*, et *très-honnête Ca-*

couac au jugement de d'Alembert, n'en étoit pas moins un très-malhonnête homme sous tous les rapports : aussi dangereux ami qu'il étoit mauvais chrétien et citoyen perfide. Intimement lié avec Helvétius, il le payoit des dîners splendides qu'il prenoit habituellement chez lui, en cherchant à débaucher sa femme. La fille de la célèbre Geoffrin, madame de la Ferté-Imbault, nous dit dans ses Mémoires : « Comme Helvétius étoit » riche, qu'il donnoit de bons dîners et qu'il avoit une jolie » femme, imbue par lui-même des principes qu'il avoit adop- » tés, d'Alembert et toute sa secte passoient leur vie chez lui. » — Ce fut dans cette société que M. Turgot prit pour madame » Helvétius une passion qui semble durer encore, puisqu'il voit » cette dame très-assidûment (elle étoit alors veuve). Madame » Helvétius, croyant prouver à son mari sa vertu et sa franchise, » lui fit confidence des sentimens de M. Turgot pour elle. » Mais, quelque zélé partisan que fût M. Helvétius de la liberté, » cette confidence lui donna de l'humeur contre M. Turgot, — » qui finit par se brouiller avec Helvétius quelques années avant » sa mort, en conservant de beaux sentimens pour sa femme. » *Extrait des Mémoires de madame de la Ferté-Imbault*, pages 7 et 8.

(9) « Nous sommes informés, disoit le roi dans le préambule » de son édit, que, depuis plusieurs jours, des brigands attrou- » pés se répandent dans les campagnes pour piller les moulins » et les maisons des laboureurs; que ces brigands se sont intro- » duits les jours de marchés dans les villes, et même dans celle » de Versailles, et dans notre *bonne* ville de Paris ; qu'ils ont » pillé les halles, forcé les maisons des boulangers et volé les » blés, les farines et le pain destinés à la subsistance des habi- » tans desdites villes ; qu'ils insultent même sur les grandes » routes ceux qui transportent des blés et farines ; qu'ils crèvent » les sacs, maltraitent les conducteurs des voitures, pillent les » bateaux sur les rivières, *tiennent des discours séditieux, afin*

» *de soulever les habitans des lieux où ils exerçoient ces brigan-* » *dages.* »

(10) Un de ces hommes plus courageux dans les bureaux qu'au poste de l'honneur, avoit tenté sans succès la probité des commis du bureau de la guerre, et se présenta quelque temps après à l'audience du ministre. Le maréchal du Muy, à qui on l'avoit signalé, l'apostropha publiquement et lui dit : « C'est donc vous, monsieur, qui avez vu mes commis : je » suis bien aise que vous les ayiez trouvés incorruptibles ; mais » bien fâché en même temps que vous ayiez essayé de les cor- » rompre, pour m'induire à la double injustice de récom- » penser l'intrigue et de frustrer le mérite. » Une autre fois une dame qu'il estimoit beaucoup lui demandoit avec instance, une exception à la règle en faveur d'un neveu du maréchal de Broglie : « Il m'en coûte, madame, lui répondit le » ministre, pour me refuser à un arrangement auquel vous » mettez tant d'intérêt ; mais, dans cet inconvénient pourtant » je trouve un grand avantage : car, quand on saura que je » vous ai refusé, à vous madame, et demandant pour un neveu » de M. le maréchal de Broglie, on conclura que me demander » un passe-droit, c'est demander l'impossible. »

(11) Le maréchal du Muy, décidé à se faire faire l'extirpation de la pierre, alla trouver le roi et lui dit : « J'ai besoin, » sire, d'un congé de trois semaines. Pour cette époque, je me » rendrai aux pieds de votre majesté, ou je serai aux pieds de » M. le Dauphin. » Peu de jours après, du Muy descendoit courageusement dans le tombeau. Il y avoit dix ans que ce héros de l'amitié chrétienne avoit fait creuser lui-même sa fosse, dans l'église métropolitaine de Sens, au pied du mausolée du Dauphin, et graver sur la pierre qui la recouvroit : HUC USQUE LUCTUS MEUS (*mon deuil me suivra jusqu'ici*).

(12) Louis XVI étoit fort attaché à l'abbé Soldini. C'est lui

qu'il chargea de faire réimprimer, pour son usage, l'*Examen de conscience des rois*, par Fénélon. Cet ecclésiastique, de son côté, n'avoit rien de plus à cœur que de remplir utilement auprès du monarque le ministère de confiance dont il étoit chargé. Nous dûmes en grande partie à l'abbé Soldini les Mémoires d'après lesquels nous composâmes *la Vie du Dauphin, père de Louis XVI*. On prétend que Louis XVI, après la mort de son confesseur, regrettant un jour ce digne prêtre en présence du plus religieux des grands de sa cour, le duc de Penthièvre, l'éloge que ce duc fit, en cette occasion, du curé de sa paroisse, fixa sur lui la confiance du monarque. C'étoit un archevêque Beaumont qui eût été à portée de diriger sagement un choix de cette nature.

(13) Frédéric, le patron aveugle des sophistes français, quand ils n'attaquoient que le monarque suprême, se tourna contre eux quand il eut l'évidence qu'ils conspiroient aussi contre les rois ses lieutenans. Il devinoit sans doute leurs projets contre Louis XVI, lorsque, sur la première composition de son ministère, il le plaignit comme *une jeune brebis au milieu de vieux loups*, auxquels il lui seroit difficile d'échapper. On ne peut douter qu'il ait eu en vue de rendre un bon office à ce prince et à la France, alors l'alliée naturelle de la Prusse, quand il s'entremit pour faire porter le comte de Saint-Germain au ministère de la guerre.

(14) Parmi les dispositions de la loi militaire que le comte de Saint-Germain fit sanctionner à Louis XVI, on lit : « Le roi » prescrit, pour premier et principal devoir à ses officiers généraux et aux commandans des corps, d'exiger de tous leurs » subordonnés le respect pour la religion.

» Il ordonne qu'aux jours de dimanches et de fêtes, et à » l'heure fixée par le commandant, toutes les compagnies rassemblées soient conduites à l'église par leurs officiers, chargés

» d'observer eux-mêmes et de faire observer la plus grande dé-
» cence pendant le service divin.

» Le roi déclare que son intention est de ne souffrir dans ses » troupes *aucun homme affichant l'incrédulité*, ou de mœurs pu- » bliquement dépravées, *un homme scandaleux n'étant pas digne* » *de commander à d'autres hommes*, quelque valeureux qu'il » puisse être, et sa majesté n'admettant de valeur vraiment re- » commandable que celle de l'homme instruit et vertueux.

» Le roi ordonne qu'après avoir été puni deux fois des arrêts » ou de la prison, tout officier, joueur de profession, querelleur, » crapuleux, ou faisant des dettes sans les payer, soit jugé par » un conseil de guerre, renvoyé de son corps ; et, comme dé- » sobéissant aux ordres de sa majesté, déclaré incapable de la » servir. »

La même ordonnance proscrit tous les jeux de hasard, les repas de corps et le luxe des tables. Elle entre dans des détails relatifs à l'instruction tant des chefs que des subalternes. D'après l'expérience, qui atteste que la prison est destructive de la santé du soldat, et par la raison qu'il est plus convenable de ne punir que militairement et par les armes celui qui a péché contre l'honneur des armes, l'ordonnance veut que la peine flétrissante de la prison soit réservée pour les délits graves, et que les autres fautes ne soient punies que par des coups de plat de sabre.

Un article de la loi enjoint aux officiers de tous les grades supérieurs, la résidence à leurs postes respectifs ; et, pour forcer l'exécution de cette disposition, toujours éludée par les favoris de la cour, l'ordonnance porte que « si, pour de » bonnes raisons, le roi dispense un officier supérieur de la ré- » sidence à son poste, son traitement sera dévolu de droit à ce- » lui qui le remplacera. »

Cette ordonnance souleva contre son auteur tous ceux qu'elle rappeloit à des devoirs depuis long-temps méconnus ; et le soldat lui-même, à l'instigation de l'officier, s'insurgea machina-

lement contre la disposition de bienveillance qui le soustrayoit à la prison, et ne voulut voir dans la punition du plat de sabre, que celle des coups de bâton en usage dans les armées du Nord.

(15) On lisoit *dans les Annales politiques*, n° xv : « Vous » connoissez une secte ambitieuse, despotique, intolérante, » qui, depuis vingt ans, ravage la France, les arts, les mœurs, » qui est parvenue à s'emparer de presque tous les moyens de » subjuguer les esprits, *et menaceroit l'Europe d'une invasion* » *universelle*. — On sait comment ses chefs ont réussi à devenir » presque partout les maîtres de l'enseignement. Ils se flattoient » d'occuper, par un de leurs détachemens, la nouvelle institu- » tion de l'École militaire. Ils ont été déçus, M. le comte de » Saint-Germain s'étant déterminé à n'y admettre que des ec- » clésiastiques. — Qu'ont fait, pour se venger, les philosophes » ainsi éconduits? Ils ont cherché à rendre ridicule et odieux » tout à la fois l'établissement du comte de Saint-Germain. Ils » ont prétendu que des prêtres ne pouvoient donner à une jeu- » nesse militaire qu'une éducation pédantesque, propre à l'éloi- » gner de sa destination, et que ces prêtres étoient des jésuites ! » Vous sentez la malignité de ce dernier trait. — Que dira-t-on, » cependant, quand on saura que, de tous les prêtres appelés » pour entrer à l'École militaire, il n'y en avoit pas un qui ait » eu, par état, la moindre relation avec les jésuites. »

Suivoient les noms de ces prêtres, parmi lesquels je fus fort étonné, dans le temps, de lire le mien *. Je me trouvois être un de ces jésuites fantastiques deux fois dénoncés au parlement de Paris, puis dénoncés à Louis XVI par le président de Saint-Fargeau. Mes sept collègues *ex-jésuites*, l'étoient comme moi. Mais qu'importoit aux sophistes et aux jansénistes d'être convaincus de la plus grossière imposture? Le comte de

* M. l'abbé Proyart n'a même pas dû son éducation aux jésuites. (*Note de l'éditeur.*)

Saint-Germain étoit déplacé, et c'étoit tout ce qu'il leur falloit pour le moment.

L'animosité de la cour et de la ville contre le vertueux Saint-Germain se trahissoit de la manière la plus révoltante, et au point que, dénoncé par les uns comme jésuite, il fut signalé par d'autres comme illuminé, et confondu, dans des libelles, avec le Saint-Germain qu'on vit tenir loge des amans de la nature sur le tombeau de J.-J. Rousseau, à Ermenonville. Un intendant de Valenciennes, M. Senac de Meilhan, prononçoit en aristarque, que le comte de Saint-Germain péchoit *par des inclinations de jésuite*, et le maréchal du Muy, *par des préjugés religieux;* mais en revanche, il faisoit de l'anarchiste Turgot un administrateur accompli, tant il étoit alors du bon ton, même parmi d'imbéciles officiers du trône, de ravaler les hommes à principes religieux qui le soutenoient, et d'exalter les têtes philosophiques qui conspiroient sa chute.

(16) En 1774, sur ce que quelques hommes, imbus de la doctrine catholique sur la soumission due aux autorités existantes, réclamoient en faveur de celle du roi George, les sectaires et les philosophes indépendans de Charles-Town leur répondoient sur le ton dérisoire : « Il faut que *ces hommes de Dieu* » sachent que *les hommes du peuple* et les laboureurs sont les » maîtres légitimes et naturels des rois, des lords, des com» munes et des prêtres ; quoiqu'à la honte du genre humain, » les valets montent souvent sur le dos des maîtres, pour les » harasser d'une manière barbare et inhumaine. » Et les indépendans de Londres répondoient aux indépendans de Charles-Town, et dans une feuille publique : « Qu'est-ce qu'un » roi d'Angleterre ? Le premier sujet. Qu'est-ce que le peuple » anglais ? Le pouvoir souverain. A qui appartient la couronne ? » A ceux qui peuvent la reprendre. » On prouveroit, par la même logique, que la bourse du voyageur appartient aux voleurs des grands chemins. Mais ces principes et ces conséquences, pré-

chés par Luther et prêchés par Calvin, défendus par le théologien Jurieu et défendus par le philosophe J.-J. Rousseau, sont de l'essence du protestantisme; et il faut cesser d'être protestant pour cesser d'y avoir foi, et d'en faire, dans l'occasion, la règle de sa conduite.

(17) Les motifs qui déterminèrent le traité avec les insurgens, étoient assez spécieux pour faire illusion à un jeune prince, et tels que bien des gens encore regardent la guerre qui en fut la suite comme moins injuste qu'impolitique, par la raison que l'état des finances devoit en détourner. Voici le précis du mémoire qui fut discuté dans le conseil de Louis XVI sur cette grande affaire: « L'indépendance des colonies américaines n'est » plus douteuse. La proclamation s'en est faite le 4 juillet 1776; » et, depuis dix-huit mois, l'opération s'est tellement conso» lidée que l'Angleterre elle-même la regarde comme irrévo» cable. — L'Amérique, dans cette situation de ses affaires, a » deux moyens à son choix qui auroient le même résultat pour » son existence politique: le premier est de traiter avec la » France, en la favorisant de tous les avantages de son com» merce; le second, au refus de la France, c'est de faire de » ces mêmes offres le prix de sa réconciliation avec l'Angleterre. » Mais, en pareille conjoncture, ce seroit une générosité hors » de saison de la part du gouvernement français, de renvoyer » aux Anglais les précieux avantages qui lui sont offerts à lui» même. — Sur quoi seroit fondée cette délicatesse pour l'An» gleterre? Il seroit aisé de prouver à l'Europe, par les pièces qui » se trouvent au dépôt des affaires étrangères, que sa majesté n'a » pas eu la moindre part au soulèvement des colonies anglaises, » et qu'au contraire les Anglais, depuis la paix de 1763, se sont » permis contre ses sujets, dans les quatre parties du monde, » des procédés arbitraires, des vexations et des violences, des » jugemens et des confiscations de la plus révoltante injustice. » — Que si néanmoins l'Angleterre vouloit trouver dans un traité,

»l'acte libre et indépendant de tout souverain, un prétexte de »rupture avec la France, sa majesté, dans ce cas, forte de »la bonté de sa cause et de l'affection de ses sujets, dont »elle protége les intérêts légitimes, pourroit se mettre en »mesure de ne pas craindre l'injuste ressentiment de ses voi»sins.»

Il y eut dans le conseil unanimité de suffrages, à laquelle Louis XVI se rendit, et non encore sans répugnance. Le traité fut conclu et notifié à l'ambassadeur d'Angleterre, qui lui-même en fit part à sa cour le 15 mars 1778.

Cependant, quoique cette guerre eût été commandée à Louis XVI par le vœu général de la nation, quoique ses parlemens l'en eussent félicité comme d'une mesure dictée par la justice et l'intérêt public, ni les sophismes du cabinet, ni ceux de la magistrature, en colorant des prétextes, n'en avoient fait des raisons : aussi Louis XVI, éclairé un jour par l'expérience, avouera-t-il franchement qu'on aura abusé de sa jeunesse pour l'entraîner dans une entreprise qui n'étoit au fond qu'une injuste et dangereuse protection accordée aux succès de la révolte.

(18) Un membre de la chambre des communes d'Angleterre, dans la séance du 28 février 1800, ayant imputé à Louis XVI le traité de la France avec les Américains et ses résultats, le lord Hawkesbury se leva et dit : «Je dois ici rendre témoi»gnage à la mémoire d'un prince infortuné : des renseignemens »positifs m'ont appris qu'il s'étoit personnellement opposé à »cette mesure, et qu'il n'avoit cédé qu'à regret aux conseils de »son ministre.»

(19) Louis XVI annonça d'abord beaucoup de répugnance à confier le maniement des finances à un étranger, en qui il ne découvroit ni de puissans motifs, ni de biens sûrs garans d'affection pour la France ; et, après une audience accordée à

Necker, à la sollicitation de Maurepas, il dit à ce ministre : « J'ai vu votre homme, et je vous avoue que son ton hardi et » tranchant ne me plaît nullement : puisqu'il a le talent des cal- » culs et de la comptabilité, croyez-moi, laissons-le au trésor » royal. » Mais le ministre indolent, à qui Necker garantissoit le repos du côté inquiétant des finances, mit tout en œuvre pour faire partager au roi sa funeste illusion. Il descendit pour cela jusqu'à faire la leçon à un marquis de Pezay, qui avoit accès auprès du jeune monarque qui prenoit de lui des connoissances sur la tactique, pour qu'il lui parlât de Necker dans son sens. Celui-ci fit à Louis XVI le plus pompeux éloge du banquier, son compatriote et son ami, qu'il définissoit *la vertu personnifiée.*

(20) Les mémoires que nous a fournis le fermier général Augeard, nous offrent les anecdotes suivantes : « Le simple bon » sens nous dit que l'emprunt ne peut pas plus être un signe » de prospérité dans un état que chez le particulier, puisqu'à, » la dette du capital, qu'il faudra payer un jour, il ajoute » l'intérêt courant. Pour faire face à cet intérêt exigible, et » garder néanmoins sa promesse faite au roi, de ne pas l'obliger » à imposer son peuple, M. Necker l'imposoit lui-même ce » peuple si cher à son cœur ; et, par des ordres secrets adressés » aux intendans, il faisoit ajouter des sous pour livre aux im- » pôts indirects, et enfler les cotes des contribuables dans l'éten- » due du royaume, de manière à augmenter sa recette d'en- » viron vingt-cinq millions ; concussion qu'aucun de nos rois ne » se permit jamais, et qui, poursuivie par la loi, eût porté » l'ami du peuple sur l'échafaud. M. Turgot avoit égale- » ment exercé la concussion à l'insu du roi, en continuant de » mettre en recouvrement des droits supprimés, et que lui- » même lui avoit conseillé de supprimer. »

(21) « M. Necker avoit déjà insinué au roi son ambition de

» siéger dans son conseil, sous le prétexte qu'il pouvoit y avoir » des ennemis; et Louis XVI lui avoit répondu que sa protec» tion lui suffisoit. Mais la maladie étoit incurable : il s'adresse » à M. de Maurepas pour lui recommander cette affaire; mais » ce ministre lui conseille de la traiter directement avec le roi, » par une lettre qu'il se chargera de remettre à sa majesté. La » lettre fut écrite sur le ton exigeant; et le roi n'y répondit pas. » M. Necker, fatigué d'un silence de deux jours, court chez la » reine, à laquelle il remet sa démission, avec prière de la faire » agréer au roi. La reine me fit tirer copie de cette pièce. Elle » étoit conditionnelle. Il déclaroit qu'il lui étoit impossible de » faire le bien, si sa majesté n'avoit pas pour lui une place dans » son conseil. Mais Louis XVI s'en tenant à ses principes, que » le comte de Maurepas ne contraria pas cette fois, reçut la dé» mission de M. Necker au mois de mai 1781. » *Mémoires du même M. Augeard.*

(22) L'enthousiasme national pour Necker fut le fruit de sa constante application à flatter tous les partis comme tous les états de la société, la seule noblesse exceptée. Il flattoit le roi dans le cabinet, et lui promettoit le bonheur de son peuple; il flattoit le peuple dans ses écrits, et lui promettoit l'abondance; il flattoit le sophiste et le sectaire à sa table, et leur garantissoit la dissémination de leur doctrine. Le tartufe, dans ses fades adulations, embrassoit les extrêmes, depuis les évêques, dont il louoit, dans l'occasion, le zèle pour le maintien de la morale des peuples, jusqu'aux comédiens, dont il trouvoit bon que l'état soudoyât le zèle propagateur d'immoralité. Ce directeur des finances n'avoit pas tort, sans doute, quand il trouvoit injuste qu'on accordât des indemnités aux maîtres de poste, prises sur les deniers du paysan qui marche à pied. Mais le paysan alloit-il donc à la comédie, pour que Necker le condamnât à pensionner ce passe-temps corrupteur des villes? La raison de cette double balance, c'est que Necker ne se montroit jamais au

spectacle qu'il n'y fût accueilli par des applaudissemens immodérés. La femme du charlatan jouoit, dans la capitale, un rôle parfaitement analogue à celui de son mari. Si Necker la prônoit dans ses écrits, elle prônoit Necker dans ses coteries. Elle s'occupoit simultanément de la gloire des philosophes et du soulagement des malheureux, non moins jalouse du suffrage de Voltaire, quand elle mendioit des souscriptions pour la statue de l'impie, que de celui des filles de Saint-Vincent, quand elle les entretenoit du service des hôpitaux.

Si, parmi le concert de louanges qui retentissoit habituellement aux oreilles de Necker, il s'élevoit quelques voix trop discordantes, la Bastille étoit le dernier argument de conviction que le ministre philanthrope opposoit aux contradicteurs de l'opinion publique. Le nombre en étoit petit; et il falloit des hommes exercés, tels qu'un Bourboulon ou un Pélisseri, pour démêler les erreurs et les subtilités, les omissions en recettes ou les doubles emplois en dépense dans une immensité de calculs artificieusement disposés; comme il falloit un homme du métier, tel que le successeur de Necker, de Calonne, pour rapprocher le compte rendu par le Genevois le 21 juillet 1790, du compte rendu par le même le 1er juillet 1789, et en faire ressortir l'obligation d'un compte à rendre de trente-six millions, supposés employés en achats de blés; mais de blés qui furent revendus au profit du trésor public; comme il falloit encore un homme tel que le fermier général Augeard, témoin nécessair des manœuvres concussionnaires de ces deux ministres, et de leur prédécesseur Turgot, pour nous mettre à portée d'en faire aujourd'hui la tardive révélation.

(23) La manie de continuer à faire du bruit après sa disgrâce, et d'accréditer les principes anarchiques de sa secte, fit de l'ex-ministre un théologue. Son traité de l'*Importance des Opinions religieuses*, où l'on croit reconnoître à chaque page ce calomniateur de Job, *enveloppant des sentences sacrées du verbiage*

*de l'impéritie** ; ce traité offre un fatras d'idées fausses, incohérentes, qui se combattent et se détruisent, de phrases à prétentions scientifiques et vides de sens, ou qui n'en forment que d'équivoques et d'erronées. Le titre même de l'ouvrage *de l'Importance des Opinions religieuses*, ce titre en est la première contradiction ; car, en matière de croyance religieuse, il n'y a de véritablement important que la foi qui exclut le doute. L'opinion qui le laisse nécessairement subsister, n'est de nulle importance, puisqu'elle peut être l'organe de l'erreur, fût-elle opinion générale ; car le sophiste nous dit lui-même, et dans le même ouvrage : *L'opinion publique se méprend quelquefois* **. Mais tel est essentiellement le sort du sectaire, qui a substitué sa présomptueuse raison au guide infaillible que lui avoit assigné le Ciel : les intérêts de premier ordre pour l'homme dans la sphère du surnaturel, se réduisent pour lui à une vaine *importance d'opinion*.

(24) Parmi les particularités intéressantes des mémoires de M. Augeard, nous lisons : « Quand M. de Calonne fut contrô» leur général, le nommé Le Maistre, directeur de l'imprimerie » clandestine des jansénistes, fut arrêté aux barrières de Paris » avec des caractères d'imprimerie, et un écrit contre certaines » opérations de M. de Calonne. Enfermé à la Bastille, et inter» rogé, cet imprimeur me nomma comme auteur de l'ouvrage » saisi. L'affaire eût été sérieuse pour tout autre que pour moi. » Mais sachant parfaitement que je n'avois employé contre M. de » Calonne que les mêmes moyens que lui-même avoit employés » contre ses devanciers, je lui fis savoir que, s'il prétendoit » donner suite à mon affaire, je saurois prouver qu'elle m'étoit » commune avec lui, pour la forme illicite ; et de plus en dé» fendre le fond. Le ministre, pour éviter d'être mis en scène,

* Job. XXXVIII, 2.
** Page 112.

» se chargea lui-même de tout arranger de concert avec le président de Lamoignon ; en sorte que, protégés par notre partie » adverse, nous fûmes mis hors de cour, et mon imprimeur » hors de prison. —

» » M. de Calonne, ainsi que M. Necker et M. Turgot, usoient » de ruses peu délicates pour tromper le roi. Il s'étoit flatté auprès de lui, par exemple, de porter notre bail de la ferme » générale à un taux d'augmentation auquel les fermiers refusèrent constamment de souscrire. Alors il nous dit : « Eh bien, « je veux cette augmentation que j'ai promise au roi, et vous » y consentirez ; mais telle charge équivalente, que vous supportiez, tombera désormais à la charge du trésor royal : vous » aurez l'air de payer plus, vous ne paierez qu'autant. — » » Louis XVI, dans une autre occasion, étoit trompé par son » ministre avec plus de préjudice pour le trésor public. La » ferme générale se procuroit son tabac à trente-six livres le » quintal. M. de Calonne se mit en tête de nous obliger de le » payer quarante-deux livres d'une compagnie à laquelle il vendit le droit exclusif d'approvisionner la ferme. Mais comme le » trésor royal étoit de moitié sur le profit du bail, cette opération, loin de profiter à l'État, lui faisoit un tort annuel de » neuf cent mille livres. —

» L'idée d'un mur, pour enfermer dans Paris les guinguettes » où le petit peuple alloit boire le vin à meilleur compte, ne fut » pas, comme on le crut généralement, suggérée par la ferme » générale : elle représenta au contraire à M. de Calonne que » d'autres guinguettes s'établiroient aussitôt au delà de la nouvelle clôture, et que l'augmentation qu'il pourroit exiger des » fermiers généraux, à raison de sa muraille, n'indemniseroit » jamais l'État de ce qu'elle lui coûteroit. N'importe : les travaux sont ordonnés, et leur exécution paroît d'une telle importance au ministre, que, pour l'accélérer, il offre à la capitale le scandale continu de la profanation des fêtes par les travailleurs. Cet édifice de la sottise ne fut cependant pas achevé

» sous son ministère ; il ne l'est pas encore ; et l'on sait qu'un » des premiers exploits de la canaille révoltée, fut d'incendier » ces magnifiques barrières qui lui étoient odieuses. —

» Il n'y a pas d'administration de quelque importance où l'on » ne puisse se croire raisonnablement obligé d'allouer à un comp» table fidèle quelques menues dépenses qu'il assure avoir été » faites, sans pouvoir en alléguer, pour le moment, d'autre » preuve que sa probité connue ; ou dont la discrétion deman» deroit que l'emploi restât le secret du chef et du comptable. » Mais cette indulgence a des bornes. On voit, à la mort de » Louis XIV, des *ordonnances de comptant* qui se portent, pour » une année, à deux millions. Pendant la guerre de 1759, nous » les voyons *s'étendre*, sous M. de Silhouette, jusqu'à quatorze » millions ; et, sous M. de Calonne, elles furent portées, pour » la seule année 1783, à cent trente-six millions, dont le seul » département de M. de Castries a reçu soixante millions. Cela » passe toutes licences dans celui qui demande comme dans ce» lui qui accorde.

« On peut évaluer l'augmentation annuelle de dépense sous » l'administration de M. de Calonne, d'après le relevé suivant :

» Dans les départemens de la guerre, de la » marine, de la maison du roi, etc.	27,117,408 liv.
» Dépenses extraordinaires, bâtimens, dons, » faveurs, paiement de dettes	26,396,585
» Indemnités allouées par faveur. . . .	4,110,132
» Augmentation de pensions	2,883,369
» Augmentation inutile de dépenses relatives aux finances	3,249,339
» Réduction de faveur sur les impôts . .	6,167,800
» Total d'augmentation.	69,923,633 liv. »

(25) « A la demande que firent les notables de l'état du *déficit* (c'est toujours le fermier général Augeard qui parle), M. de

» Calonne déclara d'abord qu'il étoit de quatre-vingt millions.
» Il le porta ensuite à cent, puis à cent quatorze. Peu satisfaits
» de ces variations, les notables demandent un état général de
» tous les emprunts qui ont eu lieu depuis le nouveau règne. Le
» ministre déclare, par aperçu, qu'ils peuvent s'élever à un mil-
» liard ; puis ensuite, qu'ils sont de douze cent cinquante mil-
» lions : on exige alors qu'il exhibe un état précis et certifié. Il
» le présente de treize cent quarante-huit millions. Les no-
» tables, par le travail qu'ils font eux-mêmes, et auquel j'avois
» un peu contribué, reconnoissent que l'état est fautif. C'est
» alors qu'à l'invitation de quelques-uns d'entre eux, je démon-
» trai, *par l'état certifié ci-joint*, qu'on devoit ajouter *à l'état
» certifié* par M. de Calonne, la somme de trois cent soixante-
» quatorze millions ; et que la totalité des emprunts, portée seu-
» lement à un milliard trois cent quarante-huit millions, étoit
» réellement d'un milliard sept cent vingt-deux millions, dont
» plus de douze cent millions appartenoient à l'administration de
» M. de Calonne. »

ÉTATS DES EMPRUNTS.

PAR M. NECKER.

En totalité . . . . 530 millions.

PAR M. DE CALONNE.

Emprunt de la ville, octobre 1781	20
—— de Hollande, en novembre	9
—— de 200 millions, qui n'a rendu que .	75
—— viager de 1782, et supplément. . .	185
—— du clergé, en 1782 et 1785	33
—— des loteries de 1783	48
	900

Ci-contre.	900
Emprunt viager de 1783	100
—— de décembre 1784.	125
—— de la ville, janvier 1787.	30
—— des pays d'états.	40
—— des agens de change	6
—— des charges de finances	50
Supplément de l'emprunt viager de mars 1781.	65
Accroissement d'anticipation	180
Extension donnée à l'emprunt de Hollande.	70
Des fermiers généraux	20
Anticipation sur les bénéfices des fermes, régies, administrations.	30
Des états du Mâconnais	3
De l'Arsenal de Marseille	8
En billets de ferme des domaines et des aides.	25
A la caisse d'escompte en janvier 1787 . .	70
Total général des emprunts	1,722 millions.

Signé Augeard, *fermier général, secrétaire des commandemens de la reine.*

(26) Sur la caution des libellistes du temps, nombre d'écrivains peu circonspects ont répété, et bien des gens croient encore aujourd'hui, que le peu de succès de la première assemblée des notables eut pour cause le refus que firent les évêques de cette assemblée de se départir de leurs exemptions. Et Louis XVI, dans sa séance au milieu des notables, du 23 avril 1787, disoit: « Je suis content *de l'empressement* avec lequel » les archevêques et évêques ont déclaré ne prétendre aucune » exemption aux charges publiques. »

(27) C'étoit chez la duchesse de Polignac, gouvernante des

enfans de France que se rassembloit la société de la reine. C'étoit la duchesse qui faisoit les honneurs de sa maison, où la reine ne vouloit avoir aucun rang. La duchesse n'étoit ni intrigante ni indigne, sous aucun rapport, de l'attachement de la reine; et le duc son époux ne fut jamais nommé parmi les courtisans vicieux. Mais telle personne de la cour avoit un titre d'admission chez la duchesse de Polignac qui lui ressembloit peu; et il n'en coûtoit rien à la méchanceté pour conclure, d'un rapprochement de société très à découvert, à un rapprochement de mœurs, et pour placer la reine sur la même ligne que celle dont le nom faisoit proverbe à la cour, et qu'on appeloit dérisoirement *la chaste Diane*.

(28) Cette malheureuse *Olympie*, que Voltaire ne désespéroit pas de faire réhabiliter par la protection de la jeune reine, est une pièce des plus foibles, qui fut représentée à Munich et brûlée à Paris, et dont tout l'intérêt étoit dans quelques sarcasmes contre la religion et ses ministres, répandus surtout dans les notes. Les éditeurs, pour excuser l'auteur, annonçoient qu'il avoit composé cette pièce à soixante-neuf ans et en six jours. Voltaire l'ayant lui-même appelée l'*Ouvrage des six jours*, on lui répondit qu'il avoit eu grand tort de se reposer le septième.

NOTES

RELATIVES AU LIVRE HUITIÈME.

(1) La preuve que Necker, habituellement de mauvaise foi auprès de Louis XVI, l'étoit dans le conseil qu'il ne cessoit de lui inculquer d'écouter la voix de l'opinion, c'est que lui-même établit que l'opinion, fût-elle publique, est encore sujette à l'erreur. *De l'Importance des Opinions religieuses*, page 112. Il fait plus pour trahir sa perfidie : après l'événement, il blâme le roi et la reine d'avoir donné dans le piége qu'il leur a tendu. « Louis XVI, dit-il, la craignoit toujours (l'opinion). — Il eut » même, et la reine encore plus, une déférence malheureuse » pour les idées modernes, en négligeant trop les formes de la » cour et les lois de l'étiquette. La reine, aveuglément con- » seillée, sacrifia la représentation à l'aisance de la vie ; elle » parut même rechercher les succès de société. » *De la Révolution française*, tome 1, page 182. Eh ! oui, sans doute, homme fourbe et à deux mesures, ce fut une erreur déplorable de Louis XVI et de son épouse, d'avoir trop déféré à l'opinion *de leur siècle*. Mais pourquoi un ministre fripon, et ce ministre c'étoit vous-même, leur disoit-il : « *Dans le siècle présent*, le » mépris pour l'opinion étoit un sentiment aveugle : — l'autorité » ne pouvoit plus dédaigner de compter avec l'opinion, etc. ? » *Ibid.* Pages 108, 242, 283, 293.

(2) C'étoit dans le club d'Holbach, dirigé de loin par Voltaire, et sur les lieux par d'Alembert, que se forgeoit l'opinion. C'étoit ce club qui créoit des réputations aux protégés dont il vouloit se faire des appuis. C'étoit de là que partoit le premier

cri de l'opinion factice sur tous les genres de mérites. La capitale et la cour portoient avec éloge jusqu'aux oreilles du monarque les noms de ceux que la secte avoit résolu de pousser aux emplois brillans ou lucratifs, tandis que les journaux accoutumoient les provinces au respect pour ces mêmes noms. Ainsi voyons-nous souvent Voltaire et d'Alembert, dans leur correspondance, concerter les moyens de réputation et d'élévation pour les leurs. Ainsi convenoient-ils des sujets à prôner pour en faire des académiciens, des ministres et même des évêques. Ainsi l'abbé d'Espagnac, qu'ils appellent un apprenti évêque, doit-il être chargé par eux du panégyrique de saint Louis; ainsi Turgot, dont ils espèrent faire un ministre, reçoit-il d'eux le conseil de ne pas se déclarer *Cacouac* aussi ouvertement qu'eux. C'étoit du club d'Holbach que se répandoit l'opinion qui transformoit en hommes d'état accomplis et ce banquier de Genève qui conspira contre l'état, et ce Brienne qui trahit l'état plus indignement encore, et ce Lamoignon, le digne complice de l'un et de l'autre.

Le même despotisme que le club d'Holbach exerçoit en France sur l'opinion, la société de Weishaupt se l'arrogeoit à la même époque par toute l'Allemagne; et c'étoit au nom de l'opinion que les princes introduisoient dans leurs conseils ceux qui travailloient à égaler leurs palais aux chaumières. Enfin, au jour de leur triomphe complet, nos philosophes, reconnoissans des grands services que leur aura rendus l'opinion, décerneront un culte public à la déesse; et sa fête sera fixée, dans leur calendrier, au quatrième jour de leurs *sans-culottides*.

(3) Frédéric écrivoit à d'Alembert (18 octobre 1770): « Il » faut éclairer les hommes en place, qui influent sur les gou» vernemens, répandre à pleines mains du ridicule sur la su» perstition, persifler les dogmes, éteindre le faux zèle, pour » acheminer les esprits à une tolérance universelle. » Tandis qu'un roi donnoit ces leçons d'anarchie à un sophiste, Voltaire

invitoit les rois à la tolérance envers les assassins même et les empoisonneurs ; il vouloit qu'ils leur laissassent la vie ; et bien des gens admiroient comme victorieuse la raison qu'il en donnoit, *un pendu n'est bon à rien* : comme si ce pendu n'étoit pas *bon* au moins à empêcher qu'il ne naisse des pendards. Les disciples du sophiste de Ferney alloient plus loin encore que leur maître, et prétendoient que les gouvernemens ne devoient pas priver les plus grands scélérats de leur liberté plus précieuse à l'homme que la vie ; mais seulement les forcer de transférer ailleurs le théâtre de leur scélératesse.

Dans le moment où je trace ces lignes sur le système de la tolérance (au mois de juillet 1805), je lis dans les papiers publics qu'un souverain d'Allemagne, non-seulement tolère, mais permet, et déclare officiellement qu'il permet à chacun d'écrire tout ce qu'il voudra, *même contre sa personne*. O prince abusé! je me garderai bien d'user de votre permission : vous n'avez pas le droit de me la donner, ni je n'ai moi-même celui de la recevoir. Votre réputation n'est pas tellement à vous qu'elle ne soit encore une propriété publique, propriété aussi du grand roi dont vous paroissez ignorer que vous êtes le ministre. Mais si, par suite assez naturelle de votre permission, vos illuminés (ce qu'à Dieu ne plaise) ramenoient un jour votre altesse au niveau de leur égalité, je vous dirois alors franchement, sur cette manière de voir et de faire avec eux, ce que le respect dû au titulaire actuel de la puissance m'empêche de dire aujourd'hui.

(4) Un savant estimable, qui avoit étudié à fond ces zélateurs du tolérantisme, les plus intolérans des hommes, écrivoit en 1780 : « S'ils étoient les maîtres, ils opineroient à noyer le » christianisme dans des flots de sang, à moins que nous n'eus» sions la complaisance d'abjurer notre foi. » *Bergier*, Traité de la vraie religion, tome IX, page 87.

Un auteur moins suspect, et qui connoissoit l'hypocrisie de

ses confrères prédicateurs de tolérance, se rapprochant en ce point du critique qui l'a si solidement réfuté, nous disoit : « Reste à savoir si la philosophie, à son aise et sur le trône, » pratiqueroit bien cette humanité si douce, qu'elle nous vante » la plume à la main. » *Emile*, tome III. Ce problème de J.-J. Rousseau sera résolu, et cet aperçu de Bergier sera complétement justifié, au jour où nous verrons la philosophie *à son aise* dans tous les clubs du royaume, et *sur son trône* conventionnel.

Mais les philosophes, avant ce jour où la France, par eux déchirée, leur donnera le nom d'ENRAGÉS, ne se trahissoient que trop par le fiel que distilloit leur plume. C'étoit en furieux qu'ils prêchoient la tolérance. Voltaire en fit un traité; et l'on sait avec quel emportement Voltaire parloit des hommes et des choses qui lui déplaisoient, surtout des auteurs qui avoient le malheur d'avoir raison contre lui, et de la religion qui lui reprochoit son apostasie. C'est à l'article même TOLÉRANCE de son *Dictionnaire* si *philosophique*, que ceux dont le crime est d'avoir conservé la religion que lui-même a abjurée, seront, pour ce fait seul, non-seulement des *insensés*, des *malheureux*, mais « *des* MONSTRES, qui ont besoin de superstitions, comme » le gésier des corbeaux a besoin de charognes. »

Le même qui faisoit un livre pour réclamer la *tolérance*, écrivant à un autre prédicateur de tolérance, lui disoit en confidence : « Il n'y a rien à gagner à être modéré; et c'est une » duperie. Il faut faire et mourir noblement. — Confondez » l'*infâme* autant que vous pourrez. — Vous me parlez souvent » d'un homme (du roi de Prusse) : s'il avoit voulu faire ce qu'il » m'avoit autrefois tant promis, *prêter vigoureusement la main* » *pour écraser l'infâme!* — Vous êtes le prêtre de la raison, » qui enterrerez le fanatisme. Ce monstre expire dans les mains » de tous *les honnêtes gens de l'Europe*. — La fronde dont vous » lancez vos cailloux va jusqu'à Rome, frapper le nez du pape : » — *Macte animo!* et passez joyeusement la vie à *écraser* de

» votre mieux la tête de l'hydre. » *Lettres à d'Alembert des 28 avril 1761, 25 janvier 1765, 7 septembre, 26 septembre et 12 octobre 1762.*

L'esprit haineux de Voltaire révoltoit quelquefois le roi de Prusse, qui lui écrivoit : « Laissez en paix les cendres de » Louis XV » ; et qui écrivoit de lui : « Je conclus de la conduite » de Voltaire que, s'il étoit souverain, il seroit avec tous ses » voisins à couteau tiré ; son règne ne seroit qu'une guerre per- » pétuelle. — Il y a quelque chose de si lâche, il y a tant d'indi- » gnité ; — ce procédé dénote une vengeance si atroce, que je » me repens presque de la statue qu'on lui érige. Bon Dieu ! » comment tant de génie se peut-il allier à *tant de perversité ?* » *Lettres à Voltaire, 30 juillet 1774 ; à d'Alembert, 25 juillet et 10 septembre 1771.*

Mais le philosophe de Sans-Souci, professant ici et ailleurs encore la tolérance, en imitoit-il moins l'intolérance et même l'intolérante perversité qu'il reprochoit à Voltaire, lorsque, sous sa plume, le vertueux Beaumont étoit un cuistre, ses prêtres *de la vermine, des scélérats, des énergumènes tonsurés* ; lorsque, s'offrant pour être le champion subalterne des vils sophistes avec lesquels il s'étoit ligué pour écraser la religion, il leur écrivoit : « Si vous voulez m'enrôler parmi vos troupes légères, je » vous offre mes très-humbles services : j'attaquerai gaîment la » Sorbonne, votre Beaumont, votre Broschi. — Vous n'avez qu'à » m'assigner ma tâche, je m'efforcerai de la remplir. — S'il est » question de prêtres, je répandrai avec mon encre sur eux » les flots de ma bile et de mon fiel hérétique. — Je les exter- » minerois de la face de la terre, si j'en avois le pouvoir. » *A d'Alembert, lettre* CLXXVIII ; *à Voltaire, 26 mars 1777.*

On connoît aussi, par sa correspondance, l'âme tolérante du mielleux d'Alembert, partout acharné avec les siens, à écraser la religion et ses ministres ; qui eût voulu écraser la maison d'Autriche, où sa philosophie ne prenoit pas avant Joseph II ; et qui disoit : « Ces Autrichiens sont des capucins insolens qui nous

» méprisent, et que je voudrois voir *anéantis avec la supersti-*
» *tion qu'ils protégent.* » Lettre à Voltaire, 23 janvier 1753.

Il parloit aussi très-emphatiquement de tolérance, ce sombre et atroce Diderot, qui goûtoit si bien la recette du philosophe Meslier pour l'extermination simultanée des prêtres et des rois, qu'il mettoit en vers la prose de cet énergumène.

Il n'étoit pas moins impudent cet historien-philosophe du commerce des Indes, qui osoit sanctifier la tolérance dans le même ouvrage où il professoit la férocité des cannibales, donnant aux petits le conseil, qu'ils sauront si bien suivre, de se révolter contre les grands, de tenir toujours un échafaud dressé pour les rois, et enfin de « promener un glaive parallèle sur » toutes les têtes qui s'élèvent au-dessus du plan horizontal. » *Histoire philosophique, etc.*, tom. I, p. 138, tom. III, p. 317.

(5) « A Dieu ne plaise, nous dira J.-J. Rousseau, que je prê» che jamais aux hommes le dogme cruel de l'intolérance. » *Emile*, tom. III, p. 127. Fort bien. Et pourtant, celui qui voit un *dogme cruel* dans le dogme catholique *hors de l'Eglise point de salut*, qui ne fait de mal à personne qu'à ceux qui le veulent bien, le *bon* et tolérant Jean-Jacques opinera pour qu'on tue celui qui ne se conduira pas conformément aux dogmes d'une *religion civile* qu'il fera profession de croire, et dit expressément, dans son *Contrat social*, liv. IV, chap. VIII : QU'IL SOIT PUNI DE MORT ! Et cet arrêt de mort, porté par J.-J. Rousseau contre les réfractaires à sa *religion civile*, on verra un jour les jacobins ses disciples, le mettre à exécution contre les indévots à la *religion civile* qu'ils auront créée à leurs concitoyens.

Cependant, si c'est un des caractères distinctifs de la vraie religion du seul vrai Dieu, d'être aussi intolérante dans ses dogmes qu'elle est pure dans sa morale, ce genre d'intolérance, qui s'appuie sur le sens intime et la conscience de ses sectateurs, n'a rien de la cruauté que lui imputent calomnieuse-

ment les sophistes. Cette religion vierge, *intolérante* des religions adulteres, n'est pas plus *cruelle* que ne sont *cruelles* la vérité *intolérante* de tous les mensonges, et la vertu *intolérante* de tous les vices : il n'y a que des yeux malades qui puissent juger *cruelle* la lumiere qui récrée tous les yeux sains. Cette même religion d'ailleurs qui, pour se perpétuer une et immuable sur la terre, comme le Dieu qu'elle y honore, recommande aux siens l'intolérance des erreurs, leur fait encore une loi précise de la tolérance des errans; et elle est, bien autrement que les sectes qu'on ose lui comparer, une religion de paix, de douceur et d'humanité. Car, en même temps qu'elle se retranche si sévèrement et qu'elle se défend si opiniâtrément dans les bornes de sa foi, elle ne met nulle borne à sa charité. Ce ne fut donc que par haine aveugle de cette religion sainte, qu'ils avoient juré d'anéantir, que les conjurés des derniers temps lui reprochèrent et la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes; faisant leurs chevaux de bataille contre elle de deux mesures exclusivement l'œuvre de la politique, et que la politique crut bien avoir justifiées dans le temps, en alléguant qu'elle punissoit, non des erreurs religieuses, mais des crimes d'état : non des calvinistes, mais des conspirateurs armés ou des séditieux incorrigibles.

(6) La publication des registres secrets de la police, faite par les jacobins, vient à l'appui de ce que nous avons dit du zèle de Louis XVI pour le maintien de la religion et des mœurs. On y voit que ce prince, voulant arrêter la contagion des mauvais livres, entre en correspondance personnelle, soit avec le lieutenant de police de Paris, soit avec le directeur général de la librairie, tantôt pour leur exposer ses sages principes sur cette matière, et tantôt pour leur en recommander l'application. Le lieutenant de police Le Noir, en conséquence des ordres particuliers qu'il avoit reçus de Louis XVI, lui répondoit : « Sire, « une tolérance trop décidée a enhardi les auteurs et les li-

» braires : j'ai trouvé établi (par Malesherbes à l'instigation des en» cyclopédistes et économistes) le système que la librairie étant » une branche de commerce, on ne pouvoit lui donner trop d'étendue et de liberté. A la faveur de ce principe, on ferme les yeux » sur l'impression, la publication et la distribution *de tous les » ouvrages prohibés*. Le prétexte de ne point faire passer l'argent » chez l'étranger, autorise la plus coupable licence ; comme si » la religion ne devoit pas ici commander à la politique. Ce qui » peut rassurer votre majesté, c'est que les littérateurs sont for» tement persuadés qu'au milieu des grands objets dont elle est » occupée, elle a daigné descendre aux détails de la librairie, et » *donner les ordres les plus précis* pour la défense de tout livre » que je croirai dangereux. » *Extrait des registres de la police.*

Egalement pressé par Louis XVI de remédier aux abus dans la partie qui le concernoit, le directeur général de la librairie écrivoit au monarque : « Sire, votre majesté n'ignore pas qu'il » y a dans Paris une imprimerie qui n'est pas entièrement sou» mise à mon inspection. Celle de *Simon* est en quelque sorte » dépendante du parlement. Elle ne devroit être employée qu'à » imprimer ses arrêts. — C'est par cette voie que les ouvrages » de partis se sont répandus dans le public *. — Un abus d'un » autre genre que je crois devoir vous dénoncer, c'est l'établis» sement qu'on a toléré, depuis quarante ans, des marchands » de livres dans les maisons royales, aux spectacles, dans le » château même de Versailles, et dans tous les lieux privilégiés. » *Mêmes registres de la police.*

Le zèle de Louis XVI contre les productions licencieuses et leurs auteurs, est également attesté par cette lettre du garde des sceaux Miromesnil, adressée le 29 avril 1782 au lieutenant de police Le Noir, et au directeur général de la librairie, M. Le Camus de Néville : « Le roi, monsieur, m'a envoyé chercher

* Ils se répandoient encore plus par les presses clandestines de Le Maistre.

» ce matin, et m'a dit *qu'il vouloit absolument* qu'on fît la re-
» cherche la plus exacte. — Sa majesté m'a dit *qu'elle vouloit*
» *absolument* que l'on fît tout au monde pour découvrir l'au-
» teur ; et elle m'a ordonné de donner les ordres nécessaires et
» de lui en rendre compte. Je vous prie de ne rien négliger,
» et de prendre même les mesures les plus actives pour y par-
» venir. »

Mais les ordres de Louis XVI, à l'appui des mœurs publiques, quand ses ministres ne les éludoient pas, étoient entravés par ses courtisans. Conformément aux instructions de ce prince, le lieutenant de police de Paris avoit fait enlever par un de ses subordonnés, à la porte du jardin des Tuileries qui communiquoit aux écuries, une collection d'estampes licencieuses. Cette opération attira à l'inspecteur de police qui en avoit été chargé la lettre suivante : « J'ai l'honneur, monsieur,
» de vous avertir que la manière *dont vous vous êtes servi* pour
» prévenir la vente des estampes prohibées, dans l'enceinte des
» écuries du roi, est irrégulière, et opposée *aux droits* de mon-
» seigneur le grand écuyer de France. — Au surplus, je vous
» préviens que je viens de défendre, de sa part, aux marchands,
» de reconnoître vos ordres. » *Lettre du 23 juillet* 1781, *signée* Muller, *secrétaire des commandemens de monseigneur le grand écuyer de France.*

Etranges prétentions ! *les droits* du maître des écuries doivent prévaloir sur *les droits* du roi ! Le grand écuyer aura *le droit* de corrompre les sujets de Louis XVI, et Louis XVI n'aura pas celui de s'opposer, par son lieutenant de police, à cette corruption, par la raison qu'elle s'opère dans la cour de ses écuries !

L'audace des écrivains, encouragée par la tolérance ministérielle étoit telle en 1781, que Brissot, le même qui jouera un rôle si distingué parmi les révolutionnaires, faisoit dès lors paroître sa *Théorie des Lois criminelles*, ses déclamations sur *les crimes des rois*, le célibat des prêtres, etc., et avoit l'im-

pudence de faire solliciter auprès du garde des sceaux la permission de répandre sans obstacle l'ouvrage imprimé clandestinement. Il est vrai que le ministre répondoit (le 13 mai 1781) : « Je serois plus disposé à faire faire le procès à l'auteur, qu'à » accorder la moindre permission à son ouvrage. » Mais le procès ne fut pas fait à l'auteur ; la permission qu'on refusa de lui accorder, il la prit ; et son ouvrage incendiaire circula, comme circuloient ceux de Voltaire et de Raynal, ceux qu'enfantoit tous les jours l'école des sophistes.

(7) Nous pourrions citer plusieurs écrivains du premier mérite qui furent en butte aux tracasseries des ministres de Louis XVI, pour trop de clairvoyance sur les manœuvres philosophiques dirigées contre le trône et l'autel. Nous seroit-il permis de rapporter à ce sujet une anecdote qui nous est personnelle ? J'avois composé, sur les mémoires recueillis par la dauphine, la *Vie du Dauphin,* père de Louis XVI. Je demandai, suivant l'usage, qu'il me fût nommé un censeur. Mais, comme il étoit notoire que le Dauphin s'étoit hautement prononcé contre les philosophes et tous les abus qui perdoient la monarchie, les philosophes craignirent que cet ouvrage ne fît, auprès du roi, autorité contre eux. Le garde des sceaux, Miromesnil, commence par me dire que le premier censeur d'un ouvrage de cette nature doit être le roi lui-même, et qu'il lui sera remis. Après un an d'inutiles démarches et les lettres les plus pressantes en réclamation de mon manuscrit, le ministre Malesherbes m'écrit que je puis passer chez M. le lieutenant de police, qui l'a entre les mains, et qui en causera avec moi. Je cours chez le lieutenant de police, qui fait briller à mes yeux l'espoir d'une récompense royale, si je veux renoncer à la publication de l'ouvrage. Je décline l'offre ; le manuscrit m'est rendu, et je poursuis la nomination d'un censeur qui puisse l'examiner et en juger. Comme je ne réclamois que la loi, on chercha un prétexte de m'en contester le bénéfice. Les jésuites,

quoique rappelés de leur déportation par l'autorité royale, étoient toujours, aux yeux des philosophes et des magistrats, des proscrits contre lesquels on pouvoit tout oser; et une similitude de nom fit soupçonner que je pouvois avoir appartenu à leur société. On prit, pour s'assurer du fait, un moyen très-artificieux. Un homme mis élégamment, en habit vert galonné en or, se présente chez moi, et me dit: « Est-ce bien à » M. l'abbé Proyart que j'ai l'avantage de parler? — C'est à » lui-même, monsieur, répondis-je. — Oh! l'excellente découverte! s'écrie notre homme, et qu'elle fera de plaisir à quel» qu'un! — Pourrois-je savoir, monsieur, qui prend tant d'in» térêt à ma chétive existence? — C'est, monsieur, une dame » de distinction, qui a en ce moment un joli bénéfice à sa no» mination, et qui vous cherche pour vous en envoyer les pro» visions. — Pourrois-je savoir, monsieur, qui est cette dame? » — Vous le saurez incessamment, monsieur; tout ce que je puis » vous dire, c'est qu'elle vous avoit perdu de vue depuis votre » sortie du noviciat de la rue du Pot-de-Fer, où elle a eu occa» sion de vous connoître. — Vous me permettrez de vous obser» ver, monsieur, que le seul noviciat que j'aie jamais fait a été » celui de mon séminaire. » Puis, fixant attentivement l'entremetteur: « Eh! monsieur, m'écriai-je, c'est avec vous-même » que je l'ai fait, mon séminaire, et je serois bien trompé si » vous n'étiez pas M. Hébert. — Vous l'avez deviné, monsieur, » quoiqu'il y ait loin de mon costume actuel à celui de la sou» tane et du rabat que j'ai essayés. — Mais, de grâce, mon » camarade, que signifie donc votre message? qui est la dame » dont vous me parlez? que faites-vous actuellement? — J'ignore » le nom de la dame; je suis seulement chargé de vous dire ce » que je vous ai dit, et de rendre votre réponse. Ainsi il faut » que je sache si, dans la supposition où l'on persisteroit à vous » nommer au bénéfice, quoique n'ayant pas habité le noviciat » des jésuites, vous l'accepteriez? — Je vous avouerai que je » n'en sais rien; et qu'avant de me décider, j'examinerois la

» nature et les charges de ce bénéfice. Mais encore, de qui donc » tenez-vous votre mission? — Je vous dirai que je suis actuelle» ment attaché aux bureaux de M. d'Albert. » Je compris alors que mon élégant ex-séminariste étoit devenu espion de police: mon affaire avec les ministres m'expliqua le reste.

Cependant, comme le ministère persistoit dans le refus de me nommer un censeur, quelqu'un m'enseigna le moyen de m'en passer; et je crus pouvoir faire, en faveur des vrais principes et de la monarchie, ce que tous les jours les philosophes faisoient contre : j'eus recours aux presses officieuses de Rouen, où j'appris que le secrétaire du premier président du parlement vendoit, un louis seulement, et au nom de son maître, les permissions d'imprimer tout ce qu'on vouloit. J'obtins la mienne sans difficulté. Mais le ministère mettoit tant d'importance à la suppression de l'ouvrage, qu'il découvrit où il s'imprimoit; et le même M. de Montholon, de qui je tenois la permission d'imprimer le livre, donna ordre de le saisir. Ce ne fut qu'au bout de six mois, et à la sollicitation des princesses sœurs du Dauphin, que j'obtins la mainlevée de l'édition saisie, qu'on m'obligea d'ailleurs de cartonner en quatorze endroits; dans celui, par exemple, où je rapportois l'opinion émise en plein conseil par le Dauphin dans la cause des jésuites : « Je ne puis ni en honneur, ni en conscience, donner mon » assentiment pour l'extinction d'une société que je crois aussi » utile à la religion que nécessaire à l'éducation de la jeunesse. » On exigea aussi que je fisse disparoître par un carton, l'épithète *absolue*, attribuée par le Dauphin à l'autorité monarchique. Sur diverses représentations que je fis, mon censeur, homme d'ailleurs fort honnête, quoique secrétaire général de la librairie, me répondit : « Je pense absolument comme M. le Dau» phin et comme son biographe, et je n'exigerois pas de vous » un seul carton : il me paroît surtout bien extraordinaire qu'on » veuille réformer les opinions et les écrits même du père du » roi, et qu'on ne veuille plus que l'autorité *absolue*, apanage

» nécessaire de toute souveraineté, soit celui du monarque dans » la monarchie. Mais je vous dirai entre nous que je ne suis que » votre censeur apparent, et que le véritable, que je ne puis » vous nommer et à qui je dois obéir, est derrière la tapis- » serie. »

Toutes les difficultés que j'avois essuyées pour la publication de la vie du Dauphin, je les rencontrai de nouveau, lorsque je voulus faire imprimer celle de la reine sa mère, quoique écrite sur les Mémoires que les princesses ses filles m'avoient elles-mêmes procurés. Comme s'il se fût agi de la plus sérieuse affaire d'état, mon manuscrit occupa successivement, pendant plus d'un an, trois ministres et deux conseillers d'état, et tout aboutit à une défense que me fit le ministre de l'intérieur, M. le baron de Breteuil, de faire imprimer l'ouvrage, ou même de me dessaisir du manuscrit. C'est à cette époque que le conseiller d'état Vidaud de la Tour, homme trop probe pour les circonstances, m'écrivoit : « Je ne suis plus chargé de la » direction de la librairie : il s'établissoit des principes trop op- » posés aux miens, et je n'étois pas assez fort *tout seul* pour » m'opposer au torrent ; j'ai dû remettre en d'autres mains des » rênes qui se seroient brisées dans les miennes ; et c'est aujour- » d'hui M. de Maissemy qui est chargé de ce poste important. » On sait comment le nouveau Phaéton conduisit le char de la librairie. La révolution alors se décidoit ; et la licence univer- selle de la presse m'eût aussi autorisé à faire paroître mon ouvrage. Mais, à cette époque du plus furieux déchaînement contre la reine, je dus m'interdire à moi-même la publication d'un livre de nature à fournir, par la comparaison, un nouvel aliment à la perversité qui poursuivoit l'infortunée princesse.

(8) L'âme de l'académie française, Voltaire, écrivoit à son directeur perpétuel d'Alembert : « M. Turgot succèdera-t-il, » dans notre académie, à M. le duc de Saint-Aignan, qui étoit, » je pense, son beau-frère ? — Il nous faut un homme *qui ose*

» *penser*, soit ministre, soit poëte tragique. -- Voilà que l'aca-
» démie se fortifie. Il faut que M. de Condorcet y entre : vous
» en serez bien plus forts. — Je vous remercie de votre bonne
» volonté pour l'apprenti prêtre et l'apprenti évêque d'Espagnac ;
» j'ai quelque lieu d'espérer qu'il fera un jour un prélat assez
» philosophe. Vous pouvez lui confier saint Louis pour 1778. »
Lettres des 8 *février*, 17 *mai* et 8 *décembre* 1776. Il ne tint pas à Voltaire que l'athée Diderot ne passât de la Bastille à l'académie ; et le 11 août 1760, il écrivoit à Duclos : « Il faut tout
» entreprendre pour introduire Diderot à l'académie ; intéresser
» madame de Pompadour, qui le fera agréer au roi. »

(9) Je n'oublierai jamais que, peu d'années avant la révolution, conduit par le directeur de l'académie de Lyon à une séance publique de cette société, j'entendis l'académicien Servan, l'ex-procureur général du parlement de Grenoble, frère du ministre jacobin du même nom, déchirer la mémoire de nos rois en faveur des calvinistes ; nous assurer que Louis XVI ou abjureroit la politique de ses prédécesseurs à cet égard, ou resteroit comme eux entaché du juste reproche de tyrannie. Révolté de tant d'audace, je jetai les yeux autour de moi ; et mon étonnement fut extrême, en m'apercevant que j'étois le seul étonné.

(10) La secte de ces conspirateurs d'impiété et d'anarchie, outre Voltaire, son président honoraire, et Turgot, son grand soutien, comptoit parmi ses membres les plus ardens, son directeur en exercice d'Alembert ; son secrétaire Leroy, officier de la maison de Louis XVI ; Lamoignon qui devint son garde des sceaux ; le comte d'Argental et le marquis de Thibouville, qui fréquentoient la cour ; Helvétius, fermier général et maître d'hôtel de la feue reine ; le baron allemand d'Holbach et un prussien nommé Grimm, qui abusoient l'un et l'autre du bienfait de l'hospitalité que leur accordoit la France pour pervertir

la France; le marquis de Condorcet, Diderot, Thiriot, Damilaville, etc., qui tous avoient juré haine à Jésus-Christ et à sa religion, et qui se rappeloient leur pacte infernal, en terminant les lettres qu'ils s'écrivoient par la formule : *Ecrasez l'infâme.* Laharpe et Marmontel eurent aussi quelques rapports avec le club d'Holbach. M. Naigeon fait gloire de lui avoir appartenu, et J.-J. Rousseau de l'avoir déserté.

(11) Le nommé La Barre ayant déposé que sa perversion étoit le fruit de la lecture des Œuvres de Voltaire, et spécialement de son Dictionnaire philosophique, le parlement ordonna que l'infâme ouvrage seroit jeté dans le même bûcher que le cadavre du malheureux qu'il avoit rendu furieux de rage contre la personne de Jésus-Christ. L'arrêt fut exécuté le 4 juin 1766, après que le coupable eut fait amende honorable, portant l'écriteau : « *Blasphémateur, et sacrilége exécrable.* » Le complice de La Barre, nommé d'Estalonde, échappé à la justice, se réfugia auprès de Voltaire, qui le prit en singulière affection et le retint chez lui jusqu'à ce qu'il lui eût procuré du service chez le roi de Prusse. Ce prince, de son côté, accueillit avec distinction un jeune homme qui n'étoit dans le malheur que par indiscrétion dans son zèle à *écraser l'infâme;* et il plaça comme officier dans ses armées celui que Voltaire plaçoit comme saint dans le calendrier des philosophes, et qu'il lui recommandoit sous le nom de *divus Estallondus.* Voltaire, Frédéric et d'Alembert, dans leur correspondance, commencent par réduire les crimes du *blasphémateur et sacrilége exécrable* au refus de saluer *une procession de capucins :* puis, en partant de ce texte, les trois philosophes se déchaînent tout à leur aise, et en vrais énergumènes, contre les juges qui ont puni de mort une pareille peccadille.

(12) Cette requête de Voltaire, qui fut très-bien accueillie de la France philosophique, étoit intitulée : *Le Cri du sang*

innocent. C'étoit *le cri* de l'impiété séditieuse, par lequel l'auteur, en mentant à l'évidence et à la notoriété des faits, essayoit de réhabiliter la mémoire du malheureux jeune homme qu'il avoit conduit à l'échafaud, et dont il faisoit un glorieux martyr, comme il faisoit un confesseur illustre du complice qui lui survivoit. Toute sa correspondance atteste qu'il fit l'impossible, au commencement du règne de Louis XVI, pour obtenir cette réhabilitation. Dès le 6 octobre 1767 il avoit écrit à d'Estalonde : « Il viendra un temps où votre procès »sera revu *par la raison*. » Et ce qui est assez remarquable, c'est que ce ne fut qu'après que la Convention eut aboli le culte du vrai Dieu pour y substituer celui de *la Raison*, que les prêtres de la nouvelle divinité, revirent le procès et réhabilitèrent la mémoire de leurs dignes précurseurs dans la carrière des sacriléges.

(13) Lettre 146e de d'Alembert à Voltaire. Ce *Système de la nature*, qui n'est qu'un long tissu de blasphèmes contre la religion et la saine raison, contre le Dieu qui règne au ciel et les ministres de sa puissance sur la terre, ce fruit détestable du brutal athéisme, mais propre à nourrir l'ignorance dépravée, parut en deux volumes en 1770, et fut simplifié, en 1775, par les frères d'Holbach, qui le réduisirent à un livret à portée des antichambres et des cuisines.

Spécialement chargé de l'impression et circulation de ces sortes d'ouvrages, d'Alembert s'acquittoit de la commission avec un zèle digne d'un conspirateur. Des commis à ses ordres n'étoient occupés que du commerce typographique. Les frais d'une édition couverts, ce qui en restoit étoit répandu gratuitement, et par divers moyens, tant dans l'intérieur qu'au dehors. Les preuves en furent acquises en 1779 pour le pays de Liége. Les commis de la propagande adressoient des ballots de livres à des maîtres d'école de ce pays, qu'ils avoient mis dans leur confidence ; et ceux-ci rassembloient, sous le prétexte

d'instruction, de jeunes paysans qu'ils initioient aux mystères de l'incrédulité. Pour la circulation des livres philosophiques dans nos provinces, les agens propagandistes, outre leurs libraires affidés, avoient la ressource des apprentis ou compagnons qui affluent dans la capitale, d'où ils émigrent pour aller faire ce qu'ils appellent leur *tour de France*. Les *compagnons perruquiers* surtout ne manquoient pas de spéculer sur ce commerce. On leur donnoit les nouveautés philosophiques à Paris, et ils alloient en faire leur profit dans les grandes foires où se trouvoient toujours des amateurs.

Quant aux moyens de corrompre la jeunesse dans la capitale, celle surtout de l'université (et ici nous parlerons d'expérience et d'après nous-même), d'Alembert en avoit particulièrement adopté deux. Le premier étoit d'intéresser la cupidité de certains libraires, qui gagnoient beaucoup en vendant à bas prix aux jeunes gens, ou en leur prêtant à jour, et pour deux sous seulement par volume, des livres qui ne leur avoient coûté que la peine de les recevoir de la boutique d'Holbach. Le second moyen de perversion des jeunes gens, qui embrassoit plus spécialement les maisons d'éducation closes, telles que séminaires, colléges et même monastères les mieux surveillés, c'étoit d'y suborner, soit un domestique, soit un maître externe ou même de l'intérieur, qui se chargeoit d'introduire les livres et d'en ménager la lecture clandestine aux élèves, avec la prudence convenable pour ne pas les compromettre auprès des supérieurs. Ces serpens, émissaires de la propagande philosophique, se produisoient, et exerçoient leurs ravages sous l'extérieur de la régularité, quelquefois même de l'austérité. Parmi un nombre de faits que je pourrois rapporter à l'appui de ce que j'avance, j'en citerai deux qui me sont personnels, et qui se rapportent à une époque où j'habitois le collége de Louis-le-Grand. L'un est relatif à un des maîtres que nous appelions sous-préfets ou maîtres de quartiers, l'autre à un domestique.

Le jeune maître, dont il est question, avoit quitté le collége et je l'avois perdu de vue, lorsqu'il me fit dire que, se sentant mourir, il seroit bien aise de me voir. Je me rendis dans une maison respectable qu'il habitoit. J'aurois eu peine à le reconnoître, tant il étoit défait. Il me révéla, ce que je n'eusse jamais soupçonné, que la cruelle maladie qui lui ouvroit le tombeau étoit le fruit du libertinage, et d'un libertinage qu'il avoit prêché à ses écoliers; que le sacrilége et l'hypocrisie lui avoient seuls valu les marques d'amitié que je lui avois quelquefois données; qu'il n'avait jamais été dans le collége qu'un misérable instrument de la secte incrédule, dévoué à la perversion morale et religieuse de la jeunesse. Le malade, pénétré de repentir et accablé de remords, fondoit en larmes en me racontant sa misérable histoire. L'état d'épuisement où le jeta son récit, ne me permit pas d'entrer, dans le moment, en explication sur l'infernale mission dont il me parloit; et sa mort, qui suivit de trop près, m'en ôta le moyen. Quoique cette confidence m'eût été faite sans nul engagement au secret, comme elle étoit de nature à l'imposer par elle-même, je l'ai toujours gardé quant au nom du sujet : je craindrois même encore d'y porter atteinte aujourd'hui auprès d'un nombre de ses contemporains de collége, si j'en disois davantage : mais je puis parler plus clairement sur le second fait, qui concerne le domestique.

Vers l'an 1777, autant que je puis me le rappeler, un jeune étudiant du collége, qui vit encore et qui habite Paris, m'informa en général, et sous la condition que je respectai, de ne l'obliger à être le délateur d'aucun de ses camarades en particulier, qu'il circuloit dans la maison une foule de livres que ceux même qui les lisoient appeloient *abominables*. Le principal du collége averti fit une visite, et me dit que j'avois été mal informé. Bien convaincu du contraire, j'engageai un de mes collègues à faire une seconde visite, qui nous conduisit jusqu'à l'école secrète où dès lors les *Robespierre*, les *Camille-*

Desmoulins, les *Tondu*, depuis ministre *Lebrun*, se formoient à l'incrédulité, mère des séditions et du régicide.

Les aveux d'un jeune homme, à qui j'avois surpris un de ces livres très-philosophiques, me conduisirent, quoiqu'en ligne très-oblique, jusqu'à la source première de leur circulation dans la maison : c'étoit un domestique préposé à la surveillance des cabinets d'aisance. Cet homme affichoit une régularité exemplaire, et se donnoit pour janséniste, protégé par l'économe de la maison, bon homme dévoué à la même secte, et protégé lui-même par le président au parlement Roland, administrateur temporel du collége et aussi grand zélateur du jansénisme, le même qui, publiant sa prévarication dans un mémoire imprimé, nous apprenoit que, pour assurer la perte de jésuites, dont il étoit juge, *il lui en avoit coûté soixante mille francs de son argent*. En montrant à ce domestique un des volumes détachés que j'avois saisis, « Remettez-moi, lui dis-je, les vo» lumes qui précèdent et suivent celui-ci. » Mon homme se voyant découvert me répond sans se déconcerter : « Volontiers, » monsieur, les voici précisément dans mon tiroir. — Fort bien, » *père Déon*, (c'étoit le nom du tartufe); mais ce n'est pas là » tout : je voudrois aussi avoir les autres. — Ces messieurs vous » ont donc dit que je les avois? — Je sais que vous êtes leur » bibliothécaire. — Ah! monsieur, je suis honnête homme; je » vais vous remettre en conscience tout ce que j'ai. » Il m'introduit en même temps dans un arrière-cabinet où étoit le dépôt courant, en me demandant si, par hasard, ces livres seroient mauvais, et me protestant, toujours *sur sa conscience*, qu'il n'y soupçonnoit pas malice, et qu'ayant assez de bons livres, il n'ouvroit jamais ceux qu'on lui donnoit en garde. Il m'en montroit une assez grande quantité pour que je pusse croire qu'elle formoit la collection entière : je me hasardai néanmoins à le sonder : « Dites-moi donc, *père Déon*, où tenez-vous le » principal magasin de ces messieurs? — Je vois bien, monsieur, » qu'ils vous ont tout dit. Eh bien! je porterai tout chez vous :

» vous sentez bien que je ne suis pas capable de vous tromper ; » et puis risquer de perdre mon pain. — Ce n'est pas là de » quoi il s'agit ; mais je voudrois avoir ces livres à présent ? — » Oh ! monsieur, *à présent ;* ils sont bien trop loin d'ici. — Mais, » par exemple ? — Ils sont chez une brave femme, aux piliers » de la Halle. — Ce n'est que là ? je vais y aller avec vous. — Pas » avant le jour au moins, monsieur ? — Et qu'importe le jour, » les réverbères n'éclairent-ils pas toujours Paris ? »

Nous partons. Arrivé au logis de la receleuse, son complice gratte à la porte et fait entendre sa voix. — « Quoi c'est vous, » *M. Déon !* et qu'y a-t-il donc qui vous amène à pareille heure ? » — Ouvrez toujours, madame, je vous le dirai. » Nous sommes introduits, et je prends la parole : « C'est, madame, que nous » venons vous débarrasser de tous nos livres ; où sont-ils, s'il » vous plaît ? — *M. Déon* les met tous dans ce cabinet : vous » ne pourrez pas tout emporter d'un voyage. — Je vous l'avois » dit, *père Déon,* que le sac que vous preniez me paroissoit bien » petit. — Je l'aurois cru assez grand ; mais madame nous en » prêtera un second. — Dites donc, je vous prie, madame, » est-ce que vous n'avez que cela ? — Vous devez, monsieur, » trouver votre compte ; car je ne touche jamais aux livres » qu'apporte *M. Déon ;* je ne sais pas lire. — Je vous crois, » madame, je voulois seulement savoir si c'étoit tout. »

Je me fais suivre de toute la collection ; j'y joins ce qui s'étoit trouvé chez le domestique, et fais transporter le tout chez le principal. C'étoit un homme de bien, mais timide dans ses mesures, et craignant de voir trop clair dans une affaire désagréable. Plus embarrassé encore que satisfait de la découverte, il ne songea qu'à en prévenir l'éclat ; et, sans rien éclaircir, il chassa précipitamment le commis, qui emporta avec lui le secret de ses commettans. Toutes les recherches particulières que je pus faire n'aboutirent qu'à me laisser l'idée, qui me paroissoit bizarre, d'une bibliothèque infernale dans la première maison d'éducation de la capitale, à l'usage de tous les

élèves, sans qu'elle coûtât rien à aucun. Mais depuis, la correspondance imprimée des sophistes nous a signalé l'agent invisible de ce mystère de corruption; et il me parut dès lors démontré qu'il étoit lié au mécanisme de perversion universelle organisé dans le sens de Voltaire par les économistes. Ce qui me le confirma, c'est qu'à cette époque précise, d'Alembert entretenoit des relations avec le collége de Louis-le-Grand, où il protégeoit quelques jeunes gens, et entre autres le nommé Damilaville, neveu du fameux philosophe de ce nom, dont Voltaire louoit tant le zèle à *écraser l'infâme*.

(14) Tavenot, dans la préface de son petit poëme intitulé *le Philosophisme*, pièce non moins piquante pour la forme que judicieuse pour le fond, avoit déjà dit : « Une fausse philoso-» phie, née de l'indépendance et de la présomption, lève au-» jourd'hui un front audacieux, s'arme de mille traits empoison-» nés, qu'elle ose lancer contre la religion. — On ne peut se » dissimuler les rapides progrès qu'elle fait journellement. » Nous touchons presque au terme d'une corruption générale. — » Ce qui afflige jusqu'aux larmes, ce sont les périls auxquels » notre jeunesse est exposée. Que deviendra l'espoir de la nation, » lorsque ses enfans, livrés de bonne heure à l'incrédulité et à la » licence, abjureront, du moins dans leur cœur, la foi et les » vertus de leurs pères ? »

C'étoit un ancien premier commis des finances, bien différent du premier commis Devaines, qui tenoit ce langage : et le poëte Piron, qui faisoit alors dans Paris une pénitence exemplaire des écarts de sa jeunesse, répondoit à une lettre de l'auteur qui lui avoit adressé son ouvrage : « Ma chrétienne et sin-» cère palinodie, après la satisfaction de ma conscience, ne » m'en pouvoit causer une plus sensible que de me rappeler à » votre souvenir. Nos demi beaux esprits et nos quarts de philo-» sophes peuvent me ridiculiser tout à leur aise ; — votre indul-» gence pour ma foiblesse va jusqu'à lui donner une douce épi-

» thète. Je regarde cette charitable absolution comme un pré» sage de la rémission d'en haut : — c'est un premier fruit que » je retire déjà de mon sincère repentir et de ma confession » publique. — J'ai lu et relu *le Philosophisme* avec un très-grand » plaisir. — Vous gémissez pathétiquement, et pleurez à bon » droit sur l'abomination de la désolation qu'annonce la philo» sophie moderne et diabolique, *en versant, comme elle fait,* » *le poison de l'indépendance et de l'irréligion dans le cœur de* » *nos jeunes gens.* »

(15) Sans doute qu'elle étoit du *fanatisme*, comme la qualifie Voltaire, la religion qui pourtant a civilisé le monde, et qu'elle étoit de la bonne philosophie cette audace des attentats sacriléges : ils étoient possédés du fanatisme les magistrats qui sévissoient contre les derniers scandales de la fureur impie; et ils étoient des philosophes pleins *d'innocence*, ceux qui faisoient retentir les rues d'Abbeville de leurs accens blasphémateurs, brisant et couvrant d'ordures l'image du Dieu qu'adorent les chrétiens, jouant dérisoirement les saints mystères, affectant un culte d'adoration devant les livres les plus fameux par les blasphèmes et les obscénités. *Voyez l'arrêt du parlement de Paris, du 7 juin 1766.*

(16) Toujours plus ambitieux de renommée à mesure qu'il approche plus du tombeau, Voltaire, en 1770, fait part à son fidèle d'Alembert du désir qu'il auroit que ses contemporains lui érigeassent une statue, à lui le grand homme du grand siècle, et que l'entreprise se fît par souscription : il lui fait la leçon sur la manière de recruter des souscripteurs parmi les princes, et même les évêques, en déterminant les souscriptions du roi de Prusse, et de l'archevêque de Toulouse Brienne : « Il ne seroit pas mal, lui écrit-il, que Frédéric se mît au rang » des souscripteurs; et vous êtes le seul qui soyez à portée de » lui proposer cette *bonne œuvre philosophique.* — Vous êtes

»l'ami de l'archevêque de Toulouse : je suis persuadé que vous »l'aurez mis au rang des souscripteurs, puisqu'il est notre »confrère. — A l'égard de Frédéric, je crois qu'il est absolu»ment nécessaire qu'il soit de la partie. Ce n'est pas à moi à »le lui demander; c'est à vous à consommer votre ouvrage. — »Je vous recommande toujours Frédéric. — Je vous prie ins»tamment, mon cher ami, de me mander si vous lui avez »écrit.» *Lettres des* 29 *avril*, 21 *juin*, 7 *juillet*, 16 *juillet* 1770. En effet, les grands et les riches, qui ne juroient plus que par la philosophie de Voltaire, souscrivirent pour sa statue. Le ciseau du célèbre Pigalle l'exécuta; et le séditieux impie, qui dès lors détrônoit Louis XVI, fut placé dans son palais du Louvre.

(17) Ces philosophes aux formules humaines et fraternelles se détestoient dès lors aussi cordialement que le feront un jour ces *frères et amis* leurs disciples, héritiers en même temps et de leur doucereux langage et de leurs fureurs impies. Tantôt Frédéric reproche à Voltaire son esprit vindicatif, qui le feroit, dit-il, *descendre aux enfers* pour y persécuter un ennemi *; et tantôt Voltaire se souhaite la mort pour n'être plus maltraité par un roi son *confrère en incrédulité* **. Ces deux sophistes, amis si chauds dans leur correspondance, se rendent le service de se peindre mutuellement. Voltaire, sous la plume de Frédéric est «un philosophe ouvert et sans franchise; — tour à »tour Aristippe et Diogène; — s'attachant plutôt par légèreté »que par choix; — raisonnant sans principes et sujet à des accès »de folie; — cœur corrompu, libertin qui moralise sans mœurs; »vain au suprême degré, mais encore plus avaricieux; écrivant »moins pour la gloire que pour l'argent; — passant sans cesse »d'une extrémité à l'autre, tantôt philanthrope, tantôt cy»nique..... ***.»

* Lettre du 24 février 1760.

** Lettre du 21 avril 1760.

*** Voyez *Portrait de Voltaire*, par le philosophe de Sans-Souci.

Voltaire, parlant de Frédéric, nous le signale

« Écrasant les mortels et les nommant ses frères,
» Misanthrope farouche, avec un air humain;
» Modeste avec orgueil, colère avec foiblesse,
» Pétri de passions et cherchant la sagesse;
» Dangereux politique et dangereux auteur:
» Mon patron, mon disciple et mon persécuteur. * »

Celui que nous avons vu, le *Salomon* du nord et le *dieu* de la philosophie, sous la plume de Voltaire, se métamorphose, sous la même plume, en *malheureux mortel;* puis, sous le nom de *Duluc,* en chien tantôt mordant tantôt mordu; et finit enfin par n'être plus qu'un diable : *quel diable de Salomon* ** !

Mais où le peintre se surpasse, dans le portrait de son royal ami, c'est dans un libelle historique, composé sous le titre de *Mémoires* pour servir à son histoire. C'est là que le philosophe de Berlin n'est plus qu'un monstrueux assemblage de tous les genres d'immoralités, un composé d'ingratitude, d'injustice et de froide cruauté, un libertin livré à toutes les turpitudes de la débauche, un être enfin noirci de crimes, auxquels il songea à mettre le comble, après un revers essuyé en Bohême : *il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer* ***.

Il paroît qu'en effet Frédéric, en bon matérialiste, avoit fait part d'un projet de suicide à Voltaire, qui l'en détournoit par ces motifs philosophiques : « On vous accusera d'un désespoir » prématuré, quand on saura que vous avez pris cette résolution » funeste dans Erfurt; — votre nom en souffrira; — les philo» sophes, croyez-moi, auroient beaucoup de peine à justifier » devant le public une mort volontaire, contre laquelle tous

* *Poëme de la Loi naturelle,* première édition.
** Lettre à d'Alembert, 12 janvier 1757.
*** Page 60.

»les préjugés s'éleveroient.» *Lettres d'octobre N. et 13 novembre* 1757.

Voudroit-on savoir le cas que faisoit le philosophe à qui le dix-huitième siècle donnoit le plus d'esprit, du philosophe à qui il donnoit le plus de génie, ce que le philosophe de Ferney pensoit du philosophe de Genève? Voltaire appelle J.-J. Rousseau « un archi-fou, — qui se met dans quatre ou cinq douves »du tonneau de Diogène pour aboyer; — un fanatique, qu'il »faudroit baigner, — le laquais de Diogène, — un polisson »malfaisant, — un gâte-métier, — un malheureux, — un »coquin, — un monstre, qui ressemble aux philosophes comme »les singes ressemblent aux hommes, — le chien de Diogène, »qui mord la main de celui qui lui offre du pain, — le scélérat »le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature »humaine *.»

La sévérité avec laquelle Voltaire juge ici Rousseau, étoit provoquée par la justesse avec laquelle Rousseau jugeoit en même temps et Voltaire et toute la secte des sophistes qui se reconnoissoient ses disciples, et dont il disoit qu'après les avoir consultés, avoir feuilleté leurs livres, examiné leurs opinions, il les avoit « trouvés tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, n'i»gnorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des »autres; point commun à tous, et le seul, à son avis, sur »lequel ils aient tous raison **.»

Plus sévère encore que J.-J. Rousseau, Frédéric jugeant ses confrères, et après avoir apprécié Voltaire leur chef commun, définissoit son école: « *Une secte de soi-disant philosophes,* »qui se croient supérieurs à tout ce qui a existé; — qui, à »l'effronterie des cyniques joignent la noble impudence de dé»biter tous les paradoxes qui leur tombent dans l'esprit; — un

* Lettres à d'Alembert des 26 juin 1760; 19 mars, 20 août, et 20 octobre 1761; à Marmontel, 19 juin 1763, au comte d'Argental, 14 juillet 1766; à Damilaville, 12 et 15 janvier 1765, 14 juillet 1766

** *Emile*, tome III, page 25.

» *tas de polissons*, dont le but est d'apprendre aux nations que » les sujets doivent jouir du droit de déposer leurs souverains » quand ils en sont mécontens *. »

Fort bien, sire; mais ce jugement, plein de sagesse, de quel droit le prononcez-vous? et ces *cyniques* effrontés, ce *tas de polissons*, auxquels vous vous êtes associé, et que vous gratifiez hautement du droit de déposer la suprême majesté qui vous déplaît, et d'*écraser* la religion que vous appelez *infâme*, pourquoi ne se croiroient-ils pas le droit plus incontestable encore *de déposer* sa majesté prussienne, s'ils en sont mécontens; ou du moins, de ne plus voir, comme Voltaire, que de *terribles imbéciles* dans ceux qui se feroient tuer pour elle **? Si Frédéric revenoit au monde, il verroit comme nous que la masse des officiers prussiens, imbus de sa philosophie, ne se sont pas *toujours fait tuer*, comme de *terribles imbéciles*, pour défendre la personne et le trône de son successeur.

Mais, d'après ces jugemens que les plus fameux philosophes du dix-huitième siècle portent les uns des autres, seroit-il possible qu'il leur restât encore un seul partisan parmi les hommes jaloux de quelque réputation de sagesse? Car enfin il y a ici un raisonnement des plus simples à faire, et bien concluant: ou ces accusations, dans lesquelles ils se reprochent mutuellement les vices honteux et les crimes, sont vraies, et ils sont des monstres pour les avoir méritées; ou bien elles sont fausses et calomnieuses, et ils sont des monstres encore pour se les être imputées.

(18) Le premier qui fut roi, fut celui qui, sortant des mains du Créateur, reçut de sa bouche l'investiture de la monarchie universelle; et dont le droit reposoit sur ces paroles : « Qu'il » règne sur toute la terre, PRÆSIT UNIVERSÆ TERRÆ ***. » La plus

* *OEuvres du R. de P. Dial. des Morts*, tome X, page 86.

** Lettre à d'Alembert, du 12 janvier 1757.

*** Gen. I, 26.

ancienne et la plus authentique des histoires devient l'histoire de la monarchie. Les patriarches non plus qu'Adàm ne furent point des *soldats heureux*, mais les monarques naturels de leur nombreuse postérité. Et, si l'on porte ses regards jusqu'à celui qui sortit victorieux du premier combat dont il soit fait mention dans les annales du monde, on reconnoîtra bien moins le *soldat heureux* que le monarque indépendant, dans Abraham taillant en pièces cinq chefs de peuplades appelés rois. Que signifieroit cette vérité triviale : *Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux?* Mais Voltaire, l'ennemi de la noblesse, quoiqu'anobli, l'énonce ici pour faire oublier cette autre vérité : Que celui qui sert bien son pays, après que ses aïeux l'ont bien servi, a droit de voir rejaillir, du nom glorieux de ses pères, un accroissement de lustre sur sa gloire personnelle.

(19) D'Alembert écrivoit à Voltaire, relativement à la première édition de l'Encyclopédie, où les auteurs avoient été forcés de feindre encore le respect pour un grand nombre de vérités qu'ils avoient abjurées dans le cœur : « Sans doute nous » avons de mauvais articles de théologie et de métaphysique ; — » mais il y aura d'autres articles *moins au jour*, où tout sera » réparé. Le temps fera disparoître ce que nous avons dit de ce » que nous avons pensé. » *Lettre du* 21 *juillet* 1757. L'Encyclopédie elle-même, dans l'article *Encyclopédie*, décèle encore mieux le manége employé pour faire d'elle une empoisonneuse infaillible; et Laharpe, qui ne connoissoit que trop bien les pères de la monstrueuse production, les appelle un *ralliement de conjurés — contre la religion et l'autorité*. C'est ce ralliement qui donnera naissance au ralliement d'Holbach, auquel viendront se rattacher tous les ralliemens philosophico-maçonniques qui enfanteront l'anarchie révolutionnaire.

(20) C'étoit encore une ruse des sophistes, pour faire de l'argent et des dupes, de se faire éditeurs d'ouvrages estimés,

dans lesquels ils glissoient avec adresse leurs principes d'incrédulité, par voie d'addition ou de suppression, quelquefois par une simple interversion de ponctuation. Ils ont ainsi falsifié les Œuvres de Linnæus et de Bacon, celles de Newton et d'Euler, celles même de Pascal. Dans les éditions qu'ils donnèrent de ses *Pensées*, les fripons n'eurent besoin que d'ajouter au texte les trois monosyllabes *ni s'il est*, dans un endroit où il est question de l'existence de Dieu, pour faire parler en athée ce philosophe le fléau de l'athéisme. Condorcet étoit un des principaux ouvriers falsificateurs du club d'Holbach. Editeur des Œuvres d'Euler, qu'il appelle *un des hommes les plus grands et les plus extraordinaires que la nature ait jamais produits*, le philosophe n'en a pas plus de respect pour les productions du grand homme. Il mutile ses lettres, dont il retranche les traits les plus victorieux en faveur de la révélation, et les plus accablans pour la philosophie moderne.

Les sophistes, falsificateurs d'auteurs orthodoxes, ont imité en ce point les jansénistes, imitateurs eux-mêmes des protestans. Les jansénistes ont tout osé dans le dessein de se donner saint Augustin pour père, le pieux auteur de l'Imitation pour frère, des papes même pour complices; et, dans ce moment encore, je les vois soupçonnés d'attentats typographiques contre l'orthodoxie de notre immortel Bossuet. Aux yeux des ministres tolérans de Louis XVI, c'étoit être boute-feu que de sonner le tocsin contre ces faussaires hétérodoxes, et parler en philosophe que de dire comme Frédéric : « *La mitraille venge la moindre égratignure faite à l'orthodoxie.* » Ces hommes d'état paroissoient ignorer qu'au siècle de Luther et de Calvin la seule transposition d'une virgule détrônoit les rois, sinon comme cause, du moins comme prétexte : ces hérésiarques, en effet, alléguoient le texte de l'épître de saint Paul aux Romains; « *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non* » *enim est potestas nisi a Deo : quæ autem sunt, a Deo ordi-* » *natæ sunt.* » Le texte ainsi ponctué signifie : « Que toute

» âme soit soumise aux puissances supérieures; car toute puis- »sance vient de Dieu; *et celles qui existent* sont dans l'ordre » de Dieu. » Mais, en transposant après le mot *Deo* la virgule qui doit être après le mot *sunt*, au lieu du sens naturel et catholique : « Les puissances qui existent sont dans l'ordre de » Dieu, » on a le sens : « Les puissances qui sont de Dieu sont » dans l'ordre. » Contre-sens perfide du protestantisme, qui laisse aux sujets de la puissance la liberté d'examiner *si elle est dans l'ordre*, pour juger *si elle est de Dieu*, et par conséquent s'ils lui doivent obéissance, ou si l'insurrection contre elle ne seroit pas *leur droit*, ou même *leur devoir le plus saint*.

(21) Si un élève de la philosophie du dix-huitième siècle me disoit : « Après avoir lu Voltaire, J.-J. Rousseau, etc., j'ai également » lu, avec le désir de trouver la vérité, ce que leur ont opposé » les Fréron et les Bergier, les Bullet et les Clément, les Non- » notte et les Guénée, l'auteur des *Helviennes* et celui du » *comte de Valmont*, Larcher encore et Guérin du Rocher, » l'archevêque Pompignan et l'archevêque Beaumont, etc.; et » après tout cela, j'en reviens de bonne foi et sans remords à » mes premiers docteurs, » je répondrois à ce jeune philosophe : « Si vous êtes aussi sincère que vous me le dites, consolez-vous, » jeune homme, dans votre malheur; le ciel ne vous imputera » pas votre maladie philosophique : elle n'est que de la folie. »

(22) C'est avec toute la rage qui l'animoit contre la religion chrétienne et son divin auteur, que Voltaire outrage dans ses écrits les plus grands personnages de l'ancien Testament, et en général le peuple juif, dépositaire des oracles qui annonçoient le peuple chrétien. A ses autres injures dirigées contre David, il joint celles de l'appeler *un joueur de violon* et *un faiseur de chansons*. Il entroit en convulsions quand il songeoit qu'après plus de trois mille ans, l'univers retentissoit encore des divins cantiques du roi des Juifs. Il ne lui pardonnoit pas ses apos-

trophes atterrantes à l'impie, ses démonstrations parlantes de l'existence de l'Être suprême, les sublimes élans de sa piété vers le Dieu de son cœur. Dans sa frénétique jalousie, il savoit très-mauvais gré à quelques poëtes ses contemporains, et nommément à J.-B. Rousseau et au marquis de Pompignan, de s'être déclarés les admirateurs du père de la poésie lyrique, et d'avoir essayé de rendre, par des *chansons* françaises, les ravissantes beautés de ses *chansons* hébraïques. Calomniateur extravagant du peuple juif, Voltaire lui impute tous les crimes, ne lui fait pas même grâce de celui d'anthropophagie ; et il fonde son accusation sur ce tableau prophétique d'Ézéchiel : « Dites aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la campagne : Venez, » accourez à la victime que je vais immoler sur les montagnes » d'Israël, pour vous en faire manger la chair et boire le sang. » — Vous aurez pour pâture, sur la table que je vous dresse, le » cheval et le cavalier, et tous les guerriers, dit le Seigneur *. » Or Voltaire, pour montrer à ses lecteurs des mangeurs de chair et des buveurs de sang dans la personne des Juifs, ne fait pas difficulté de métamorphoser en *Juifs* les convives que le prophète appelle *les oiseaux du ciel et les bêtes de la campagne*. Puis, sur son ton ordinaire de triomphe, il dit à ses complaisans lecteurs : « Cela est positif. » Et, en effet, pourquoi les Juifs n'auroient-ils pas été anthropophages ? c'eût été la seule chose qui eût manqué au peuple de Dieu pour être le plus abominable des peuples. *Dictionnaire philosophique*, article ANTHROPOPHAGES.

(23) Plus brutalement qu'ingénieusement impie, s'il faut s'en rapporter à J.-J. Rousseau, ce baron d'Holbach se faisoit attribuer toutes les productions monstrueuses de ses associés, dont ceux-ci craignoient de s'avouer les pères. C'est une des singulières découvertes de ce philosophe germain que celle de

* Ezech. XXXIX, 17 et seq.

cette dévotion au *privilége exclusif de commettre les plus grands crimes sans rougir* ; et de ce dévot *à l'âme forte et bien atroce*. C'étoit apparemment aussi par *privilége* de dévotion envers le Dieu des chrétiens, car c'est de celle-là dont il est ici question, que les païens etoient si cruels *sans rougir* ; qu'un Catilina conjuroit contre sa patrie ; qu'un Sylla la faisoit nager dans le sang de ses concitoyens ; que les deux Brutus poignardoient l'un ses propres enfans, l'autre le chef de l'empire son insigne bienfaiteur. Elle jouissoit sûrement, par anticipation, du *privilége* en *dévotion* de Rome chrétienne, cette Rome ancienne qui, *sans rougir*, massacroit, en moins d'un siècle, vingt-deux de ses empereurs. cette Rome qui inondoit l'univers du sang des chrétiens. Mais, sans remonter si haut, ils seront sans doute des *privilégiés en dévotion* parmi nous, ceux qui, *sans rougir*, conspireront contre Louis XVI et le traineront à l'échafaud. Quoique doués d'une *âme forte et bien atroce*, ils seront animés par la *dévotion chrétienne* ces massacreurs de leurs concitoyens, les Danton et les Barnave, les Robespierre et les Marat. Il n'y aura même nécessairement que des âmes dévotes dans tout le troupeau des jacobins, puisque LA DÉVOTION JOUIT SEULE *du privilége de faire commettre les plus grands crimes sans rougir*.

Depuis surtout que la magistrature française, infatuée de jansénisme et de philosophisme, avoit dénoncé, sur la foi de ces deux garans, tout un ordre de religieux réputés des modèles de vertu, comme fauteurs *de tous les crimes*, sous le manteau de la dévotion, la foule impie applaudissoit à tous les déclamateurs philosophes, qui attribuoient aux disciples d'une religion de douceur et de charité l'esprit de révolte et les inclinations sanguinaires que respiroit leur propre scélératesse. Ce n'est pas que tous les monumens historiques, depuis l'établissement du christianisme, ne leur donnassent le démenti. « La » religion chrétienne, leur disoit le trop philosophe Montesquieu, » est surtout ennemie du despotisme. — Pendant que les princes

» mahométans donnent sans cesse la mort et la reçoivent, la » religion, chez les chrétiens, rend les princes moins timides, » et par conséquent moins cruels. Le prince compte sur ses » sujets, et les sujets sur le prince *. » J.-J. Rousseau, qu'on ne suspectera pas de partialité en faveur de la religion chrétienne, lui rend sous ce rapport, la même justice que Montesquieu, et en appelle au jugement de l'histoire.

(24) Le peuple français l'a goûté pendant dix ans, *le bonheur* d'être gouverné par les philosophes; il s'en souvient, et les générations futures rediront long-temps ce bonheur de leurs ancêtres. Rien ne devoit être bien fait que ce qui le seroit par les philosophes. La jeunesse devoit être parfaitement élevée quand ils seroient ses instituteurs : ils l'ont été; et nous sommes témoins des talens et des vertus qu'ils ont communiqués à leurs élèves. La police même ne pouvoit être bien administrée que par la philosophie. « La police, disoit Manuel, ne sera bien » faite que quand elle sera faite par des philosophes. » Ce temps-là viendra; et long-temps aussi on se souviendra de la police exercée par les comités philosophiques de surveillance et de sûreté générale, de la police que ce même Manuel aura exercée dans le couvent des Carmes de Paris, et ses collègues en police philosophique par toute la France.

(25) Raynal, apostat du clergé, et initié à tous les secrets du clergé, mentoit impudemment à sa conscience quand il imputoit à ce corps d'avoir imaginé la maxime : *Que les rois ne tiennent leur pouvoir que de Dieu* : maxime qu'il savoit fort bien avoir été transmise, par le clergé de l'ancien Testament, au clergé du Nouveau; maxime protectrice de l'ordre public, que Jésus-Christ a consacrée et que ses apôtres ont prêchée **.

* *Esprit des Lois*, livre XXIV.
** *Sap.* VI, 4; *Joan.* XIX, 11; *Rom.* XIII, 1.

Cette imputation mille fois ressassée par les sophistes, d'un pacte entre les prêtres et les rois, pour tenir les peuples à la chaîne, annonce la plus insigne mauvaise foi ou la plus grossière ignorance; et peut tenir de l'une et de l'autre. Les prêtres qui se seroient accordés avec les rois pour les gratifier d'un pouvoir divin sur les peuples, se seroient donc aussi accordés avec les peuples pour intimer aux rois l'effrayante responsabilité de ce pouvoir? Et, quand les Bossuet et les Fénélon; quand les Bourdaloue et les Massillon; et, tout récemment encore, quand les Beauvais et les Beauregard rappeloient à nos rois l'origine de leur puissance, étoit-ce pour leur suggérer les moyens de l'abus, ou pour leur rappeler le devoir du bon usage? Etoit-il de connivence avec le premier de nos rois chrétiens, *pour cimenter l'esclavage* de ses compatriotes, ce courageux Remi qui, en l'initiant au christianisme, lui disoit: « C'est aujourd'hui, fier conquérant, que vous devez faire » succéder la modération à l'orgueil du commandement. Païen, » vous avez ravagé; chrétien, vous devez édifier *. »

Mais que les sophistes comparent donc le prétendu despotisme des rois chrétiens, à qui les prêtres disent qu'ils exercent la puissance de Dieu et qu'ils sont *les ministres de son empire* **, avec celui qui pèse encore sur les contrées idolâtres, où il n'y a point de prêtres qui tiennent ce langage aux rois.

(26) Voltaire n'eût désiré qu'un Cromwel régicide tous les cinquante ans. Raynal, son disciple forcené voudroit « qu'il y » eût un plus grand nombre de tyrans déposés, emprisonnés, » mis à mort; qu'on vît sur la place publique *un échafaud sans* » *cesse dégoûtant du sang des souverains.* — Le tyran, *ajoute* » l'énergumène, est un monstre à une seule tête, *qu'on peut*

* Mitis depone colla, Sicamber; incende quod adorasti; adora quod incendisti.



» abattre d'un seul coup. » (Histoire philosophique, tome III, page 317 et suivantes; tome VI, page 422). Ce prétendu tribunal régicide, que le sophiste place à Ceylan, et que d'autres sophistes avoient placé dans d'autres régions imaginaires, n'est qu'un trait d'érudition à la Voltaire. Ces misérables étoient bien aises de provoquer à un crime réel par des exemples fabuleux. Raynal traça les dernières nuances du dessin qu'exécuteront les jacobins. Peu de gens encore connoissent à fond ce monstrueux hypocrite, instrument si décisif des malheurs de Louis XVI. Ce généreux avocat de l'humanité opprimée par les rois et par les prêtres, ce vengeur si chaleureux de la liberté des hommes, il conspiroit lui-même leur esclavage, associé à la traite des nègres. Enrichi par cet odieux trafic, l'apostat du sacerdoce et de l'humanité fit offre d'une somme de douze mille livres aux habitans d'un village de Rouergue, lieu de sa naissance, pour être employée à leur plus grand avantage. Ces bons paysans, s'étant assemblés pour délibérer avec leur curé sur l'offre qui leur étoit faite, l'un d'eux prit la parole au nom de tous, et dit : « Nous sommes bien pauvres, M. le curé, et » douze mille livres nous viendroient fort à propos; mais nous » aimons notre religion et notre roi; nous ne voulons rien tenir » d'un renégat qui leur cherche querelle; nous vous prions de » lui faire cette réponse de la part de toute la communauté, » sans en excepter ses parens. » Contraste bien frappant de ces honnêtes villageois, et des *honnêtes gens* de la capitale qui se disputoient la faveur de baiser la main qui avoit écrit les blasphèmes qu'on vient de lire.

Raynal ne pardonnoit pas à une société de prêtres vertueux, dont il avoit été membre, de l'avoir expulsé de son sein. Il conçut dès lors une aversion contre tous les prêtres, qui, comme celle de Voltaire, tenoit de la frénésie. Partout dans ses écrits, il fait de pénibles efforts pour amener le sarcasme contre eux, ou le blasphème contre la religion dont ils sont les ministres et contre les rois qu'ils font profession de révérer.

Dans une leçon qu'il a l'impudence de faire à Louis XVI, après avoir brutalement reproché au monarque l'éducation qu'il a reçue, parce qu'elle n'avoit rien eu de philosophique, l'insolent histrion, avec toute la modestie des héros de sa secte, se propose pour modèle, et n'a pas honte de dire, en continuant son apostrophe : « Je suis un homme de bien, et un de » tes meilleurs sujets. — Le matin et le soir j'élève des mains » pures vers le ciel. » *Histoire philosophique*, tome II, page 355. Et n'étoit-ce pas, en effet, un grand *homme de bien*, ce prêtre apostat et persécuteur encore de sa religion désertée ? N'étoit-il pas un *des meilleurs sujets* de Louis XVI, ce conseiller atroce de rébellion et de régicide ? N'étoient-elles pas des *mains* bien *pures*, celles que levoit au ciel le blasphémateur forcené de tout ce qu'il y a de sacré sur la terre ; le cynique octogénaire qui révéloit à ses contemporains les honteux secrets de ses soupirs adultères, qui donnoit la préférence aux mystères impudiques des décades japonaises sur les saintes pratiques de nos solennités religieuses ?

(27) Nos philosophes de l'an 2440, ou, si l'on veut, de 1789, réduiront en effet le pape au titre d'évêque de Rome, par leur *constitution civile du clergé*. Leur zèle anti-papal ira plus loin ; et, en attendant le jour et les moyens d'exterminer le souverain pontife, ils le brûleront en effigie. Seroit-ce faire injure à l'auteur du *Nouveau Tableau de Paris*, que de supposer qu'il fit partie de la troupe joyeuse qui alla danser autour du bûcher de Pie VI, comme il nous apprend qu'il courut se réjouir avec ses dignes frères et amis autour de l'échafaud de Louis XVI ? Mais il faut que ce philosophe ait été bien savamment initié aux secrets révolutionnaires pour nous les avoir révélés avec une si étonnante précision, au moment où Louis XVI ne faisoit que de monter sur le trône, et en 1775.

On ne s'apercevoit que trop bien dès lors que les disciples de Voltaire et de Rousseau préparoient et désiroient une révolution

à la Luther et à la Calvin, qui les fit *marcher sur les têtes mitrées et couronnées* : on pouvoit aussi prévoir leur *remède affreux mais nécessaire, d'une guerre civile*, leur déchaînement contre la métropole de la catholicité, la rupture même des nœuds sacrés du mariage par la licence du divorce; mais il n'appartenoit qu'à un secrétaire intime du conseil philosophico-maçonnique de nous faire lire si long-temps avant l'événement ces détails les plus singuliers, et jusqu'à la phrase : *Le nom de Mont-Martre est anéanti.* Ce nom sera en effet échangé contre celui de *Champ de repos;* et la rue dite des *Martyrs*, qui y conduit, porte encore aujourd'hui son inscription philosophique : *Rue Champ de repos.*

NOTES

RELATIVES AU LIVRE NEUVIÈME.

(1) Deux ans avant que parût le *Système de la nature*, imprimé pour la première fois en 1770, l'instituteur du fils du baron d'Holbach, *La Grange*, nous avoit donné, en magnifique édition, la traduction du très-absurde, mais très-impie Lucrèce *sur la nature des choses*, accompagnée de notes très-philosophiques; le tout revêtu d'un privilége du roi, et d'une approbation. Le censeur, *Dupuy*, donna pour motif de sa complaisance à approuver, que le système professé par l'auteur étoit *trop absurde pour être dangereux.* Cependant, si on se donne la peine de comparer cet ouvrage à ceux de nos philosophes qui ont paru depuis, et surtout avec leur correspondances, on se convaincra que l'absurdité du système n'a pas empêché ces absurdes docteurs de se l'approprier, et d'en faire part à leurs crédules disciples.

(2) Un Français qui feroit la question : « Est-il bien vrai

« qu'il y ait eu un Charlemagne? » se feroit citer proverbialement comme le plus ignorant des hommes. Cependant l'existence de ce grand homme est attestée par bien moins de monumens authentiques que celle du législateur des Juifs ; son histoire est bien moins fameuse que la sienne dans les annales du monde : et Voltaire fait la question : « Est-il bien vrai qu'il y ait eu un « Moïse? » *Philosophie de l'histoire. Dictionnaire philosophique*, article Moïse, etc. Si, ensuite, il lui fait grâce de l'existence, c'est pour travestir en homme des plus méprisables, celui qui avoit fait l'admiration des païens mêmes avant qu'il ne fût la lumière des chrétiens.

Le critique de Moïse n'a besoin, pour le rendre ridicule et suspect dans son récit le plus simple, que de lui prêter sa propre ignorance. Moïse parle de la loi et des tables de pierre sur lesquelles elle fut écrite. Voltaire, au lieu du Décalogue, suppose le livre entier où il se trouve; et, dans sa traduction, il fait, de deux tables de pierre, du mortier ; puis il demande : « Comment écrire tout un livre sur du mortier? » *Examen important*, page 13. Et tous les doctes disciples du docte maître, de répéter après lui : *Comment écrire tout un livre sur du mortier?*

Dans son acharnement contre Moïse, et sur les vaines difficultés, si victorieusement tranchées par Bossuet sur l'auteur du Pentateuque, Voltaire, embrassant le système de quelques incrédules, fera Esdras auteur ou corrupteur du Pentateuque au retour des Juifs à Jérusalem, après la captivité de Babylone; et, pour aider Esdras dans la folle entreprise de tromper toute sa nation et de lui faire oublier tout ce qu'elle sait, il lui adjoindra Jérémie, Jérémie mort cent vingt-trois ans avant l'époque où il le fait le complice d'Esdras. Ces sortes d'anachronismes ne coûtent jamais à Voltaire, surtout pour mettre la religion en défaut. Dans un autre endroit, il mettra en scène le philosophe Epicure, deux siècles avant sa naissance.

Le critique toujours judicieux de nos livres sacrés avoit a

rendre en français la phrase latine : *Habuit quoque Salomon quadraginta millia equorum in stabulis. II. Paralip.* IX, 25. La traduction d'un petit écolier de huit ans, eût été, que Salomon tenoit aussi quarante mille chevaux dans ses écuries; Voltaire traduira qu'il tenoit ses chevaux dans quarante mille écuries, et puis il se récriera tout à son aise contre la nombreuse cavalerie que l'historien sacré donne à ce prince. Pour nous rendre son ignorance problématique sur les hommes ou sur les choses dont il parle sans les connoître, Voltaire aura soin d'en parler contradictoirement. S'il faut l'en croire, les Égyptiens furent « un peuple de misérables et de vils esclaves dans tous les » temps. » *Dictionnaire philosophique*, article APIS. Et s'il faut encore l'en croire, l'Egypte étoit, dès le temps d'Abraham, « un royaume florissant; une nation puissante, guerrière, com» merçante. » *Même Dictionnaire*, article CIRCONCISION.

Les Juifs, au rapport de Voltaire, n'avoient pas même de mot pour exprimer le nom de Dieu. Il en donne pour preuve, dans un premier ouvrage, qu'ils empruntèrent le nom de Jéhovah des Syriens. *Raison par alphabet;* pour seconde preuve, dans un second ouvrage, qu'ils l'empruntèrent non plus des Syriens, mais des Phéniciens. *Dictionnaire philosophique.* Enfin, pour troisième preuve, dans un troisième ouvrage, qu'ils ne l'empruntèrent ni des Syriens ni des Phéniciens, mais des Égyptiens, *comme les vrais savans n'en doutent pas. Philosophie de l'histoire.* Et, sans être vrai savant à la Voltaire, il n'est personne qui sache lire et qui doute que ce furent, au contraire, les Juifs qui nommèrent Jéhovah aux Egyptiens, dont le roi, sommé par Moïse, au nom de Jéhovah, de laisser sortir son peuple de son empire, répondoit : « Qui » est Jéhovah, pour que je lui obéisse? Je ne connois point » Jéhovah. » *Exode*, v. 2.

Mais c'est surtout lorsqu'il est question de la religion chrétienne, de son divin auteur ou de ses fidèles disciples, que Voltaire se débat en énergumène, chez qui l'on ne sait ce qui

domine le plus ou la plate ignorance ou la brutale impiété. C'est ainsi que, dans son *Examen important*, en parlant de saint Paul, il vous dira : « Ce Paul se dit citoyen romain, j'ose » affirmer qu'il ment impudemment. » Et cet apôtre aura été un menteur impudent, parce que le savant Voltaire aura fait un citoyen de *Tharsis* de celui qui se dit citoyen de *Tharse*, ville de Cilicie, qui tenoit en effet de Jules-César le droit de bourgeoisie romaine. Notre philosophe-girouette fera d'abord de Zoroastre « un grand homme, le sage législateur des » Perses ; » il louera comme « les plus anciens livres du monde » ses écrits incontestablement authentiques. » Puis ensuite il appellera Zoroastre « un fou plus dangereux que Nostradamus, » un énergumène ; » et ses écrits « un fatras abominable, dont » on ne peut lire deux pages sans avoir pitié de la nature hu» maine. » Voyez *Dictionnaire philosophique*, article ABRAHAM. *Lettres de quelques Juifs*, tome II, page 219.

Bravant tous les monumens de l'histoire, tant sacrée que profane, Voltaire présente les plus grands princes qui ont protégé la religion chrétienne, comme des hommes sans talens et sans vertus, et les princes ses persécuteurs, sans en excepter ni Julien l'apostat, ni le cruel Dioclétien, comme des princes sages et modérés. En vain tous les historiens païens seront d'accord avec les historiens chrétiens pour raconter les supplices recherchés dont ces princes barbares punissoient le crime d'être chrétien, les uns comme les autres seront des calomniateurs ; Voltaire sait beaucoup mieux qu'eux ce qui se passoit de leur temps chez eux ; et il nous apprendra que ce Dioclétien, dont on a fait un si furieux persécuteur des chrétiens, fut, au contraire, « pendant plus de dix-huit ans leur protecteur déclaré. » *Dictionnaire philosophique*, article CHRISTIANISME. Il n'en coûtera pas plus au savant historien pour faire disparoître une légion entière de martyrs que pour anéantir les victimes particulières du fanatisme sanguinaire des Romains : il prononcera avec assurance, qu'*il n'y eut jamais de légion thébaine*. Il le

répétera jusqu'à trois fois, dans trois libelles différens. *Examen important*, page 148; *Traité sur la Tolérance*, page 82; *Essai sur l'Histoire générale*, tome 1, page 106. Et qui, des savans lecteurs du savant Voltaire, se fût douté, après ce triple démenti, qu'il y eût eu, non pas seulement une, mais deux légions thébaines, la *Diocletiana*, et la *Maximiana Thebæorum*? Pancir. Notice de l'empire d'Orient, chapitres xxxv et liii.

Si Voltaire apprécie quelquefois certaines institutions catholiques dans le sens des vrais sages, c'est pour les juger l'instant d'après dans le sens de son ignorance. Ainsi, d'accord sur les avantages de la confession avec les moralistes et les politiques les plus judicieux, d'accord avec J.-J. Rousseau qui dit : «Que de restitutions, que de réparations la confession ne fait-»elle pas faire chez les catholiques? » *Émile*, tome iii, page 132. Voltaire, dans son *Catéchisme du curé*, définira aussi la confession : « Une chose excellente, un frein aux crimes, — une »institution très-bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine »à pardonner, les voleurs à restituer.» Puis Voltaire, ignorant si une chose *excellente* est une bonne chose, si *un frein aux crimes* est utile dans les sociétés, nous dira que « c'est un pro»blème si la confession n'y a pas fait plus de mal que de bien.» *Dictionnaire philosophique. Catéchisme du curé.* Ce qui n'est pas problématique, c'est que ce frein des crimes n'en étoit plus un, ni pour les philosophes, ni pour leurs disciples, à qui ils avoient appris à le secouer.

Dans tout son fastidieux étalage d'érudition antichrétienne, Voltaire n'offre qu'un fatras d'ignorance et de hardis mensonges, présentés sur le ton confiant de la vérité incontestable. Il est fécond en citations d'auteurs révérés chez les catholiques; et ses citations ou déposent contre ce qu'il veut prouver, ou ne déposent rien. Il vous dira, par exemple, que saint Augustin convient que la chaîne des faits miraculeux est interrompue. *Dictionnaire philosophique*, article miracles. Il vous donnera

pour garant de son assertion le livre de la *Cité de Dieu*, et saint Augustin, dans ce livre, rappelle à ses contemporains plusieurs miracles opérés sous leurs yeux, et il en cite dont lui-même fut témoin. Il s'appuiera de l'autorité de saint Justin, *dans son Commentaire sur Isaïe*; et Voltaire est le seul savant qui ait ouï parler d'un Commentaire de saint Justin sur Isaïe. Il vous dira avec hardiesse : « Saint Jérôme et Eusèbe rapportent, etc. » *Dictionnaire philosophique*, article CHRISTIANISME. Vous vérifiez, et il vous reste démontré que le rapport de saint Jerôme et d'Eusèbe, est tout entier du rapporteur Voltaire.

Dans son aveugle acharnement à poursuivre la religion, ce philosophe etoit flatté de faire croire et d'entendre dire à ses disciples qu'il savoit *parler* contre elle *toutes les langues* : et, dans le fait, il ne sut jamais que sa langue maternelle. Dans le latin même, s'il veut le parler, il fait des solécismes, et, s'il le traduit, des contre-sens. Ainsi, dans son *Evangile du jour*, transformera-t-il en *jeune pénitent* un jeune scélérat, *piacularis adolescens*. Il avoit la manie des citations grecques, qu'il faisoit à peu près comme les pédans de Molière font les leurs par sollécismes et barbarismes; écrivant *Basilai* pour *Basileis*, *Eidolos* pour *Eidolon*, *Demonoi* pour *Dèmonès*, *Symbolein* pour *Symballein*, *Hellenes* pour *Hellen*, *Graios* pour *Graïcus*, *Idiotoi* pour *Idiotai*, etc. (Philosophie de l'histoire, Dictionnaire philosophique, Questions sur l'Encyclopédie).

Voltaire parle sans cesse de la Bible : il traduit, il commente la Bible; aucun savant avant lui n'a entendu la Bible, et il donnera *sa Bible enfin expliquée*. Que lui importe d'avoir contre lui toute l'antiquité savante, et, parmi ses contemporains, les Bullet et les Nonnotte, les Larcher et les Guénée, les Guerin du Rocher et bien d'autres savans encore? il a pour lui l'infaillible ecole de ses *honnêtes gens*. Et qui oseroit leur dire que leur docteur par qui *la Bible* est *enfin expliquée*, n'y sait pas compter jusqu'à cinq, ou que, du moins, il n'y sent

pas la force étymologique du mot *Pentateuque*, puisqu'il compose ce recueil de plus de cinq livres, et qu'il l'enfle des livres de Moïse, du livre de Josué et d'autres livres encore. *Philosophie de l'histoire*, article Moïse? Qui oseroit dire au savant, à qui son siècle dut de voir l'hébreu *enfin expliqué* : « Vous » n'êtes qu'un risible ignorant dans cette langue ; qui avez con» fondu une *dynastie* avec un *pays* ; des *prêtres* avec des *bou» teilles* ; un *vaisseau*, nommé *le Scyphus*, avec un *verre à » boire* ; un *poëme* avec l'*Abréviateur de Zoroastre*, etc., etc. » Voyez *Lettres de quelques Juifs*, tome II, page 211 et suivantes. Et qui ne croit, au contraire, entendre toute la docte école du docte hébraïsant faire avec lui des commentaires à perte de vue contre la Bible sur ce pays-dynastie, ces prêtres-bouteilles de verre, ce gobelet-vaisseau de mer, ce poëme-écrivain ; commentaires aussi spirituels que ceux qui naissoient de l'idée des Juifs, pris par le même docteur pour les oiseaux de proie appelés pour manger le cheval et le cavalier?

Quand la Bible eût été *enfin expliquée*, par l'homme qui ne savoit pas même lire l'hébreu, et qui s'étoit caché sous le nom des aumôniers du roi de Prusse, d'Alembert prioit le royal frère de faire déclarer par son ministre en France que ce libelle étoit réellement l'œuvre de ses aumôniers. « Votre ma» jesté, ajoute-t-il, feroit, par cette déclaration, une très-bonne » œuvre, dont la philosophie lui auroit une obligation signalée, » digne de toutes celles qu'elle vous a depuis si long-temps. » *Lettre du* 3 *décembre* 1776. Mais Frédéric répondoit à d'Alembert, que cette production de Voltaire n'étoit qu'une compilation « des sentimens de quelques Anglais et de leurs critiques de » la Bible. — Mais, ajoute-t-il, si on parloit sérieusement en » France de mes chapelains, on riroit au nez de mon ministre, » tant ma réputation est mal établie en fait d'orthodoxie. » *Lettre du* 25 *janvier* 1777.

(3) Le siècle qui expire, et la lie n'en est pas encore entiè-

rement écoulée, le dix-huitième siècle étoit plein d'admirateurs enthousiastes de J.-J. Rousseau, qui crioient à leurs contemporains : « Ce grand homme est bien trop profond pour que vous » l'entendiez ! » Sublimes ignorans, qui se flattoient d'entendre le sophiste qui jamais ne s'entendit lui-même ; ou qui ne s'entendoit que comme ces oracles versatiles, pour se jouer d'un plus grand nombre d'imbéciles par le pour et le contre hardiment prononcés sur les mêmes objets. Qui parla jamais de l'Évangile et de son divin auteur en termes plus majestueux et plus vrais que J.-J. Rousseau ? et qui en parla jamais en termes plus révoltans et plus faux ? Écoutez-le : la sainteté de l'Évangile parle à son cœur ; l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en seroit plus étonnant que le héros. Rousseau déplore l'aveuglement de ceux qui osent mettre en parallèle un sage Socrate, avec *Jésus, dont la vie et la mort sont d'un Dieu. Emile,* tome III, page 118. Eh bien ! cet Évangile, aux caractères de vérité si grands et si frappans, sera, au jugement du même philosophe, « plein de choses qu'il est impossible à tout » homme sensé de concevoir ni d'admettre. » *Emile,* tome III, page 120. La religion de cet Évangile sera « si évidemment mau» vaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer. » *Contrat social,* page 220. La grande raison qu'il en donnera, et qui frappe surtout sur les disciples catholiques de cette religion, c'est que ne sachant pas s'opposer à leurs tyrans, *les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves.* Contrat social, page 225. Enfin Rousseau, révolté de la comparaison qu'on ose faire entre Jésus et le plus sage des philosophes de l'antiquité, en établira une lui-même entre Jésus et Mahomet ; et ce sera pour placer l'Evangile au-dessous de l'Alcoran, et donner des vues *moins saines* à Jésus, dont la vie et la mort sont d'un Dieu, qu'à ce chef de brigands arabes, dont la vie et la mort sont du plus vil des imposteurs. *Contrat social,* page 216.

Rousseau reproche à la religion catholique, qu'il appelle *le christianisme romain*, de donner à l'homme *deux patries*. Contrat social, page 220. Mais il ignoroit donc que les religions les plus superstitieuses, *sans en excepter le paganisme*, professent le dogme d'une double patrie, dont la future doit réparer les erreurs de la présente; et dans laquelle les crimes heureux doivent trouver leur châtiment, comme la vertu persécutée ses récompenses. Le déiste ignoroit ici ce que lui-même reconnoît en plusieurs endroits. S'il étoit de bonne foi, en jugeant la religion qu'il a successivement reprise et abandonnée, quelle n'étoit pas son ignorance, quand il supposoit le catholique « soumis à des devoirs contradictoires, qui l'empêchent de pouvoir être à la fois dévot et citoyen ? » *Contrat social*, page 220. A-t-on la moindre notion de la religion catholique, quand on ignore qu'on ne peut y être *dévot* qu'on ne soit en même temps, et par cela même, citoyen affectionné à sa patrie, et non moins zélé pour la servir pendant la paix que pour la défendre pendant la guerre ?

Aucun philosophe n'a rassemblé autant de brillans sophismes et de chicanes captieuses que J.-J. Rousseau, soit contre la révélation, soit contre l'autorité qui en est l'interprète infaillible; et aucun sophiste n'a jamais mieux fait sentir que lui, par ses ignorances, ses fluctuations et ses éternelles contradictions, combien ce double moyen d'éclairer la raison humaine et de fixer ses incertitudes sur les objets les plus importans, étoit à la fois et nécessaire à l'homme et digne de la sagesse qui en fit choix. Le précepteur d'Émile nous peint partout la nature vicieuse, soit dans ses écrits, soit dans sa déplorable vie; et il n'en dit pas moins : « Obéissons à la nature; — nul n'est excusable de ne pas lire dans le grand livre de la nature, parce qu'il parle à tous les hommes une langue intelligible à tous les esprits. » *Émile*, tome III, page 69 et 116. Il veut aussi que l'homme obéisse à la raison, même en matière de religion. *Émile*, tome III, page 99. Il le veut; et pourtant il

a dit : « Trop souvent la raison nous trompe ; nous n'avons que » trop acquis le droit de la récuser. » *Emile*, tome III, page 64. Enfin, laissant et la nature et la raison, il s'en tient, pour un instant, à la conscience, dont il fait le « guide assuré d'un » être ignorant, le juge infaillible du bien et du mal. » *Emile*, tome III, page 75. Et pourtant encore cette conscience, *guide assuré, juge infaillible*, « le fanatisme ose la contrefaire, et » dicter le crime en son nom. » *Emile*, tome III, page 76.

J.-J. Rousseau confirmera encore ces démentis qu'il donne lui-même à ses principes, en nous disant : « Je méditois sur le » triste sort des mortels, flottant sur cette mer des opinions » humaines, sans gouvernail, sans boussole, et livrés à leurs » passions orageuses, sans autre guide qu'un pilote inexpéri- » menté, qui méconnoît sa route, et qui ne sait ni d'où il vient, » ni où il va. — Je conçus que l'insuffisance de l'esprit humain » est la première cause de cette prodigieuse diversité de senti- » mens, et que l'orgueil est la seconde. — Nous nous ignorons » nous-mêmes : — des mystères impénétrables nous environnent » de toutes parts ; ils sont au-dessus de la région sensible. Pour » les percer, nous croyons avoir de l'intelligence, et nous » n'avons que de l'imagination. — Philosophe, tes lois morales » sont fort belles ; mais, montre m'en, de grâce, la sanction. » *Emile*, tome III, page 17, 18, 19 et 33.

Enfin, après tant d'aveux, qui démontrent combien la philosophie, la raison, la nature, et même la conscience sont des guides trompeurs ou incertains en matière de religion, J.-J. Rousseau renforce encore, malgré lui, notre dogme catholique sur la nécessité de la révélation et d'une autorité infaillible qui en soit l'interprète, par l'aveu qu'il nous fait de l'étrange désordre où est tombée sa malheureuse Eglise, livrée à des docteurs d'ignorance, dont il nous dit lui-même : « Ils ne » savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils » disent. — On leur demande si Jésus-Christ est Dieu ils » n'osent répondre : on leur demande quels mystères ils ad-

» mettent, ils n'osent répondre. Sur quoi donc, répondront-ils?» *Deuxième Lettre écrite de la Montagne.*

Par une prétendue force d'esprit, qui dépose bien plus de la foiblesse et de l'ignorance, J.-J. Rousseau s'accorde, quoiqu'en partie seulement, avec Voltaire, pour combattre les miracles qui ont triomphé de la philosophie païenne et conquis le monde à Jésus-Christ; et le sophiste ne sent point la force de l'argument que l'évêque d'Hippone, meilleur raisonneur que lui, faisoit près de quinze siècles avant lui aux sophistes de son temps : « La religion chrétienne sans armes et sans forces » humaines, a renversé les dieux de Rome et de la Grèce; elle » est établie dans le monde : c'est un fait. Prétendez-vous que » cette religion, le fléau de l'orgueil philosophique et des pas» sions altières, se soit établie sans miracles, je suis prêt à vous » l'accorder : mais vous n'y gagnerez rien encore; car vous serez » forcés de convenir alors qu'un pareil établissement, sans mi» racles, est lui-même le plus étonnant de tous les miracles. »

Un des argumens de J.-J. Rousseau contre la preuve tirée des miracles, c'est que, pouvant être imité par le prestige, le miracle, selon lui, ne prouve pas plus que le prestige. *Emile,* tome III, page 69. Objection qui paroît tellement concluante au raisonneur qui la propose, qu'il s'écrie, de ce ton de triomphe qui étonne et entraîne l'ignorance : *Que pensez-vous de cet argument?* Ce qu'en pensera l'homme sensé, c'est qu'il est de la force de celui-ci : « Le mensonge peut imiter la vérité, » donc la vérité ne prouve pas plus que le mensonge. » Comme si l'on pouvoit, sans outrager le bon sens, mettre en parallèle les miracles de Jésus-Christ, cette suite de miracles éclatans et de premier ordre, faits au nom de la Divinité, prédits des siècles avant qu'ils ne fussent faits, attestés par des milliers de témoins et des témoins martyrs, avec quelques prestiges d'obscurs jongleurs. Peut-on affecter une plus idiote crédulité ou une plus sacrilége dérision, que de prétendre que la résurrection des morts, opérée par Jésus-Christ, pourroit bien n'être qu'un

secret perdu, et de nous dire à ce sujet : « On a trouvé le » secret de ressusciter les noyés, on cherche celui de ressusciter » les pendus. » *Troisième Lettre de la Montagne*, page 102.

Nous observerons, sur ce même sujet, que J.-J. Rousseau opine, « qu'il faudroit enfermer ceux qui prétendent qu'un » miracle est impossible; » et que Voltaire, au contraire, transforme en *fous des plus absurdes* ceux qui prétendent qu'un miracle est possible, *J.-J. Rousseau, troisième Lettre de la Montagne. Voltaire, Dictionnaire philosophique*, article MIRACLES. D'où il s'ensuit que, jugés l'un par l'autre, le docteur de Ferney et le docteur de Genève étoient des *fous qu'il eût fallu enfermer*. Jamais, sans doute, ces deux rivaux n'eurent aussi incontestablement raison. Et que de maux épargnés au genre humain, et surtout à notre France, si son gouvernement eût fait enfermer ces deux maniaques, avant que leur dangereuse folie ne fût devenue épidémique.

(4) Voltaire avoit toujours fait profession d'être plus Anglais que Français, et moins dévoué au roi de France qu'au roi de Prusse, à qui, dès 1740, il écrivoit :

. . . . De Louis, je ne dirai rien
Mais, plût à Dieu, grand roi, que vous fussiez le mien!

Dans d'autres lettres, il lui dira : « Morival pense que l'uni» forme prussien ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Vel» ches.—J'approuve fort ce sentiment, tout Velche que je suis.— » Je serois très-surpris si notre puissance ou impuissance osoit » attaquer votre majesté. » *Lettres des mois de mai 1775 et avril 1777.* Révolté de ce que Voltaire osoit lui écrire contre son roi, Frédéric lui répondoit : « Laissez en paix les mânes de Louis XV; — la passion sombre et atrabilaire n'est pas convenable à des hommes qui n'ont qu'un moment d'existence. » *Lettre du 30 juillet 1774.*

Cet esprit séditieux du maître anima constamment les disciples. La personne la plus à portée qu'il y eût en France de connoître les philosophes du temps, qu'elle voyoit tous les jours dans la société de sa mère, la marquise de la Ferté-Imbault, les jugeoit disposés à faire à leur patrie tous les maux qu'ils lui ont faits. Nous lisons dans ses Mémoires : « Dans le temps de la » guerre de 1757, où nous avoient engagés les funestes intrigues de » madame de Pompadour; lorsque, tous les ans, nous per- » dions une bataille, par la faute des mauvais généraux qu'elle » choisissoit, Helvétius, d'Alembert, M. Turgot et tous leurs » disciples se montrèrent si mauvais citoyens, si frondeurs de » notre gouvernement, et si enthousiasmés du mérite du roi de » Prusse qu'à chaque nouvelle d'une bataille perdue par les » Français, ils s'attroupoient autour du grand bassin des Tuile- » ries, et se livroient à la joie, d'une manière si indécente, » qu'émue d'indignation, je les appelai *des conjurés*, nom qui » leur est resté dans toute la société. Le gouvernement, irrité, » leur fit écrire par M. de Saint-Florentin, que, s'ils conti- » nuoient, on les mettroit à la Bastille. Ils furent ainsi contraints » de concentrer leur joie dans les maisons où ils se rassem- » bloient.

» Quand le cardinal de Bernis, qu'ils ne pouvoient souffrir, » parce qu'il connoissoit bien leurs principes, et qu'il ne les » estimoit pas, fut exilé, dans le mois de décembre 1759, ils » furent enchantés et coururent se ranger sous le drapeau du » duc de Choiseul, qui avoit toujours cherché à leur plaire, et » qui, en effet, leur avoit plu par la conformité de ses principes » avec les leurs. — La duchesse d'Anville, en particulier, avec » sa société, parut alors autant enthousiasmée du *mérite* du duc » de Choiseul qu'elle le fut depuis, sous le règne de la Dubarry, » des *vertus* de M. Turgot. Lorsque la scène a changé, à la mort » du roi, que l'on a vu M. de Maurepas rappelé à la cour, et » que le duc de Choiseul en a paru éloigné pour toujours, on » s'est retourné du côté de l'archevêque de Toulouse et de

» M. Turgot, que madame d'Anville commençoit à aimer à la » folie. — La conquête du monarque leur parut bien avancée, » lorsqu'ils virent M. d'Angivilliers, qui est vendu à M. Turgot, » porté par M. de Maurepas lui-même dans l'intérieur du roi. » Leur triomphe s'accrut encore infiniment, lorsqu'ensuite » M. de Malesherbes fut appelé au ministère. »

C'étoit ainsi que la fille de la célèbre philosophe Geoffrin parloit des habitués de la maison de sa mère, au mois de mai 1776. Elle auguroit, à cette époque, qu'ils feroient « beaucoup » de mal, en donnant de rudes secousses au royaume, en allu- » mant, par degrés, la guerre entre le peuple et les nobles, » en inspirant une haine aveugle contre les parlemens et les » prêtres. » — Telle est, dit-elle en finissant son tableau, l'his- » toire curieuse de cette intrigue de l'ambition des philosophes, » qui aura certainement des effets importans en matière d'état. » C'est pour la seconde fois que je me suis trouvée, par hasard, » à portée de pénétrer leurs secrets les plus fins, et de voir dans » son ensemble tout leur plan ambitieux, qui ne tendroit pas » à moins qu'à vouloir régir le royaume. »

(5) La dépravation des mœurs fut toujours un présage d décadence et de dissolution au sein des empires même les plus florissans; et j'avoue que l'impudeur épidémique de nos femmes du haut ton, qui est le signe le moins équivoque de cette dépravation, m'effraie plus en ce moment pour notre patrie que ne feroient trois cent mille Russes et autant d'Anglais encore sur nos frontières. Le philosophe qui réclamoit la communauté des femmes ne vouloit que la *demi-nudité* : nos Françaises du jour sont des nudités complètes, et complétement dignes du siècle qui a sanctifié le divorce. Le libertin à épaulettes ou sans épaulettes cajole ces engageantes, quand elles se présentent dans un salon, et elles en sortent contentes d'elles-mêmes; mais qu'elles écoutent à la porte, elles apprendront, de la bouche de ce même libertin, qu'elles sont autant méprisées

que leur impudeur les rend méprisables. Jeune insensée, qui jetez ainsi aux yeux du public votre demi-nudité, et lui montrez encore l'autre demie sous des transparens, dites-moi : Êtes-vous en puissance de mari? eh bien, croyez que vous n'avez pour époux qu'un sot et un singe d'Helvétius. Êtes-vous encore sous la tutelle maternelle? tenez-vous pour assurée que votre mère ne trouvera son gendre que dans quelque loge de ces *frères* philosophiquement illuminés, qui prennent aujourd'hui une épouse sans croire à sa vertu, sauf à la délaisser demain, sans croire lui faire injure.

(6) Ce Diderot, l'un des forts du club d'Holbach, eût été bien digne de figurer à l'académie française au déclin du dix-huitième siècle, et l'on a lieu de s'étonner qu'il n'y ait pas été poussé. Ce ne fut pas la faute de Voltaire, qui écrivoit à ce sujet : « Vous voulez que Diderot entre à l'académie, et il » faut en venir à bout. — Ah! qu'il me seroit doux de recevoir » à la fois Diderot et Helvétius. *Lettre à d'Alembert*, 9 *juillet* » 1760. — Mon divin ange, mettez Diderot de l'académie : » c'est le plus beau coup qu'on puisse faire dans la partie que » la raison joue contre le fanatisme. *Au comte d'Argental*, 11 » *juillet* 1760. — Madame de Pompadour se fera un mérite et » un honneur de soutenir Diderot. *A d'Alembert*, 28 *juillet* » 1760. — Les dévots diront que Diderot a fait un ouvrage mé» taphysique, qu'ils n'entendent pas : il n'a qu'à répondre qu'il » ne l'a point fait, et qu'il est bon catholique : il est si aisé » d'être bon catholique! » *A l'académicien Duclos*, 12 *août* 1760. Rien en effet de plus aisé alors que de se jouer de la religion catholique. C'étoit l'époque précise où Choiseul et Pompadour à la cour, le jansénisme et la magistrature à la ville, conjuroient sa ruine et la préparoient en France par la destruction des jésuites.

(7) Si M. de Lalande avoit oublié le nom de l'impertinent

astronome italien qui lui fit fermer sa porte comme à un *ignorant*, M. l'abbé *de Vergès* pourra encore le lui rappeler. Mais, qui ne sait que le haut savoir astronomique de l'académicien remonte jusqu'au temps de la fameuse éclipse qu'il fit annoncer aux Parisiens ? Comme elle devoit être totale, et qu'elle arrivoit un dimanche, l'académie, au nom du savant, fit prévenir les curés de Paris de devancer l'heure fixée pour les messes paroissiales; et la police donna des ordres pour que les réverbères fussent allumés au moment où les étoiles paroîtroient en plein jour. Tous les badauds trompés crurent se venger en chansonnant l'astronome, comme s'il eût été cause du caprice de la planète qui, au lieu de se placer à la distance convenable pour nous dérober le disque entier du soleil, se tint à celle qui ne produisit qu'une éclipse annulaire; ce qui rendit inutile la précaution des messes dites et des réverbères préparés.

Une autre curiosité très-philosophique, que la lunette astronomique du savant découvroit dans le ciel dès 1788, et que ses savans disciples ont très-bien observée comme lui, c'est que la Sainte-Vierge et l'Enfant-Jésus ne sont autre chose que la constellation du zodiaque appelée *la Vierge*, et qui représente Isis et le petit Orus.

Le toujours savant, et de plus en plus savant, M. de Lalande, continue de nous éclairer du sein de l'institut comme il nous éclairoit du sein de l'académie. Dans son *Annuaire, extrait de la Connoissance des temps*, pour la présente année 1806, il nous apprend que « l'an 1480, avant l'ère vulgaire, » Moïse arrêta le soleil près de Gabaon : » d'où il s'ensuit que le *stasol*, attribué jusqu'à présent à Josué, est dévolu à Moïse. Et qui peut mieux le savoir que celui qui vit en confidence si intime avec les astres ?

Si l'astronome descend jusqu'à se faire géographe, c'est toujours pour se tenir à une hauteur de savoir également miraculeuse; pour faire de Saladin un philosophe espagnol, trans-

porter en Espagne Damas de Syrie, où il mourut; et nous faire lire, dans son même *Annuaire* : « An 1193, mort de Saladin, » conquérant et philosophe en Espagne. » Enfin notre célèbre astronome, instruit sur toutes choses, comme on ne l'est pas, après nous avoir montré des prodiges inouïs dans les cieux et sur la terre, nous en fera voir de même force sur la mer, en en ramenant André Doria, mort en 1560, livrer la fameuse bataille de Lépante en 1571.

Un journal nous dit aujourd'hui que ce Lalande, toujours dévoré du noble feu de l'athéisme, quoique le gouvernement lui ait interdit la faculté de le professer, par une lettre qui fut lue en séance publique à l'Institut, le 26 décembre 1805, vend son Supplément au Dictionnaire des Athées, sous le manteau; et pour comble d'édification au profit des pauvres, à ce qu'il assure. *Annales critiques*, dixième livraison, page 453.

(8) Rome païenne nous offre sept rois, dont trois tombèrent sous le fer assassin, et un quatrième fut détrôné; douze Césars, dont huit ou neuf périrent de mort violente; environ quarante empereurs depuis Domitien jusqu'à Constantin, dont vingt-deux furent massacrés. Et ces attentats, divinisés par l'idolâtrie, Voltaire, parlant devant les érudits du dix-huitième siècle, les donnoit hardiment à la religion sainte qui étoit venue en faire horreur à la terre, en les chargeant de tous ses anathèmes. En opposition formelle sur ce point avec son rival, J. J. Rousseau nous dit : « Nos gouvernemens modernes doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes : il les a rendus » eux-mêmes moins sanguinaires. Cela se prouve par les faits, » en les comparant aux gouvernemens anciens. — Ce changement n'est pas l'ouvrage des lettres; car, partout où elles ont » brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée. Les cruautés » des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de Rome, des » Chinois en font foi. » *Emile*, tome III, page 185. Si Rousseau

eût vécu quelques années de plus, il eût pu joindre à l'exemple de ces cruels lettrés de l'antiquité, l'exemple de nos cruels lettrés du jacobinisme; car je ne pense pas que personne soit tenté d'attribuer au christianisme de ces anthropophages les fleuves de sang dont ils s'abreuvèrent. Mais, puisqu'il est incontestable que l'établissement du christianisme rendit plus solide l'autorité des gouvernemens, et leurs révolutions moins fréquentes, par la raison des contraires, il devoit infailliblement s'ensuivre que le dépérissement du christianisme, au dix-huitième siècle, ramenât ces gouvernemens à leur antique foiblesse et à leurs révolutions.

(9) Les jésuites étoient encore investis de la vénération publique et de la faveur de la cour, que déjà Voltaire les poursuivoit auprès du roi de Prusse, à qui il écrivoit en 1740 :

« Que votre esprit luthérien
» Confonde tout Ignacien! »

Aussi perfide, quoique moins fougueux ennemi de ces religieux que l'étoit Voltaire, d'Alembert, au moment où la monarchie faisoit elle-même la sottise de les sacrifier à la philosophie, lui écrivoit : « Les voilà qui font leur paquet, plutôt » que de signer (l'abjuration de leur institut) : cela est attendrissant. Les jansénistes sont un peu étonnés de voir tant de » conscience, dont ils ne les soupçonnoient pas. J'ai écrit, en » m'amusant, quelques réflexions sur l'embarras où les jésuites » se trouvent entre leur souverain et leur général. Le but » de ces réflexions est de prouver qu'ils font une grande sottise » de se laisser chasser; et qu'ils peuvent, en conscience, puis» que conscience il y a, signer le serment qu'on leur demande. » Mais, je suis si aise de les voir partir que je n'ai garde de les » tirer par la manche pour les retenir; et, si je fais imprimer » mes réflexions, ce sera quand je les saurai arrivés à bon port,

»pour me moquer d'eux. — Une autre raison me fait désirer »beaucoup, comme on dit, de voir leurs talons : — le plus »difficile sera fait, quand la philosophie sera délivrée des »*Grenadiers du fanatisme et de l'intolérance.* Les autres ne »sont que des Cosaques et des Pandours, qui ne tiendront pas »contre nos troupes réglées.» Rien de plus juste que cette dernière réflexion.

Lorsque le pape Ganganelli songera à sanctionner l'opération des rois catholiques, le cauteleux d'Alembert, dans cinquante lettres différentes, poursuivra encore les jésuites, en se moquant de leurs destructeurs, auprès de Frédéric leur dernier protecteur. Il écrira à ce prince : « On dit que les »jésuites vont être chassés de Parme ; et qu'ainsi tous les »états de la maison de Bourbon feront maison nette. — Il me »semble que le saint Père fera une grande sottise de casser »ainsi son régiment des gardes par complaisance pour les princes »catholiques. Ce traité ressemblera à celui des Loups avec les »Brebis, dont la première condition fut que celles-ci livrassent »leurs chiens.—Proposer à un pape de détruire cette brave milice, »c'est comme si on proposoit à V. M. de licencier son régiment »des gardes. — Le patriarche de Ferney rit beaucoup, ainsi »que moi, aux dépens du pape (détruisant les jésuites) : — Je »crains, sire, que d'autres princes que vous, qui ont arraché »cette ciguë de leur jardin, n'aient un jour la fantaisie de »vous en emprunter de la graine, pour la ressemer chez eux : »— Tout en riant, je ne dois pas dissimuler à V. M. que la »philosophie a été un instant alarmée de lui voir conserver »cette graine. — Si tous les princes étoient des Frédérics, je »verrois l'Europe pavée de jésuites sans les craindre ; mais les »Frédérics passent, les jésuites restent. — N'en déplaise à »V. M., je dirai toujours, comme Caton, qu'il faut détruire »Carthage.» *Lettres des* 14 *déc.* 1767, 16 *juin et* 7 *août* 1769, 27 *sept. et* 10 *dec.* 1773, 24 *avr.*, 1 *juil. et* 15 *déc.* 1774.

Frédéric répondoit à d'Alembert : « On a chassé les jésuites,

» direz-vous? j'en conviens : mais je vous prouverai, si vous » le voulez, que la vanité des vengeances secrètes (surtout des » Choiseul, des Pompadour, des Ripert de Montclar, pour la » France) les cabales, et enfin l'intérêt ont tout fait. — Vous » vous repentirez, avec le temps, en France, de l'expulsion de » cet ordre; et l'éducation de la jeunesse en souffrira. — Vos » ennemis les jésuites sont tolérés chez moi. Les lois condam- » nent cet acharnement atroce et aveugle, qui confond dans » ses vengeances les criminels et les innocens. — Je vous prie » de ne pas ajouter légèrement foi aux calomnies qu'on répand » contre nos bons Pères : rien de plus faux que le bruit qui a » couru de l'empoisonnement du pape. — Vous pouvez être » sans appréhension pour ma personne : je n'ai rien à craindre » des jésuites. — Vous voulez donc que le pape ait été empoi- » sonné? Je sais de science certaine que toutes les lettres d'I- » talie qui arrivent chez nous se récrient contre le poison. A » moins que ces Italiens n'aient double poids et double me- » sure, en écrivant en France ce qui peut y plaire, et ici ce qui » nous convient le mieux. » *Lettres des* 22 *avr.* 1769, *avr.* 1770, *mai* 1773, *juil.* 1774, 6 *janv.* 1775.

(10) Laharpe désabusé parlera de Voltaire en termes bien différens de Laharpe philosophe : il nous dira :

Par lui l'impiété, puissante pour détruire,
Ébranla, d'un effort aveugle et furieux,
Les trones de la terre appuyés dans les cieux.
Ce flexible Protée étoit né pour séduire :
Fort de tous les talens et de plaire et de nuire,
Il sut multiplier son fertile poison.
Armé du ridicule, éludant la raison,
Prodiguant *le mensonge*, et le sel et l'injure,
De cent masques divers il revêt l'imposture,
Impose à l'ignorant, impose à l'homme instruit;
Il sut jusqu'au vulgaire abaisser son esprit,
Faire du vice un jeu, du scandale une école.
Grâce à lui, le blasphème et piquant et frivole

Circuloit embelli des traits de la gaîté.
Au bon sens il ôta sa vieille autorité,
Repoussa l'examen, fit rougir du scrupule,
Et mit au premier rang le titre d'Incrédule.

Il y eut cependant en France un nombre de littérateurs instruits auxquels Voltaire n'imposa pas; et c'étoient ces hommes trop clairvoyans sur ses ignorances et ses impostures que le sophiste réfutoit, dans l'esprit de ses disciples, par les épithètes de « bas coquin — chien fessé — cadavre de malfaiteur — »gredin insolent — cuistre — insecte — monstre — athée — » malheureux polisson — infâme débauché — ignorant oison — »fripon énergumène — fils de crocheteur — excrément de la »nature humaine. » *V. Lettres à d'Alembert 23 août 1760, 19 mars 1761, 19 juin 1767; à Marmontel, 21 mai 1764; à Damilaville, 28 novembre 1762; Notes sur les jésuitiques; la Défense de mon oncle; le Pyrrhonisme de l'histoire, etc.*

(11) On aura lieu de s'étonner un jour que tous les beaux esprits du dix-huitième siècle, en travail pour une circonstance aussi solennelle, n'aient enfanté que cette platitude rimée. Quelle poésie dans ce *Voltaire, reçois la couronne que l'on vient te présenter!* Un modeste anonyme s'exprimoit avec plus de verve et de vérité, lorsqu'à cette occasion il disoit à Voltaire :

Au poison de l'erreur ton âme accoutumée
Sur le bord du tombeau s'enivre de fumée.
Quand un vil histrion, infâme aux yeux des lois,
De l'auguste patrie ose usurper la voix;
Quand, sur ton front ridé posant une couronne
Il dit impudemment : *La France te la donne;*
Ta vanité le croit; mais non les vrais Français....
Patriarche orgueilleux d'une cabale impie,
Empoisonneur public, fléau de ta patrie;

En attaquant la foi, tu corrompis les cœurs,
Tu perdis dans l'État les principes, les mœurs.
Pour de moindres forfaits la loi mène au supplice :
De l'Éternel, au moins, redoute la justice.
Où cours-tu, malheureux ! le songe va finir :
Sous tes pas chancelans le tombeau va s'ouvrir !
Tremble, frémis, reviens ; il en est temps encore :
Tombe aux pieds du Dieu saint que ta patrie adore :
Ce Dieu que ta fureur affecta d'outrager,
Si tu n'éteins sa foudre, est prêt à la lancer.
Ta criminelle plume, au blasphème aguerrie,
Perdit, à l'insulter, les beaux jours de ta vie :
A désarmer son bras consacre les derniers ;
Ou des feux éternels vont brûler tes lauriers.

(12) Parmi les vers débités en loge quand Voltaire y parut, les franc-maçons aimoient à citer cette strophe :

Au seul nom de l'illustre frère,
Tout maçon triomphe aujourd'hui.
S'il reçoit de nous la lumière,
Le monde la reçoit de lui.

Le local, où le frère illuminé triomphoit au milieu des siens, prêtoit à un rapprochement trop frappant pour qu'il ne fût pas généralement saisi ; et le franc-maçon Mercier ne croira pas trahir le secret de ses frères, lorsqu'à cette occasion il s'écriera : « Qui l'eût dit que des loges de franc-maçons s'établiroient rue du Pot-de-Fer, au noviciat des jésuites, dans les » mêmes salles où ils argumentoient en théologie ? que le » Grand-Orient succéderoit à la compagnie de Jésus ? que la » loge philosophique des Neuf-Sœurs occuperoit la chambre de » méditation des enfans de Loyola ? que M. de Voltaire y se» roit reçu franc-maçon en 1778 ? que son éloge funéraire et son » apothéose enfin se célébreroient avec la plus grande pompe » dans le même endroit où l'on invoquoit saint François Xa» vier ? — O renversement ! *Le Vénérable* assis à la place du

» P. Griffet! les mystères maçonniques remplaçant—je n'ose achever. Je suis, sous ces voûtes inaccessibles aux grossiers rayons du » soleil, ceint de l'*auguste tablier*. Je crois voir errer toutes ces » ombres jésuitiques, qui me lancent des regards furieux et » désespérés. Et là j'ai vu entrer frère Voltaire au son des instrumens, dans la même salle où on l'avoit tant de fois maudit » théologiquement. Ainsi le voulut le grand architecte de l'univers. Il fut loué d'avoir *combattu pendant soixante ans le » fanatisme*. Car c'est lui qui a frappé à mort *le monstre*, que » d'autres avoient blessé. Le monstre porte la flèche dans ses » flancs. Il pourra tourner sur lui-même encore quelque temps, » mais il faut qu'il tombe enfin. — » *Tableau de Paris*, tome 1, page 447.

(13) L'abbé Gaultier, dans son Mémoire à l'archevêque de Paris, imprimé dans le temps, nous apprend que, dans le désir de tenter la conversion de Voltaire, qu'on disoit alors indisposé, il écrivit à ce chef des impies, qui lui répondoit en date du 21 février 1778 : « Votre lettre, monsieur, me paroît » celle d'un honnête homme, et cela me suffit pour me déter» miner à recevoir l'honneur de votre visite, le jour et le mo» ment qu'il vous plaira de me la faire. Je vous dirai la même » chose que j'ai dite *en donnant la bénédiction* au petit-fils de » l'illustre et sage Franklin, l'homme le plus respectable de » l'Amérique : je ne prononçai que ces mots : *Dieu et la Liberté!* » Tous les assistans versèrent des larmes d'attendrissement. Je » me flatte que vous êtes dans les mêmes principes : j'ai 84 ans. » Je vais bientôt paroître devant Dieu, créateur *de tous les » mondes*. Si vous avez quelque chose à me communiquer, je » me ferai un devoir et un honneur de recevoir votre visite, » malgré les souffrances qui m'accablent. »

Dès le même jour, l'abbé Gaultier se présente chez Voltaire, qui congédie une nombreuse société rassemblée dans son salon, et l'introduit dans son cabinet. L'ecclésiastique lui ayant dit qu'à l'occasion de son indisposition, il venoit lui faire

office de son ministère, Voltaire le questionna beaucoup sur le motif de sa démarche, et apprit avec plaisir qu'elle ne lui avoit pas été suggérée par l'archevêque de Paris. Il l'assura vaguement qu'il aimoit Dieu : disposition dont l'abbé l'exhorta à donner des preuves effectives. Là se borna le résultat de cette première entrevue; et Voltaire se joua jusqu'au 25 février d'un état qu'il jugeoit plus pénible que dangereux.

(14) La mort de Voltaire sera suivie de très-près de celle de J.-J. Rousseau; et, dans l'espace d'un mois, nous aurons vu disparoître de la scène du monde ces deux fameux corrupteurs de leurs contemporains; et le dernier acte de leur vie en aura été le dernier crime et le dernier trait caractéristique. L'un, dans ses transports furieux, nous aura peint toute la rage des esprits infernaux; et l'autre, en s'empoisonnant, la noire manie de l'athée. Le chef de la secte des économistes, Turgot, ne leur survivra pas long-temps, et mourra philosophiquement en 1781. D'Alembert ne remplira que bien peu de temps le patriarcat de l'impiété : il mourra en 1783; et l'office de démon obsesseur qu'il a si bien rempli au pied du lit funèbre de son ami Voltaire, Condorcet son ami le remplira au pied du sien. En vain le curé de Saint-Germain, dont le malade a réclamé l'assistance, se présentera-t-il à sa porte, Condorcet nous apprendra lui-même qu'il la lui tint fermée, et nous dira : « Sans » moi d'Alembert *faisoit le plongeon.* » Ce ne sera pas devant les ministres de la religion, qu'il aura fait massacrer, que ce Condorcet fera lui-même un jour *le plongeon;* mais il le fera devant ses *frères et amis* les franc-maçons devenus jacobins, qui le poursuivront pour la *guillotine;* et auxquels le lâche n'échappera que par la fuite et par le poison.

Moins d'un an après la mort de d'Alembert la philosophie avoit encore perdu Diderot. Diderot, après avoir si constamment écrit et parlé en athée, excepté dans sa maison, craindra très-sérieusement, au lit de la mort, que sa femme et sa fille

ne soient mieux fondées dans la simplicité de leur foi que lui dans son incrédulité. Il demandera alors un confesseur, et désignera le curé de Saint-Sulpice, homme également recommandable par ses lumières et ses vertus. Mais à cette nouvelle, les zélateurs de l'honneur philosophique arracheront le philosophe à ses foyers, l'entraîneront malgré lui à la campagne, et garderont à vue leur proie, jusqu'à ce qu'ils l'aient livrée, avec ses velléités de conversion, à la divine justice.

Et combien ne vîmes-nous pas, de nos jours, de ces contempteurs audacieux de la religion de vérité, abjurer en mourant, au moins par de cruels remords, et plusieurs par des aveux publics, l'incrédulité factice de leur vie? On connoît la rétractation solennelle du persécuteur implacable des jésuites, Ripert de Montclar. Les philosophes ont eux-mêmes publié, comme une foiblesse déshonorante, la palinodie du matérialiste Lamettrie. L'auteur de l'*Homme-Machine* et de l'*Homme-Plante* abjura ses impiétés, et cessa de douter qu'il eût une âme immatérielle, au moment où il sentit se briser la machine de son corps. Il recouvra alors assez de bon sens pour s'élever au-dessus du fanatisme philosophique, et renoncer au triste honneur de mourir athée.

Un autre philosophe, qui l'avoit été moins brutalement que Lamettrie, l'auteur des *Mœurs*, Toussaint, signala ses derniers momens par une abjuration plus éclatante encore de ses productions immorales et antichrétiennes. Un témoin oculaire, et qu'on ne suspectera pas de préventions trop favorables à la religion, d'après son livre, *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, nous raconte que Toussaint, attaqué, à la cour de Frédéric, de la maladie dont il mourut, fit appeler un prêtre catholique, se confessa, et se disposa à recevoir les derniers sacremens; qu'il appela ses amis à la cérémonie, et voulut que son fils y assistât; qu'en leur présence il prononça une formule d'acte de repentir que l'auteur rapporte littéralement, et dans laquelle on lit: « J'atteste le Dieu que je vais

»recevoir, et devant qui je vais paroître, que si j'ai paru »peu chrétien dans mes actions, dans mes discours et dans »mes écrits, ce n'a jamais été par conviction, mais par respect »humain, par vanité, et pour plaire à telles ou telles personnes. »— Mettez-vous à genoux, mon fils, joignez vos prières à celles »des personnes qui m'entendent : promettez à Dieu que vous »profiterez de mes dernières leçons, et conjurez-le de me »pardonner. — Ce discours, continue M. Thiébault, m'étonna »singulièrement; je ne m'y attendois pas. »

Helvétius, qui mourut la même année que Toussaint, donna aussi une rétractation de son livre *de l'Esprit*, sous les noms de *désaveu, de détestation formelle et précise de toutes les erreurs dont ce livre est rempli*. L'impie Raynal lui-même nous apprendra, dans ses derniers momens, que l'impiété chez lui ne fut jamais que la mauvaise foi du cœur, et que jamais il ne douta dans sa conscience des vérités blasphémées dans ses écrits.

Mais, de tous les sophistes modernes qui reconnurent leurs égaremens, le mieux avisé, sans contredit, ce fut Laharpe, qui n'attendit pas, pour déplorer les siens, que sa dernière heure fût sonnée; et qui montra, dans son retour aux vrais principes, le courage et toute la force d'âme que donne la raison éclairée par la religion.

(15) Tous les sophistes s'évertuèrent, pour donner le change au public, et démentir les témoins de cette horrible mort. D'Alembert, dans la relation qu'il en fait au roi de Prusse, avoue seulement « qu'il eut *une agonie longue et douloureuse*, qu'il »parut *regretter la vie;* qu'il ne se réveilloit que *pour se »plaindre*, et pour dire qu'il étoit venu mourir à Paris. » D'Alembert *ne croit pas* que le malade ait reproché sa mort au maréchal de Richelieu par l'apostrophe : *Ah! frère Caïn, tu m'as tué!* par la raison que « la bouteille d'opium que lui avoit »donnée le maréchal fut cassée par la faute des domestiques,

»sans qu'il en eût pris une goutte. Il est très-sûr, dit-il, que »quelques jours avant sa maladie, il prit beaucoup de café, »pour travailler mieux à différentes choses qu'il vouloit faire. — »Il s'alluma le sang, perdit le sommeil, souffrit beaucoup de sa »strangurie; et, pour se calmer, *se bourra d'opium*, qu'il en»voya chercher chez l'apothicaire, et qui vraisemblablement a »achevé de le tuer.» *Lettres des* 1er *et* 2 *juillet et du* 16 *août* 1778.

Que d'autres cherchent où il leur plaira la cause subitement déterminante de la mort de Voltaire; qu'ils la donnent à l'opium de Richelieu ou à *l'opium dont il se bourra;* pour nous, nous en verrons toujours l'arrêt fixé dans sa lettre du 25 février 1758. Et non-seulement nous avons les synchronismes frappans d'années, de mois et de jours, nous avons même jusqu'à la présomption fondée d'un synchronisme d'heures : car ce fut dans la soirée du 25 février 1778 que Voltaire se sentit frappé à mort; et l'on peut croire que, suivant son usage de travailler le matin et d'écrire ses lettres le soir, celle qu'il adressa à d'Alembert le 25 février 1758 aura aussi été écrite dans la soirée de ce jour.

L'abbé Gaultier, rappelé par Voltaire et par sa nièce, exigea du malade, avant d'entendre sa confession, qu'il fît un désaveu public de ses scandales publics; et Voltaire lui offrit la déclaration suivante, avec son consentement pour la publication.

«Je déclare qu'étant attaqué, *depuis quatre jours*, d'un »vomissement de sang à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et »n'ayant pu me traîner à l'église, M. le curé de Saint-Sulpice, »ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'en»voyer M. l'abbé Gaultier, prêtre, je me suis confessé à lui; et »que, si Dieu dispose de moi, je meurs dans la religion catho»lique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle »daignera pardonner toutes mes fautes; et que, *si j'avois »jamais scandalisé l'Eglise*, j'en demande pardon à Dieu et à

»elle. Voltaire, le 2 mars 1778. Dans la maison de M. le mar-»quis de Villette, en présence de M. l'abbé Mignot, mon »neveu, et de M. le marquis de Villevieille, mon ami. Mignot, »Villevieille.

»*P. S.* M. l'abbé Gaultier m'ayant averti qu'on disoit, dans »un certain monde, que je protesterois contre tout ce que je »ferois à la mort, je déclare que je n'ai jamais tenu ce propos, »et que c'est une ancienne plaisanterie, attribuée dès long-»temps à plusieurs savans plus éclairés que Voltaire.» *Mémoires de l'abbé Gaultier*, page 10.

Cette formule de déclaration ayant été soumise à l'archevêque de Paris, Beaumont jugea que l'expression *si j'avois jamais scandalisé* seroit une dérision ; qu'il falloit qu'elle fût réformée dans le sens positif, et qu'avant d'entendre la confession du malade, son confesseur devoit lui demander s'il croyoit à la divinité de Jésus-Christ, si souvent blasphémée dans ses écrits. Mais d'Alembert, Diderot, et quelques autres philosophes, qui avoient déjà marqué de l'humeur à l'abbé Gaultier, lui firent refuser la porte lorsqu'il se présenta avec cette décision de son supérieur hiérarchique. Depuis ce moment, Voltaire ne fut plus abordable pour cet ecclésiastique, que le jour même de sa mort. D'après une lettre qui finissoit par ces mots : « Pensez-y sérieusement : profitez du peu de temps »qui vous reste à vivre ; il va finir, et l'éternité va commencer.» Le malade avoit paru désirer de revoir l'abbé Gaultier, que l'abbé Mignot alla lui-même querir. Mais le confesseur, à son arrivée, trouva Voltaire dans le délire, ne put tirer de lui rien de raisonnable, et se retira. Ce fut un instant après que le médecin Tronchin fut témoin de ces transports de rage et de fureur impie dont il publia les circonstances détaillées.

D'Alembert, dans sa relation au roi de Prusse, nous dit que »le curé de Saint-Sulpice ayant prononcé le mot de *Jésus-»Christ*, Voltaire ouvrit les yeux, fit un geste de la main,

» comme pour renvoyer le curé, en disant : *Laissez-moi mourir » en paix.* » Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, fait ainsi sa version : « Au moment de sa rechute, le curé de Saint-Sul- » pice vouloit absolument lui faire reconnoître au moins la » divinité de Jésus-Christ, il le tira un jour de sa léthargie, » en lui criant aux oreilles : Croyez-vous à la divinité de Jésus- » Christ? *Au nom de Dieu, monsieur, ne me parlez pas de » cet homme, et laissez-moi mourir en repos,* répondit Vol- » taire. Alors le prêtre annonça qu'il ne pourroit s'empêcher de » lui refuser la sépulture. Il n'en avoit pas *le droit.* » Il étoit savant en *droit* ecclésiastique ce grand docteur en jurisprudence franc-maçonne, qui contestoit à l'autorité ecclésiastique *le droit* de refuser la sépulture chrétienne à l'impie qui blasphémoit encore en mourant le Dieu des chrétiens.

L'intérêt que prenoient tous ses disciples à la gloire philosophique de l'impie, ne leur permettoit pas de croire qu'il eût été question pour lui de prêtre ni de confession; et Lalande, scandalisé, dans le temps, de ce qui circuloit dans Paris sous les noms tant du docteur Tronchin que de l'abbé Gaultier, écrivoit à ce dernier en ces termes, le 12 octobre 1778. « Mon- » sieur, il circule dans Paris des copies d'un Mémoire que l'on » vous attribue au sujet de la mort de M. de Voltaire. Il contient » des lettres qui ne ressemblent nullement à sa manière d'écrire. » On y lit que vous ne l'avez jamais confessé, ni ne lui avez » jamais donné de billet de confession; qu'ayant été appelé » pour le confesser, vous ne l'avez pas trouvé en état, et qu'on » vous a toujours depuis refusé la porte. Permettez-moi, mon- » sieur, de vous demander si ce Mémoire est en effet de vous, » et s'il est vrai que vous ne lui avez jamais donné de billet de » confession. L'intérêt que j'y prends comme homme de lettres, » et comme élève et *ami des jésuites* de tous les temps, me » détermine à vous prier de fixer mes idées à ce sujet. »

Il faut convenir que ce Lalande, l'ami de Condorcet, le colégislateur avec lui de la franc-maçonnerie, et l'un de nos

plus chaleureux professeurs d'athéisme, étoit un singulier ami des jésuites. L'abbé Gaultier, au reste, nous apprend qu'il satisfit la curiosité du philosophe, en lui répondant qu'il pouvoit venir chez lui, vérifier les lettres écrites et signées de Voltaire, et que M. de Lalande alla en effet faire la vérification.

(16) Les disciples de Voltaire, lorsque le curé de Saint-Sulpice, autorisé par l'archevêque de Paris, eut refusé la sépulture ecclésiastique à leur chef, songèrent à un appel au parlement, se flattant de décider à ce tribunal les suffrages des vieux magistrats jansénistes contre l'archevêque, et ceux des jeunes magistrats philosophes en faveur de Voltaire. D'Alembert écrivoit au roi de Prusse, le 1er juin 1778 : « On disoit » hautement que les magistrats, qui avoient tant fait administrer et enterrer de jansénistes, ne pourroient, en bonne justice, refuser la même grâce à M. de Voltaire. — Il y avoit » d'ailleurs un grand nombre de magistrats, surtout parmi les » jeunes gens, et quelques-uns même parmi les vieillards, qui » paroissoient très-bien disposés. »

Le biographe de Voltaire, Condorcet, écrivoit dans le même sens : « La famille, en se plaignant au parlement, eût obtenu » justice. On préféra de négocier avec le ministère. — Les » ministres approuvèrent la proposition de transporter le corps » de Voltaire dans l'église d'un monastère dont son neveu étoit » abbé. Il fut conduit à Sellières. » Ceux qui le conduisoient surprirent la bonne foi du prieur de l'abbaye, en lui persuadant que Voltaire étoit mort en route et dans des dispositions chrétiennes. D'Alembert raconte au roi de Prusse « son enter- » rement fait à trente lieues de Paris, *par une espèce d'escamo-* » *tage*, d[illegible]bbaye d[illegible]eveu, par le prieur de l'abbaye, » *bon*[illegible]*fict*[illegible]avoit rien de tout ce qui s'étoit » p[illegible] *juin et 1er juillet* 1778. L'é- » s[illegible]mé de la manœuvre que quand



il n'étoit plus temps d'en empêcher le succès, se contenta de frapper d'interdit la chapelle dépositaire du cadavre de l'impie. Ce qui n'empêcha pas que l'église de Sellières ne devînt un terme de pélerinage pour les dévots au patriarche des philosophes; et si le lieu fut moins fréquenté que ne l'étoit le parc d'Ermenonville, ce ne fut qu'à raison d'une plus grande distance du chef-lieu de la philosophie.

L'on ne voit ni aux juifs, ni aux mahométans, ni même aux protestans la fantaisie de vouloir être enterrés suivant le rit catholique. C'est une manie qui ne tombe guère que dans la tête de nos philosophes fatalistes, matérialistes, athées, qui portent jusqu'au delà des bornes de la vie la fureur d'outrager et d'asservir à leurs caprices la religion sainte à laquelle ils ne croient pas. Tandis que Voltaire s'introduisoit furtivement dans l'église de Sellières, son fidèle d'Alembert vouloit faire célébrer dans Paris le service prescrit par les statuts de l'académie française pour le repos de l'âme des confrères décédés, et s'adressoit pour cet effet au gardien des Cordeliers. Mais le religieux répondit à l'académicien : « Vos statuts, monsieur, » datent du temps où l'académie faisoit gloire de croire en » Dieu et d'écouter son Église; mais ce seroit, de notre part, » une dérision sacrilége d'invoquer pour Voltaire le suffrage » d'une religion que Voltaire juroit d'anéantir, et qu'il ne cessa » de blasphémer qu'en cessant de respirer. »

Ce nouveau refus, quoique bien motivé, excita de nouvelles clameurs parmi les philosophes; et le journaliste le plus accrédité d'alors faisoit, à ce sujet, ces judicieuses réflexions : « Si » les PP. cordeliers s'étoient rendus à l'invitation du secrétaire » de l'académie, ç'auroit été une matière à s'égayer dans les » banquets philosophiques qu'une messe chantée pour de l'ar- » gent par des moines, à la réquisition de M. d'Alembert, pour » le repos de l'âme de Voltaire. — L'Eglise qui, quoiqu'on ose » affirmer le contraire, n'a jamais fait ni provoqué des lois de » sang pour sa sûreté ou sa vengeance, l'Église s'est presque

» restreinte à confondre les enfans rebelles qui la renient avec » les rejetons des familles étrangères qui la méconnoissent. Ce » n'est guère qu'à l'instant qui suit la mort qu'elle s'arme contre » eux d'une inflexibilité justifiée par le mépris qu'ils ont fait de » sa tendresse. — Elle s'allume alors d'une colère que la poli- » tique même doit approuver : elle prononce un anathème » moins fâcheux pour les restes glacés qu'elle flétrit, qu'utile » pour réprimer la contagion d'un exemple redoutable. — Elle » frappe le mort pour l'instruction des vivans. —

» La conduite des ministres de l'Église, en cette occasion, » a été aussi juste que prudente, et plus sage encore que rigou- » reuse. Mais celle des philosophes a réuni tout ce que l'incon- » séquence, l'audace, la fureur ont de plus révoltant. S'ils » tenoient, en effet, à leurs principes ; s'il y avoit dans leurs » idées quelque chose d'arrêté, s'ils étoient susceptibles de » pudeur ou d'égards ou de raison, non-seulement ils n'au- » roient pas exposé les reliques de leur patriarche à l'ignominie » d'un refus ; non-seulement ils n'auroient pas réclamé contre » la résolution prise par les pasteurs ecclésiastiques de les rejeter » de l'enceinte consacrée par l'Église ; mais ils auroient applaudi » à une exclusion qui couronnoit en quelque sorte l'indépen- » dance, et complétoit l'apothéose philosophique du défunt. » *Annales de Linguet*, 1778.

Les philosophes mettoient une telle importance à donner à la religion le ridicule d'ouvrir elle-même le ciel au plus acharné de ses persécuteurs, que, ne pouvant réussir à lui faire faire des obsèques religieux par le clergé de Paris, ils se mirent en tête d'en obtenir du clergé catholique de Berlin par l'entremise de Frédéric, à qui d'Alembert écrivoit : « L'académie n'a » pu encore obtenir de faire pour M. de Voltaire le service » qu'elle a coutume de faire pour tous les membres qu'elle » perd. — Il seroit digne de vous, sire, de lui faire rendre » dans votre capitale et dans votre académie les honneurs qu'on » lui refuse dans sa patrie. C'est au plus grand roi de l'Europe

»à honorer ce grand homme par quelque acte solennel qui »console la philosophie, qui fasse rougir la France, et qui »confonde le fanatisme.»

Prompt à saisir l'idée de d'Alembert, et *pour confondre le fanatisme*, plutôt que par aucun respect pour une âme qu'il croit anéantie, Frédéric lui répond : « Quoique je n'aie aucune »idée d'une âme immortelle, on dira une messe pour la sienne.» *Lettre* 188ᵉ. Une messe ne suffit pas à d'Alembert; et le 29 février 1780, il récrira au monarque, avec toute la logique d'un philosophe : « Grâce à l'exemple que votre majesté donne à »l'Europe du plus profond mépris pour toutes les superstitions »humaines, — j'oserois vous proposer, sire, de lui faire faire »dans l'église catholique de Berlin le service funèbre que nos »prélats velches lui ont refusé.» Et le monarque répond, le 22 juin suivant, à son digne correspondant : « Pour Voltaire, »après le service public pour le repos de son âme, célébré dans »l'église catholique de Berlin, — la haine théologique ne sauroit »l'empêcher de se promener dans les Champs-Élysées en com- »pagnie de Socrate, d'Homère, de Virgile, de Lucrèce, »appuyé d'un côté sur l'épaule de Bayle, de l'autre sur celle »de Montaigne. — En dépit des Beaumont, des Pompignan et »de toute leur séquelle, — je lui fais tous les matins ma prière; »je lui dis : DIVIN VOLTAIRE, *ora pro nobis !* »

On eut une nouvelle preuve que les philosophes ne vouloient que donner une farce aux dépens de la religion, lorsque, sur le refus de ses ministres de s'y prêter, ils s'adressèrent aux comédiens. Il fut arrêté au club d'Holbach que les obsèques de Voltaire seroient célébrées au théâtre par une représentation de sa tragédie de *Mahomet;* que toutes les loges maçonniques et les sociétés philosophiques seroient invitées d'assister à la cérémonie, et de ne s'y présenter qu'en grand deuil. Déjà les habits étoient commandés et le jour pris; mais Louis XVI ayant été informé du projet, la police eut ordre de le faire avorter. Les philosophes alors se turent un instant pour faire

parler les comédiens en leur place. Ceux-ci eurent l'audace de déclarer au lieutenant de police qu'ils cesseroient leurs fonctions jusqu'à ce que le gouvernement ait obtempéré à leur résolution de célébrer le deuil de Voltaire ; et il fallut des ordres du ministère pour les ranger à leur devoir. C'étoit ainsi que le foible et inepte Maurepas compromettoit habituellement la puissance, réduite à la nécessité de faire tout marcher dans l'empire à coups d'autorité, depuis la famille insolente des histrions, jusqu'aux premières compagnies de magistrature.

FIN DES NOTES DU SECOND VOLUME.

7

A.M.

